



HAL
open science

Les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire pendant l'entre-deux-guerres (16 novembre 1919-10 juillet 1940)

Jean-François Bérel

► **To cite this version:**

Jean-François Bérel. Les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire pendant l'entre-deux-guerres (16 novembre 1919-10 juillet 1940). Histoire. 2015. dumas-02461862

HAL Id: dumas-02461862

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02461862>

Submitted on 30 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

BÉREL Jean-François

LES PARLEMENTAIRES RADICAUX ET RADICAUX-SOCIALISTES

D'INDRE-ET-LOIRE

PENDANT L'ENTRE-DEUX-GUERRES

(16 novembre 1919-10 juillet 1940)



Sénateur de Tours
(1920-1941)
René Besnard

Sénateur de Loches
(1920-1941)
Alphonse Chautemps

Sénateur de Chinon
(1920-1933)
Octave Foucher

Sénateur de Chinon
(1934-1941)
Paul Germain



Député de Tours I
(1919-1936)
Louis Proust

Député de Loches
(1919-1942)
Paul Bernier

Député de Chinon
(1919-1928)
Camille Chautemps

Député de Chinon
(1932-1942)
Léon Courson

Mémoire de Master 2

(Histoire contemporaine)

UFR « Arts et sciences humaines »

Département d' « Histoire et Archéologie »

Master « Sciences Historiques »

Spécialité « Histoire urbaine et Histoire culturelle »

sous la direction de **M. Robert BECK**, Maître de conférences en Histoire Contemporaine,
Université François-Rabelais de Tours

Université François-Rabelais de Tours

Session de juin 2015

LES PARLEMENTAIRES RADICAUX ET RADICAUX-SOCIALISTES

D'INDRE-ET-LOIRE

PENDANT L'ENTRE-DEUX-GUERRES

(16 novembre 1919-10 juillet 1940)



Sénateur de Tours
(1920-1941)
René Besnard

Sénateur de Loches
(1920-1941)
Alphonse Chautemps

Sénateur de Chinon
(1920-1933)
Octave Foucher

Sénateur de Chinon
(1934-1941)
Paul Germain



Député de Tours I
(1919-1936)
Louis Proust

Député de Loches
(1919-1942)
Paul Bernier

Député de Chinon
(1919-1928)
Camille Chautemps

Député de Chinon
(1932-1942)
Léon Courson

Mémoire de Master 2

(Histoire contemporaine)

UFR « Arts et sciences humaines »

Département d' « Histoire et Archéologie »

Master « Sciences Historiques »

Spécialité « Histoire urbaine et Histoire culturelle »

sous la direction de **M. Robert BECK**, Maître de conférences en Histoire Contemporaine,
Université François-Rabelais de Tours

Université François-Rabelais de Tours

Session de juin 2015

Remerciements

En préambule à ce mémoire de Master 2, je souhaite adresser mes remerciements les plus sincères aux personnes qui m'ont apporté leur soutien tout au long de cette année universitaire et qui ont collaboré à l'élaboration de cette étude.

Je tiens à remercier plus particulièrement M. Robert Beck qui, en tant que directeur de mémoire, s'est continuellement montré à l'écoute et s'est montré disponible tout au long de l'accomplissement de ce mémoire. Je le remercie aussi pour l'inspiration, l'assistance et le temps qu'il a bien voulu m'accorder autant d'attention sans laquelle ce mémoire n'aurait pu voir le jour.

Tous les chercheurs sont redevables aux conservateurs de l'immense trésor documentaire, ordonné, classé et répertorié par nos bibliothécaires et archivistes. Mes remerciements s'adressent donc à M. Pascal Pinoteau et à tout le personnel de la Bibliothèque de section des Sciences historiques et d'Histoire des arts de l'Université François-Rabelais de Tours, pour m'avoir conseillé les fonds d'archives consacrés aux conseillers généraux ainsi qu'aux parlementaires d'Indre-et-Loire et pour m'avoir indiqué de nombreux ouvrages qui m'ont permis de cadrer le sujet et délimiter le travail (voir la bibliographie). La fréquentation des fonds me donne l'occasion d'adresser ma gratitude au personnel des archives départementales d'Indre-et-Loire et des archives municipales de Tours, qui ont accepté de répondre à mes questions avec gentillesse lors des recherches effectuées, ainsi que pour leur accueil, leur disponibilité et leurs précieux conseils.

Je n'oublie pas mes deux filles Claire et Marine, mon père (disparu en 2004), ma mère et mes deux sœurs ainsi que l'ensemble de ma famille pour leur soutien bienveillant. Je tiens également à exprimer ma reconnaissance envers MM. Dominique Lelièvre et Frédéric-Gaël Theuriau qui ont eu la gentillesse de lire et corriger ce travail. Enfin, j'adresse mes plus sincères remerciements à tous mes proches et amis qui m'ont toujours soutenu et encouragé au cours de la réalisation de ce mémoire et plus particulièrement à ma compagne Patricia pour sa patience et son indéfectible appui.

Sommaire

INTRODUCTION GÉNÉRALE	6
PREMIÈRE PARTIE : Biographie & liens avec la presse locale et les associations tourangelles	16
Introduction de la première partie	17
CHAPITRE I : Etude biographique et socio-professionnelle.....	18
CHAPITRE II : Leurs liens avec les associations proches du Parti radical tourangeau et la presse radicalisante en Indre-et-Loire.....	52
Conclusion de la première partie.....	66
DEUXIÈME PARTIE : Représentation électorale en Indre-et-Loire.....	68
Introduction de la deuxième partie	69
CHAPITRE III : Les élections locales : les municipales et les cantonales générales en Indre- et-Loire.....	71
CHAPITRE IV : Les élections parlementaires à suffrage indirect et direct : les sénatoriales partielles de la série B et les législatives générales en Indre-et-Loire	82
Conclusion de la deuxième partie	116
TROISIÈME PARTIE : Rôle dans la vie politique nationale et en Indre-et-Loire	118
Introduction de la troisième partie	119
CHAPITRE V : Leur influence dans la vie politique nationale	120
CHAPITRE VI : Leur influence dans leur parti et la vie politique tourangelles	146
Conclusion de la troisième partie	166
CONCLUSION GÉNÉRALE	167

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Avant d'aborder, dans le cadre de cette introduction générale, la problématique et les axes de recherche de notre étude pour ce mémoire de Master 2, il nous a semblé important d'évoquer rapidement et successivement le sujet et ses limites chronologiques puis la problématique proprement dite et le plan proposé.

I. Point de départ de la recherche

En novembre 1992, sous la direction de Mme Michèle Cointet-Labrousse, nous avons soutenu un mémoire de Maîtrise d'Histoire contemporaine qui avait pour objet l'histoire des radicaux et radicaux-socialistes en Indre-et-Loire de 1928 à 1934¹. À l'époque, ce sujet s'était imposé dans la mesure où nous tenions à effectuer un travail à la fois politique et local sur la période de l'entre-deux-guerres. C'est pourquoi nous avons décidé d'étudier un mouvement politique en Indre-et-Loire. Comme la Touraine fut un département où régnait entre 1919 et 1939 « une sensibilité de gauche dominante »², nous avons opté pour un parti de gauche. Or, un mémoire de maîtrise avait été rédigé en 1974 sur le mouvement ouvrier en Indre-et-Loire³ durant cette période — concernant à la fois les socialistes S.F.I.O. (Section Française de l'Internationale Ouvrière) et les communistes S.F.I.C. (Section Française de l'Internationale Communiste) tourangeaux — ; par conséquent, il était plus que tentant d'analyser les porte-parole du Parti républicain radical et radical-socialiste en Indre-et-Loire.

Cette étude commençait au lendemain des élections législatives générales des 22 et 29 avril 1928 pour s'achever en décembre 1934, c'est-à-dire six mois avant les élections municipales générales des 5 et 12 mai 1935. Ce cadre chronologique d'un peu plus de six ans peut paraître quelque peu artificiel mais il répond autant à des considérations pratiques qu'à des raisons purement historiques.

La date de départ, 30 avril 1928, s'était ainsi imposée d'elle-même par l'existence d'un mémoire de maîtrise soutenu en 1968. Ce dernier était consacré à l'une des plus grandes personnalités du Parti républicain radical et radical-socialiste de l'entre-deux-

¹ Jean-François BÉREL, *Les Radicaux et radicaux-socialistes en Indre-et-Loire (30 avril 1928 - 31 décembre 1934)*, maîtrise d'histoire, Université de Tours, 1992, 335 p.

² Claude CROUBOIS (sous la direction de), *L'Indre-et-Loire : la Touraine des origines à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, Éditions Bordessoules, 1982, p. 383.

³ Didier SENEAL, *Le Mouvement ouvrier en Indre-et-Loire (1919-1939)*, maîtrise d'histoire, Université de Paris-I, 1974, 233 p.

guerres : Camille Chautemps⁴. En effet, c'est en Indre-et-Loire que celui-ci commença sa carrière politique. Officiellement, cette dernière débuta par un mandat parlementaire de député d'Indre-et-Loire dans la circonscription de Chinon à l'issue des élections législatives générales du 16 novembre 1919⁵. Puis, la période tourangelle de la carrière politique de Camille Chautemps s'acheva comme elle avait commencée : par des élections législatives générales. En effet, l'issue de celles des 22 et 29 avril 1928 lui furent fatales. C'est cet évènement qui servit de transition entre l'étude d'Éveline Oerlemans et la nôtre. La perte du siège de député de la 4^e circonscription d'Indre-et-Loire par l'ancien maire de Tours marqua un tournant dans l'histoire de la vie politique tourangelle de l'entre-deux-guerres. La Touraine perdait en Camille Chautemps une personnalité politique de dimension nationale que n'égalait pas celle du secrétaire général de la S.F.I.O. tourangelle : Ferdinand Morin. De surcroît, cette défaite représenta une étape décisive dans l'histoire de la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire. Non seulement cette dernière subit la perte totale et définitive⁶ de son membre le plus illustre mais elle connut aussi une dissidence au sein de son mouvement. L'ancien maire de Tours fut battu par Louis Dien, conseiller général du canton de l'Ile-Bouchard et membre de la même organisation politique que Camille Chautemps. Cependant, aux dernières législatives, l'adversaire de ce dernier ne se présenta pas officiellement au nom de son parti mais opta plutôt pour l'étiquette « radicale-unioniste » ; ce qui permit au conseiller général du canton de l'Ile-Bouchard de bénéficier de « l'appui de tous les partis de droite »⁷ tourangeaux. Devant la présence de deux membres du même parti en lutte pour le siège de député de la circonscription de Chinon, l'échec électoral de Camille Chautemps et la nouvelle étiquette politique de Louis Dien, la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-

⁴ Éveline OERLEMANS, *Camille Chautemps, 10 années de vie politique en Indre-et-Loire (1919-1928)*, maîtrise d'histoire, Université de Tours, 1968, 85 p.

⁵ Officieusement, Camille Chautemps débuta sa carrière politique dans le département dès 1917. En effet, il assumait les charges et les responsabilités du poste de maire de Tours sans en porter toutefois le titre. Il obtint ce dernier à l'issue des élections municipales générales des 30 novembre et 7 décembre 1919.

⁶ En effet, le 26 juillet 1929, Camille Chautemps se présenta à une élection législative partielle dans le Loir-et-Cher (1^{re} circonscription de Blois) ; il fut élu au deuxième tour de scrutin par 9 751 voix sur 12 546 votants. À l'issue de cette victoire, il en profita pour démissionner de son siège de conseiller général du canton de Chinon et de la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire. Ainsi, prend fin définitivement la carrière politique de Camille Chautemps en Touraine.

⁷ A.D.I.L., 3 M 397, rapport du 20 septembre 1928 : correspondance du préfet d'Indre-et-Loire Georges REMYON au ministre de l'Intérieur Albert Sarraut (sénateur de la « Gauche radicale »).

et-Loire considéra alors que ce dernier s'était exclu de lui-même, créant ainsi une scission radicale-unioniste en Touraine⁸.

Quant à la date qui clôturait l'étude (31 décembre 1934), elle se justifie par le fait qu'elle permet d'analyser jusqu'à leur terme les différents événements locaux et nationaux jalonnant l'année 1934. Il s'agit en l'occurrence de l'émeute du « 6 février » ainsi que de ses multiples conséquences pour le Parti républicain radical et radical-socialiste et sa Fédération tourangelle : le congrès extraordinaire de Clermont-Ferrand (11-13 mai 1934) et l'affaire Stavisky-Proust (mars-octobre 1934).

Les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux étudiés durant ce mémoire de maîtrise étaient : les sénateurs René Besnard (1879-1952), Alphonse Chautemps (1860-1944), Octave Foucher (1862-1933) et Paul Germain (1858-1944) ainsi que les députés Paul Bernier (1866-1957), Léon Courson (1883-1950) et Louis Proust (1878-1959).

Concernant la bibliographie des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux, à notre connaissance, seuls quatre mémoires de maîtrise font référence à ces hommes politiques. Par ordre chronologique et selon l'ordre de parution, le premier est celui d'Éveline Oerlemans⁹ qui s'intéressait à la seule députation tourangelle de Camille Chautemps de 1919 à 1928. Le deuxième est le nôtre¹⁰ qui analysait les radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire (dont la carrière politique de tous les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux) mais uniquement de 1928 à 1934. Le troisième est celui de Nicolas Raduget¹¹ qui reprenait à nouveau la personnalité de Camille Chautemps mais en étudiant l'édile de Tours ; enfin, le quatrième et dernier est celui d'Anne-Laure Anizan¹² qui étudiait les radicaux et radicaux-socialistes de 1934 à 1939 avec, comme point d'orgue, les élections législatives de mai-juin 1936. Bien sûr, Anne-Laure Anizan consacra de nombreuses pages aux parlementaires radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux mais son travail se centrait essentiellement sur René Besnard, président du Parti radical tourangeau durant la période étudiée par l'auteur.

⁸ Bien que l'on ne connaisse ni la date exacte de l'exclusion de Louis Dien ni, par conséquent, celle de la création du parti radical-unioniste d'Indre-et-Loire, on peut considérer que ces deux événements concomitants ont eu lieu au cours du mois d'avril 1928.

⁹ Éveline OERLEMANS, *op. cit.*, maîtrise d'histoire, Université de Tours, 1968, 85 p.

¹⁰ Jean-François BÉREL, *op. cit.*, maîtrise d'histoire, Université de Tours, 1992, 335 p.

¹¹ Nicolas RADUGET, *Camille Chautemps : l'influence et l'action de l'édile local (1912-1925)*, maîtrise d'histoire, Université de Tours, 2009, 134 p.

¹² Anne-Laure ANIZAN, *Les Radicaux tourangeaux au miroir du Front populaire (1934-1938)*, maîtrise d'histoire, IEP de Paris (section CRH), 1992, 162 p.

En d'autres termes, jusqu'à ce jour, aucune étude n'a été effectuée sur les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux pendant l'entre-deux-guerres dans sa globalité. Ce mémoire de Master 2 a pour ambition de combler cette lacune et peut-être d'apporter une analyse novatrice et plus fouillée en raison de nouvelles pièces d'archives peu consultées jusqu'alors.

En étudiant la période de l'entre-deux-guerres (1919-1939), nous n'insérons dans le cadre de cette étude qu'un seul parlementaire radical et radical-socialiste supplémentaire, en l'occurrence un député : Camille Chautemps. Nous n'avons pas inclus le député Louis Dien¹³ dans la mesure où il quitta le Parti radical et radical-socialiste tourangeau avant les élections législatives d'avril 1928 pour devenir membre du Parti radical-unioniste du député Henry Franklin-Bouillon après le congrès radical d'Angers de 1928. C'est ainsi qu'un radical-socialiste (Camille Chautemps) fut battu par un radical-unioniste (Louis Dien), dans la circonscription de Chinon, à l'issue des législatives d'avril 1928.

Quant à la date de clôture de l'étude, nous avons choisi la date du 10 juillet 1940 dans la mesure où elle symbolise le dernier vote parlementaire des cinq parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire¹⁴ alors élus et la fin du régime de la Troisième République puis, du même coup, le début du régime de l'État français du maréchal Philippe Pétain.

II. Historiographie et épistémologie

Pour les besoins de sa thèse consacrée à l'histoire du Parti radical et radical-socialiste de l'entre-deux-guerres¹⁵, Serge Berstein a eu le privilège d'utiliser les archives des fédérations de la Somme, des Pyrénées-Orientales ainsi que celles de Saône-et-Loire. Pour effectuer notre étude, nous n'avons pu établir ni le lieu de conservation des archives de la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire ni même leur existence. Par conséquent, des documents de première main comme les statuts, les listes nominatives des militants, les délibérations et procès-verbaux des réunions n'ont pu être examinés par nos soins. De plus, nous n'avons pas pu pallier les lacunes de notre documentation locale par les archives parisiennes du Parti républicain radical et radical-

¹³ Michel LAURENCIN, *Dictionnaire biographique de Touraine*, Chambray-les-Tours, Éditions C.L.D., 1990, 608 p., p. 230.

¹⁴ Les cinq parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire ayant voté les pleins pouvoirs au maréchal Pétain sont les trois sénateurs (René Besnard, Alphonse Chautemps et Paul Germain) et les deux députés (Paul Bernier et Léon Courson).

¹⁵ Serge BERSTEIN, *Histoire du Parti Radical*, Paris, Éditions P.F.N.S.P., 1980 (tome 1), 480 p. et 1981 (tome 2), 666 p.

socialiste de l'entre-deux-guerres dans la mesure où celles-ci furent « détruites en 1940 par les Allemands »¹⁶.

En fait, l'absence d'archives de la Fédération tourangelle n'a été comblée en partie que par deux sources principales de substitution : la presse et les archives électorales. Nous avons utilisé le quotidien régional radicalisant de l'entre-deux-guerres : *La Dépêche du Centre* (ancêtre de l'actuelle *Nouvelle République du Centre-Ouest*). Quant aux archives électorales, elles ont beaucoup apporté dans la mesure où nous avons eu accès aux résultats électoraux officiels et, surtout, aux rapports préfectoraux qui nous ont permis d'appréhender la vie politique tourangelle sous son aspect « confidentiel ». Sinon, nous avons eu recours selon les besoins de l'étude, dans la mesure du possible et de manière ponctuelle, à des sources annexes non publiées. Ces dernières sont soit des archives privées ou entretiens, soit des travaux des années 1990 des étudiants de Maîtrise consacrés aux conseillers généraux d'Indre-et-Loire des origines à nos jours, voire aux parlementaires tourangeaux de la III^e République) ou publiées (les annuaires *Deslis*, les bulletins de la Fédération des Œuvres Laïques d'Indre-et-Loire, les bulletins de la section de Tours de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen d'Indre-et-Loire, etc).

En matière d'historiographie et d'épistémologie sur le radicalisme français pendant l'entre-deux-guerres, l'œuvre de référence est la thèse de doctorat d'État de Serge Berstein¹⁷ consacrée à l'« Histoire du Parti Radical » de 1919 à 1939, publiée en deux volumes par les Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques (P.F.N.S.P.), respectivement en 1980 et 1982. Le premier tome, intitulé à *La Recherche de l'âge d'or, 1919-1926*, est suivi du second ayant pour titre la *Crise du radicalisme, 1926-1939*. Dans sa bibliographie, Serge Berstein indique les ouvrages scientifiques portant sur l'histoire du radicalisme auxquels sa thèse est particulièrement redevable. En effet, il ne mentionne que les travaux universitaires du juriste Daniel Bardonnnet¹⁸ et des historiens français Jacques Kayser¹⁹ et Henri Lerner²⁰ ainsi que les historiens anglo-saxons Mildred S. Schlesinger²¹ et

¹⁶ Marc RIGLET, « Les partis politiques ont-ils perdu la mémoire ? » in *L'Histoire*, octobre 1986, n° 93, p. 65 (rubrique « enquête »).

¹⁷ Serge BERSTEIN, *op. cit.*, Paris, Éditions P.F.N.S.P., 1980 (tome 1), 480 p. et 1981 (tome 2), 666 p.

¹⁸ Daniel BARDONNET, *Évolution de la structure du parti radical*, Paris, Éditions Montchrestien, 1960, 294 p.

¹⁹ Jacques KAYSER, *Les Grandes Batailles du radicalisme, des origines aux portes du pouvoir 1820-1901*. Paris, Marcel Rivière, 1962, 407 p.

²⁰ Henri LERNER, *La Dépêche du Toulouse*, thèse de doctorat d'État, publiée sous le titre, *La Dépêche, journal de la démocratie, contribution à l'histoire du radicalisme sous la III^e République*, 2 tomes, Publications de l'Université de Toulouse, Le Mirail, série A, tome 35, Toulouse, 1978, 1012 p.

²¹ Mildred S. SCHLESINGER, *The French Radical Party : its organization and parliamentary politics (1914-1932)*, thèse de PHD, inédite, Université de Yale, 1961 (microfilm).

Peter Larmour²². Chronologiquement, ces travaux datant soit des années 1960 soit des années 1970 ont été publiés respectivement en 1960, 1962 et 1978 pour les études françaises puis en 1961 et 1964 pour les études anglo-saxonnes.

Après la thèse de doctorat d'État de Serge Berstein, l'histoire du radicalisme français pendant l'entre-deux-guerres fut renouvelée de fond en comble et donna naissance à plusieurs travaux de synthèse. L'un des plus marquants est celui de Gérard Baal²³ publié en 1994, soit une dizaine d'années après l'étude de Serge Berstein (Gérard Baal l'a écrit après la rédaction de sa thèse de doctorat « unifié », en 1991, consacrée au Parti radical français de 1901 à 1914²⁴). L'autre ouvrage de synthèse significatif sur l'histoire du radicalisme français pendant l'entre-deux-guerres est une œuvre collective publiée sous la direction de Serge Berstein et de Marcel Ruby²⁵, en 2004, soit 10 ans après la synthèse de Gérard Baal sur l'*Histoire du radicalisme*. C'est la Société d'Histoire du Radicalisme (S.H.R.), présidée à l'époque par son président-fondateur Marcel Ruby (1924-2011)²⁶, qui est à l'origine de cet ouvrage en organisant un colloque consacré au radicalisme en France. Il est, à notre connaissance, la dernière grande contribution en langue française consacrée au radicalisme français à ce jour.

III. Un questionnement multiple

Dans le cadre des contraintes de la production d'un mémoire de Master 2 (temps d'investigation limité), nous ne pouvons pas « tout dire » sur notre sujet en faisant une biographie exhaustive des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire. Par conséquent, nous avons dû faire des choix, faute de temps, pour respecter les consignes d'un mémoire de Master 2.

Dans ce contexte, nos recherches se sont orientées autour de plusieurs questions :

- Quels sont les origines socio-professionnelles des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux durant l'entre-deux-guerres ?

- Quels sont leurs liens avec la vie associative locale, durant l'entre-deux-guerres ?

²² Peter LARMOUR, *The French Radical Party in the 1930's*, Stanford, Stanford University Press, 1964, 327 p.

²³ Gérard BAAL, *Histoire du radicalisme*, Paris, Éditions La Découverte, Collection Repères, n° 139, 1994, 124 p.

²⁴ Gérard BAAL, *Le Parti radical de 1901 à 1914*, thèse dactylographiée, université de Paris-I, 1991.

²⁵ Serge BERSTEIN et Marcel RUBY, *Un Siècle de radicalisme*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, Collection « Histoire et civilisations » n° 860, 2004, 284 p.

²⁶ Jean-François BÉREL, « Un siècle de radicalisme », *La Cliothèque*, [en ligne], 27 avril 2013, [référence du 06 août 2014]. <http://clio-cr.clionautes.org/un-siecle-de-radicalisme.html#.U77BSbEz96Y>

- Quels sont les liens avec la presse écrite locale, durant l'entre-deux-guerres ?
- Quelle est le degré d'implication des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux dans la vie politique des communes et des cantons, durant l'entre-deux-guerres ?
- Quelle est le degré d'implication dans la vie politique des circonscriptions et des arrondissements, durant l'entre-deux-guerres ?
- Quelle fut l'activité gouvernementale et parlementaire de ces élus durant l'entre-deux-guerres ?
- Quelle fut leur influence sur les instances nationales de leur parti durant l'entre-deux-guerres ?
- Quels sont leurs liens avec le Parti républicain radical et radical-socialiste d'Indre-et-Loire et la vie politique tourangelle durant l'entre-deux-guerres ?

Par conséquent, la problématique développée est la suivante : comment les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire s'inscrivent-ils et participent-ils à la vie politique (nationale et locale) après la Grande Guerre de 1914-1918 jusqu'à l'aube de la deuxième conflagration mondiale ?

Pour donner des éléments de réponses à ses interrogations, trois axes seront développés dans cette étude :

- les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux avec une prosopographie limitée à leur biographie et leur sociologie avec leurs liens avec la vie associative et la presse écrite locale durant tout l'entre-deux-guerres ;
- les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux et leur représentation électorale en Indre-et-Loire (élections locales et nationales) durant l'entre-deux-guerres ;
- les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire et leur influence dans la vie politique nationale et locale durant l'entre-deux-guerres.

Après avoir abordé le sujet et ses limites ainsi que la problématique, il convient maintenant de présenter le plan d'étude afin de donner au lecteur une vue d'ensemble de ce mémoire de Master 2.

Quant à son développement, celle-ci se compose d'une très classique démonstration en trois points. Dans une première partie, nous faisons une étude des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire en privilégiant l'entre-deux-guerres (car beaucoup d'entre eux ont commencé leur carrière politique avant la Première Guerre mondiale), limitée à leur biographie et à leur sociologie. Ensuite, nous présentons les liens

qu'il y a entre les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire avec la presse tourangelle sans oublier quelques associations d'Indre-et-Loire proches des radicaux et radicaux-socialistes, entre 1919 et 1940.

Dans une deuxième partie, nous avons voulu restituer les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux dans leur contexte local en évoquant leur poids électoral dans le département ; pour cela, nous analyserons les résultats des élections qui se sont déroulées de 1919 à 1939.

Enfin, dans une troisième partie, nous avons analysé leur influence dans la vie politique nationale ainsi qu'en Indre-et-Loire pendant l'entre-deux-guerres. C'est l'occasion de relater l'activité politique au gouvernement, au Sénat ainsi qu'à la Chambre des députés des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux sans oublier leur influence au sein du Parti radical, au niveau national, de 1919 à 1940. Naturellement, nous effectuons la même étude au niveau local en analysant l'influence des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire sur leur parti et sur la vie politique tourangelle.

Abréviations utilisées

Archives et bibliothèques :

- A.D.I.L. : Archives Départementales d'Indre-et-Loire (Tours)
- A.M.T. : Archives Municipales de Tours
- B.M.T. : Bibliothèque Municipale de Tours
- B.U.F.R.H.A. : Bibliothèque Universitaire François Rabelais Histoire Art
- B.U.F.R.-S.C.D. : Bibliothèque Universitaire François Rabelais – Service Central de Documentation
- C.G.I.L. : Conseil Général d'Indre-et-Loire (centre de documentation-Tours)
- I.E.R.M. : Institut d'Études et de Recherches Maçonniques (Paris)

Abréviations maçonniques :

- F.M. : Franc-Maçon
- G.O.D.F. : Grand Orient de France
- Ob. : Obédience
- Or. : Orient
- T.B.O. : Tenue Blanche Ouverte

Abréviations diverses :

- A.G. : Assemblée Générale
- C.E. : Comité Exécutif
- C.R.C.I.A. : Comité Républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture
- J.R.S. : Jeunesses Radicales-Socialistes
- S.D.N. : Société des Nations
- S.F.I.C. : Section Française de l'Internationale Communiste
- S.F.I.O. : Section Française de l'Internationale Socialiste Ouvrière
- U.I.E. : Union des Intérêts Économiques

PREMIÈRE PARTIE

Biographies

&

liens avec la presse locale

et

les associations tourangelles

Introduction de la première partie

Après avoir, en introduction générale, posé le sujet et ses limites ainsi que la problématique et le plan de l'étude, il convient maintenant d'aborder les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux dans leur environnement sociétal.

Pour rédiger cette première partie, nous avons utilisé comme sources à la fois des archives mais aussi des ouvrages généraux et spécialisés. Concernant les archives (n'ayant pas pu prouver l'existence d'archives du Parti républicain radical et radical-socialiste tourangeau), nous avons consulté le quotidien à tendance radicale et radicale-socialiste *La Dépêche du Centre* et le *Deslis* (annuaire de Tours et du département d'Indre-et-Loire).

Sinon, nous nous sommes reportés à notre mémoire de maîtrise de 1992²⁷ qui évoquait déjà leur biographie (mais seulement entre 1928 et 1934, limites chronologiques de notre étude sur *Les radicaux et radicaux-socialistes en Indre-et-Loire*). Nous avons en sus considérablement enrichi ces biographies en les élargissant à l'ensemble de l'entre-deux-guerres. Pour cela, nous avons compulsé les ouvrages cités en bibliographie dont les plus utiles ont été ceux de Jean Jolly²⁸, Michel Laurencin²⁹, Serge Berstein³⁰, Claude Bellanger³¹, Pierre Leveel³², Jacques Feneant³³ et Anne-Laure Anizan³⁴.

Au bout du compte, nous allons étudier, dans deux chapitres successifs, les huit parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire (c'est-à-dire leur biographie à cette époque y compris leur répartition socio-professionnelle) puis leurs liens avec la presse locale et les associations tourangelles de l'entre-deux-guerres.

²⁷ Jean-François BÉREL, *op. cit.*, maîtrise d'histoire, Université de Tours, 1992, 335 p.

²⁸ Jean JOLLY, *Dictionnaire des parlementaires français (1889-1940)*, Paris, P.U.F., 1960-1977 (8 volumes).

²⁹ Michel LAURENCIN, *Dictionnaire biographique de Touraine*, Chambray-les-Tours, C.L.D., 1990, 628 p.

³⁰ Serge BERSTEIN, *op. cit.*, Paris, Éditions P.F.N.S.P., 1980 (tome 1), 480 p. et 1981 (tome 2), 666 p.

³¹ Claude BELLANGER, *Histoire Générale de la Presse Française*, tome III (1871-1940), Paris, PUF, 1972, 688 p.

³² Pierre LEVEEL, *Histoire de Touraine et d'Indre-et-Loire*, Chambray-les-Tours, Éditions C.L.D., 1988, 1006 p.

³³ Jacques FENEANT, *Histoire de la Franc-Maçonnerie en Touraine*, Chambray-les-Tours, Éditions C.L.D., 1981, 348 p.

³⁴ Anne-Laure ANIZAN, *op. cit.*, maîtrise d'histoire, IEP de Paris (section CRH), 1992, 162 p.

CHAPITRE I

Étude biographique et socio-professionnelle

Dans ce chapitre consacré à l'étude prosopographique³⁵ des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes³⁶ d'Indre-et-Loire, il convient de dire que nous en avons relevé huit en exercice sur l'ensemble de la période choisie qu'est l'entre-deux-guerres.

Pour les étudier, nous avons utilisé de multiples sources. Ainsi, en ce qui concerne leur carrière sénatoriale ou législative, nous avons d'abord consulté le *Dictionnaire des parlementaires français (1889-1940)*³⁷ que nous avons recoupé avec l'ouvrage de Michel Laurencin³⁸ consacré aux personnalités de la Touraine. Pour ceux qui avaient exercé des mandats d'élus locaux en Touraine, nous avons complété leur biographie grâce aux archives électorales. Quant aux parlementaires ayant eu des fonctions au sein du Parti républicain radical et radical-socialiste d'Indre-et-Loire, nous avons puisé ce genre de renseignements dans les différentes éditions de *La Dépêche du Centre*. Enfin, pour les sénateurs et députés qui furent francs-maçons, nous avons compulsé de nombreuses sources dont le *Dictionnaire des francs-maçons français*³⁹ de Michel Gaudart de Soulages et Hubert Lamant.

Pour ce qui est de la profession des parlementaires radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire, nous avons pris comme source le *Dictionnaire des parlementaires français (1889-1940)* puis vérifié les données obtenues dans les archives électorales consultées aux archives départementales d'Indre-et-Loire.

³⁵ Il convient d'ajouter aussitôt que cette étude prosopographique se limite à la biographie des huit parlementaires radicaux et radicaux-socialistes et à leur étude socio-professionnelle pendant l'entre-deux-guerres.

³⁶ Tous les parlementaires du Parti républicain radical et radical-socialiste d'Indre-et-Loire portent l'étiquette « radical-socialiste ».

³⁷ Jean JOLLY, *op. cit.*, Paris, P.U.F., 1960-1977 (8 volumes).

³⁸ Michel LAURENCIN, *op. cit.*, Chambray-les-Tours, Éditions C.L.D., 1990, 608 p., p. 230.

³⁹ Michel GAUDART de SOULAGES et Hubert LAMANT, *Dictionnaire des francs-maçons français*, Paris, Éditions Albatros, 1980, 590 p.

I. Étude biographique

Outre le sénateur Paul Germain et le député Léon Courson, tous les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire ont commencé leur carrière politique avant la période de l'entre-deux-guerres. Par conséquent, nous avons décidé d'étudier l'ensemble de leur biographie et de nous consacrer à leur vie de parlementaire (entre 1919 et 1940) dans un chapitre ultérieur. Les huit parlementaires tourangeaux ont été classés selon des critères que nous avons choisi de présenter par ordre d'importance :

— le premier fut la primauté du Sénat (appelé parfois Haute Assemblée) sur la Chambre des députés dans la tradition institutionnelle ;

— le second a été l'année d'entrée au Parlement à partir de 1920 pour les sénateurs et 1919 pour les députés ;

— le troisième a pris en considération l'âge des parlementaires pendant l'année 1919.

Tous ces critères confondus nous ont permis de faire un classement par âge croissant pour les sénateurs et décroissant pour les députés.

A. Les quatre sénateurs : l'ancienne génération de députés et d'élus locaux

Les quatre sénateurs représentant l'Indre-et-Loire à la Haute Assemblée, entre 1919 et 1940, sont tous radicaux-socialistes. C'est donc cette tendance du Parti républicain radical et radical-socialiste tourangeau (et uniquement celle-ci) qui siège au Sénat pendant l'entre-deux-guerres.

1. René Besnard (1879-1952)⁴⁰

« Fils d'un notaire devenu receveur municipal de la ville de Tours et membre d'une famille fixée en Touraine depuis le XVII^e siècle (1686), René Besnard naît à Artannes (Indre-et-Loire), le 12 avril 1879 »⁴¹, écrit Michel Laurencin. Il fut d'abord un brillant avocat et un bon orateur. Il suivit ses études au lycée Descartes à Tours puis à la faculté de droit à Paris. En 1903, il fut reçu docteur en droit et avocat en publiant une thèse consacrée aux perquisitions et aux saisies en matière criminelle. Á la suite de l'affaire des religieuses du Refuge à Tours où la supérieure fut condamnée pénalement en 1903 à deux mois de prison pour l'accusation de mauvais traitements infligés aux jeunes filles pensionnaires

⁴⁰ Jean JOLLY, *op. cit.*, 1962 (tome II), p. 588-589 ainsi que Michel LAURENCIN, *op. cit.*, p. 88-90.

⁴¹ Michel LAURENCIN, *op. cit.*, p. 88.

placées en rééducation, l'avocat René Besnard plaida et obtint la confiscation des biens de la communauté⁴².

En 1906, pour les élections législatives, il fut désigné, par les comités républicains radicaux et radicaux-socialistes anticléricaux d'Indre-et-Loire, comme candidat à la députation. Puis, il fut élu, dans la première circonscription de Tours, au deuxième tour de scrutin des élections générales des 6 et 20 mai 1906, par 13 395 voix sur 13 936 votants, battant le député sortant (républicain progressiste et propriétaire du journal *La Touraine Républicaine*), Jacques Drake del Castillo, qu'il avait distancé dès le premier tour. Le « tombeur » de Drake del Castillo, comme on l'appelait volontiers, imposa la victoire du radicalisme dans la ville de Tours.

Jeune élu de 27 ans, il devint secrétaire de la Chambre des députés et s'inscrivit au groupe parlementaire de la « Gauche démocratique » ainsi qu'aux diverses commissions (postes et télégraphes, mines) et de la commission chargée d'examiner les documents saisis à la Nonciature Apostolique de Paris (1907). En 1909, il devint secrétaire de la Chambre des députés. Dans le cadre de ses responsabilités, il déposa ainsi plusieurs propositions de loi concernant notamment la responsabilité des propriétaires d'automobiles (1906), la rétribution des membres du jury criminel (1908), le droit de correction paternelle (1908). Il prit part à plusieurs discussions en séance publique : les conseils de prud'hommes (1907), le jury criminel (1908), les conseils de guerre (1909), les colonies pénitentiaires (1909), la corruption électorale (1910). Par exemple, au cours de la séance du 14 janvier 1910, fidèle à ses positions farouchement anticléricales bien que républicaines, René Besnard développa longuement une interpellation auprès du gouvernement, dénonçant violemment l'action du Saint-Siège en France auprès des évêques et des catholiques libéraux de M. Rocafort, représentant officieux du Vatican au sein de l'Université. Au cours du débat intervinrent notamment Maurice Barrès : « Il faut que l'honneur de M. Rocafort soit lavé de

⁴² Avocat à ses débuts, René BESNARD se rend célèbre lors du procès intenté contre le Refuge à Tours, du 18 au 22 juin 1903. Il y assistait Me Eugène PREVOST, avocat de la partie civile pour le compte de Mlle Marthe JEAN, une des pensionnaires de l'institution. En correctionnelle, Scholastique-Augustine PENARD (en religion Sœur Marie Sainte-Rose du Cœur de Jésus), Euphrasie-Marie-Françoise VICHARD et Madeleine-Marie PORCHER, surveillantes, avaient à répondre de coups, blessures et sévices infligés à d'anciennes pensionnaires. Les deux dernières furent acquittées le 27 juin 1903 mais Sœur Marie Sainte-Rose du Cœur de Jésus fut condamnée à deux mois de prison ferme et à cinquante francs de dommages et intérêts. Ce procès fut l'occasion pour l'avocat René BESNARD de dénoncer les méthodes d'éducation des maisons religieuses et certains avancèrent même l'idée que les aveux auraient été extorqués.

tout soupçon » et Jean Jaurès d'ajouter de manière ironique : « Il y a donc dans l'Université des avancements de police ? »⁴³.

Réélu avec quelque difficulté lors des élections législatives des 24 avril et 8 mai 1910⁴⁴, René Besnard devint membre de la Commission du travail, de la Commission du budget et de la Commission du suffrage universel et fut l'auteur de plusieurs propositions de loi : aménagement du droit de correction paternelle (1910), indemnité de plus-value à accorder au fermier qui a enrichi le fonds loué (1910). Il fut également, entre autres, plusieurs fois rapporteur du budget du Commerce et de l'Industrie.

Cet homme influent, au centre d'un puissant réseau de relations personnelles, fut nommé, le 27 juin 1911, sous-secrétaire d'État aux Finances dans le Cabinet présidé par Joseph Caillaux (27 juin 1911-11 janvier 1912), devenant ainsi l'adjoint direct du Ministre des Finances Klotz. Il conserva son portefeuille lorsque, le 14 janvier 1912, Raymond Poincaré (14 janvier 1912-18 janvier 1913) succéda à Joseph Caillaux ; mais au sein du même cabinet, il fut nommé Ministre des Colonies le 12 janvier 1913 en remplacement d'Albert Lebrun qui prit alors à la Guerre la place d'Alexandre Millerand. Enfin, dans son troisième Cabinet (21 janvier - 18 février 1913), Aristide Briand choisit René Besnard comme Ministre du Travail et de la prévoyance sociale dans son Ministère, et après avoir démissionné le 18 février, le conserva au même poste dans son quatrième Cabinet du 18 février 1913 qui ne put durer que jusqu'au 18 mars. René Besnard ne trouva pas place dans le Ministère Louis Barthou du 22 mars 1913. Redevenu simple député d'Indre-et-Loire, il fut élu, en 1913, membre du Comité consultatif des assurances sur la vie et des entreprises de capitalisation, et fut une nouvelle fois, pour l'exercice 1914, rapporteur du budget du commerce et de l'industrie. Réélu (pour un troisième mandat consécutif de député) lors des élections générales des 26 avril et 10 mai 1914, au deuxième tour de scrutin, avec 10 703 voix sur 18 841 votants. « Inscrit au groupe des radicaux-socialistes »⁴⁵, il devint membre de la Commission des crédits, de la Commission du commerce et de l'industrie, de la Commission de l'armée, de la Commission de la marine marchande, puis, en 1919, de la commission chargée d'examiner les traités de paix.

⁴³ Jean JOLLY, *op. cit.*, 1962 (tome II), p. 588.

⁴⁴ Le candidat Drake del Castillo l'avait précédé de 443 voix au premier tour de scrutin, mais il obtint au second 13 580 voix sur 27 152 votants

⁴⁵ Michel LAURENCIN, *op. cit.*, p. 89.

René Besnard fut mobilisé en qualité de sous-lieutenant aux armées en 1914. Lors de la constitution de quatre nouveaux secrétariats d'État dans le second ministère de René Viviani (26 août 1914-29 octobre 1915), il revient du front car il fut nommé au poste de sous-secrétaire à l'aéronautique militaire⁴⁶, le 14 septembre 1915. Il est reconduit dans ses fonctions dans le cinquième Cabinet d'Aristide Briand (29 octobre 1915-12 décembre 1916), poste qu'il occupa jusqu'au 8 février 1916. De retour aux armées, il fut nommé capitaine. Dans le sixième Cabinet Briand (12 décembre 1916-20 mars 1917), il occupa un sous-secrétariat d'État à la Guerre (Administration générale) aux côtés du général Lyautey, Ministre de la Guerre. Il remplit les mêmes fonctions, mais auprès de Raymond Poincaré cette fois, dans le cinquième Cabinet d'Alexandre Ribot (20 mars – 7 septembre 1917). Enfin, Paul Painlevé, étant devenu Président du Conseil (12 septembre - 13 novembre 1917), donna le portefeuille des Colonies à René Besnard, mais le cabinet tomba le 13 novembre pour faire place au second ministère de Georges Clemenceau (16 novembre 1917-18 janvier 1920). René Besnard est à la Chambre des députés rapporteur du projet de loi portant approbation du traité de paix conclu à Versailles le 28 juin 1919, (partie concernant les colonies allemandes).

Auteur, en 1919, d'un ouvrage économique *Où va-t-on ?* René Besnard ne fut pas candidat à la députation lors des élections générales du 16 novembre 1919. Candidat de l'arrondissement de Tours sur la liste républicaine radicale et radicale-socialiste, René Besnard devint sénateur d'Indre-et-Loire pour la première fois le 11 janvier 1920 (voir **Annexe 1 et 9**). Il le fut à nouveau le 6 janvier 1924 ainsi que le 16 octobre 1932 (pour le renouvellement du 10 janvier 1933), et à chaque fois, dès le premier tour de scrutin (comme en 1920). Régulièrement inscrit au groupe de la « Gauche démocratique radicale et radicale-socialiste », il devint « membre de la Commission des affaires étrangères et de la Commission de l'Armée dont il devint vice-président et participa à quelques débats concernant plus spécialement la politique extérieure et la politique du blé »⁴⁷.

⁴⁶ Son rôle comme Sous-Secrétaire d'État à l'Aéronautique Militaire a été étudié par Huisman, professeur agrégé. L'auteur note qu'en septembre 1915 lorsque René BESNARD est investi de ces fonctions ministérielles, l'aviation est alors en crise. Il crée le bureau des statistiques pour recenser les moyens et s'efforce de relancer la production d'avions. Il rédige le 21 décembre 1915 une instruction sur l'organisation intérieure des fabrications de l'aviation et met en place le Service de Fabrication de l'Aviation pour répondre aux exigences de la guerre. Il fait approuver par le général GALLIENI un arrêté portant règlement sur l'organisation des écoles d'aviation militaire et de l'école de tir aérien. Il se heurte à l'hostilité de la firme Salmson, constructeur des moteurs Canton-Unné et qui lui dénie le droit de surveiller la production. Il en découle une violente campagne de presse orchestrée par ses adversaires politiques.

⁴⁷ Jean JOLLY, *op. cit.*, 1962 (tome II), p. 588 et 589.

De 1924 à 1928, René Besnard occupa le poste d'ambassadeur de France⁴⁸ à Rome⁴⁹. Cet anticlérical contribua paradoxalement au rapprochement entre le Saint-Siège et la République française. En outre, il découvrit les réalités italiennes et l'attrait du fascisme mussolinien. Lors de son ambassade à Rome, on le dit sensible à certains aspects du fascisme et séduit par les réalisations du régime de Mussolini au point qu'il fut surnommé « Benito Besnard »⁵⁰.

Sa dernière participation gouvernementale - la seule de l'entre-deux-guerres - fut pour son ami politique et personnel Camille Chautemps⁵¹ au sein de son premier cabinet (21-25 février 1930), où il tint (pour 4 jours seulement !) le poste de ministre de la Guerre. Il fut remplacé par André Maginot lors de la formation du deuxième ministère d'André Tardieu (2 mars - 4 décembre 1930).

Le 10 juillet 1940, à Vichy, René Besnard vota les pleins pouvoirs constituant au Président du Conseil, le maréchal Philippe Pétain. Puis, il se retira de la vie politique. Propriétaire du domaine de la Rue Damnée (ou Rudanay), à Pernay (Indre-et-Loire), il s'éteignit à son domicile parisien (au 49, rue de Miromesnil à Paris, dans le 8^e arrondissement)⁵², le 12 mars 1952, à l'âge de 73 ans. Il fut inhumé dans le cimetière de Pernay, le 14 mars 1952. Sous le matricule 190326, René Besnard fut nommé Chevalier par décret du 7 juillet 1933 en qualité de Capitaine d'Infanterie au Service d'État-Major de

⁴⁸ *La Dépêche du Centre* du 6 janvier 1925 rapporte que René BESNARD, à qui plusieurs ambassades furent proposées (Washington ainsi que Madrid et Moscou) préféra celle de Rome. Fernand Hauser note, en soulignant le choix de René BESNARD pour Rome : « Comment l'Italie n'accueillerait-elle pas favorablement cet homme jeune qui l'aime, et qui ne l'aime pas seulement parce qu'elle est la terre des arts, ce qui est à la portée de tout le monde, qui l'aime aussi parce que c'est la terre du Droit, et que c'est la terre de la Liberté ». Ce jugement comme cette confession expliquent la sympathie que René BESNARD devait nourrir envers Benito MUSSOLINI et son régime, ainsi du reste que bon nombre de membres du radicalisme français à cette époque.

⁴⁹ René BESNARD devait du reste revenir à Rome, en 1939, envoyé par Édouard DALADIER, comme commissaire général de la section française de l'Exposition.

⁵⁰ On ne peut passer sous silence son évolution politique, du reste révélatrice de l'attitude de bon nombre de milieux radicaux de l'époque. Inquiet de la montée des « rouges » communistes, il évolue vers le centre-droit, dès 1918. En 1936, il désapprouve l'union des partis de gauche avec les communistes tourangeaux dans le cadre du Front Populaire à Tours et démissionne alors de la présidence de la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire.

⁵¹ René BESNARD a servi de guide politique à Camille Chautemps à ses débuts en Indre-et-Loire et lui a même cédé son cabinet d'avocat à Tours.

⁵² *Annuaire de Tours et du département d'Indre-et-Loire 1933-1934*, Tours, Éditeurs René & Paul DESLIS, 1934, p. 26.

la région de Paris. Puis, il obtint la nomination d'Officier de la Légion d'honneur « par décret du 3 octobre 1949 en qualité de Commandant assimilé de Justice Militaire »⁵³.

Avocat de formation, René Besnard avait 40 ans en 1919 ; il était ainsi et de loin le plus jeune des quatre sénateurs radicaux-socialistes. René Besnard était à la fois grand avocat d'affaires civiles, membre de l'Académie diplomatique, collaborateur de nombreux journaux et revues. Il était le seul, parmi les quatre sénateurs, à n'avoir jamais eu de mandat local en Indre-et-Loire de toute sa carrière politique. En revanche, il fut président de la Fédération départementale républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire de 1919 à 1936 et président du comité cantonal de Tours-ville⁵⁴.

Inscrit au Grand Orient de France (G.O.D.F.) en 1902, il fut initié à la franc-maçonnerie, à l'âge de 23 ans, dans la loge « Les Étudiants » à l'Orient de Paris dont il démissionna en 1922 ; « cette loge parisienne est un "atelier phare" du Grand Orient à la Belle Époque »⁵⁵, constate Éric Saunier. À partir de 1903, il devint membre de la loge « Les Enfants de Rabelais », à l'Orient de Chinon et de « la loge "Les Démophiles", à l'Orient de Tours »⁵⁶. Il accéda au 18^e degré (grade de Chevalier Rose-Croix). Il appartint au Conseil de l'Ordre G.O.D.F., en 1906. René Besnard fut également « secrétaire général du groupe français de la fédération internationale maçonnique de la S.D.N. »⁵⁷.

2. Octave Foucher (1862-1933)⁵⁸

Octave Foucher naquit à Bourgueil (Indre-et-Loire) le 5 février 1862. Ses études de médecine terminées, le docteur Foucher vint s'établir près de son village natal, dans la petite ville de Chinon où il exerça sa carrière pendant 45 ans.

Maire de Chinon dès 1908 (puis conseiller général de Chinon de 1912 à 1919), il devint, l'année suivante, député de sa circonscription. Ce fut à la faveur d'une élection partielle, le 27 juin 1909, dans la circonscription de Chinon, provoquée par le décès (le 20

⁵³ Dossier 19800035/0056/6900 de René BESNARD, 2015. Archives Nationales, Base Léonore, http://www.culture.gouv.fr/LH/LH105/PG/FRDAFAN84_O19800035v0101555.htm, (page consultée le 16 mars 2015).

⁵⁴ *La Dépêche du Centre* du jeudi 18 janvier 1934, p. 3, rubrique « Tours ».

⁵⁵ Éric SAUNIER, (sous la direction de), *Encyclopédie de la Franc-Maçonnerie*, Paris, Éditions Librairie Générale Française, 2000, 982 p. (Collection « Encyclopédies d'aujourd'hui », La Pochothèque, Le Livre de Poche), p. 283 (article : Étudiants (Les) (1901-1904) rédigé par Yves Hivert-Messica).

⁵⁶ Daniel LIGOU (sous la direction de), *Dictionnaire de la Franc-Maçonnerie*, Paris, Éditions P.U.F., 2004, 1360 p. (Collection « Quadrige », 1^{re} édition), p. 140.

⁵⁷ Michel GAUDART de SOULAGES et Hubert LAMANT, *op. cit.*, p. 90.

⁵⁸ Jean JOLLY, *op. cit.*, 1968 (tome V), p. 1717 ainsi que Michel LAURENCIN, *op. cit.*, p. 263.

mars 1909) du député radical-socialiste Eugène Leffet, qu'il entra au Parlement. Il fallut deux tours de scrutin pour qu'il emportât le siège. En seconde position au 1^{er} tour avec 7 003 voix sur 20 645 votants contre 8 575 à Lemesle, il battit ce dernier au scrutin de ballottage par 10 455 voix contre 9 762 sur 20 494 votants. Il sera facilement réélu député de Chinon dès le premier tour lors du renouvellement des législatives du 24 avril 1910, par 12 515 voix contre 9 348 au même Lemesle sur 22 099 votants et celles du 26 avril 1914, avec 10 914 voix sur 20 336 votants, contre 7 962 à Razous, obtenant ainsi son troisième mandat consécutif de député de la circonscription de Chinon, jusqu'en 1919. À la Chambre des députés, où il s'inscrivit au groupe radical-socialiste, il siégea « à la commission des douanes et à celle de l'hygiène »⁵⁹. Ce fut là qu'il exerça son activité, n'affrontant que rarement la tribune.

Au cours de la guerre de 1914-1918, il fit son devoir sur le front français, puis aux Dardanelles et à Salonique. La paix revenue, ayant l'intention de briguer un siège au Sénat au renouvellement de 1920, Octave Foucher ne se représenta pas aux élections générales législatives du 16 novembre 1919, préférant le Luxembourg au Palais Bourbon. Sa carrière parlementaire se poursuivit ensuite au Sénat, de janvier 1920 à sa mort en 1933.

Octave Foucher se porta candidat au siège sénatorial de l'arrondissement de Chinon sur la liste républicaine radicale et radicale-socialiste (voir **Annexe 3 et 9**). Tout comme René Besnard, il devint sénateur d'Indre-et-Loire pour la première fois le 11 janvier 1920 (avec 351 voix sur 658 votants). Représentant à nouveau le département à la Haute Assemblée le 6 janvier 1924 (par 350 voix sur 658 votants), il obtint un troisième mandat (avec 428 voix sur 661 votants) le 16 octobre 1932 (pour le renouvellement du 10 janvier 1933). Élu, pour les trois fois, dès le premier tour de scrutin, il siégea après chaque élection au groupe de la « Gauche démocratique radicale et radicale-socialiste » et fut membre, avec René Besnard, « [...] des commissions de l'hygiène, de l'agriculture et de l'Armée »⁶⁰. Discret, il n'intervint que deux fois à la tribune du Sénat. Octave Foucher fit donc deux mandats consécutifs de sénateur de l'arrondissement de Chinon. De plus, il ne fit aucune carrière gouvernementale. Le 8 décembre 1933, il fut victime d'une crise cardiaque pour mourir finalement le 15 décembre à l'âge de 71 ans, à l'adresse suivante : 130, rue Lecourbe⁶¹, dans le 15^e arrondissement de Paris, siège de son adresse parlementaire. Son

⁵⁹ Michel LAURENCIN, *op. cit.*, p. 263.

⁶⁰ Jean JOLLY, *op. cit.*, 1968 (tome V), p. 1717.

⁶¹ *La Dépêche du Centre* du dimanche 17 décembre 1933, p. 3, rubrique « Tours ».

décès mit fin brutalement à son cinquième mandat de maire de Chinon commencé en 1908. Au moment de sa mort, Octave Foucher était également président de l'association des maires d'Indre-et-Loire depuis sa fondation en 1919⁶².

Membre de la loge chinonaise « Les Enfants de Rabelais » affiliée au G.O.D.F., il eut des obsèques civiles à cause de son appartenance à la franc-maçonnerie⁶³ ; son enterrement eut lieu à Chinon, où il vivait, le 19 décembre 1933⁶⁴.

3. Alphonse Chautemps (1860-1944)⁶⁵

Alphonse Chautemps est né le 18 octobre 1860 à Valleiry (Haute-Savoie). Ses études secondaires terminées, il vint à Paris pour y faire son droit. Reçu docteur en 1881, il s'inscrivit comme avocat⁶⁶ au barreau de Saint-Julien (Haute-Savoie). Il avait alors 21 ans. Quatre années plus tard, en 1885, il entra dans la magistrature et fut nommé substitut du Procureur de la République à Largentière (Ardèche). En 1890, il devint procureur de la République au Blanc (Indre) et, en 1899, à Tours. En 1902, en récompense des services rendus à la magistrature, le titre de Président honoraire du tribunal de Tours lui fut conféré.

Attiré par la politique, il se présenta, comme candidat républicain, le 21 février 1897, à l'occasion d'une élection législative partielle, dans la circonscription du Blanc alors qu'il y était procureur de la République. « Dans sa profession de foi, il affirme avec netteté ses principes : « Je ne donnerai mon concours qu'à un Gouvernement qui plantera résolument son drapeau au milieu du parti républicain, sans compromission avec les ennemis de nos institutions ». Le cabinet dirigé par Jules Méline prit ombrage d'une telle déclaration »⁶⁷, rapporte Michel Laurencin. Le Ministère Méline dépêcha divers concurrents. Il s'agissait de remplacer le député Moroux, élu sénateur. Le siège fut emporté par le conseiller général et maire du Blanc, Beauregard avec 8 059 voix alors qu'il en obtenait lui-même 3 549, sur 14 909 votants.

En 1902, de nouveau, Alphonse Chautemps fit acte de candidature aux élections générales du 27 avril 1902 dans la circonscription de Loches (Indre-et-Loire) et fut élu au premier tour de scrutin, par 9 910 voix (soit 54,6%) contre 8 217 face au candidat

⁶² *La Dépêche du Centre* du dimanche 17 décembre 1933, p. 3, rubrique « Tours ».

⁶³ Michel GAUDART de SOULAGES et Hubert LAMANT, *op. cit.*, p. 254.

⁶⁴ *La Dépêche du Centre* du dimanche 17 décembre 1933, p. 3, rubrique « Tours ».

⁶⁵ Jean JOLLY, *op. cit.*, 1963 (tome III), p. 1006 et 1007 ainsi que Michel LAURENCIN, *op. cit.*, p. 174.

⁶⁶ Oncle de Camille Chautemps, il fut tout comme René BESNARD et son neveu, avocat de formation.

⁶⁷ Michel LAURENCIN, *op. cit.*, p. 174.

conservateur Maurice Raoul-Duval, sur 18 297 votants. Inscrit au groupe de la « Gauche radicale », il siégea à la Commission de réforme judiciaire et à la Commission de l'armée. Il présenta une proposition de résolution concernant l'ordre des avocats (1906) et fut chargé de rapporter diverses pétitions.

Il fut réélu plus tard « [...] aux élections générales du 6 mai 1906 dans la même circonscription, et toujours au premier tour de scrutin, par 10 348 voix contre 7 425 à C. Breton, sur 18 119 votants, il siégea à la Commission de la réforme judiciaire, à celle de l'administration générale, des cultes et de décentralisation, et à celle des usages industriels de l'alcool, et intervint au cours de la discussion du budget des postes et télégraphes de l'exercice 1910 »⁶⁸.

Il retrouva son siège aux élections générales du 24 avril 1910, au premier tour de scrutin, par 10 601 voix contre 1 267 à Clément, sur 15 954 votants. Membre de la Commission de l'administration, des cultes et de la décentralisation, il se fit entendre dans la discussion du budget des postes et télégraphes de l'exercice 1911 et des projets de loi relatifs à la fréquentation scolaire ainsi qu'à la défense de l'école laïque (1913). Ses électeurs lui restèrent fidèles aux élections générales des 26 avril et 10 mai 1914, au deuxième tour de scrutin, par 8 999 voix contre 7 753 à Albert Paul, sur 17 181 votants. Il siégea à la Commission de l'administration générale, départementale et communale, des cultes et de la décentralisation ainsi qu'à la Commission de la réforme judiciaire et de la législation civile et criminelle mais il ne se manifesta pas à la tribune de la Chambre des députés.

Il ne se représenta pas aux élections générales du 16 novembre 1919 qui eurent lieu au scrutin de liste, pour céder son siège à son neveu Camille Chautemps (voir **Annexe 2 et 9**). En revanche, il fit acte de candidature dans l'arrondissement de Loches au renouvellement sénatorial du 11 janvier 1920 et obtint son premier mandat de sénateur d'Indre-et-Loire au premier tour de scrutin, par 378 voix sur 658 votants. Alphonse Chautemps redevint membre de la Haute Assemblée le 6 janvier 1924, toujours au premier tour de scrutin, par 413 voix sur 658 votants ainsi que le 16 octobre 1932 (pour le renouvellement du 10 janvier 1933), encore au premier tour de scrutin, par 409 voix, sur 661 votants. À chacune des trois sénatoriales de la série B, il représenta la liste

⁶⁸ Jean JOLLY, *op. cit.*, 1963 (tome III), p. 1006.

républicaine radicale et radicale-socialiste et fut élu dès le premier tour de scrutin, tout comme Octave Foucher et René Besnard.

Régulièrement inscrit au groupe de la « Gauche démocratique radicale et radicale-socialiste », il siégea à la commission de l'administration générale, départementale et communale, à celle de la législation civile et criminelle puis à celle des colonies, protectorats et possessions ressortissant au Ministère des colonies. Alphonse Chautemps eut une activité parlementaire importante. Il participa entre autre à la discussion de la loi des finances de l'exercice 1930. Il déposa « [...] plusieurs propositions de loi : tendant à modifier les articles 70, 71 et 333 alinéa 2 du Code civil en ce qui concerne l'expédition de l'acte de naissance produite pour mariage (1929) ; sur la réforme du marché du blé (1934), [...], ainsi que deux avis au nom de la Commission de l'administration générale, départementale et communale, le premier sur la proposition de loi tendant à permettre aux communes de bénéficier du crédit agricole à long terme pour l'exécution de travaux de boisement et de reboisement (1931), la deuxième sur la proposition de loi tendant à autoriser la création d'Offices publics de reboisement (1931) »⁶⁹.

Le 10 juillet 1940, Alphonse Chautemps vota à Vichy les pouvoirs constituants au Président du Conseil, le maréchal Philippe Pétain. Puis, il vécut éloigné des affaires politiques, pendant l'Occupation. Il mourut le 24 avril 1944 à Saint-Jean-Saint-Germain (Indre-et-Loire), âgé de 84 ans.

Contrairement à son neveu Camille, Alphonse Chautemps ne fit pas de carrière gouvernementale mais il fut maire de Saint-Jean-Saint-Germain et conseiller général du canton de Ligueil de 1903 à 1922 (en outre, il fut président du conseil général d'Indre-et-Loire de 1917 à 1922). Il exerça également la fonction de président du comité cantonal de Loches⁷⁰. Il faut ajouter qu'Alphonse Chautemps habitait une propriété appelée « La Coudray » à Saint-Jean-Saint-Germain, commune appartenant au canton de Loches ; mais, son adresse parlementaire était la suivante : 133, boulevard Montparnasse à Paris (14^e arrondissement)⁷¹.

Bien que Jacques Feneant, spécialiste de la franc-maçonnerie tourangelle ait, à l'instar de tous les auteurs spécialisés, considéré Alphonse Chautemps comme franc-

⁶⁹ Jean JOLLY, *op. cit.*, 1963 (tome III), p. 1006 et 1007.

⁷⁰ *La Dépêche du Centre* du vendredi 9 octobre 1931, p. 3, rubrique « Tours ».

maçon, il reconnaît désormais son erreur⁷². Néanmoins et selon nous, l'existence de l'oncle de Camille Chautemps dans le *Dictionnaire des francs-maçons français*⁷³ ne peut s'expliquer que par la présence d'Alphonse Chautemps à des réunions maçonniques ouvertes à des non-maçons⁷⁴.

4. Paul Germain (1858-1944)⁷⁵

Le père de Paul Germain, Victor Germain, maire de Saint-Aubin-le-Cloud (Deux-Sèvres) pendant trente ans, y était cultivateur et remporta plus de 12 médailles d'or ou grands prix. À son tour, après des études au collège de Parthenay, Paul Germain prit tout jeune la tête d'une exploitation, obtint le grand prix de l'État en 1875 et reconstitua en 1877 et 1878 un vignoble de 20 hectares pour lequel il obtint maintes distinctions. Conseiller municipal de sa commune de Saint-Michel-sur-Loire (Indre-et-Loire), depuis 1896, il en devint maire en 1912, et, la même année, membre du Conseil général dont il obtint la présidence en 1922 (21 août) ; elle lui sera confirmée en octobre 1934 et en 1937. Il fut conseiller d'arrondissement de 1901 à 1912. À partir de 1910, il présida le comice agricole de Chinon puis, à partir de 1914, l'Union vinicole d'Indre-et-Loire. C'est alors qu'il fonda la Confédération des vignerons du Centre et de l'Ouest (quatorze départements) dont il fut le vice-président. Dès 1891, Chevalier du mérite agricole, il en devint ensuite officier, commandeur, puis président de la société des décorés du mérite agricole. En outre, il présida diverses sociétés mutuelles qu'il avait fondées et fit partie du jury de nombreux concours professionnels.

Contrairement aux trois sénateurs précédents appartenant à des professions libérales, Paul Germain était un exploitant agricole de métier. Il devint sénateur d'Indre-et-Loire le 18 février 1934 en succédant à Octave Foucher (voir **Annexe 4 et 9**). Cette victoire obtenue au second tour créa un incident sans précédent au sein de la Fédération radicale et radicale-socialiste du département à laquelle faisaient partie les quatre sénateurs. En effet, dépendant comme le défunt à l'arrondissement de Chinon, Paul Germain fut sollicité par les radicaux et radicaux-socialistes chinonais pour déposer sa candidature contre le député

⁷¹ *Annuaire de Tours et du département d'Indre-et-Loire 1933-1934*, Tours, Éditeurs René & Paul DESLIS, 1934, p. 26.

⁷² Entretien du mercredi 11 janvier 1989 avec M. Jacques FENEANT à son domicile.

⁷³ Michel GAUDART de SOULAGES et Hubert LAMANT, *op. cit.*, p. 157.

⁷⁴ En l'occurrence des T.B.O. (Tenues Blanches Ouvertes) qui accueillent un auditoire composé en partie de non-maçons exceptionnellement invités, mais le conférencier est toujours franc-maçon.

⁷⁵ Jean JOLLY, *op. cit.*, 1968 (tome V), p. 1824.

de la circonscription de Tours I Louis Proust ; ce dernier ayant été le candidat officiel de la Fédération. Quand la mort du docteur Foucher laissa vacant un siège de sénateur d'Indre-et-Loire, la fédération radicale et radicale-socialiste du département, à laquelle appartenait le défunt, désigna Louis Proust comme candidat à sa succession. Or, Octave Foucher était issu de l'arrondissement de Chinon et les radicaux de Chinon présentèrent leur propre candidat en la personne de Paul Germain, dont le journal *L'Édition chinonaise* dira (le 22 février 1934) que « bien que très âgé et fatigué, il a obtenu de nombreux électeurs de notre arrondissement, des suffrages que lui valurent les services rendus à la cause agricole et viticole ». Au premier tour, en effet, Paul Germain obtint 298 voix contre 265 à son concurrent ; au second tour, il l'emporta par 384 voix à 252, le 18 février 1934.

Après cette élection mouvementée, à 76 ans, Paul Germain devint le plus vieux sénateur d'Indre-et-Loire en exercice et s'inscrivit au groupe de la « Gauche démocratique radicale et radicale-socialiste »⁷⁶. Il participa aussitôt très activement aux débats agricoles : le 17 mai 1934, il déposa une proposition de loi sur la réforme du marché du blé puis, le 29 juin, une contre-proposition opposée à celle du deuxième gouvernement de Gaston Doumergue (9 février - 8 novembre 1934) et la défendit éloquemment. Il développa « [...] aussi, le 23 décembre, un amendement au projet de loi sur l'assainissement du marché des vins »⁷⁷.

Outre son mandat sénatorial et bien qu'il ne fît aucune carrière gouvernementale, il mena de front son cinquième mandat de conseiller général du canton de Langeais (1937-1940) parallèlement à celui de président du conseil général (depuis 1922) et, enfin, celui de maire de la commune de Saint-Michel-sur-Loire (son cinquième également, commencé en 1929) où il vivait⁷⁸. Le 10 juillet 1940, Paul Germain vota à Vichy les pouvoirs constituants au Président du Conseil, le maréchal Philippe Pétain. Ensuite, pendant l'Occupation, il vit éloigné des affaires politiques.

Contrairement à ses prédécesseurs, Paul Germain ne fut jamais, ni même soupçonné, d'être franc-maçon. En revanche, tout comme René Besnard, il fut dignitaire de la Légion d'Honneur. Sous le matricule 95803, il fut Chevalier par décret du 20 septembre 1920 puis Officier de la Légion d'honneur par décret du 20 janvier 1926 « en qualité de Président de

⁷⁶ Contrairement à tous les autres sénateurs radicaux-socialistes, Paul GERMAIN n'a pas d'adresse à Paris, pour les besoins de son mandat parlementaire.

⁷⁷ Jean JOLLY, *op. cit.*, 1968 (tome V), p. 1824.

l'Union Viticole du département d'Indre-et-Loire et de Président du Conseil général d'Indre-et-Loire »⁷⁹. Le 9 février 1926, Paul Germain reçut sa décoration et son brevet, le 9 mars de la même année.

B. Les quatre députés : la nouvelle génération de parlementaires locaux

Représentant l'Indre-et-Loire entre 1919 et 1940 à la Chambre des députés, les quatre parlementaires restants se sont affichés eux aussi comme radicaux-socialistes. Une fois de plus, on constate que c'est la tendance de gauche du Parti radical et radical-socialiste tourangeau qui est exclusivement représentée à la « Chambre basse » du Parlement ; cela confirme à l'envi la tendance de gauche affichée sur le plan électoral par le département d'Indre-et-Loire pendant tout l'entre-deux-guerres.

1. Paul Bernier (1868-1957)⁸⁰

Paul Bernier était originaire de Ligueil où il naquit le 10 juillet 1868. Après avoir terminé ses études de droit, Paul Bernier devint avocat et s'inscrivit au Barreau de Paris. Attiré par la politique, il se fit élire en 1898, alors qu'il n'avait que 30 ans, conseiller municipal de Paris (6^e arrondissement, quartier de la Monnaie) et le resta jusqu'en 1900. Il devint par la suite maire de la commune de Mouzay (canton de Ligueil), en 1908, et conseiller général d'Indre-et-Loire pour ce même canton, à partir de 1925.

« Dès 1904, il se consacre à l'agriculture et préside le Comice agricole de l'arrondissement de Loches et l'Union des comices du département d'Indre-et-Loire »⁸¹, écrit Michel Laurencin. Il assumait en même temps la direction politique du journal *Le Lochois*.

Avocat de formation, Paul Bernier, membre de la liste de la « Fédération Républicaine » tourangelle, fut élu député d'Indre-et-Loire pour la première fois le 16 novembre 1919 ; puis à nouveau le 11 mai 1924 au scrutin de liste départemental à un tour (voir **Annexe 5 et 10**). Candidat de la circonscription de Loches, il fut de nouveau membre de la Chambre des députés le 28 avril 1928, le 8 mai 1932 puis le 3 mai 1936, soit au

⁷⁸ *Annuaire de Tours et du département d'Indre-et-Loire de 1936*, Tours, Éditeurs René & Paul DESLIS, 1936, p. 25.

⁷⁹ Dossier 19800035/0224/29601 de Paul GERMAIN, 2015. Archives Nationales, Base Léonore, [http : //www.culture.gouv.fr/LH/LH141/PG/FRDAFAN84_O19800035v0430408.htm](http://www.culture.gouv.fr/LH/LH141/PG/FRDAFAN84_O19800035v0430408.htm), (page consultée le 16 mars 2015).

⁸⁰ Jean JOLLY, *op. cit.*, 1962 (tome II), p. 567 et 568 ainsi que Michel LAURENCIN, *op. cit.*, p. 85.

⁸¹ Michel LAURENCIN, *op. cit.*, p. 85.

second tour du scrutin pour les trois dernières législatives. Il conserva ainsi son pied-à-terre à Paris dans le 7^e arrondissement à l'adresse suivante : 110, boulevard Saint-Germain⁸². Des quatre députés radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire, Paul Bernier fut le seul à avoir été le représentant de sa circonscription, en l'occurrence celle de Loches, pendant 5 mandats consécutifs, soit de 1919 à 1942⁸³.

Inscrit constamment depuis 1919 au groupe radical-socialiste, il retrouva, en 1928, sa place à la Commission de l'armée — où il fut élu premier vice-président⁸⁴ — et entra à celle de la marine militaire. Le député de la circonscription de Loches se fit « [...] entendre au cours de la discussion : du budget de la guerre de l'exercice 1929, et de la loi de finances du même exercice (1929) ; du projet de crédits pour les besoins de la Défense nationale (1930) ; du budget de la guerre de l'exercice 1931-1932, du programme d'organisation défensive des frontières (1931), de la prophylaxie de la tuberculose des bovidés, du projet de loi relatif aux ouvrages de côtes (1933) »⁸⁵. Il présenta en outre un nombre considérable de rapports pour le compte de la Commission de l'armée sur les problèmes militaires et plus particulièrement sur le recrutement de l'armée. Au cours de la quinzième législature (1932-1936), toujours membre de cette Commission, il accéda à celles des finances et des P.T.T. Le 3 juin 1932, il fut nommé sous-secrétaire d'État à l'Air dans le troisième cabinet d'Édouard Herriot, qui fut renversé le 12 décembre suivant. Mais il retrouva le même portefeuille dans l'éphémère cabinet Joseph Paul-Boncour du 18 décembre 1932 qui démissionna le 28 janvier 1933. Il n'intervint qu'une seule fois en qualité de sous-secrétaire d'État, à propos du lock-out des usines Blériot, évoqué au cours d'une interpellation. Reprenant sa place à son banc de député, il entretint ses collègues de l'organisation et de la défense du marché du blé ainsi que du rétablissement de l'équilibre budgétaire (1933). Le 30 janvier 1934, il est nommé ministre des P.T.T. dans le deuxième cabinet d'Édouard Daladier qui disparaît une semaine après, au lendemain de la manifestation du « 6 février ». « Redevenu simple député, il se fit entendre à nouveau sur l'organisation et la défense du marché du blé, sur le programme de travaux concernant la Défense nationale et sur les dépenses à envisager pour les besoins exceptionnels du Ministère de la Guerre (1934) »⁸⁶, écrit Jean Jolly.

⁸² *Annuaire de Tours et du département d'Indre-et-Loire 1933-1934*, Tours, Éditeurs René & Paul DESLIS, 1934, p. 26.

⁸³ Un décret de juillet 1939 a prorogé jusqu'au 31 mai 1942 le mandat des députés élus en mai 1936.

⁸⁴ *La Dépêche du Centre* du samedi 23 juin 1928, p. 3, rubrique « Chronique locale ».

⁸⁵ Jean JOLLY, *op. cit.*, 1962 (tome II), p. 567 et 568.

⁸⁶ Jean JOLLY, *op. cit.*, 1962 (tome II), p. 568.

Il retourna à la vie privée après la réunion des Chambres, le 10 juillet 1940, à Vichy, où il vota les pouvoirs constituants au maréchal Pétain avant de se retirer à Mouzay. Maintenu dans ses fonctions de maire de Mouzay par le gouvernement de Vichy puis déclaré démissionnaire en octobre 1941 en raison de son appartenance à la franc-maçonnerie, Paul Bernier participa à la Résistance. Son comportement lui vaudra, à la Libération, d'être relevé de l'inéligibilité qui le frappait du fait de son vote du 10 juillet 1940 en faveur du projet de loi portant révision constitutionnelle. Dans sa décision en date du 20 juin 1945, le Jury d'honneur nota que l'ancien député d'Indre-et-Loire avait « publiquement manifesté son opposition à l'usurpateur, a hébergé personnellement des réfractaires au S.T.O. et est venu en aide à des aviateurs alliés »⁸⁷. Candidat malheureux aux élections municipales de 1945, Paul Bernier se retira définitivement alors de la politique et mourut à Mouzay le 20 août 1957.

Outre ses cinq mandats législatifs, il fut conseiller général du canton de Ligueil depuis 1925 et maire de Mouzay depuis 1908. Premier citoyen de cette commune, il vivait dans une propriété appelée « La Chaumerie ». De surcroît, en novembre 1934, lors du 15^e congrès de l'association des maires d'Indre-et-Loire, Paul Bernier fut élu président, succédant ainsi à Louis Proust⁸⁸. À notre connaissance, Paul Bernier n'eut pas de distinctions honorifiques au cours de son existence.

Initié à Paris en 1898 à la loge « L'École Mutuelle et Marcellin Berthelot Réunis », le futur député de la circonscription de Loches devint par conséquent franc-maçon à l'âge de 30 ans. Inscrit au G.O.D.F., il fut membre de la loge « La Démocratie Lochoise » de 1912 à 1920 (dont il devint le Vénérable en 1920) ainsi que celle de Tours appelée « Les Démophiles » de 1923 à 1944⁸⁹.

2. Louis Proust (1878-1959)⁹⁰

C'est dans le Loir-et-Cher, à Oucques-la-Joyeuse, le 4 juin 1878 que naquit Louis-Adrien Proust, fils de Louis Proust et d'Estelle Guibert, dans une famille de cultivateurs. Élève au lycée de Vendôme, Louis Proust poursuivit des études de droit et de médecine ; élève de l'École des sciences politiques, il obtint son diplôme de docteur en droit tandis qu'il préparait sa médecine à la Faculté de Tours. Il choisit la carrière de magistrat. D'après

⁸⁷ Jean JOLLY, *op. cit.*, 1962 (tome II), p. 568.

⁸⁸ *La Dépêche du Centre* du 4 novembre 1934, p. 3, rubrique « Tours ».

⁸⁹ Michel GAUDART de SOULAGES et Hubert LAMANT, *op. cit.*, p. 85.

Michel Laurencin, « il est juge à Tours puis à Loches et président du tribunal criminel de Château-Gontier »⁹¹. Déjà, la vie politique l'appelait : le 17 mai 1908, à 30 ans, il fut élu maire de Neuillé-Pont-Pierre, mandat qu'il conservât jusqu'au 10 mars 1942, soit près de 35 ans⁹².

Esprit curieux et éclectique, les problèmes coloniaux l'intéressaient tout particulièrement et il consacra ses loisirs à leur étude et aux voyages. C'est ainsi qu'il donna divers articles en collaborant à diverses publications telles que *Le Petit Parisien*, *Le Petit Journal*, *L'Œuvre*, *L'Ère nouvelle*, *Le Lyon républicain*, *La Dépêche du Centre* et *La Dépêche coloniale*. À partir de ses réflexions et de ses observations, il publia les ouvrages suivants : *Les Iles Canaries* et *Vision d'Afrique*, où il avait été chargé de mission.

Survint la guerre de 1914-1918. Engagé le 2 août 1914, soldat au 66^e Régiment d'Infanterie, il servit comme médecin à l'automobile chirurgicale n° 1 avec le docteur Guillaume Louis et participa aux campagnes de l'Aisne et de Verdun. Il s'y distingua et sa brillante conduite lui valut d'être cité à l'ordre de l'armée à Craonne et à Verdun. Il reçut la Croix de guerre, la Médaille d'Honneur des Hôpitaux et la Légion d'Honneur. Dès son retour, en 1919, il fut élu membre du conseil d'arrondissement puis au Conseil général d'Indre-et-Loire pour le canton de Neuillé-Pont-Pierre⁹³.

Avocat et médecin de formation, Louis Proust suivit un parcours législatif identique à celui de Paul Bernier. Membre de la liste de la « Fédération Républicaine » de Touraine, il fut élu député d'Indre-et-Loire pour la première fois le 16 novembre 1919 et à nouveau le 11 mai 1924. Candidat de la circonscription de Tours I, Louis Proust siégea une nouvelle fois à la Chambre des députés le 28 avril 1928 ainsi que le 8 mai 1932⁹⁴, soit à l'issue du second tour de scrutin pour les deux dernières législatives (voir **Annexe 6 et 10**).

Inscrit constamment depuis 1919 au groupe radical et radical-socialiste, il devint un des 25 membres du comité directeur de son groupe parlementaire en mai 1928⁹⁵. Alors âgé de 50 ans, Louis Proust cumula la participation à trois commissions : celle de l'Algérie, des colonies et des protectorats — où il fut élu vice-président⁹⁶ —, celle de la marine

⁹⁰ Jean JOLLY, *op. cit.*, 1972 (tome VII), p. 2760 et 2761 ainsi que Michel LAURENCIN, *op. cit.*, p. 486 et 487.

⁹¹ Michel LAURENCIN, *op. cit.*, p. 486.

⁹² Son buste en marbre blanc (œuvre du sculpteur tourangeau Delpérier) est déposé à la mairie de Neuillé.

⁹³ Le 9 novembre 1919, Louis PROUST inaugure le monument aux morts en présence de Louis Bérard (ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts), de René BESNARD (ancien ministre des Colonies et ancien député d'Indre-et-Loire) et de Jean-Marie-Lucien-Alfred Ducaut (préfet d'Indre-et-Loire).

⁹⁴ Louis PROUST n'a pas d'adresse à Paris pour les besoins de son mandat parlementaire.

⁹⁵ *La Dépêche du Centre* du lundi 28 mai 1928, p. 2, rubrique « Chronique locale ».

⁹⁶ *La Dépêche du Centre* du vendredi 22 juin 1928, p. 2, rubrique « Chronique locale ».

marchande et enfin de la législation civile et criminelle ; puis à deux, en 1932, où il resta « [...] membre de la commission de l'Algérie, des colonies et des protectorats et de celle de l'aéronautique civile, commerciale et militaire »⁹⁷, selon Jean Jolly. Que ce soit pendant la quatorzième législature (1928-1932) ou la quinzième (1932-1936), son activité parlementaire était inlassable et lui permit de toucher aux problèmes les plus divers. Parmi ceux que l'on retrouva au cours des deux législatures figurèrent l'émancipation des femmes dans la société civile puis l'aide à l'agriculture et à la viticulture : il devint président du groupe parlementaire viticole de l'Ouest et du Centre⁹⁸. La menace que faisait peser sur la paix l'avènement des régimes totalitaires italien et allemand incita Louis Proust à proclamer sa foi en la Société des Nations (S.D.N.). En 1931, le député de la circonscription de Tours I fut élu « [...] président du Comité Républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture »⁹⁹ (C.R.C.I.A.) appelé plus communément Comité Mascuraud, du nom de son fondateur. Éclaboussé par l'affaire Stavisky en mars 1934, Louis Proust - qui ne sera lavé de tout soupçon qu'en octobre de la même année - se vit exclu, en mai 1934, du Parti républicain radical et radical-socialiste à l'occasion de son premier congrès extraordinaire se déroulant à Clermont-Ferrand. En 1936, il ne se représenta pas aux élections législatives, préférant consacrer tout son temps aux problèmes locaux, notamment agricoles.

Lauréat des facultés de droit et de l'École de Notariat de Paris, maire honoraire de Neuillé-Pont-Pierre (à partir de 1942) et président de la Fédération Nationale des Mutualités de France et d'Outre-Mer (F.N.M.F.O.), il avait été élu, en 1931, président du Comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture dont il démissionna définitivement le 26 mars 1934¹⁰⁰, suite aux conséquences de l'affaire Stavisky-Proust¹⁰¹. Il était en outre Officier des Palmes académiques, du Mérite agricole et du Mérite social, détenteur de la Croix de guerre et officier de la Légion d'honneur. Louis Proust était également président honoraire de la Cour d'Appel de Bordeaux, vice-président du Cercle Républicain, membre du Cercle de la France d'Outre-Mer et l'auteur d'un ouvrage intitulé *De la suppression de la peine de mort*.

⁹⁷ Jean JOLLY, *op. cit.*, 1972 (tome VII), p. 2761.

⁹⁸ *La Dépêche du Centre* du 1^{er} février 1934, p. 3, rubrique « Tours ».

⁹⁹ Jean JOLLY, *op. cit.*, 1972 (tome VII), p. 2761.

¹⁰⁰ *La Dépêche du Centre* du mardi 27 mars 1934, p. 2, rubrique « Dernière heure ».

¹⁰¹ Sur les répercussions de l'affaire STAVISKY en Indre-et-Loire, voir l'étude de Jean-François BÉREL, *op. cit.*, maîtrise d'histoire, Université de Tours, 1992, p. 229-238.

Époux de Suzanne Meunier, Louis Proust eut quatre enfants. Il mourut à Nice, le 31 décembre 1959, à l'âge de 81 ans.

Outre ses quatre mandats législatifs, Louis Proust assumait des mandats locaux comme conseiller général du canton de Neuillé-Pont-Pierre depuis 1919 et maire de cette même commune depuis 1908. De plus, le 30 décembre 1933, Louis Proust fut élu président de l'association des maires d'Indre-et-Loire succédant ainsi au sénateur Octave Foucher décédé¹⁰². Au sein du Parti républicain radical et radical-socialiste tourangeau, il était l'une des personnalités marquantes et cumulait les titres de vice-président de la Fédération départementale¹⁰³, de président du comité cantonal de sa commune et de secrétaire de celui de Vouvray, entre autres. Malgré tous ses mandats locaux et militants, Louis Proust habitait à Tours à l'adresse suivante : 22, rue du Cimier¹⁰⁴.

Tout comme Paul Bernier, le député de la première circonscription de Tours fut franc-maçon de l'obédience du G.O.D.F. Ce dernier, initié à Tours en octobre 1911 à l'âge de 33 ans, fut donc membre de la loge tourangelle « Les Démophiles » du jour de son initiation jusqu'à son exclusion en mars 1934¹⁰⁵. Il reçut le 18^e degré (grade de Chevalier Rose-Croix), à Tours, comme le sénateur René Besnard. Avec le député Paul Bernier, il appartint aussi à « La Démocratie Lochoise », à l'Orient de Loches.

3. Camille Chautemps (1885-1963)¹⁰⁶

Camille Chautemps¹⁰⁷, le plus connu sans doute de la famille Chautemps, est né le 1^{er} août 1885, à Paris. Ce dernier « descend d'une vieille famille républicaine de Savoie. »¹⁰⁸. Il fut le fils d'Émile Chautemps, ancien député, ancien ministre et vice-président du Sénat ainsi que le neveu d'Alphonse Chautemps qui fut député (de 1902 à 1919) et sénateur d'Indre-et-Loire (entre 1920 et 1941). Il commença ses études à Paris, au lycée Charlemagne, et les poursuivit au lycée Marceau de Chartres (sa mère possédait près de cette ville une petite propriété et avait des attaches familiales dans la région)¹⁰⁹.

¹⁰² *La Dépêche du Centre* du dimanche 31 décembre 1931, p. 3, rubrique « Tours ».

¹⁰³ *La Dépêche du Centre* du dimanche 8 novembre 1931, p. 2, rubrique « Tours ».

¹⁰⁴ *Annuaire de Tours et du département d'Indre-et-Loire 1933-1934*, Tours, Éditeurs René & Paul DESLIS, 1934, p. 26.

¹⁰⁵ Michel GAUDART de SOULAGES et Hubert LAMANT, *op. cit.*, p. 465.

¹⁰⁶ Étant donné l'importance de la personnalité de Camille Chautemps dans l'histoire politique de la Troisième République, nous nous bornerons à étudier la carrière politique tourangelle de Camille Chautemps.

¹⁰⁷ Jean JOLLY, *op. cit.*, 1963 (tome III), p. 1007-1010 et Michel LAURENCIN, *op. cit.*, p. 174-178.

¹⁰⁸ Jean JOLLY, *op. cit.*, 1963 (tome III), p. 1007.

¹⁰⁹ C'est au lycée de Chartres qu'il a comme condisciple Jean SARTORI qui deviendra plus tard un de ses plus farouches adversaires politiques.

En 1902, Alphonse Chautemps, Procureur de la République à Tours fut pressenti pour l'élection législative du 27 avril 1902. Il s'agissait de se porter candidat dans la circonscription de Loches où la retraite de Daniel Wilson, gendre du Président de la République Jules Grévy, faisait redouter une situation difficile. Désireux de présenter sa candidature, mais insuffisamment informé des habitudes politiques, il s'adressa à son frère aîné, Émile Chautemps, qui possédait par ailleurs une longue expérience des usages de la vie parlementaire. Émile Chautemps pensa à son fils, Camille, qui venait d'atteindre ses 17 ans et que la politique intéressait déjà. Le jeune homme s'installa chez son oncle, se chargea des fonctions de secrétaire, participa à la campagne électorale et fut associé au succès obtenu. Il revint ensuite à Paris, reprit ses études de droit à la faculté de la capitale, obtint, en 1904, sa licence de droit et prêta serment devant la Cour de Paris. Docteur en droit en 1906, il fut rappelé cette année-là par Alphonse Chautemps qui préparait sa réélection et souhaitait de nouveau l'assistance de son neveu en tant que secrétaire. Celui-ci se rendit à Tours et lui permit de conserver son siège de député de Loches. C'est pendant la campagne électorale de 1906 que Camille Chautemps « fait la connaissance de René Besnard, jeune avocat candidat en 1906 contre le député sortant, Jacques Drake del Castillo, et auquel il ravit le siège de député de Tours au second tour de scrutin, le 20 mai 1906 »¹¹⁰. Bien des affinités réunissaient les deux hommes : d'abord, l'idéal politique dans la mesure où le nouveau député René Besnard se rattachait à la famille radicale et radicale-socialiste qui était aussi celle des Chautemps ; ensuite, l'appartenance commune à la franc-maçonnerie ; enfin, la charge d'avocat qui conduisit René Besnard à céder son cabinet à Camille Chautemps après son élection à la députation. Ce dernier s'installa définitivement à Tours après s'être fait inscrire au barreau de cette ville. Très rapidement, il réussit à se tailler une très solide réputation d'avocat et de grand orateur ; sa clientèle s'accrut. En 1906 toujours, Camille Chautemps entra au parti radical et radical-socialiste tourangeau grâce au parrainage commun de René Besnard et d'Alphonse Chautemps. Très vite, il en devint le chef de file départemental bien que le président en eu été René Besnard. C'est le début « d'une longue carrière politique au service du radicalisme et savamment programmée »¹¹¹.

Ses affaires l'absorbaient au point qu'en 1912, lorsque ses amis radicaux et radicaux-socialistes vinrent lui demander de prendre la tête de la liste radicale à la mairie, il commença par décliner cette proposition. Sollicité de nouveau avec insistance, il accepta et

¹¹⁰ Michel LAURENCIN, *op. cit.*, p. 174.

¹¹¹ *Id.*, p. 175.

fut élu adjoint au maire de Tours ; le sénateur radical Pic-Paris, étant âgé et quasiment inamovible dans ses fonctions. Quelques semaines plus tard, Eugène Pic-Paris décida de prendre sa retraite, mais, arguant de son ancienneté, il parvint à faire élire maire un professeur du lycée qui était de ses amis. Camille Chautemps atteignait 27 ans ; il avait devant lui une carrière qui s'annonçait brillante. Il attendit mais se présenta toutefois aux élections législatives d'avril-mai 1914. Ce fut l'échec car il arriva deuxième derrière le candidat de la S.F.I.O., Ferdinand Morin et décida de ne pas se présenter au second tour. Deux ans plus tard, la guerre éclata. Il contracta un engagement volontaire et partit pour le front. En 1917, il apprit la mort du maire de Tours et fut aussitôt rappelé : les Américains arrivaient en France et installaient à Tours leurs Services de l'arrière. Le poste de maire devenait un véritable poste diplomatique car les problèmes de ravitaillement contraignaient l'administration municipale à se doter d'une administration ferme et représentative. Camille Chautemps fut donc choisi pour assumer les charges et les responsabilités de maire provisoire sans en porter le titre. Dans ses nouvelles fonctions, il s'affirma comme un homme écouté et déterminé. Il régla de nombreuses questions avec l'État-Major américain et prononça d'innombrables discours. Dans bien des circonstances, son éloquence nuancée et convaincante fit merveille¹¹². Lors des élections municipales des 23 et 30 novembre 1919¹¹³, Camille Chautemps fut enfin élu maire¹¹⁴ mais ne se représenta pas aux élections municipales des 3 et 10 mai 1925.

¹¹² Administrateur de qualité, Camille Chautemps organisa aussi la vie économique de Tours, dès 1917. En 1919, il créa des organismes pour le logement, l'hébergement des officiers alliés et réfugiés ; il servit de liaison avec l'État-Major américain installé en Touraine. Il s'attacha encore à résoudre les questions du ravitaillement et créa à cet effet une boucherie municipale.

¹¹³ Lors des élections municipales des 23 et 30 novembre 1919, Camille Chautemps tenta de nier le caractère politique de la consultation et privilégia la notion de compétence. La « liste des intérêts généraux » qu'il dirigea réunie autour de lui des conservateurs et des anciens combattants. Les socialistes S.F.I.O. en furent donc exclus. Et très curieusement, le journal des modérés, *La Touraine Républicaine* gomma toute attaque contre le radicalisme de Chautemps et les francs-maçons. Le mot d'ordre fut lancé : « il ne faut pas que le drapeau rouge flotte au balcon de l'hôtel de ville ». A l'opposé, les socialistes S.F.I.O. se déchainèrent : leur organe, *Le Réveil d'Indre-et-Loire*, parla de « pacte honteux » et « d'alliance du triangle et du goupillon ». René Besnard et Camille Chautemps surtout furent durement attaqués ; le journal s'interrogea : « Quel véritable mobile pousse M. Camille Chautemps à se cramponner aussi désespérément à l'hôtel de ville d'où les électeurs tourangeaux l'ont congédié si manifestement le 16 novembre dernier ? ».

¹¹⁴ Comme maire de Tours, Camille Chautemps s'était soucié du développement de sa ville au lendemain de la Première Guerre mondiale. En 1920, il fit adopter par le conseil municipal l'achat pour la ville du parc de Grandmont afin d'en faire un lieu de promenade des citadins et des terrains de sport pour la jeunesse. Le domaine fut acheté à la comtesse Lecointre pour un million de francs, ce qui, à l'époque, représenta une opération des plus intéressantes pour la ville. En 1924, la municipalité acheta l'hôtel Torterue et le restaura afin d'y installer l'Institut de Touraine pour des cours de français aux étudiants étrangers. La même année 1924 fut construite la salle Balzac pour des spectacles et des conférences. Camille Chautemps relança encore les grandes foires de Tours, interrompues durant la Première Guerre mondiale. Dès le début de 1921, il créa la Grande Semaine de Tours qu'il inaugura le 11 mai 1924, jour des élections législatives auxquelles il fut candidat, en présence de Raoul Péret, Président de la Chambre des députés. Gaston Doumergue fut invité à

Quelques jours plus tôt, aux élections législatives du 16 novembre 1919, Camille Chautemps se présenta sur la liste de la Fédération républicaine d'Indre-et-Loire (voir **Annexe 7 et 10**). Il fut élu en tête de cette liste par 24 894 voix sur 75 483 votants¹¹⁵. Aux élections législatives du 11 mai 1924, il fut réélu en tête de la liste d'Union des Gauches par 44 429 voix sur 83 071 votants¹¹⁶.

Un échelon supplémentaire fut franchi avec la participation directe aux gouvernements de la Troisième République. Son brillant succès lors des élections législatives de 1924 en Indre-et-Loire et son ascension au sein du parti radical-socialiste dans le sillage d'Édouard Herriot firent de Camille Chautemps désormais un ministrable pour la majorité du Cartel des Gauches. Ainsi, le 15 juin 1924, il fut nommé ministre de l'Intérieur dans le premier cabinet présidé par Édouard Herriot jusqu'à sa chute le 10 avril 1925. Dans le second cabinet Painlevé, il fut pour quelques semaines, du 29 octobre au 28 novembre 1925, ministre de la Justice et Garde des Sceaux. Il participa ensuite comme ministre de l'Intérieur, du 28 novembre 1925 au 9 mars 1926, au huitième cabinet que

l'exposition.

¹¹⁵ Au lendemain de la guerre de 1914-1918, aux élections législatives du 16 novembre 1919, la Fédération Républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire adopta le thème de l'ordre et de la liberté. Si nous trouvons réaffirmé le principe de la laïcité de l'enseignement, nous y voyons développé le thème du désarmement complet de l'Allemagne et de « l'Allemagne paiera ». De plus, Camille Chautemps estima, par opportunisme, qu'il importa de se rallier au Bloc National en raison de la force qu'il constitua ; pour autant, il s'efforça de ménager le parti socialiste S.F.I.O. en essor. Membre dirigeant de la Fédération Républicaine d'Indre-et-Loire, il prit nettement position contre le bolchevisme : « Nous combattons le bolchevisme et la réaction parce que le bolchevisme conduirait à la réaction et la réaction au bolchevisme ». Dans un rapport du 13 novembre 1919, le préfet signala au ministre de l'Intérieur : « M. Camille Chautemps qui est tête de liste et de beaucoup le plus connu, fait montre de trop de démagogie, et alors que les élections roulent sur la question de savoir si on est ou non bolcheviste il a l'air de faire des concessions aux socialistes, espérant ainsi s'attirer quelques-unes de leurs voix ». Pris entre les conservateurs et les socialistes S.F.I.O., Camille Chautemps dut habilement manœuvrer.

¹¹⁶ Il faudra attendre 1924 et la formation du Cartel des Gauches pour que l'opposition entre Camille Chautemps et les socialistes S.F.I.O. tourangeaux, avec Ferdinand Morin, notamment fasse la place à une alliance dans le cadre d'une liste commune. Les débuts furent pourtant difficiles. À Tours, le maire Chautemps dut affronter la grève des cheminots en mai 1920. La ville fut paralysée : les magasins et les cafés furent fermés, les tramways ne circulaient plus, le courrier était bloqué. Et si le mouvement conduisit à l'échec avec 2 330 révocations de grévistes, si le trafic fut assuré par des élèves des grandes écoles venus de Paris, le défilé du 1^{er} mai 1920 avait révélé l'étendue de l'affrontement. Le député socialiste S.F.I.O. Morin, drapeau rouge en tête, chantant l'Internationale, fit figure d'opposant déterminé. Dès 1924, l'opinion de droite se déchaina contre Camille Chautemps. Dans *La Bonne Guerre* du 1^{er} avril 1924, Jean Sartori donna le ton : « avocat bourreur de crânes, spécialisé dans le patriotardisme de réunion publique, enfant de chœur maçonnique devenu une lumière démophile. Il faut que tous les républicains soient édifiés sur l'abominable mentalité de ce petit homme fourbe, lâche, aux gestes puérils, prototype achevé de ces politicaillons néfastes qui ébranlent la République ». Le même journaliste parla de « Camille Chautemps le Blafard », de « ce rachitique aux oreilles décollées, au front prématurément dégarni, au regard morne qui veut être profond, cet être à l'anatomie souffreteuse ». En avril 1924, il lança le slogan « à la porte, Chautemps, apache de tribu et non homme de gouvernement ! ». *La Touraine Républicaine* dénonça le « tour d'équilibrisme (qui) vient d'unir en une pyramide amphibie, contre toute loi logique et naturelle, le magnétiseur Camille Chautemps et le jongleur Ferdinand Morin ».

présida Aristide Briand. C'est aux mêmes fonctions qu'il fut appelé du 19 au 21 juillet 1926 dans le deuxième cabinet Herriot dont la durée fut une des plus courtes de l'histoire de la Troisième République. De telles responsabilités le conduisirent à tempérer ses positions. Dès 1926, en effet, Camille Chautemps apparut, comme l'homme du juste milieu, apprécié de plus en plus pour sa souplesse et son sens de la conciliation. D'ailleurs, il participa à des gouvernements de concertation et apparaissait de plus en plus nettement comme l'axe obligé de majorités de centre-gauche ou de centre-droit.

Cependant, en 1928, il fut la victime du rétablissement de ce scrutin d'arrondissement, proposé par lui, en sa qualité de Ministre de l'Intérieur, avec Léon Blum et Georges Bonnet. Délaissant Tours, il se porta candidat dans la circonscription de Chinon où il pensa profiter du soutien que lui apportait le sénateur-maire de la ville, le radical-socialiste Octave Foucher. Bien installé dans la circonscription de Chinon, le parti radical et radical-socialiste tourangeau disposait en outre de solides ramifications parmi les viticulteurs. De plus, la S.F.I.O. locale avait décidé de se désister en sa faveur en cas de ballottage. Mais c'était sans compter sur les effets d'une campagne de presse contre le candidat Camille Chautemps. Au premier tour, le 22 avril 1928, Camille Chautemps n'arriva qu'en seconde position face au représentant de l'Union radicale, le conseiller général et maire de l'Ile-Bouchard Louis Dien (candidat radical-unioniste et ancien militant radical et radical-socialiste). Le 29 avril 1928, Camille Chautemps fut battu. Louis Dien l'emporta, au deuxième tour de scrutin, par 9 376 voix contre 9 288 à Camille Chautemps, sur 19 313 votants. Cet échec électoral sonna le glas de la carrière politique en Touraine de Camille Chautemps.

Aussi le 26 juillet 1929, se présenta-t-il dans le Loir-et-Cher (1^{re} circonscription de Blois). Cette élection partielle était destinée à pourvoir le siège d'Amiot, décédé le 7 juin 1929. Camille Chautemps fut élu, au deuxième tour de scrutin, par 9 751 voix contre 1 156 à Barillet, sur 12 546 votants. Aux élections générales législatives du 1^{er} mai 1932, il fut réélu, au premier tour de scrutin, député de la première circonscription de Blois, par 11 204 voix contre 5 582 à M. Jouy, sur 17 786 votants.

Le 21 février 1930, appelé par le Président de la République, Camille Chautemps constitua son premier Ministère chargé de succéder à André Tardieu et devint Ministre de l'Intérieur dans ce Cabinet, pour peu de temps il est vrai, car ce dernier démissionna dès le 25 février 1930 ; il redevint alors député. Il ne s'agissait en aucun cas de la fin de sa

carrière politique gouvernementale et ministérielle¹¹⁷.

Par décret présidentiel du 26 novembre 1933, Camille Chautemps fut à nouveau nommé Président du Conseil et ministre de l'Intérieur. En qualité de Ministre, il ne cessa de s'inquiéter de la politique sociale, agricole et économique du Gouvernement. Tout au long de cette période ponctuée par les crises ministérielles, de 1924 à 1933, Camille Chautemps, comme ministre ou chef du gouvernement, s'attacha à résoudre les questions touchant au système administratif, universitaire, social et financier. Le 30 janvier 1934, le Cabinet Camille Chautemps donna sa démission sans qu'un vote de méfiance eût été émis par le Parlement suite à l'affaire Stavisky écartant provisoirement Camille Chautemps des responsabilités gouvernementales¹¹⁸.

Le 23 septembre 1934, il fut élu sénateur du Loir-et-Cher à une élection partielle destinée au remplacement de Boudin, décédé le 15 juillet 1934. Il emporta le siège au deuxième tour de scrutin, par 345 voix contre 242 à Doizy, sur 618 votants. Le 15 janvier 1935, il se démit de son mandat de député. Au Sénat, il fut inscrit au groupe de la gauche démocratique et est membre de la Commission de l'administration générale, départementale et communale (1934) ainsi que celle des affaires étrangères (1935). Il resta officiellement sénateur du Loir-et-Cher jusqu'au 1^{er} janvier 1941.

Par décret du 24 janvier 1936, il fut nommé Ministre des Travaux publics dans le deuxième Cabinet Sarraut. Le 4 juin 1936, le Cabinet Sarraut démissionna. En raison de son ralliement au Front Populaire, Camille Chautemps fut alors nommé Ministre d'Etat

¹¹⁷ Dans le premier cabinet Steeg, il fut appelé aux fonctions de ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts du 13 décembre 1930 au 22 janvier 1933, constitué à la suite de la démission de Tardieu. Réélu député du Loir-et-Cher le 1^{er} mai 1932, Camille Chautemps fut, dès le 3 juin, nommé une nouvelle fois ministre de l'Intérieur dans le cabinet présidé par Édouard Herriot (c'est le troisième) jusqu'à sa chute le 14 décembre 1932. Il fut appelé aux mêmes responsabilités dans le cabinet Paul-Boncour du 18 décembre 1932 au 27 janvier 1933 ; puis dans le premier cabinet conduit par Daladier du 31 janvier 1933 au 24 octobre 1933 ; enfin dans le premier cabinet Albert Sarraut à partir du 26 octobre 1933. Mais, considéré comme trop centriste par la S.F.I.O. et la tendance de gauche du parti radical, ce cabinet fut acculé à la démission le 23 novembre 1933.

¹¹⁸ Il fut de fait, de par ses fonctions de Président Conseil et de ministre de l'Intérieur, en première ligne lors du scandale provoqué par l'affaire du Crédit Municipal de Bayonne et par l'escroc Stavisky. Et n'est-il pas, de surcroît, le propre beau-frère du procureur général Pressard qui avait accepté 19 fois la remise du procès de Stavisky ? Et ne compte-t-il pas dans son gouvernement Dalimier, - ministre des Colonies, qui avait chaudement recommandé aux compagnies d'assurances de participer au Crédit Municipal ? L'affaire devint politique et risqua donc de conduire à une crise de régime d'autant qu'une partie notable de l'opinion s'en prit à la fois à la mainmise de la franc-maçonnerie et du radicalisme sur les institutions de la Troisième République. Camille Chautemps fut donc directement visé. Une campagne de presse, orchestrée par *L'Action française* au début de 1934, l'accusa d'être tout bonnement le protecteur de Stavisky et le commanditaire de son assassinat en janvier 1934, à Chamonix. Dans ce journal, un article de Léon Daudet, le 10 janvier 1934, d'une violence inouïe, fut consacré à « Camille Chautemps, chef d'une bande de voleurs et d'assassins ! ». Le 30 janvier 1934, Camille Chautemps fut acculé à la démission de son gouvernement, bien qu'aucun vote de défiance du Parlement n'ait eu lieu.

dans le premier Cabinet Léon Blum par décret du 4 juin 1936. À la suite de la limitation par le Sénat, dans la séance du 20 juin 1937, des pleins pouvoirs qu'il demandait, le Cabinet Blum se résolut à démissionner sans avoir posé la question de confiance. Camille Chautemps se retira et fut nommé Président du Conseil¹¹⁹ - pour la troisième fois - par décret du 22 juin 1937, comme successeur direct de Léon Blum. Au cours de cette discussion et sans qu'un vote fût motivé cette décision, le Cabinet démissionna. Camille Chautemps fut nommé pour la quatrième fois, Président du Conseil par décret du 18 janvier 1938. Le Cabinet remit sa démission au Président de la République (10 mars 1938), attaqué par les communistes, par la droite et aussi par une partie des socialistes S.F.I.O. (leurs ministres se retirèrent du gouvernement). L'attentisme en politique extérieure, face aux exigences et aux coups de force d'Hitler, autant que les mesures économiques et financières eurent raison de ce gouvernement¹²⁰.

Camille Chautemps fut nommé Vice-Président du Conseil et chargé de la coordination des services à la Présidence du Conseil, par décret du 10 avril 1938 (troisième Cabinet Daladier). Le 20 mars 1940, le troisième Cabinet Daladier démissionna. Camille Chautemps fut choisi vice-président du Conseil le lendemain, 21 mars 1940, dans le premier Cabinet Paul Reynaud (dans lequel entra, le 18 mai, le maréchal Pétain) qui démissionna le 16 juin 1940 et fut remplacé le jour même par le Cabinet Pétain qui siégea à Bordeaux. Camille Chautemps accepta la charge de ministre d'État et vice-président du Conseil dans le Cabinet Pétain dont la tâche était de demander l'armistice. Partisan déterminé de l'armistice, Chautemps directement favorisa l'arrivée de Pétain à la présidence du Conseil. Après le vote des pouvoirs constituants à Vichy, le 10 juillet 1940, il démissionna le 12 juillet. Il n'en accepta pas moins de servir le nouveau régime à ses débuts en conduisant une mission officieuse auprès du gouvernement des États-Unis. En novembre 1940, il partit pour Washington où il fut chaleureusement accueilli par Roosevelt à la fin de 1940. Ayant rompu avec Pétain en août 1941 en raison de la politique conduite contre la franc-maçonnerie, il resta à Washington jusqu'en mars 1944. Puis, il se

¹¹⁹ Épaulé par le ministre des Finances Georges Bonnet, il multiplia les initiatives et déploya une très intense activité dans le domaine financier afin d'entamer un rapide redressement. Il obtint ainsi du Parlement les pouvoirs nécessaires au rétablissement de la situation ; il s'efforça de régler la question des dettes des agriculteurs et d'améliorer le sort des agents de l'État et des pensionnés. Sous son gouvernement, auquel participèrent des radicaux, des socialistes S.F.I.O. et des socialistes indépendants et où figura Léon Blum comme vice-président du Conseil, fut adopté le décret-loi du 31 août 1937 portant nationalisation des chemins de fer et création de la S.N.C.F. Le 21 juin 1937, le franc fut une nouvelle fois dévalué (franc flottant au franc Bonnet, 43 mg).

rendit en Afrique du Nord mais repartit à Washington pour rejoindre sa seconde épouse¹²¹ et sa fille Antoinette afin de s'y établir définitivement.

À la Libération, il fut déféré devant la Haute Cour et dut se justifier sur ses attitudes et ses activités comme ancien vice-président du Conseil du gouvernement Pétain¹²². Le 25 mars 1947¹²³, la Haute Cour cita par contumace et condamna Camille Chautemps à cinq années d'emprisonnement, à la dégradation nationale à vie et à la confiscation de ses biens. Bénéficiant du principe de l'extinction de la peine en 1954, il partagea ensuite sa vie entre Paris et Washington où résidait sa famille¹²⁴. Il rédigea alors divers articles pour la presse et fut encore consulté par des élus. Titulaire de plusieurs décorations, Camille Chautemps disparut, le 1^{er} juillet 1963, à Washington, à l'âge de 78 ans. Son radicalisme, qui confinait parfois, au gré des circonstances, à des attitudes ambiguës et à des alliances ponctuelles, ne le mit guère à l'abri des critiques, faisant ainsi de lui un des hommes les plus controversés de l'histoire de la Troisième République.

Son appartenance à la franc-maçonnerie, comme bon nombre de dirigeants radicaux, provoqua parallèlement des campagnes de presse fort violentes. Initié à la Loge « Les Démophiles » (G.O.D.F.), dès 1906, Camille Chautemps fut reçu compagnon et maître le 25 juillet 1908 puis orateur adjoint, en tant que membre du bureau (officier) de cette loge. Il devint vénérable et assura cette charge de novembre 1910 à novembre 1912 puis fut vénérable d'honneur en 1919. À partir du 20 décembre 1925, il fut en outre membre de la

¹²⁰ Quelques heures plus tard, le 13 mars 1938, les troupes hitlériennes envahirent l'Autriche et provoquèrent l'Anschluss. Camille Chautemps prit dès lors, comme bon nombre de radicaux, ses distances vis-à-vis des socialistes S.F.I.O. et de la majorité du Front Populaire.

¹²¹ En secondes noces, le 29 juin 1939, il avait épousé Juliette Durand-Teste (1902-1977) avec qui il eut sa fille Antoinette née en 1940.

¹²² Déjà en 1942, lors du procès de Riom devant la Cour Suprême de Justice chargée de juger les responsables de la défaite, il fut très directement mis en cause par Léon Blum, qui regrette son absence : « M. Daladier est là. Je suis là, déclare l'ancien chef du Front Populaire. Et l'homme qui se place entre nous deux, je le répète, est en ce moment nanti d'une mission officielle du gouvernement ou du Chef de l'État... Je ne demande pas en ce moment-ci que M. Chautemps vienne, pendant que nous nous serrerions un peu, prendre place ici, bien que j'aie été assez son ami pour regretter qu'il ne soit pas à notre place plutôt qu'à la sienne ». Il tenta plus tard de se justifier : « Mon but, connu et approuvé du gouvernement américain, était de tenter d'user de la modeste influence que je pouvais avoir encore près du maréchal pour le retenir sur la voie dangereuse pour les Alliés vers laquelle d'autres l'entraîneraient ».

¹²³ Absent lors de l'audience de la Haute Cour en 1947, Camille Chautemps expliqua par un message que son mandat, dans le cadre cette mission, lui fut retiré en raison de l'opposition qu'il manifesta dès les premiers signes de collaboration active. Pour l'accusation, Paul Reynaud chargea Chautemps en lui reprochant notamment d'avoir préconisé et d'avoir fait triompher la cause de l'armistice. Jules Romains, cité par la défense, tenta de démontrer que l'attitude de Camille Chautemps n'était pas dictée par des considérations politiques ; il le montra simplement soucieux d'assurer aux États-Unis son existence matérielle.

¹²⁴ Marié en premières noces en 1909 à Renée Landais (1888-1975), il fut père de trois enfants. Sa fille aînée Nicole (1912- ?) épousa le colonel Abrille, chef de la Résistance torturé par les Allemands. Son fils Jean (1917- ?) combattit dans la division Leclerc et fut journaliste au Midi Libre, à Montpellier ; son fils Claude (1914- ?) fut ingénieur en aéronautique, pilote d'essai et aviateur dans les Forces Françaises Libres.

loge chinonaise « Les Enfants de Rabelais » (G.O.D.F.). Il adhéra à la Ligue des Droits de l'Homme. Aussi, ce grand dignitaire de la franc-maçonnerie ne pouvait que servir de cible à la presse conservatrice. En 1923, Jean Sartori dressa en ces termes un portrait du Grand Orient de France : « La loge des Démophiles est donc devenue le rendez-vous par excellence de tous les adorateurs du Veau d'Or, gagnée par la corruption du pouvoir, elle n'est plus qu'un comité électoral acquis à la radicaillie [...] En Indre-et-Loire, les Frères trois points règnent en maîtres et depuis qu'ils firent venir la tribu des Chautemps. C'est encore pire. Toutes les administrations en sont gangrénées »¹²⁵. Il est exact qu'en se présentant à la députation dans le Chinonais, en avril 1928, Camille Chautemps espérait en l'appui des francs-maçons locaux ainsi que des radicaux et que sa propagande s'était servie de cette clientèle. De telles affinités n'ont cependant pas évité son échec.

4. Léon Courson (1883-1950)¹²⁶

C'est à Noyant-de-Touraine (Indre-et-Loire), près de Saint-Maure-de-Touraine, que naquit Léon Courson, le 21 octobre 1883.

Viticulteur et négociant en bestiaux¹²⁷ à Noyant-de-Touraine, Léon Courson était un ancien combattant de la guerre 1914-1918. De plus, il devint conseiller d'arrondissement (de 1922 à 1925) puis conseiller général d'Indre-et-Loire du canton de Sainte-Maure-de-Touraine (de 1925 à 1940) où il fut nommé secrétaire du bureau de l'Assemblée départementale tourangelle (de 1931 à 1934)¹²⁸. Enfin, Léon Courson fut maire de Noyant-de-Touraine (à l'issue des élections municipales de 1925 jusqu'en 1942).

En 1919, Léon Courson obtint son premier mandat de député d'Indre-et-Loire lors des élections législatives générales de mai 1932. Candidat de la circonscription de Chinon, il fut élu à l'issue du second tour de scrutin, le 8 mai 1932¹²⁹ puis le 3 mai 1936. Il devint, dès lors, le plus jeune des députés radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire en exercice (voir **Annexe 8 et 10**).

Inscrit au groupe radical et radical-socialiste, il entra à la Commission de l'armée, du suffrage universel et à celle des travaux publics et moyens de communication. Le nouveau

¹²⁵ Michel LAURENCIN, *op. cit.*, p. 178.

¹²⁶ Jean JOLLY, *op. cit.*, 1963 (tome III), p. 1165 et 1166 ainsi que Michel LAURENCIN, *op. cit.*, p. 210 et 211.

¹²⁷ A.D.I.L., 3 M 479, renseignements sur les candidats : notices biographiques des députés et sénateurs (1919-1936).

¹²⁸ *Annuaire de Tours et du département d'Indre-et-Loire 1933-1934*, Tours, Éditeurs René & Paul DESLIS, 1934, p. 26.

député de la circonscription de Chinon « [...] déposa un certain nombre de propositions de loi ou de résolutions, concernant : l'origine des vins destinés à la troupe (1932), les assurances sociales (1932), les opérations d'inspection et de classement des animaux (1932) — qu'il fut chargé de rapporter (1933) — et les subventions d'apprentissage agricole (1933) »¹³⁰. Il rapporta en outre le projet de loi relatif au classement et à la réquisition des véhicules automobiles (1934) et la proposition de résolution concernant le transport des permissionnaires (1934). Il intervint au cours de la discussion du projet de loi tendant au redressement budgétaire (1933), du budget de la guerre de l'exercice 1933 (1932), du projet et des propositions de loi relatifs à l'organisation et à la défense du marché du blé (1933), du projet de loi tendant à modifier le régime des grands réseaux de chemins de fer d'intérêt général (1933), et du projet de loi tendant à réaliser l'assainissement du marché des vins (1934).

Le 19 janvier 1938, Léon Courson devint Sous-Secrétaire d'État à l'Éducation Physique dans le quatrième cabinet gouvernemental présidé par Camille Chautemps (alors sénateur du Loir-et-Cher et membre groupe sénatorial de la Gauche Démocratique) qui fut renversé deux mois plus tard, le 10 mars 1938.

Le 10 juillet 1940, au congrès de Vichy, Léon Courson vota la loi constitutionnelle puis abandonna toute activité politique. Demeurant maire de Noyant-de-Touraine pendant l'Occupation, après la Libération, par sa décision du 12 décembre 1945, le Jury d'honneur confirma l'inéligibilité qui le frappait en raison de son vote du 10 juillet 1940, favorable au projet de loi portant révision constitutionnelle. Le Jury d'honneur nota que l'ancien député « a favorisé par ses propos et ses actes, les desseins de l'ennemi et de l'usurpateur »¹³¹. Ayant abandonné la vie politique, Léon Courson mourut quelques années plus tard, le 16 mai 1950, à l'âge de 67 ans, à Saint-Symphorien (Indre-et-Loire).

De plus, pendant l'entre-deux-guerres, au sein du Parti républicain radical et radical-socialiste, Léon Courson tint les fonctions, en Indre-et-Loire, de vice-président de la Fédération départementale ainsi que celles de président de la Fédération de l'arrondissement de Chinon et de son comité cantonal ; au niveau national, il obtint le poste

¹²⁹ Tout comme Louis PROUST, Léon COURSON n'a pas d'adresse à Paris pour les besoins de son mandat parlementaire.

¹³⁰ Jean JOLLY, *op. cit.*, 1963 (tome III), p. 1165.

¹³¹ *Ibid.*

de secrétaire parlementaire du bureau du Comité Exécutif du Parti d'octobre 1934 à octobre 1935¹³².

Parmi les distinctions honorifiques, Léon Courson reçut le titre d'Officier des Palmes académiques¹³³ et de Chevalier du Mérite agricole¹³⁴.

Tout comme Louis Proust, le député de la circonscription de Chinon fut initié à la loge tourangelle « Les Démophiles » attachée au G.O.D.F. ; l'initiation de Léon Courson eut lieu le 9 juillet 1906¹³⁵. Il appartint également à la loge « Les Enfants de Rabelais », à Chinon, à l'instar des sénateurs Besnard et Foucher sans oublier Camille Chautemps.

II. Étude socio-professionnelle

Connaissant le métier de chacun des huit parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire, nous avons pu établir une étude socio-professionnelle de ces derniers. Nous avons été guidés dans notre entreprise par le travail sur la « sociologie du radicalisme »¹³⁶ que Serge Berstein présente dans son ouvrage intitulé *Histoire du Parti Radical*. En effet, une partie de cette recherche porte sur les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes de l'hexagone entre 1919 et 1939. Avant de comparer les résultats, il convient de présenter les données de chacune des deux enquêtes.

A. Les résultats des données nationales et de celles d'Indre-et-Loire

Comme l'écrit l'historien du Parti républicain radical et radical-socialiste : « le principal (obstacle méthodologique) est l'absence d'un fichier national des adhérents qui permettrait de dessiner avec précision la physionomie sociologique des radicaux à une date donnée »¹³⁷. Constatant l'inexistence d'une telle source, Serge Berstein a dû se contenter de l'« étude des membres du parti qu'il est possible d'identifier »¹³⁸ : c'est-à-dire, entre autre, les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes¹³⁹. Sur le plan quantitatif, le nombre de

¹³² Compte rendu du 31ème congrès ordinaire du Parti républicain radical et radical-socialiste, *31^e congrès du Parti républicain radical et radical-socialiste tenu à Nantes : les 25, 26, 27 et 28 octobre 1934*, Paris, Éditions au Siège du Comité Exécutif, 1934, p. 389.

¹³³ *Annuaire de Tours et du département d'Indre-et-Loire 1933-1934*, Tours, Éditeurs René & Paul DESLIS, 1928, p. 37.

¹³⁴ *Idem*, p. 36.

¹³⁵ Michel GAUDART de SOULAGES et Hubert LAMANT, *op. cit.*, p. 176.

¹³⁶ Serge BERSTEIN, *op. cit.*, 1980 (tome 1), p. 259 à 293.

¹³⁷ *Idem*, p. 259.

¹³⁸ *Id.*, p. 260.

¹³⁹ Parmi les membres du Parti susceptibles d'être identifiés, Serge BERSTEIN parle des dirigeants (c'est-à-dire les parlementaires et membres du bureau du Comité Exécutif) et des cadres (en fait, les délégués au Comité Exécutif des différents départements métropolitains).

ces derniers entre les deux guerres mondiales s'élève à 531 membres¹⁴⁰ ; naturellement, il faut inclure dans ce chiffre les parlementaires d'Indre-et-Loire. De son enquête, Serge Berstein en a tiré un tableau qu'il a intitulé « Répartition socio-professionnelle des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes métropolitains (1919-1939) en % »¹⁴¹. Ceux-là ont été regroupés, empiriquement, en huit catégories socio-professionnelles¹⁴², réparties comme suit :

- Agriculteurs (catégorie I)
- Commerçants, artisans et négociants (catégorie II)
- Entrepreneurs et industriels (catégorie III)
- Professions libérales et journalistes (catégorie IV)
- Salariés du secteur privé ou cadres et employés (catégorie V)
- Fonctionnaires (catégorie VI)
- Ouvriers (catégorie VII)
- Retraités et divers (catégorie VIII)

Serge Berstein n'a pas indiqué ses sources de manière précise ; cependant, nous avons éprouvé le besoin de donner celles qui nous ont permis de mener à bien cette enquête. Dans un premier temps, nous avons utilisé le *Dictionnaire des parlementaires français (1889-1940)*¹⁴³ dans lequel est souvent indiquée la profession de ces derniers. Ensuite, après avoir relevé l'emploi de chacun des huit parlementaires, nous avons recoupé ces informations avec les archives électorales dans lesquelles est toujours spécifié le métier des candidats. N'ayant décelé aucune contradiction, nous nous sommes conformé aux limites chronologiques¹⁴⁴ indiquées par Serge Berstein dans son étude sur les parlementaires métropolitains radicaux et radicaux-socialistes.

Afin de synthétiser toutes les données sociologiques, celles de Serge Berstein comme les nôtres, nous avons dressé un tableau intitulé « Répartition socio-professionnelle des parlementaires métropolitains radicaux et radicaux-socialistes (1919-1939) en % » (voir **Annexe 11**). Ce document comportant deux parties, reprend les chiffres de l'auteur de *l'Histoire du Parti radical* et nos propres résultats. Dans la première partie, nous avons repris les huit catégories socio-professionnelles établies par l'historien. Dans la deuxième partie, nous n'avons retenu que trois d'entre elles dans lesquelles nos 8 parlementaires

¹⁴⁰ Serge BERSTEIN, *op. cit.*, 1980 (tome 1), p. 289.

¹⁴¹ *Ibidem*.

¹⁴² *Id.*, p. 463 (note 4).

¹⁴³ Jean JOLLY, *Dictionnaire des parlementaires français (1889-1940)*, Paris, Éditions P.U.F., 1960-1977 (en 8 volumes).

¹⁴⁴ La période choisie par Serge BERSTEIN correspond à l'entre-deux-guerres (1919-1939).

d'Indre-et-Loire ont pu trouver leur place. Ainsi, d'après les pourcentages obtenus pour chacune des catégories socio-professionnelles, nous avons pu effectuer un classement selon un ordre décroissant¹⁴⁵.

Répartition socio-professionnelle des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes (1919-1939)

En métropole (y compris l'Indre-et-Loire)¹⁴⁶ :

- Professions libérales et journalistes	(catégorie IV)	: 52,5 %
- Fonctionnaires	(catégorie VI)	: 19,0 %
- Entrepreneurs et industriels	(catégorie III)	: 10,0 %
- Agriculteurs	(catégorie I)	: 10,0 %
- Commerçants, artisans et négociants	(catégorie II)	: 04,5 %
- Salariés du secteur privé ou cadres et employés	(catégorie V)	: 04,0 %
- Ouvriers	(catégorie VII)	: 00,0 %
- Retraités et divers	(catégorie VIII)	: 00,0 %

En Indre-et-Loire¹⁴⁷ :

- Professions libérales et journalistes	(catégorie IV)	: 50,0 %
- Fonctionnaires	(catégorie VI)	: 25,0 % ¹⁴⁸
- Agriculteurs	(catégorie I)	: 12,5 %
- Commerçants, artisans et négociants	(catégorie II)	: 12,5 %

B. L'interprétation

Au préalable, il faut préciser que la base sociologique des huit parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire est fort étroite. En effet, seules quatre des huit catégories socio-professionnelles établies par Serge Berstein figurent dans notre étude.

¹⁴⁵ Le document ci-dessus a été élaboré sur le modèle de l'étude de Serge BERSTEIN et les chiffres concernant la métropole sont tirés de la page 289 de l'ouvrage de :

Serge BERSTEIN, Histoire du Parti Radical, Paris, Éditions P.F.N.S.P., 1980 (tome 1), 480 p. ;

Quant à l'origine socioprofessionnelle des parlementaires d'Indre-et-Loire radicaux-socialistes, ces renseignements ont été extraits des ouvrages de :

Jean JOLLY, Dictionnaire des parlementaires français (1889-1940), Paris, Éditions P.U.F.,

— 1962 (tome 2), 386 p.

— 1963 (tome 3), 382 p.

— 1968 (tome 5), 315 p.

— 1972 (tome 7), 452 p.

¹⁴⁶ Base 100 : 531 parlementaires métropolitains (1919-1939)

¹⁴⁷ Base 100 : 8 parlementaires de l'Indre-et-Loire (1919-1939) dont le député radical-socialiste Camille CHAUTEMPS

¹⁴⁸ Dans notre mémoire de maîtrise de 1992, la catégorie VI n'existait pas car nous avons considéré à tort le sénateur Alphonse CHAUTEMPS et le député Louis PROUST comme avocat avec une sur-représentation des professions libérales en Indre-et-Loire à hauteur de 75%.

Cela étant dit, il convient maintenant de donner le détail des noms et professions de chacun des huit parlementaires. La catégorie IV (professions libérales et journalistes) comporte un médecin en la personne du sénateur radical-socialiste Octave Foucher ainsi que trois avocats avec le sénateur René Besnard puis les députés Camille Chautemps et Paul Bernier. La catégorie VI (fonctionnaires) est représentée par deux magistrats avec le sénateur Alphonse Chautemps et le député Louis Proust. Quant aux catégories I et II, elles comptent respectivement le sénateur radical-socialiste Paul Germain comme exploitant agricole puis le député Léon Courson comme viculteur et négociant en bestiaux.

Si l'on compare les résultats de l'Indre-et-Loire avec ceux cités par Serge Berstein pour la métropole, on remarque un écart sensible entre la catégorie IV (professions libérales et journalistes) et le groupe des propriétaires-travailleurs (catégorie I et II). Ces derniers représentent 1/4 des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux (contre un chiffre national de 24,5%) tandis que les premiers en constituent très exactement la moitié (contre 52,5% en métropole). D'ailleurs, les avocats viennent en tête de l'ensemble des élus (29,3% en France métropolitaine contre 37,5% en Indre-et-Loire) suivis des médecins (12,9% au niveau national contre 12,5% en Indre-et-Loire). Cette écrasante domination des professions libérales chez les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire s'explique doublement : en premier lieu, en briguant un mandat, ils ont « [...] de sérieuses chances de l'obtenir en raison de leur culture, de leurs compétences techniques, de leur habitude de prendre la parole en public et souvent du capital de confiance dont ils disposent du fait de leur profession »¹⁴⁹. De plus, un éventuel succès dans une campagne électorale ne remet pas en question leur situation sociale dans la mesure où ils « [...] peuvent souvent continuer à exercer leur profession en même temps que leurs mandats parlementaires »¹⁵⁰ ; il leur suffit de s'associer avec des collègues qui les remplaceront en leur absence et maintiendront ainsi leur clientèle. Nous ajoutons que, pour un avocat, « un mandat parlementaire constitue souvent une excellente publicité professionnelle qui a pour résultat immédiat [...], d'accroître son audience et d'augmenter la clientèle »¹⁵¹.

C'est aussi l'assurance de ne pas risquer son emploi et le bénéfice d'une culture qui expliquent la sur-représentation de la catégorie VI (fonctionnaires) à hauteur de 19% en métropole et de 25% en Indre-et-Loire. Néanmoins, il faut ajouter aussitôt que nombre de

¹⁴⁹ Serge BERSTEIN, *op. cit.*, 1980 (tome 1), p. 291.

¹⁵⁰ *Ibid.*

fonctionnaires hésitent à sortir de leur devoir de réserve, de crainte de s'attirer éventuellement les foudres d'un pouvoir adverse en cas d'échec électoral. En tête viennent les enseignants qui représentent 10% des parlementaires radicaux au niveau national mais aucun de ces derniers en Indre-et-Loire.

*

Au terme de ce premier chapitre de la première partie de notre étude, nous pouvons faire le point sur les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire et de leur place dans la société tourangelle. En ce qui concerne ces derniers, ils sont les représentants d'un radical-socialisme à dominante rurale avec un ancrage au centre-gauche qui fut une constante jusqu'à la guerre de 1940, même si, les décennies passant, il se colora d'un certain conservatisme social. De plus, ils expriment bien la prééminence de ces élus, se caractérisant par l'accumulation de mandats de parlementaire, conseiller général, maire ou dirigeant au sein du Parti radical et radical-socialiste tourangeau. Ces fonctions sont souvent assumées en même temps et pendant longtemps – en particulier, celle de maire voire de conseiller général –, donnant l'impression de l'emprise tentaculaire de quelques hommes seulement. À l'exception des deux sénateurs Alphonse Chautemps et Paul Germain, nous constatons que six des huit parlementaires radicaux et radicaux-socialistes sont francs-maçons et affiliés à des loges appartenant au Grand Orient de France : « Les Démophiles » (Tours), « Les Enfants de Rabelais » (Chinon) et « La Démocratie Lochoise » (Loches). L'âge des parlementaires à leur initiation¹⁵² est respectivement de 21, 23, 32 et 33 ans pour les députés Camille Chautemps (1906), Léon Courson (1906), Paul Bernier (1898) et Louis Proust (1911). Quant au sénateur René Besnard, il fut initié à 23 ans, en 1902. Par conséquent, ce dernier ainsi que Camille Chautemps et Léon Courson furent francs-maçons peu de temps après leur majorité tandis que Paul Bernier et Louis Proust ont attendu la trentaine. La date d'entrée dans la franc-maçonnerie ne correspond pour aucun des six parlementaires à celle de leur engagement dans la vie politique, même locale. Ils sont tous devenus francs-maçons avant de devenir des élus locaux sauf Louis Proust qui le fut en 1911 alors qu'il était maire de Neuillé-Pont-Pierre depuis 1908. Néanmoins, nous notons que la loge « Les Démophiles » de Tours a eu pour « frères » les futurs députés Camille Chautemps et Léon Courson en 1906 puis Louis Proust en 1911 et enfin Paul Bernier en 1923. De plus, « Les Enfants de Rabelais » de Chinon a compté

¹⁵¹ Serge BERSTEIN, *op. cit.*, 1980 (tome 1), p. 291.

comme membre les futurs sénateurs René Besnard (1903) et Octave Foucher et députés Léon Courson puis Camille Chautemps (1925-1929). Enfin, « La Démocratie Lochoise » de Loches a eu en son sein Paul Bernier (1912-1920) et Louis Proust. Même si nous disposons de manière trop parcellaire des dates d'affiliation dans les différentes loges tourangelles, nous pensons raisonnablement que les six parlementaires radicaux et radicaux-socialistes se sont fréquentés lors des réunions maçonniques (tenues) pour échanger avant ou après ces dernières.

Bien que l'échantillon soit très faible, l'étude socio-professionnelle des huit parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire confirme de façon remarquable celle de Serge Berstein sur ceux de la métropole ; c'est-à-dire la prépondérance de la catégorie I (professions libérales et journalistes) avec une sur-représentation des avocats. Du même coup, les analyses de ce dernier au sujet des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes métropolitains s'appliquent également à ceux d'Indre-et-Loire. Par conséquent, si « [...] le Parti radical est un parti de classes moyennes¹⁵³ »¹⁵⁴, il n'en demeure pas moins qu'il est représenté au Parlement par des notables locaux, comme c'est le cas en Touraine. Comme l'écrit fort justement Serge Berstein, « ce sont toujours des membres des classes moyennes qui représentent le parti au Parlement, mais l'équilibre qui existait au niveau du comité exécutif entre propriétaires-travailleurs et intellectuels se trouve rompu au profit des seconds. Il peut donc exister une distorsion entre la manière dont les préoccupations des radicaux sont ressenties dans les provinces par les agriculteurs, les commerçants, les industriels qui ne figurent que pour une faible part dans les groupes parlementaires, et l'expression de ces préoccupations par les avocats, les médecins, les professeurs qui sont les porte-parole du parti au Parlement »¹⁵⁵.

¹⁵² Nous ne pouvons inclure le sénateur Octave Foucher dans la mesure où nous ignorons sa date d'initiation dans la loge « Les Enfants de Rabelais » de Chinon.

¹⁵³ Naturellement, nous n'ignorons pas les ambiguïtés que supposent cette notion de « classes moyennes » tant au niveau du contenu social que du comportement politique de ce groupe sociologique, mais nous l'employons par commodité de langage, à l'instar de Serge BERSTEIN.

¹⁵⁴ Serge BERSTEIN, *op. cit.*, 1980 (tome 1), p. 292.

¹⁵⁴ Serge BERSTEIN, *op. cit.*, 1980 (tome 1), p. 292.

¹⁵⁵ *Ibid.*

CHAPITRE II

Leurs liens avec les associations proches du Parti radical tourangeau et la presse radicalisante en Indre-et-Loire

Dans ce chapitre consacré à l'étude des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire et leurs liens avec la presse radicalisante locale et les associations voisines du Parti radical tourangeau, nous nous sommes reportés à de nombreuses études traitant de ces questions sur l'ensemble de la période choisie qu'est l'entre-deux-guerres.

Ainsi, en ce qui concerne les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire et la presse radicalisante tourangelles, nous avons consulté les ouvrages de Claude Bellanger¹⁵⁶ puis de Robert Vivier et Jean Watelet¹⁵⁷ destinés à l'histoire de la presse française et tourangelles ainsi que ceux de Pierre Leveel¹⁵⁸ et Serge Berstein¹⁵⁹ consacrés à l'histoire de la Touraine et à celle du Parti radical de l'entre-deux-guerres.

Pour ce qui est des relations des parlementaires radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire avec les associations voisines avec le Parti radical tourangeau, nous nous sommes limités aux trois principales associations tourangelles ayant en leur sein les huit élus étudiés, pendant l'entre-deux-guerres : la franc-maçonnerie, la fédération des Œuvres Laïques de Touraine et le Cercle Républicain tourangeau. Nous avons pris comme source l'ouvrage de Jacques Feneant¹⁶⁰ dédié à la franc-maçonnerie tourangelles ainsi que celui de Pierre Leveel et le mémoire de maîtrise d'Anne-Laure Anizan¹⁶¹ qui consacrent quelques pages aux deux dernières associations tourangelles proches des parlementaires radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire.

¹⁵⁶ Claude BELLANGER, *Histoire Générale de la Presse Française*, tome III (1871-1940), Paris : PUF, 1972, 688 p.

¹⁵⁷ Robert VIVIER et Jean WATELET, *Bibliographie de la presse française (1565-1944) : l'Indre-et-Loire*. Paris : BN, 1970, 86 p.

¹⁵⁸ Pierre LEVEEL, *op. cit.*, 1006 p.

¹⁵⁹ Serge BERSTEIN, *op. cit.*, 1982 (tome 2), 666 p.

¹⁶⁰ Jacques FENEANT, *Histoire de la Franc-Maçonnerie en Touraine*, Chambray-les-Tours, Éditions C.L.D., 1981, 348 p. (chapitre 3 : l'entre-deux-guerres (1920-1939), p. 303-330).

¹⁶¹ Anne-Laure ANIZAN, *Les Radicaux tourangeaux au miroir du Front populaire (1934-1938)*, maîtrise d'histoire, IEP de Paris (section CRH), 1992, 162 p.

I. Leur influence dans la presse radicalisante tourangelle

Il s'agit pourtant de nuancer ce premier constat qui inciterait à considérer le Parti radical comme une force en déclin. En effet, les résultats électoraux ne reflètent qu'une partie de l'activité, de l'aura, et de leur influence. Plus encore, il semble, qu'en fait, leur notoriété et leur influence soient à cette époque, ne soit pas en adéquation avec leur poids électoral. Car s'ils sont électoralement en déclin, ils conservent néanmoins, et c'est pour eux un atout essentiel, une influence considérable sur la population tourangelle.

D'une part, la presse puissante qu'ils dirigent et, d'autre part, le statut de notables des radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux ainsi que leur activité au sein de divers groupes et associations influentes, permettent d'expliquer en partie pourquoi ils conservent une grande notoriété et exercent une forte influence sur l'opinion publique.

A. *La Dépêche du Centre* : un quotidien puissant

La presse radicale est surtout représentée par *La Dépêche du Centre* (voir **Annexe 12 et 13**). Le journal est fondé en 1890 par la famille Arrault, imprimeur à Tours. Il est lancé à 7 000 exemplaires mais ses propriétaires ont, dès cette période, l'ambition de suivre les traces techniques et politiques de *La Dépêche de Toulouse*. L'imprimeur tourangeau réussit à faire monter, avant la Première guerre mondiale, le tirage à 20 000 exemplaires¹⁶². C'est initialement un journal radical très fortement engagé. À partir de 1906, René Besnard en assure la direction politique. Dès avant la Première Guerre mondiale, le quotidien est tout puissant.

La force des radicaux tenait aussi à leurs liens avec le principal quotidien de Tours, *La Dépêche du Centre*, qui avait en 1938 sept éditions et tirait aux environs de 100 000 exemplaires, dans six départements. Le journal d'Albert Arrault, propriétaire, et de l'éditorialiste d'Azcona, dit Robenne, continue en effet « à soutenir une politique radicale-socialiste, quelque peu teintée de conservatisme social, mais nettement laïque. En 1936, avec quelque réserve, il accepte le Front Populaire »¹⁶³.

Mais, c'est surtout dans l'entre-deux-guerres, sous l'habile direction d'Albert Arrault, que *La Dépêche du Centre* se développe. Le journal triple alors son tirage au point d'avoir,

¹⁶² Chiffres cités in Robert VIVIER et Jean WATELET, *Bibliographie de la presse française (1565-1944) : l'Indre-et-Loire*. Paris : BN, 1970, p. 13.

¹⁶³ *Ibidem*.

en 1939, sept éditions et de livrer 140 000 exemplaires¹⁶⁴ sur six départements. Ce succès n'est pas un cas isolé. Il coïncide avec celui de plusieurs quotidiens régionaux dont les dirigeants ont su réaliser les bons choix au bon moment. En effet, « la vie des feuilles de province s'est révélée beaucoup plus stable que celle des feuilles parisiennes et les progrès des tirages de la plupart de ces titres se firent régulièrement sans que les crises politiques fassent, comme à Paris, varier fortement leur audience. [...] La solidité des entreprises de presse de province est une des caractéristiques essentielles de l'histoire de la presse française dans l'entre-deux-guerres »¹⁶⁵. Le succès de *La Dépêche du Centre*, comme celui des autres quotidiens régionaux, tient à deux types de facteurs :

- Le journal repose sur une entreprise solide, l'imprimerie Arrault, ancienne et très autonome, qui intègre tous les services de l'impression à la vente en passant par la publicité. Albert Arrault a su adapter son entreprise aux évolutions techniques et adopter les moyens matériels indispensables.

- La relative dépolitisation de son contenu dans l'entre-deux-guerres. Il n'est plus alors aussi virulent qu'il ne l'était à sa création. *La Dépêche du Centre* choisit la diversification plutôt que l'engagement et devient avant tout un quotidien d'information. Elle offre à ses lecteurs à la fois des informations générales, des informations locales, mais aussi des textes à vocation distractive, des pages de magazines spécialisés (page du sport, page des enfants, page de la femme, etc.). En faisant ce choix, *La Dépêche du Centre* réussit à rallier un maximum de lecteurs. Tout en restant radicale dans l'âme, elle réussit néanmoins à avoir un lectorat de toutes tendances politiques. Et même si elle est fortement critiquée, voire insultée par les hebdomadaires socialistes et communistes pour son manque d'impartialité dans le traitement de certains événements, *La Dépêche du Centre* n'en reste pas moins le quotidien régional lu par la grande majorité de la population tourangelle. Son concurrent, le quotidien *La République Tourangelle* ne lui fait pas véritablement d'ombre. Sa zone de diffusion est très réduite, et il ne dépasse pas les 14 000 exemplaires pour les éditions de Tours alors que *La Dépêche du Centre* en Indre-et-Loire dispose de 40 000 lecteurs¹⁶⁶.

Même si le ton de *La Dépêche du Centre* s'est adouci et, qu'elle se dit avant tout quotidien d'informations, elle reste pourtant un atout essentiel et un moyen d'influence de

¹⁶⁴ Chiffres cités in Robert VIVIER et Jean WATELET, *op. cit.*, 1970, p. 13.

¹⁶⁵ Claude BELLANGER, *op. cit.*, tome III (1871-1940), Paris : PUF, 1972, p. 459.

¹⁶⁶ Chiffres cités in Robert VIVIER et Jean WATELET, *op. cit.*, 1970, p. 13.

premier ordre pour les radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux. En effet, le journal n'a pas pour autant perdu sa personnalité et n'est pas devenu totalement neutre. Par l'intermédiaire de son éditorial principalement, il continue de défendre une ligne politique bien précise, « celle d'un radicalisme teinté de conservatisme social mais nettement laïc »¹⁶⁷. Cet éditorial s'intitule « OPINIONS », remplit en général plus d'un quart de la première page. Il est souvent signé par le président de la Fédération radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire qui est également le président d'honneur du comité de Tours, le sénateur René Besnard. Par ailleurs, *La Dépêche du Centre* publie les annonces des réunions puis les comptes rendus ou les motions adoptées par la Fédération ou les Comités radicaux et radicaux-socialistes du département. Enfin, *La Dépêche du Centre* peut toujours, tout en se réclamant journal d'informations et en adoptant une apparente impartialité, orienter l'opinion de ses lecteurs par le choix des informations locales qu'elle accepte ou non de publier. Ceci est notamment sensible lors des moments de tension sociale.

B. Les hebdomadaires des trois arrondissements d'Indre-et-Loire (*La République tourangelle, Le Républicain de Chinon, Le Lochois et Le Progrès de Loches*)

Plus proches encore du parti radical et radical-socialiste étaient des hebdomadaires d'arrondissement dirigés, le plus souvent, par des parlementaires locaux.

Les radicaux tourangeaux disposent d'un autre journal, qui, cette fois, leur permet ouvertement et directement de défendre leurs opinions politiques. Cette situation n'est en rien originale car « l'évolution de la presse quotidienne et la relative dépolitisation de son contenu redonnent une chance aux hebdomadaires. Désormais, plus que le quotidien, c'est l'hebdomadaire et la revue qui servent d'organes aux groupes de pensée et aux partis politiques »¹⁶⁸. *La République tourangelle* est typiquement le journal d'opinion qui se développe au moment où le grand quotidien, *La Dépêche du Centre*, s'est quelque peu dépolitisé. Cet hebdomadaire fut fondé en 1932 et disparaîtra en 1937. Il paraissait tous les samedis, comme les autres hebdomadaires tourangeaux de gauche : le communiste *La Voix du peuple* et le socialiste *Le Réveil*. Il reste très proche de *La Dépêche du Centre* et c'est l'entreprise Arrault qui l'imprimait. De plus, *La République tourangelle* rendait bien souvent hommage à *La Dépêche du Centre* et aux hommes qui la dirigeaient.

¹⁶⁷ Claude BELLANGER, *op. cit.*, tome III (1871-1940), 1972, p. 459.

La République tourangelle est un journal d'opinion « radical, antimarxiste et antifasciste »¹⁶⁹, sans être officiellement le journal de la Fédération d'Indre-et-Loire ou du Comité de Tours. Ce qui n'a rien d'étonnant. En effet, « la presse radicale, qu'elle soit parisienne ou provinciale, n'est radicale que par la volonté de ses propriétaires. Le Parti Radical, en tant que tel, n'est propriétaire d'aucun journal »¹⁷⁰. On ne peut donc pas, a priori, affirmer que la position de *La République tourangelle* est exactement celle de la Fédération ou du Comité de Tours. Cependant, plusieurs indicateurs permettent de considérer que cette dernière exprime bien l'opinion d'une majorité des radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux. D'une part, le journal ne cache pas ses affinités avec la Fédération d'Indre-et-Loire et le Comité de Tours et apporte un soutien quasi-total à leurs leaders. De plus, un certain nombre d'articles de *La République tourangelle* sont un écho direct à la rubrique « Opinions » de *La Dépêche du Centre* surtout lorsqu'elle est signée René Besnard. D'autre part, la réciprocité semble exister. La Fédération d'Indre-et-Loire et le Comité de Tours publient leurs annonces dans ce journal. Les leaders de la Fédération d'Indre-et-Loire et du Comité de Tours signent parfois des articles et font paraître leur profession de foi et leur liste au moment des élections. Enfin, le fait que le journal existe, qu'il ait des abonnés et des acheteurs au numéro signifie bien qu'une partie au moins de ceux qui sont radicaux et radicaux-socialistes à Tours (militants ou simples électeurs) s'accordent avec la tendance défendue par le journal. Il semble donc que l'on peut sans risque considérer cette publication comme un indicateur supplémentaire et très précieux pour percevoir la ligne politique défendue par les radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux ou tout au moins une partie d'entre eux. Enfin, les radicaux de Tours faisaient quant à eux paraître assez irrégulièrement, de 1932 à 1937, *La République tourangelle* où l'aile modérée du parti était prépondérante, avec René Besnard, Paul Germain, Robert Chautemps. Cet hebdomadaire « se résigne avec peine à la victoire du Front Populaire »¹⁷¹.

Le Républicain de Chinon faisait ainsi sa publicité en 1932 « Fondé par Ernest Roland, imprimeur rue du Grenier à Sel à Chinon, le 2 juillet 1903, il accomplira sa tâche pour le triomphe de cette devise : Liberté, Égalité, Fraternité, devise qui résume toutes les philosophies et fait luire dans bien des yeux la pure lumière vers laquelle se dirige l'humanité en marche »¹⁷². Son directeur politique était le député chinonais Léon Courson,

¹⁶⁸ Claude BELLANGER, *op. cit.*, tome III (1871-1940), 1972, p. 459.

¹⁶⁹ *La République Tourangelle*, n° 140, 13 juillet 1935.

¹⁷⁰ Serge BERSTEIN, *op. cit.*, 1982 (tome 2), p. 253.

¹⁷¹ Pierre LEVEEL, *op. cit.*, p. 833.

¹⁷² *Ibid.*

et ceci jusqu'en 1940. Son tirage relativement important, autour de 3 000 exemplaires s'explique par l'abondance des petits faits locaux, et de temps à autre les polémiques sans nuances dont les champs et la ville étaient friands.

Un rôle tout à fait semblable était tenu chaque semaine à Loches par les journaux du député Paul Bernier. Le châtelain de la Chaumerie, maire de Mouzay, était un homme rond et affable, défenseur bien sûr de l'agriculture. Il savait tenir le cap entre « les rouges » et « la réaction ». Il préférait les banquets et les « cercles républicains » aux réunions tapageuses. Attaqué, il ne s'en portait pas plus mal : *La Bonne Guerre* avait bien dit dès 1928 que « l'agriculteur Bernier a peine à distinguer la bouse de vache du crottin de cheval »¹⁷³. Peu importe, le député de Loches rendait tant de services. Son journal fut d'abord *Le Lochois*, qui se vantait d'être centenaire en 1926. Paul Bernier s'étant fâché avec le journaliste du Lochois, Lefort, le député radical jugea utile de s'entendre avec l'imprimeur Sausset pour fonder *Le Progrès de Loches*. Répandu dans l'arrondissement à concurrence de 2 000 à 3 000 exemplaires, il dura de 1936 à 1944.

Ces deux journaux sont essentiels pour percevoir l'opinion des radicaux tourangeaux. Cette presse est une composante importante de l'influence qu'ils exercent sur l'opinion publique tourangelle. En effet, « les feuilles radicales de la capitale n'ont que de très faibles tirages et par conséquent une audience et une influence réduite, C'est ailleurs, dans la presse locale et régionale d'obédience radicale que réside la force du parti »¹⁷⁴. On en déduit que le lectorat de la presse régionale sera essentiellement influencé par la seule tendance qu'il connaîtra, celle défendue par son quotidien ou l'hebdomadaire. Ceci crée une sorte d'inertie entre les positions de la Fédération et l'attitude de l'électorat.

II. Leur influence auprès des associations proches du Parti radical tourangeau

L'influence du radicalisme tourangeau s'exerce aussi grâce à l'activité de la plupart des dirigeants radicaux locaux au sein de groupes ou associations divers, dont les parlementaires. Cette participation ne sert pas, a priori, directement le radicalisme, puisqu'en général, ce n'est pas en tant que radicaux que les individus y participent, ni pour défendre le radicalisme. Leur participation reste pourtant essentielle pour maintenir les positions des radicaux et radicaux-socialistes dans la société tourangelle. En effet, les radicaux et radicaux-socialistes ont été chassés de la mairie de Tours (depuis les

¹⁷³ Pierre LEVEEL, *op. cit.*, p. 833.

municipales de mai 1925) et de la députation (depuis les législatives de novembre 1919). Ils n'ont donc plus que la possibilité d'exercer une influence indirecte. Leur participation et leur activité dans différentes associations leur permettent notamment de conserver des contacts, d'entretenir des amitiés « utiles » avec le personnel politique, économique et administratif qui dirige la région tourangelle. Par ailleurs, les décisions prises par ces comités ou les manifestations qu'ils organisent sont des témoins de leur activité et montre à la population tourangelle que les radicaux et radicaux-socialistes restent actifs et qu'ils peuvent proposer des solutions. Enfin, leur engagement personnel permet d'entretenir dans l'opinion publique une certaine image du radicalisme ainsi que des radicaux et radicaux-socialistes, notamment lorsqu'ils s'engagent pour la défense de causes qui sont traditionnellement défendues par les radicaux et radicaux-socialistes.

A. Leurs rapports avec la Franc-maçonnerie tourangelle¹⁷⁵

Les liens de la plupart des dirigeants radicaux avec la franc-maçonnerie sont particulièrement intéressants. Bien entendu, cet engagement personnel n'a pas pour objectif d'entretenir une image ou d'obtenir la faveur des tourangeaux. Au contraire, cet engagement reste discret, voire secret. Cependant, il est indirectement un facteur d'influence dans la mesure où les réunions maçonniques sont un lieu d'échanges et d'élaboration des idées sociopolitiques, voire de leur mise en forme politique. Au sein des loges, les radicaux et radicaux-socialistes entretiennent des relations avec un grand nombre de frères dont la plupart dispose d'une influence sur l'opinion ou de responsabilités essentielles dans la vie locale.

À Tours, la franc-maçonnerie anime deux loges : « Les Démophiles » (G.O.D.F.) et « Les Persévérants Écossais » (G.L.D.F.) (voir **Annexe 14**). Si, à l'origine, les frères de ces loges avaient des opinions politiques très diverses, progressivement chacune regroupe des membres proches du parti radical et radical-socialiste (« Les Démophiles ») ou du parti socialiste S.F.I.O. (« Les Persévérants Écossais »).

Il n'est pas possible de savoir pour chacun des membres des bureaux de la Fédération et du Comité radical s'ils étaient ou non franc-maçons, dans la mesure où il n'existe pas d'archives et de liste de noms à ce sujet. Cependant, on peut savoir, grâce à l'Histoire de la

¹⁷⁴ Serge BERSTEIN, *op. cit.*, 1982 (tome 2), p. 251.

¹⁷⁵ Pierre LEVEEL, *op. cit.*, p. 847-848.

franc-maçonnerie en Touraine¹⁷⁶, que certains étaient membre de la Loge « Les Démophiles », surtout en ce qui concerne les principaux animateurs du radicalisme tourangeau des années trente.

« La franc-maçonnerie est la "religion" des Chautemps »¹⁷⁷. Ainsi parle-t-on de Camille Chautemps qui est à la Loge « Les Démophiles », depuis 1906. À partir des années trente, du fait de ses multiples responsabilités politiques et ministérielles, Camille Chautemps s'éloigne de Tours et des radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux. Il n'a plus le temps de fréquenter assidûment la loge tourangelle, mais il reste cependant membre de l'atelier « Les Démophiles » jusqu'à l'interdiction de l'ordre maçonnique par le régime de Vichy et il est pour les radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux une référence politique et morale. Par ailleurs, on sait que René Besnard (président de la Fédération et président d'honneur du Comité de Tours), Louis Proust (député de Tours), Léon Courson (député de Chinon) et Paul Bernier (député de Loches) sont de longue date affiliés à la loge « Les Démophiles ». D'autres radicaux et radicaux-socialistes, bien que ne disposant pas de telles responsabilités politiques, mais, néanmoins très actifs à défendre et à faire vivre le radicalisme à Tours, sont aussi à l'atelier « Les Démophiles », ainsi Berton et Bailly.

En fait, on peut faire un rapprochement entre l'activité du parti radical et celle de la loge « Les Démophiles ». En effet, ce sont aux mêmes moments qu'ils vivent soit une période de force, soit une période d'affaiblissement. Lorsque les radicaux sont puissants à Tours jusqu'au milieu des années vingt, la loge est très active et se développe. « Les Démophiles » compte, « en 1932, 143 avec une moyenne de huit initiations annuelles »¹⁷⁸. Au contraire, l'atelier « Les Persévérants écossais » connaît une période de léthargie. Au cours des années trente, lorsque le radicalisme est en difficulté en Touraine, l'activité de la loge « Les Démophiles » est nettement ralentie. En 1939, elle n'a augmenté son effectif que de sept membres par rapport à 1932. En même temps, « le recrutement semble stagner et la moyenne d'âge s'élève progressivement. Enseignants, fonctionnaires et employés des chemins de fer représentent plus de la moitié des Frères de la loge »¹⁷⁹. De plus, à partir de la fin des années vingt, le développement de la loge « Les Persévérants écossais » est un écho de la progression de l'influence socialiste S.F.I.O. en Indre-et-Loire. Cette dernière, dont les deux membres les plus influents sont des socialistes S.F.I.O. très

¹⁷⁶ Jacques FENEANT, *Histoire de la Franc-Maçonnerie en Touraine*, Chambray-les-Tours, Éditions C.L.D., 1981, 348 p. (chapitre 3 : l'entre-deux-guerres (1920-1939), p. 303-330).

¹⁷⁷ Jacques FENEANT, *op. cit.*, p. 303.

¹⁷⁸ *Id.*, p. 321.

¹⁷⁹ *Ibidem.*

actifs¹⁸⁰, multiplie alors les initiations au point qu'en 1939 son effectif avoisine à une quinzaine près celui des Démophiles. Par ailleurs, si « Les Persévérants Écossais » ont toujours recruté des frères dans toutes les couches de la société, il semble qu'à cette époque ils recrutent de plus en plus facilement des membres parmi les couches sociales moyennes. On trouve ici un argument supplémentaire du rapport entre l'activité des loges tourangelles avec la force ou la faiblesse des tendances socialiste S.F.I.O. ou radicale et radicale-socialiste. Ainsi, en même temps que les socialistes S.F.I.O. recueillent les suffrages d'une partie des classes moyennes qui auparavant votait radical, la loge qui est la plus proche du socialisme attire des individus issus de cette même classe sociale.

Il apparaît donc clairement que là où les socialistes S.F.I.O. sont présents, la loge se développe, accroît son influence, s'ouvre au niveau de sa composition socio-professionnelle. À l'inverse, là où les radicaux et radicaux-socialistes sont majoritaires, l'influence de la loge comme ses effectifs sont stagnants et vieillissants. La franc-maçonnerie reste un moyen d'influence pour les radicaux et radicaux-socialistes, mais elle l'est de moins en moins.

Pour les courants de pensée non religieux, des Tourangeaux (dont la « sensibilité de gauche » était généralement bien affirmée) adhéraient à des sections départementales de mouvements dont le siège central est à Paris. Mais les obédiences maçonniques, parfois à leur corps défendant, évoluaient moins dans le sens des anciennes sociétés de pensée que dans celui d'un engagement politique à gauche d'où les nombreux liens avec les Ligues (la Ligue des Droits de l'Homme et la Ligue de l'enseignement) précédemment citées, et l'ensemble des œuvres laïques. Ce serait une erreur de faire graviter toute la Maçonnerie tourangelle autour du personnage - il est vrai, fascinant à certains égards - de Camille Chautemps : l'historien régional des Loges (Jacques Feneant) écrit à juste titre à son propos « Plus Chautemps se tira des mauvais pas, plus sa personnalité fut noyée dans un halo de suspicions, chacun oubliant le travail parlementaire du député, puis du sénateur (de Loir-et-Cher) [...] Chautemps faisait indéniablement partie de la haute noblesse républicaine dont la maçonnerie lui avait en somme fourni les brevets »¹⁸¹. Le rôle du « gentil Camille » allait continuer d'être important dans la période suivante. En dehors même du cas Chautemps, dont les adversaires ne pouvaient manquer d'attaquer à la fois l'homme politique et le dignitaire maçonnique, il devint très difficile aux Loges de rester dans ce secret qui fait à la fois leur force et l'objet principal de méfiance à leur égard. En 1919-

¹⁸⁰ Jean Meunier et Paul Racault.

1920, le *Journal d'Indre-et-Loire* publia régulièrement des « Échos maçonniques » décrivant dans le détail les réunions des « Démophiles » en leur loge sis 72 rue Georges-Courteline, les noms des participants et les sujets traités. Bien que l'auteur présumé de ces indiscretions ait été exclu (16 mai 1920), les « fuites » n'en continuèrent pas moins, de manière plus épisodique. Les Maçons tourangeaux étaient accusés de faire ce qu'ils voulaient du parti radical, du parti socialiste S.F.I.O., et parfois même incriminés d'indulgence envers les communistes, bien que ces derniers aient été - du moins dans les premières années après le Congrès de Tours de décembre 1920 – nettement opposés aux Loges « bourgeoises ». Le reproche le plus constant qu'on leur adressait, était leur entraide pour occuper les postes-clés de la vie administrative et de l'enseignement.

Influence, en tout cas, sans commune mesure avec le nombre, relativement réduit, des Maçons tourangeaux. Car la loge principale, les « Démophiles » affiliés au Grand-Orient, qui était aussi « l'atelier de Camille Chautemps, comprenait en 1921, 109 membres en 1932, et en 1939, le chiffre de 150 n'était pas encore atteint »¹⁸². Là se retrouvaient, notamment, tous les responsables radicaux du département, côtoyant des notables sympathisants du parti en provenance des organisations professionnelles, des milieux libéraux des villes et des campagnes. Concurrents habituels des « Démophiles », les « Persévérants Écossais » restaient affiliés à la Grande Loge de France. Selon un rapport de 1921, la loge était composée de travailleurs manuels et intellectuels, commerçants et petits industriels, instituteurs et professeurs. « Il y avait 129 inscrits en 1932, et environ 140 en 1939. Les « Persévérants Écossais », après 1930, sont majoritairement socialistes S.F.I.O., comptant parmi eux Jean Meunier, imprimeur, député de 1936, et Paul Racault, ancien directeur d'école, animateur des « Œuvres laïques » et de l'Université Populaire de Tours.

Les sous-préfectures sont aussi dotées de loges (voir **Annexe 15**). Les « Enfants de Rabelais » regroupent toujours les notables chinonais qui forment dans les campagnes l'ossature du parti radical la Loge installée dans une superbe demeure du XV^e siècle (62 rue Voltaire) reçoit chaque année une moyenne de 6 nouveaux initiés, ses effectifs passant de 54 membres en 1922 à 92 en 1939. Le modeste atelier maçonnique de la « Démocratie lochoise » fondé en 1912 rue Roche-Appert ne dura que 8 ans ; il comprenait une vingtaine d'initiés, parmi lesquels le député-agriculteur Paul Bernier. Dans les petites villes où tout le monde se connaît, on savait qui venait assister aux « tenues » de la Loge. À leur égard, les

¹⁸¹ Jacques FENEANT, *op. cit.*, p. 317.

¹⁸² *Id.*, p. 322.

« profanes » (non-initiés) étaient partagés entre l'hostilité sourde ou affichée, et le respect de « messieurs qui ont le bras long ».

L'historien du mouvement maçonnique se demande si les Loges « tenaient » le département « comme beaucoup le pensaient ou le redoutaient ? Il est vrai que dans presque tous les Conseils municipaux des localités importantes ou moyennes, voire dans certains petits bourgs viticoles, les frères sont présents... Entre 1920 et 1939, il n'y eut pas moins de 5 parlementaires maçons sur 8 que compte le département ; en 1932, ils étaient 7, dont 6 au Grand-Orient »¹⁸³. Quand on ne s'occupait pas de politique immédiate, les sujets de réflexion des Loges portaient sur des problèmes assez connexes comme les relations entre la France et le Vatican, le projet d'École Unique, la répartition « légitime » des richesses, enfin le rapprochement des diverses obédiences qui paraissait indispensable vue la montée des périls à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

B. Les rapports avec la Fédération des Œuvres Laïques de Touraine

L'engagement des radicaux s'exprime aussi dans le domaine de la défense de deux idées chères à la pensée radicale : la laïcité et l'enseignement. En défendant ces deux causes les radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux montrent, d'une part, qu'ils sont fidèles aux principes du radicalisme. D'autre part, ces activités rappellent à l'opinion publique l'existence des radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux.

C'est d'abord au sein de la Fédération des Œuvres Laïques d'Indre-et-Loire, fondée en 1932, que les radicaux et radicaux-socialistes sont très actifs. Mais la fédération n'est pas sous contrôle des radicaux et radicaux-socialistes car ceux-ci se partagent les responsabilités avec plusieurs membres de la section du parti socialiste S.F.I.O. de Tours. À l'origine, c'est à l'initiative de Robert Vivier (celui-ci est très apprécié des radicaux et radicaux-socialistes mais il n'est apparemment pas militant radical) et de Paul Racault (socialiste S.F.I.O.) qu'a été fondée la fédération. Par ailleurs, les autres membres fondateurs sont pour la plupart engagés politiquement et sont tant radicaux et radicaux-socialistes que socialistes S.F.I.O.¹⁸⁴.

¹⁸³ Jacques FENEANT, *op. cit.*, p. 321.

¹⁸⁴ La liste des membres fondateurs est fournie dans le premier Bulletin de la Fédération des Œuvres Laïques d'Indre-et-Loire. On y trouve notamment les personnalités suivantes : René Besnard, M. Courson, M. Filleteau, la loge « Les Démophiles » sont radicaux ou proches du parti radical ; M. Dubourg, M. Lesage, M. Lamborion et la loge les persévérants écossais sont socialistes ou proches du parti socialiste.

Les buts de la Fédération éclairent sur cette union. Ses objectifs sont selon ses statuts¹⁸⁵ :

1°) Défendre, patronner et faire aimer l'école laïque.

2°) Développer toutes les œuvres post-scolaires de philanthropie et d'éducation morale civique et physique.

3°) Provoquer et coordonner les initiatives individuelles ou collectives pour la propagation de l'instruction laïque et de l'éducation populaire.

La défense de tels objectifs ne rend pas surprenante l'union des socialistes S.F.I.O. et des radicaux et radicaux-socialistes au sein de la fédération dans la mesure où, dans les années trente, la défense de la laïcité et le développement de l'instruction sont deux des thèmes sur lesquels il est encore possible de les unir, même si l'union est moins forte quant aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs.

La Fédération des Œuvres Laïques est très active dans les années trente. Son action touche directement la population, celle de tout le département, mais plus encore celle de Tours et de sa périphérie directe. En effet, les manifestations les plus grandioses et les plus marquantes qu'organise la Fédération ont lieu à Tours. Elle prépare fréquemment des rencontres sportives, des excursions... C'est sous son patronage qu'a été ouverte en 1934 une auberge de jeunesse à la périphérie de Tours. De plus, chaque année a lieu, à Tours la fête de la Fédération. Cette fête, portée par la presse radicale, a un grand retentissement dans la population tourangelle car plusieurs milliers d'enfants y participent.

C. Les rapports avec le Cercle Républicain tourangeau

Parmi les organismes rapprochant diverses tendances de la gauche, il faudrait citer aussi le Cercle Républicain d'Indre-et-Loire, né de la fusion de plusieurs cercles où l'on se réunissait par affinités de parti. Le siège était pendant et après-guerre au « Grand Café-Brasserie de Paris » (7 place du Palais de Justice) ; il fut transféré par la suite au « Café des Sports », 62 avenue de Grammont. Le Cercle Républicain accueillait de préférence les adversaires « du sabre et du goupillon », pour des conférences et des réunions publiques. L'une de ses principales activités avait été de reprendre la tradition séculaire des « banquets républicains » très copieux, largement arrosés, surtout lorsqu'ils étaient servis par un frère, « chef » très renommé (11 rue de la Grosse-Tour) ; tout était pour le mieux pour les convives, puisqu'on pouvait aussi accéder chez lui par la place de la République (au n° 20)

¹⁸⁵ A.D.I.L. : Bulletin de la fédération des Œuvres Laïques d'Indre-et-Loire, n° 1, décembre 1933.

qui est aujourd'hui la place de la Victoire. De nombreux francs-maçons en faisaient partie, la gastronomie chère au Cercle n'excluant pas les préoccupations plus intellectuelles des Loges.

Par ailleurs, de célèbres radicaux tourangeaux sont engagés au sein d'organisations où ils côtoient non plus des hommes de gauche mais des représentants de la droite. On peut ainsi citer le Cercle Républicain. René Besnard en est le président d'honneur, M. Filleteau le président. D'autres radicaux, membres des bureaux de la Fédération radicale ou du Comité de Tours, tel que MM. Delmas, Maisonnier, Bailly, ou bien militants actifs tel que Pierre Chautemps, MM. Berton, Blache et Rousseau, sont aussi membres du Cercle Républicain. À leurs côtés, on trouve notamment M. Fleury candidat à plusieurs reprises de l'Alliance Démocratique et conseiller d'arrondissement du canton du Tours-centre à partir de 1934.

Bien que nous les ayons mis de côté, nous pourrions encore citer d'autres associations au sein desquelles les radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire (dont parfois quelques parlementaires) défendent les intérêts particuliers de la population tourangelle. Plusieurs d'entre eux sont notamment engagés à défendre les intérêts du monde rural en étant représentés à la chambre d'agriculture ou en animant des comités de défense comme celui des vignerons (comme, par exemple, le sénateur de l'arrondissement de Chinon, Paul Germain).

*

Nous avons fait apparaître entre les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire des liens très étroits avec la presse radicalisante tourangelle et des associations voisines du Parti radical tourangeau, durant l'entre-deux-guerres.

Ainsi, pour ce qui est des liens entre la presse radicalisante tourangelle et les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire, le sénateur de l'arrondissement de Tours René Besnard - qui est également le président de la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire - est le directeur politique du plus puissant quotidien du département, en l'occurrence *La Dépêche du Centre*. De plus, le député de la circonscription de Chinon Léon Courson est le directeur politique de l'hebdomadaire d'arrondissement de Chinon *Le Républicain de Chinon*, durant tout l'entre-deux-guerres. Le Lochois n'est pas en reste : durant la même période (1919-1940), le député de la circonscription de Loches Paul Bernier a toujours été propriétaire de l'hebdomadaire d'arrondissement de Loches qui s'est appelé *Le Lochois* puis *Le Progrès*

de Loches. A ces deux hebdomadaires d'arrondissement qui sont aux mains de deux députés radicaux et radicaux-socialistes, il faut ajouter un autre journal qui couvre l'arrondissement de Tours ayant pour titre *La République tourangelle*. Avec ces trois hebdomadaires d'arrondissement, les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes couvrent l'ensemble du département toutes les semaines et tous les jours avec le journal *La Dépêche du Centre*. Cette puissante presse radicalisante permet à ceux-ci de disposer d'une audience efficace auprès de l'opinion publique en diffusant les idées du radicalisme, surtout pendant les campagnes électorales parlementaires et locales.

Quant aux associations les plus proches du Parti radical et radical-socialiste tourangeau (la franc-maçonnerie tourangelle, la fédération des Œuvres Laïques de Touraine et le Cercle Républicain tourangeau), les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire ne manquent pas d'en faire partie bien que de façon inégale. En effet, nous constatons que six parlementaires sur huit sont francs-maçons (les sénateurs René Besnard et Octave Foucher ainsi que les députés Camille Chautemps, Louis Proust, Paul Bernier et Léon Courson). Nous constatons que ces six parlementaires franc-maçons sont tous membres soit de la loge « Les Démophiles » de Tours soit à celle « Les Enfants de Rabelais » de Chinon, appartenant toutes deux au Grand Orient de France (G.O.D.F.). D'ailleurs, les députés Camille Chautemps et Léon Courson ont une double affiliation en étant tout à la fois membre de la loge « Les Démophiles » et celle « Les Enfants de Rabelais ». Autre cas de double appartenance maçonnique avec les députés Paul Bernier et Louis Proust qui sont « frères » à la loge « Les Démophiles » et à celle de « La Démocratie Lochoise ». Nous ne pouvons pas nous empêcher de penser que cette double affiliation maçonnique (dans les cas de Camille Chautemps et Léon Courson puis de Paul Bernier) relève également de la stratégie électorale afin de maintenir des liens privilégiés avec les autres radicaux et radicaux-socialistes locaux ainsi que ne pas se couper avec l'électorat radical chinonais et lochois. En revanche, au sein de la Fédération des Œuvres Laïques de Touraine (créées en 1932 en Indre-et-Loire), nous ne retrouvons plus que le sénateur René Besnard et le député Léon Courson. Quant au Cercle Républicain tourangeau, seul le sénateur René Besnard y figure en tant que président d'honneur de cette association. Par conséquent, René Besnard est l'unique parlementaire radical et radical-socialiste d'Indre-et-Loire à faire partie des trois associations proches du Parti radical tourangeau, pendant l'entre-deux-guerres, en sachant que ce même René Besnard est lui-même le président de cette Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire.

Conclusion de la première partie

Au cours du chapitre I de cette première partie, nous avons pu montrer que l'étude des biographies des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire fait apparaître des personnalités particulièrement riches. Parmi les sénateurs tourangeaux, René Besnard se détache nettement par rapport à celles d'Alphonse Chautemps, Octave Foucher et Paul Germain. La même remarque peut s'appliquer aux députés tourangeaux avec le personnage de Camille Chautemps sortant du lot (mais qui n'est député d'Indre-et-Loire que de 1919 à 1928). Néanmoins, les biographies de Léon Courson, Paul Bernier et Louis Proust montrent à l'envi des personnalités dignes d'intérêt pour l'historien s'intéressant au radicalisme tourangeau. Avec ces quatre sénateurs et ces quatre députés, nous avons affaire à deux générations de parlementaires radicaux et radicaux-socialistes. En effet, en 1920, les sénateurs René Besnard, Octave Foucher, Alphonse Chautemps et Paul Germain ont respectivement 41, 58, 60 et 62 ans tandis que les députés Camille Chautemps, Léon Courson, Louis Proust et Paul Bernier ont, en revanche, 35, 37, 42 et 52 ans. À cela, nous ajoutons que ces huit notables ont suivi le *cursus honorum* républicain. À l'exception du sénateur Paul Germain qui fut conseiller général, Alphonse Chautemps, René Besnard, Octave Foucher furent également d'anciens députés d'Indre-et-Loire qui l'avaient été respectivement depuis 1902, 1906 et 1909. Quant aux quatre députés, ils sont tous députés-maires et députés-conseillers généraux sauf Camille Chautemps. Nous avons mis en évidence la primauté sociologique des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire au sein de l'organisation locale du Parti tourangeau. Cette situation privilégiée se trouve renforcée par l'origine socio-professionnelle de ces derniers. En effet, quatre de nos huit parlementaires radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux exercent une profession libérale tandis que deux d'entre eux font partis du groupe des propriétaires-travailleurs et les deux derniers de la catégorie des fonctionnaires. En somme, nous avons affaire à des notables bien implantés électoralement dans leur département et qui assument de nombreuses responsabilités au sein des structures locales de leur Parti.

Dans le chapitre II de notre première partie, nous avons mis en évidence les liens très étroits qui unissent les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire avec la presse radicalisante tourangelle et les associations voisines du Parti radical tourangeau, durant l'entre-deux-guerres. Ainsi, avec pour directeur politique de *La Dépêche du Centre*

(le plus puissant quotidien tourangeau durant l'entre-deux-guerres), le sénateur de l'arrondissement de Tours René Besnard (également président de la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire), le département est peu ou prou sous l'influence de la presse radicalisante tourangelle. Cela est d'autant plus vrai si l'on ajoute le fait que le directeur politique de l'hebdomadaire d'arrondissement de Chinon *Le Républicain de Chinon* n'est autre que le député de Chinon Léon Courson et que le propriétaire de l'hebdomadaire d'arrondissement de Loches (qui s'est appelé *Le Lochois* puis *Le Progrès de Loches*) n'est également autre que le député de Loches Paul Bernier. Bref, nous assistons à un véritable quadrillage de l'Indre-et-Loire par la presse radicalisante tourangelle avec sa tête quelques-uns des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux, pendant l'entre-deux-guerres. Ajoutons à cela que six de ces derniers sont membres de la franc-maçonnerie tourangelle, en l'occurrence la loge « Les Démophiles » de Tours, appartenant au Grand Orient de France (G.O.D.F.) et que le sénateur René Besnard (président du Parti radical tourangeau) appartient tout à la fois au Cercle Républicain tourangeau (en tant que président d'honneur), à la Fédération des Œuvres Laïques de Touraine et à la loge « Les Démophiles » de Tours !

On voit donc que les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux sont très engagés et qu'ils participent à l'action de nombreuses organisations. Cette activité leur permet de rester en contact notamment avec le personnel politique qui dirige la région qu'il soit de droite ou de gauche. L'engagement de la plupart des parlementaires étudiés dans des associations très diverses fait de chacun d'entre eux, en fonction de l'organisation à laquelle il adhère, le défenseur de grands principes ou d'intérêts particuliers. La diversité de l'engagement de ces derniers a pour conséquence de faire des radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux les défenseurs de causes ou d'intérêts les plus divers. L'avantage de ceux-ci est que chaque partie de la population tourangelle peut voir dans un de ces parlementaires le défenseur d'une cause à laquelle elle est attachée. La Fédération peut donc rallier à elle des couches très larges et très hétérogènes de la population. Pour les radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire, il existe pourtant un risque à cette situation. Celui de se voir reprocher leur dispersion et d'entretenir des relations trop opposées pour que sur leur droite ou sur leur gauche, on ne leur pardonne pas les amitiés qu'ils entretiennent dans l'autre camp.

DEUXIÈME PARTIE

Représentation électorale en Indre-et-Loire

Introduction à la deuxième partie

Après avoir présenté en première partie les parlementaires du Parti républicain radical et radical-socialiste d'Indre-et-Loire, nous avons choisi, dans cette seconde phase de l'étude, d'apprécier le poids électoral des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux au sein de leur département d'élection : l'Indre-et-Loire. Pour ce faire, nous avons décidé de faire la synthèse de toutes les élections qui se sont déroulées entre novembre 1919 (c'est-à-dire après l'élection législative du 16 novembre 1919) et octobre 1937¹⁸⁶, incluant ainsi les cantonales des 10 et 17 octobre 1937¹⁸⁷ (voir **Annexe 16 et 17**). Chaque fois que les sources le permettaient, nous avons tenté pour chaque type d'élection d'en préciser les caractéristiques et les enjeux, de rappeler pour les radicaux et radicaux-socialistes du département l'héritage du scrutin précédent, puis de replacer l'échéance électorale dans son contexte national et local. Ont été traités également le déroulement des élections et l'analyse des résultats locaux confrontés à ceux du territoire national. De plus, nous avons décidé d'aborder tous les scrutins de cette période selon un cadre thématique, tout en respectant un ordre chronologique et un classement traditionnel des différentes élections selon leur importance institutionnelle. Ainsi, nous avons analysé successivement les élections à caractère local (c'est-à-dire les municipales et les cantonales) puis celles à caractère parlementaire (englobant les législatives et les sénatoriales).

Quant aux sources, nous en avons sélectionné essentiellement deux : *La Dépêche du Centre* et les archives électorales. Par rapport à la première partie, le quotidien radicalisant a été davantage utilisé du fait de l'importance de la rubrique intitulée « Tours » (placée le plus souvent en page 3 du journal). C'est dans celle-ci que sont publiés les messages du Parti républicain radical et radical-socialiste et de la Fédération tourangelle, les professions de foi ou appels des candidats, leurs remerciements après leur victoire ainsi que leur défaite et enfin les résultats électoraux, accompagnés parfois des commentaires des

¹⁸⁶ Bien qu'il ait eu six élections présidentielles durant la période étudiée (celles du 17 janvier 1920, du 24 septembre 1920, du 13 juin 1924, du 13 mai 1931 ainsi que celles du 10 mai 1932 et du 5 avril 1939) et que les parlementaires d'Indre-et-Loire radicaux et radicaux-socialistes y aient participé, nous ne les étudierons pas. En effet, aucune de nos sources ne fut en mesure de nous donner les positions de vote des parlementaires tourangeaux radicaux et radicaux-socialistes.

¹⁸⁷ Ces élections cantonales générales des 10 et 17 octobre 1937 furent le dernier scrutin électoral de la Troisième République. Toutefois, l'élection sénatoriale complémentaire du 18 février 1934 est étudiée dans la troisième partie consacrée aux événements de l'année 1934.

journalistes locaux. Mais il s'est révélé indispensable de recouper les informations glanées dans *La Dépêche du Centre* avec les archives électorales. En effet, nous avons trouvé dans celles-ci des tableaux statistiques, les résultats officiels, les listes complètes des candidats élus et surtout les rapports préfectoraux. Il s'agit la plupart du temps du brouillon de ces rapports qui sont généralement dactylographiés mais ponctués de ratures et de rajouts manuscrits ; certains sont même écrits à la main. Toujours est-il que la quasi-totalité de ces rapports - mines d'informations inestimables - émanent du préfet d'Indre-et-Loire et sont destinés au ministre de l'Intérieur en place. Mais, il nous est arrivé parfois d'utiliser les rapports du seul sous-préfet du département (en l'occurrence celui de l'arrondissement de Chinon) destiné au préfet d'Indre-et-Loire. En définitive, nous avons choisi pour cette étude approfondie d'élections locales de compiler en priorité les archives électorales et de recourir à la presse seulement pour des compléments d'information ou pour effectuer des recoupements.

Enfin, avant de commencer l'étude électorale, il convient de noter tout d'abord que l'Indre-et-Loire est un département de taille moyenne. Sa superficie est de 6158 km², soit 1,1% du territoire métropolitain. Quant au découpage administratif du département pendant la période étudiée (voir **Annexe 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24**), il est le suivant :

— De 1919 à 1926 : 3 arrondissements (avec Tours comme préfecture et comme sous-préfectures : Chinon et Loches) puis, de 1926 à 1939, 2 arrondissements (avec Tours comme préfecture et Chinon comme seule sous-préfecture) ;

— 5 circonscriptions électorales¹⁸⁸ : la première équivaut à l'arrondissement de Chinon qui comprend 7 cantons et 87 communes tandis que la deuxième circonscription est l'ancien arrondissement de Loches¹⁸⁹ qui comporte 6 cantons et 68 communes ; enfin, l'arrondissement de Tours, quant à lui, englobe les circonscriptions électorales de Tours I (5 cantons et 56 communes) ainsi que celles de Tours II (2 cantons et 12 communes) et enfin Tours III (4 cantons et 59 communes) ;

— 24 cantons ;

— 282 communes.

¹⁸⁸ Alain et Marie-Thérèse LANCELOT, *Atlas des circonscriptions électorales en France depuis 1875*, Paris, Éditions Armand Colin, 1970, p. 46.

¹⁸⁹ En effet, la sous-préfecture de Loches fut supprimée par décret-loi du 10 juillet 1926 pour des raisons d'économie par le quatrième cabinet de Raymond POINCARÉ, ceci afin de réduire le train de vie de l'État. Cependant, celle-ci fut restaurée en 1974.

CHAPITRE III

Les élections locales : les municipales et les cantonales générales en Indre-et-Loire

I. Les élections municipales générales¹⁹⁰ en Indre-et-Loire

A. Les caractéristiques et les enjeux des municipales

En ce qui concerne les caractéristiques générales des élections municipales entre 1919 et 1935, il faut noter qu'elles se déroulent selon le scrutin de liste majoritaire à deux tours et que seul l'électorat masculin vote. À la suite de cette consultation électorale, le conseil municipal, élu par tous les votants de la commune pour un mandat de six ans¹⁹¹, choisit en son sein le maire de la municipalité lors de sa première réunion. Pour les radicaux et radicaux-socialistes comme pour les autres formations politiques de l'Hexagone, les municipales revêtent un double enjeu : outre la recherche de la majorité au conseil municipal afin de contrôler la commune, la possibilité pour l'assemblée municipale, d'élire en son sein un ou plusieurs délégués représentant les membres élus des collèges départementaux chargés d'élire les sénateurs (le nombre des délégués sénatoriaux étant au prorata de l'importance numérique du conseil municipal, lui-même lié au nombre d'habitants par commune). Au final, le résultat des élections municipales conditionne en partie celui des élections sénatoriales.

À cela s'ajoutent les caractéristiques particulières liées au département d'Indre-et-Loire. Constitué de 282 communes, ce dernier compte, au terme des élections municipales des 3 et 10 mai 1925, pas moins de 3490 conseillers municipaux parmi lesquels avaient été élus 606 délégués sénatoriaux. Or, à la suite du recensement de 1926, les effectifs de douze conseils municipaux ont été modifiés : onze d'entre eux ont été réduits en nombre contre un

¹⁹⁰ Nous avons rajouté l'adjectif à dessein, afin d'attirer l'attention du lecteur sur l'existence d'élections municipales partielles qui se sont déroulées en Indre-et-Loire durant notre période. Nous nous sommes bornés ici à ne citer uniquement celles que nous avons pu relever dans nos sources et à n'en donner que les références pour d'éventuelles recherches ultérieures. Il s'agit des élections partielles de Saint-Symphorien qui ont eu lieu les 4 et 11 octobre 1931 en raison de l'annulation de l'élection de huit conseillers (A.D.I.L., R 2030, *La Dépêche du Centre* des 5, 6 et 12 octobre 1931) ainsi que celles de Rivarennnes et de Faye-la-Vineuse. Toutes deux ont eu lieu les 8 et 15 avril 1934 et pour les mêmes raisons : les décès pour chacune d'entre elles de trois conseillers municipaux (A.D.I.L., 3 M 466, archives des élections municipales partielles de 1934).

¹⁹¹ À partir des élections municipales générales des 5 et 12 mai 1929, le mandat des conseillers municipaux a été porté de 4 à 6 ans.

seul conduit à la hausse. C'est ainsi qu'à l'issue des élections municipales de mai 1929, les électeurs n'envoyèrent siéger que 3451 conseillers municipaux (soit 39 conseillers municipaux de moins par rapport aux élections municipales générales des 3 et 10 mai 1925), parmi lesquels ont été élus 590 délégués sénatoriaux, soit 16 délégués sénatoriaux en moins par rapport au scrutin de mai 1925 (voir **Annexe 25**).

B. Leur mandat de maire

1. Les élections municipales générales des 23 et 30 novembre 1919 en métropole ainsi qu'en Touraine et à Tours

Les élections municipales « qui eurent lieu dans toute la France, les 23 et 30 novembre (1^{er} et 2^e tours de scrutin) »¹⁹² ne semblent pas avoir apporté de modifications sérieuses à celles qui les avaient précédées, avant la guerre de 1914. Le ministère de l'Intérieur, « accablé de chiffres électoraux qui lui parvenaient chaque semaine sur les élections de tous genres¹⁹³, ne dressa aucune statistique des élections municipales à communiquer à la presse »¹⁹⁴ pour celles des 23 et 30 novembre 1919. Par conséquent, les statistiques publiées par le ministère de l'Intérieur auxquelles on se réfère pour établir les résultats des municipales à l'échelle nationale sont celles des 3 et 10 mai 1925 qui ne prennent en compte que les 769 « [...] villes de plus de 5000 habitants »¹⁹⁵. Le Parti républicain radical et radical-socialiste obtient la majorité dans 237 de ces principaux conseils municipaux soit 30,8% du total.

À l'issue des élections municipales des 23 et 30 novembre 1919, sur les 282 conseils municipaux que compte l'Indre-et-Loire, les radicaux et radicaux-socialistes en enlevèrent 162, soit 57,4% du total¹⁹⁶. Sur ce total, on dénombre un des deux chefs-lieux d'arrondissement (Chinon) et surtout 80% des chefs-lieux de canton (16 sur les 20 que comprend le département). Quant aux 260 autres communes, le Parti s'empare de 138 d'entre elles, ce qui donne un pourcentage de 53,8%. Ainsi, les radicaux et

¹⁹² Édouard BONNEFOUS, *Histoire politique de la III^e République (en 8 volumes), L'après-guerre (1919-1924)*, Paris, Éditions P.U.F., 1959 (tome III), p. 72

¹⁹³ En effet, toutes les consultations électorales ont été suspendues pendant la durée de la Première guerre mondiale. Par conséquent, une cascade inouïe de consultations électorales eut lieu avant l'élection présidentielle du 17 janvier 1920. Ainsi, trois élections eurent lieu pour la fin de l'année 1919 : les législatives du 16 novembre 1919 puis les municipales des 23 et 30 novembre 1919 pour se terminer avec les cantonales des 14 et 21 décembre 1919.

¹⁹⁴ Édouard BONNEFOUS, *op. cit.*, 1959 (tome III), p. 72

¹⁹⁵ Serge BERSTEIN, *Histoire du Parti Radical*, Paris, Éditions P.F.N.S.P., 1982 (tome 2), p.138.

radicaux-socialistes contrôlent à eux-seuls plus de la moitié des assemblées communales du département. Ce fait illustre bien la mainmise politique des radicaux et des radicaux-socialistes sur l'Indre-et-Loire.

Cependant, au terme des élections municipales de mai 1925, ces derniers durent concéder la majorité du conseil municipal de Tours aux socialistes S.F.I.O. Les radicaux et radicaux-socialistes n'obtinrent que 15 sièges sur les 36 qui composaient l'assemblée communale tourangelle¹⁹⁷. C'est ainsi que le successeur du radical-socialiste Camille Chautemps à la mairie de Tours fut le socialiste S.F.I.O. Ferdinand Morin.

2. Les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes ayant la charge de maire (1919-1945)

Sur les huit parlementaires radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux étudiés, trois sénateurs sur quatre (Alphonse Chautemps, Octave Foucher et Paul Germain) et les quatre députés (Paul Bernier, Camille Chautemps, Léon Courson et Louis Proust) ont été maires de leur commune durant l'entre-deux-guerres, soit sept parlementaires sur huit (voir **Annexe 26 et 27**). Néanmoins, si les sénateurs Alphonse Chautemps et Paul Germain furent maires sans discontinuer, respectivement des communes de Saint-Jean-Saint-Germain (canton de Loches) de 1919 à 1945 (soit pendant 26 ans) et de Saint-Michel-sur-Loire (canton de Langeais) de 1912 à 1942 (soit pendant 33 ans)¹⁹⁸, le sénateur Octave Foucher fut maire de Chinon (seule sous-préfecture d'Indre-et-Loire de 1926 jusqu'à la fin de la période étudiée, soit 1940) de 1908 jusqu'à sa mort brutale en décembre 1933, soit pendant 25 ans¹⁹⁹. Par conséquent, Paul Germain et Octave Foucher sont élus maires de leur commune à l'issue des élections municipales des 23 et 30 novembre 1919 mais, de surcroît, ils entament tous les deux respectivement, à la faveur de ces élections municipales, leur troisième et deuxième mandat de premier magistrat de leur municipalité, à l'âge de 57 et 61 ans.

¹⁹⁶ A.D.I.L., 3 M 839, annexe n° 3 de la circulaire du 29 avril 1929 jointe au rapport du 13 juin 1929 : correspondance du préfet d'Indre-et-Loire Georges REMYON au ministre de l'Intérieur André TARDIEU (député « républicain de gauche »).

¹⁹⁷ Jean-François BÉREL, *op. cit.*, maîtrise d'histoire, Université de Tours, 1992, p. 300 (document n° 13).

¹⁹⁸ En effet, Paul Germain fit cinq mandats de maire à Saint-Michel-sur-Loire dont le premier fut effectué avant la Première guerre mondiale (1912-1919) et les quatre derniers après le premier conflit mondial : (1919-1925), (1925-1929), (1929-1935) et (1935-1945).

¹⁹⁹ Octave Foucher effectua également cinq mandats de maire à Chinon dont les deux premiers furent accomplis avant la guerre 1914-1918 (1908-1912) et (1912-1919) et les trois derniers après la Première guerre mondiale : (1919-1925), (1925-1929), (1929-1933). Le cinquième et dernier mandat fut inachevé suite à son décès soudain.

Concernant les quatre députés radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux, trois sont élus à l'issue des élections municipales des 23 et 30 novembre 1919 : Paul Bernier à Mouzay (canton de Ligueil), Camille Chautemps à Tours (canton de Tours-centre) et Louis Proust à Neuillé-Pont-Pierre (canton de Neuillé-Pont-Pierre) (voir **Annexe 28**). À l'issue de ces élections municipales, ces derniers entament respectivement leur troisième, premier (mais dernier) et troisième mandat de maire dans leur commune, à l'âge de 51, 34 et 41 ans²⁰⁰. En effet, Léon Courson entama son premier mandat de maire à Noyant-de-Touraine (canton de Sainte-Maure-de-Touraine), à l'issue des élections municipales des 3 et 10 mai 1925, à l'âge de 42 ans²⁰¹.

Ainsi, à l'exception du sénateur René Besnard qui n'avait pas de charge municipale à défendre, tous les autres parlementaires radicaux et radicaux-socialistes étaient élus maires d'une commune au terme des élections municipales des 23 et 30 novembre 1919. Les sénateurs Alphonse Chautemps et Octave Foucher (sénateur de l'arrondissement de Chinon qui est à nouveau maire de Chinon) tout comme les députés Paul Bernier et Louis Proust (qui retrouvent respectivement leur siège de premier magistrat des villes de Mouzay et de Neuillé-Pont-Pierre) puis Camille Chautemps (élu à Tours) deviennent premier magistrat de leur municipalité. Quant aux futurs parlementaires Léon Courson (député de la circonscription de Chinon en mai 1932) et Paul Germain (sénateur de l'arrondissement de Chinon en février 1934), ils redeviennent respectivement maire de Noyant-de-Touraine et maire de Saint-Michel-sur-Loire.

De plus, nous savons que l'association des maires d'Indre-et-Loire a élu comme président un maire radical-socialiste en la personne du député Louis Proust. Cette indication corrobore le fait que plus de la moitié des maires d'Indre-et-Loire sont radicaux et radicaux-socialistes.

3. Le bilan en métropole et en Indre-et-Loire : un recul relatif (1919-1935)

La France de l'entre-deux-guerres a connu quatre élections municipales générales : celles des 23 et 30 novembre 1919, celles des 3 et 10 mai 1925, celles des 5 et 12 mai 1929²⁰² puis celles des 5 et 12 mai 1935.

²⁰⁰ En effet, Paul Bernier et Louis Proust firent six mandats de maire (respectivement à Mouzay et Neuillé-Pont-Pierre) dont le premier et le deuxième furent accomplis avant la Première guerre mondiale (1908-1912) puis (1912-1919) et les quatre derniers après le premier conflit mondial : (1919-1925), (1925-1929), (1929-1935) et (1935-1945).

²⁰¹ En effet, Léon Courson fit trois mandats en tant que maire de Noyant-de-Touraine : (1925-1929), (1929-1935) et (1935-1945).

²⁰² Jean-François BÉREL, *op. cit.*, maîtrise d'histoire, Université de Tours, 1992, p. 120-142.

Si nous considérons les statistiques publiées par le ministère de l'Intérieur au terme de la consultation, le Parti républicain radical et radical-socialiste détient « [...] 222 conseils municipaux où il est majoritaire »²⁰³ sur les 855 communes de plus de 5000 habitants (soit 25,9%). La majorité est perdue dans 4 de ces conseils municipaux, ce qui représente une baisse de 0,6%. Compte tenu de l'imprécision de la couleur politique de nombreuses listes, ce recul est très relatif bien que les radicaux et radicaux-socialistes soient considérés par leurs contemporains comme victimes d'une inquiétante stagnation. Du point de vue électoral, le Parti républicain radical et radical-socialiste demeure néanmoins de très loin la formation la mieux implantée dans les villes françaises, durant l'entre-deux-guerres.

Quant aux radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux, entre les élections municipales des 23 et 30 novembre 1919 et celles des 5 et 12 mai 1935, ils passent de 162 à 144 conseils municipaux. Ils perdent de ce fait la majorité dans 18 municipalités, soit une diminution de 6,3%. Outre l'éviction définitive des membres de la Fédération d'Indre-et-Loire au conseil municipal de la ville de Tours, ceux-ci perdent deux chefs-lieux de canton (Bléré et Château-La-Vallière) dans l'arrondissement de Tours tandis que dans l'arrondissement de Chinon, ils laissent échapper la commune de Champigny-sur-Veude ainsi qu'un chef-lieu de canton (Langeais). Plusieurs autres municipalités, de moindre importance, leur ont échappé mais les sources n'ont pas permis d'en établir la liste exhaustive. Il en est de même concernant les quelques gains enregistrés dans les campagnes du Chinonais où du Lochois, qui compensent ainsi partiellement les pertes infligées au parti de René Besnard. Néanmoins, le fait principal est qu'au terme de ces municipales la Fédération radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire contrôle encore et toujours plus de la moitié des conseils municipaux du département. Ils en ont 144 pour une majorité établie à 141 communes. À l'instar de son Parti, la Fédération de René Besnard reste de très loin la formation politique la mieux établie en Touraine au point de vue municipal et même électoral. Quant à la portée des municipales, à l'image de celle de mai 1929, sur l'avenir politique du département, le préfet Georges Remyon la résume ainsi : « Au point de vue sénatorial, il n'y a pas lieu de prévoir non plus de changements notables dans la composition du collège électoral. La majorité qui restera radicale et radicale-socialiste pourrait tout au plus être diminuée d'une quinzaine de voix »²⁰⁴.

²⁰³ Serge BERSTEIN, *op. cit.*, 1982 (tome 2), p. 349.

²⁰⁴ A.D.I.L., 3 M 839, rapport du 15 mai 1929 : correspondance du préfet d'Indre-et-Loire Georges REMYON au ministre de l'Intérieur André TARDIEU (député « républicain de gauche »).

II. Les élections cantonales générales²⁰⁵ en Indre-et-Loire

A. Les caractéristiques et les enjeux des cantonales

Les élections cantonales, il faut le souligner (en cela elles diffèrent des municipales), se déroulent au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. À l'occasion de cette consultation électorale sont nommés, pour un mandat de 6 ans et par tous les électeurs du canton, les conseillers d'arrondissement²⁰⁶ ainsi que les conseillers généraux²⁰⁷. En ce qui concerne cette assemblée départementale, les votants masculins élisent en principe autant de conseillers généraux qu'il y a de cantons dans le département. À l'issue de ces élections et à l'occasion de leur première réunion, les conseils généraux nomment leur bureau ; celui-ci est composé d'un président, de deux vice-présidents et de deux secrétaires. De plus, tous les conseils généraux sont renouvelés par moitié tous les trois ans. Par conséquent, dans chaque département, chaque élection cantonale générale est dotée d'un numéro de série limité à deux. Lors d'une des consultations électorales triennales, les électeurs de tous les cantons votent pour les candidats de la première série renouvelant la moitié des conseillers généraux ; trois ans après, l'ensemble de l'électorat nomme les candidats de la deuxième série complétant ainsi le renouvellement de la seconde moitié. Et ainsi de suite, alternativement, tous les trois ans. Il faut ajouter à cela les particularités caractérisant la Touraine pendant les cantonales. En effet, le département est composé de 24 cantons : outre Chinon et les 20 autres chefs-lieux de canton de l'Indre-et-Loire, on en dénombre

²⁰⁵ Là aussi, nous avons employé l'adjectif « générales » de façon délibérée afin de prévenir le lecteur du déroulement de huit élections cantonales partielles (pour le renouvellement d'un siège de conseiller général) qui ont eu lieu dans le département d'Indre-et-Loire entre décembre 1919 et février 1939. Là encore, nous nous sommes contentés de ne mentionner que celles que nous avons pu noter dans les archives électorales et d'en indiquer les cotes pour de futurs travaux historiques. Ainsi, dans les liasses contenant des élections cantonales complémentaires figurent celles du 27 avril 1924 (canton de Château-Renault : 2^e série) et du 8 juin 1924 (canton de Vouvray : 2^e série) (A.D.I.L. : 3 M 580), celle du 7 juin 1925 (canton de Ligueil : 1^{re} série) (A.D.I.L. : 3 M 581), celle du 11 octobre 1925 (canton de La Haye-Descartes : 2^e série) (A.D.I.L. : 3 M 583), celle de 1929 (A.D.I.L. : 3 M 586) où nous avons trouvé une élection partielle qui s'est déroulée, en l'occurrence, dans le canton de Chinon (2^e série) le 6 octobre 1929 (en raison de la démission de Camille Chautemps, conseiller général radical-socialiste). De même, dans les liasses (A.D.I.L. : 3 M 593, 3 M 596 et 3 M 597) figurent les dossiers de trois élections cantonales complémentaires. La première eu lieu le 14 mars 1937 dans le canton du Grand-Pressigny (1^{re} série) (A.D.I.L. : 3 M 593). Quant à la deuxième, elle s'est tenue dans le canton de Neuvy-le-Roi (1^{re} série) le 27 février 1938 (A.D.I.L. : 3 M 596) et la dernière, les 19 et 26 février 1939, dans le canton de Montbazou (2^e série) (A.D.I.L. : 3 M 597).

²⁰⁶ Nous avons tenté de compter le nombre de conseillers d'arrondissement radicaux et radicaux-socialistes en Indre-et-Loire. Malheureusement, nous avons dû y renoncer à cause de l'imprécision des archives électorales sur l'étiquette politique des candidats. De plus, la comparaison entre le nombre de conseillers d'arrondissement radicaux et radicaux-socialistes en Indre-et-Loire ainsi qu'en métropole est impossible dans la mesure où les chiffres de ces derniers ne sont mentionnés dans aucune de nos sources.

²⁰⁷ Si les conseils d'arrondissements, créés le 22 juin 1833, ont été supprimés en 1940, en revanche, les conseils généraux, créés le 17 février 1800, existent toujours.

trois autres portant les mentions de Tours-centre, Tours-nord et Tours-sud. Au total, le conseil général d'Indre-et-Loire est constitué de 24 membres.

Quant aux enjeux politiques des élections cantonales, ils ne sont pas négligeables comme se plaisent à le souligner deux articles de *La Dépêche du Centre*, publiés avant le premier tour des cantonales d'octobre 1931. D'abord, les conseillers généraux sont électeurs sénatoriaux de droit au même titre que les conseillers d'arrondissements et les députés. Ce qui veut dire qu'en Indre-et-Loire, le nombre des électeurs sénatoriaux d'origine cantonale s'élève à 53. Il ne faut pas oublier non plus que les conseils généraux et d'arrondissements exercent « [...] une véritable action dans la politique départementale »²⁰⁸. L'importance de ces fonctions explique que nombre de parlementaires en vue tiennent à siéger au sein de ces assemblées départementales. Ceci est effectivement le cas de tous les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux ; à l'exception notable de René Besnard et d'Octave Foucher qui ne possèdent aucune charge de conseiller général ou d'arrondissement, tout du moins entre 1919 et 1940²⁰⁹. Un autre fait confirme et par là-même justifie l'intérêt des parlementaires pour les assemblées départementales, et tout particulièrement pour les conseils généraux : « la loi du 15 février 1872 dispose que, dans le cas où les Chambres seraient illégalement dissoutes ou empêchées de se réunir, les conseils généraux auraient à élire les délégués qui, unis au pouvoir exécutif, seraient chargés de pourvoir aux affaires courantes et au maintien de l'ordre »²¹⁰. Naturellement, tous ces traits sont rappelés par propagande par *La Dépêche du Centre* afin de convaincre les électeurs de voter en faveur de « [...] représentants républicains dignes de confiance »²¹¹, et de préférence portant l'étiquette radicale et radicale-socialiste.

B. Leur mandat de conseiller général

Durant l'entre-deux-guerres, le département d'Indre-et-Loire ne connaît pas moins de sept élections cantonales générales :

- celles des 14 et 21 décembre 1919 (1^{re} et 2^e série)²¹²,
- celles des 14 et 21 mai 1922 (1^{re} série)²¹³,

²⁰⁸ *La Dépêche du Centre* du dimanche 18 octobre 1931, p. 1, rubrique « opinions ».

²⁰⁹ En effet, auparavant, Alphonse Chautemps avait été conseiller général du canton de Ligueil de 1903 à 1922 et président du conseil général d'Indre-et-Loire de 1917 à 1922. Quant à Octave FOUCHER, il fut conseiller général du canton de Chinon de 1912 à 1919, c'est-à-dire hors de la période étudiée (1919-1940).

²¹⁰ *La Dépêche du Centre* du mercredi 7 octobre 1931, p. 2, « Dernière heure ».

²¹¹ *Ibid.*

- celles des 19 et 26 juillet 1925 (2^e série)²¹⁴,
- celles des 14 et 28 octobre 1928 (1^{re} série)²¹⁵,
- celles des 18 et 25 octobre 1931 (2^e série)²¹⁶,
- celles des 04 et 14 octobre 1934 (2^e série)²¹⁷ ainsi que
- celles des 10 et 17 octobre 1937 (1^{re} série).

1. Les élections cantonales générales des 14 et 21 décembre 1919 : la domination des radicaux et radicaux-socialistes au conseil général d'Indre-et-Loire

À l'issue des cantonales générales de décembre 1919, le conseil général d'Indre-et-Loire, composé de 24 membres, compte en son sein 13 radicaux et radicaux-socialistes²¹⁸ ; soit 54,2% des élus. Parmi eux, on trouve trois des huit parlementaires radicaux et radicaux-socialistes de l'entre-deux-guerres : il s'agit du sénateur Alphonse Chautemps (canton de Ligueil), du futur sénateur Paul Germain (canton de Langeais) ainsi que du député Louis Proust (canton de Neuillé-Pont-Pierre). De plus, constitué de cinq personnes, le bureau du conseil général d'Indre-et-Loire est entièrement formé de radicaux et radicaux-socialistes²¹⁹. Non seulement la Fédération républicaine radicale et radicale-

²¹² Comme nous pouvons le constater, il y a eu autant d'élections cantonales générales de la 1^{re} série que de la 2^e série : c'est-à-dire quatre.

²¹³ Les 12 sièges de conseillers généraux (appartenant à la première série) sont ceux des cantons suivants : Bléré, Château-la-Vallière, Le Grand-Pressigny, Ligueil, Montrésor, Neuvy-le-Roi, Tours-nord, Tours-sud, Azay-le-Rideau, Bourgueil, L'Ile-Bouchard et Richelieu. Les quatre derniers cantons cités dépendent de l'arrondissement de Chinon tandis que les huit autres relèvent de l'arrondissement de Tours.

²¹⁴ Les 12 sièges de conseillers généraux (appartenant à la deuxième série) sont ceux des cantons suivants : Amboise, Château-Renault, La Haye-Descartes, Loches, Montbazou, Neuillé-Pont-Pierre, Preuilly-sur-Claise, Tours-centre, Vouvray, Chinon, Langeais et Sainte-Maure-de-Touraine. Les trois derniers cantons cités dépendent de l'arrondissement de Chinon tandis que les neuf autres relèvent de l'arrondissement de Tours.

²¹⁵ Jean-François BÉREL, *op. cit.*, maîtrise d'histoire, Université de Tours, 1992, p. 147-155 et p. 169-170.

²¹⁶ *Id.*, p. 155-162 et p. 170-171.

²¹⁷ *Id.*, p. 162-169 et p. 172-173.

²¹⁸ Voici les noms des 13 conseillers généraux radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire issus des élections cantonales générales de décembre 1919 (avec entre parenthèses le canton dont ils sont les élus) : Camille CUVIER (Neuvy-le-Roi : 1^{re} série), Alphonse CHAUTEMPS (Ligueil : 1^{re} série), Lucien DURET (Azay-le-Rideau : 1^{re} série), Arsène JUVIGNY (Bourgueil : 1^{re} série), Louis DIEN (L'Ile-Bouchard : 1^{re} série), Eugène CHAUVIN (Richelieu : 1^{re} série), Émile GOUNIN (Amboise : 2^e série), Louis DELAMOTTE (Château-Renault : 2^e série), Louis PROUST (Neuillé-Pont-Pierre : 2^e série), Georges MARCHAIS (Tours-Centre : 2^e série), Victor LEFEBVRE (Vouvray : 2^e série), Albéric ROUSSEAUD (Loches : 2^e série) et Paul GERMAIN (Langeais : 2^e série).

²¹⁹ En effet, on trouve Paul GERMAIN en tant que président, Alphonse CHAUTEMPS et Albéric ROUSSEAUD comme vice-présidents puis Eugène CHAUVIN et Camille CUVIER comme secrétaires. A l'exception du radical Camille CUVIER, tous les membres du bureau du conseil général portent l'étiquette « radicale-socialiste ».

socialiste de René Besnard²²⁰ contrôle le conseil général d'Indre-et-Loire en y détenant la majorité, mais tous les membres du bureau de cette assemblée départementale militent en son sein. Cela démontre assez l'énorme influence des radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux dans le département.

2. Les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes ayant la charge de conseiller général (1919-1940)

Durant la période étudiée (1919-1940), sur les huit parlementaires radicaux et radicaux-socialistes considérés, à l'exception des sénateurs René Besnard et Octave Foucher, nous comptons deux sénateurs sur quatre (Alphonse Chautemps et Paul Germain) et les quatre députés qui ont été conseillers généraux de leur canton pendant l'entre-deux-guerres, soit six parlementaires sur huit. Néanmoins, seuls le député-maire Louis Proust et le futur sénateur-maire Paul Germain furent conseillers généraux sans discontinuer de décembre 1919 à octobre 1940, respectivement, des cantons de Neuillé-Pont-Pierre (2^e série) et de Langeais (2^e série). Quant aux députés-maires Léon Courson et Paul Bernier, ils furent conseillers généraux des cantons de Sainte-Maure-de-Touraine (2^e série) et de Ligueil (1^{re} série) respectivement de juillet 1925 à octobre 1940 et de juin 1925 à octobre 1940. Restent le sénateur-maire Alphonse Chautemps et le député Camille Chautemps qui furent conseillers généraux des cantons de Ligueil (1^{re} série) et de Chinon (2^e série) respectivement de décembre 1919 à mai 1922 et de juillet 1925 à octobre 1929 (voir **Annexe 27 et 28**).

Nous ajoutons que tous les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes ont été élus au premier tour des cantonales, quelle que soit la date de ces dernières (voir **Annexe 29 et 30**).

²²⁰ Cette puissante « Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire » n'usurpe pas son titre dans la mesure où les deux tendances coexistent en son sein comme le prouvent les archives électorales ayant trait aux cantonales générales. En effet, parmi les 14 élus radicaux et radicaux-socialistes du conseil général, on trouve la mention « radical » apposée près du nom de 6 d'entre eux : Lucien DURET (Azay-le-Rideau), Arsène JUVIGNY (canton de Bourgueil), Louis DIEN (canton de l'Ile-Bouchard), Louis DELAMOTTE (canton de Château-Renault), Georges MARCHAIS (canton de Tours-Centre), et Victor LEFEBVRE (canton de Vouvray). Ainsi, ces six radicaux représentent 46,2 % des conseillers généraux élus sous la bannière de la Fédération de René BESNARD.

3. Le bilan des cantonales en Indre-et-Loire : une stabilité remarquable (1919-1937)

À l'issue des dernières élections cantonales générales de l'entre-deux-guerres (celles de la deuxième série des 10 et 17 octobre 1937), la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire remporte 8 des 12 sièges de conseillers généraux qui étaient à pourvoir (soit 66,7%)²²¹. En additionnant les sièges des cantons de la première série²²² (dont les dernières élections ont eu lieu les 7 et 14 octobre 1934), l'effectif des radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux au conseil général s'élève à 14 conseillers généraux sur 24 membres.

À l'issue des cantonales des 10 et 17 octobre 1937, parmi les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire, nous trouvons donc comme conseiller général le sénateur Paul Germain (Langeais : 2^e série) et les trois députés suivants : Louis Proust (Neuillé-Pont-Pierre : 2^e série), Léon Courson (Sainte-Maure-de-Touraine : 2^e série) et Paul Bernier (Ligueil : 1^{re} série), soit quatre parlementaires sur les huit étudiés.

Quant au bureau du conseil général d'Indre-et-Loire, il est toujours constitué par le radical Camille Cuvier (secrétaire) et des radicaux-socialistes Paul Germain (président), Eugène Chauvin et Paul Bernier en tant que vice-présidents puis de Léon Courson (secrétaire).

Concernant les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire et leur mandat de conseiller général, nous constatons que la moitié d'entre eux sont présents au conseil général d'Indre-et-Loire et qu'ils sont surreprésentés au sein du bureau du conseil général du département tourangeau. La Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire de René Besnard est la formation politique tourangelle qui domine le département tourangeau par le nombre de sièges cantonaux, durant tout l'entre-deux-guerres. Les résultats électoraux aux cantonales confirment ainsi leur forte implantation départementale en Touraine. Par conséquent, l'hégémonie du Parti républicain

²²¹ Voici les noms des 8 conseillers généraux radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire issus des élections cantonales générales de octobre 1937 (avec entre parenthèses le canton dont ils sont les élus) : Émile GOUNIN (Amboise : 2^e série), André DELAUNAY (Montbazou : 2^e série), Louis PROUST (Neuillé-Pont-Pierre : 2^e série), Octave PARDOU (Vouvray : 2^e série), François SERVANT (La Haye-Descartes : 2^e série), Georges PATRY (Loches : 2^e série), Paul GERMAIN (Langeais : 2^e série) et Léon COURSON (Sainte-Maure-de-Touraine : 2^e série).

²²² Voici les noms des 6 conseillers généraux radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire issus des élections cantonales générales d'octobre 1934 (avec entre parenthèses le canton dont ils sont les élus) : Camille CUVIER (Neuvy-le-Roi : 1^{re} série), Paul BERNIER (Ligueil : 1^{re} série), Médéric GERVAIS (Montrésor : 1^{re} série), Edmond JOLLIT (Azay-le-Rideau : 1^{re} série), Henry ORY (Bourgueil : 1^{re} série) et Eugène CHAUVIN (Richelieu : 1^{re} série),

radical et radical-socialiste tourangeau au niveau du conseil général et de son bureau s'est renforcée au fil des années.

*

Le troisième chapitre était consacré aux résultats des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes aux élections à caractère local, en l'occurrence les municipales et les cantonales. En premier lieu, il faut remarquer qu'entre novembre 1919 et octobre 1937, nous avons noté 11 élections : c'est-à-dire les quatre municipales (des 23 et 30 décembre 1919, des 3 et 10 mai 1925, des 5 et 12 mai 1929 puis des 5 et 12 mai 1935) ainsi que les sept cantonales de décembre 1919, de mai 1922, de juillet 1925 puis celles d'octobre 1928, 1931, 1934 et 1937. En second lieu, à l'exception notable du sénateur René Besnard (qui ne possède aucun mandat électif local), on constate que les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux cumulent les mandats de maire et de conseiller général, pendant l'entre-deux-guerres (sauf Camille Chautemps qui est l'exception qui confirme la règle). Cet ancrage municipal et cantonal est d'autant plus important pour les parlementaires étudiés qu'il est rural le plus souvent justifiant le concept de « radicalisme rural ». C'est le cas pour cinq d'entre eux : il s'agit du sénateur de l'arrondissement de Loches Alphonse Chautemps (maire de Saint-Jean-Saint-Germain et conseiller général de Ligueil dans le Lochois) et celui de l'arrondissement de Chinon Paul Germain (maire de Saint-Michel-sur-Loire et conseiller général de Langeais dans le Chinonais) puis des députés Paul Bernier (maire de Mouzay et conseiller général de Ligueil en succédant à Alphonse Chautemps), Léon Courson (maire de Noyant-de-Touraine et conseiller général de Sainte-Maure-de-Touraine dans le Chinonais) sans oublier Louis Proust (maire et conseiller général de Neullé-Pont-Pierre).

En étant sénateur-maire de Chinon, Octave Foucher personnifie le radicalisme urbain dans la mesure où cette ville est une des sous-préfectures de l'Indre-et-Loire, avec Loches. De ce point de vue, nos parlementaires incarnent bien l'exemple d'un radicalisme dont l'implantation est équilibrée en étant urbaine et rurale, selon Serge Berstein²²³. D'ailleurs, dans ces départements radicaux où l'implantation rurale ne souffre pas de la proximité d'un centre urbain actif (comme l'Indre-et-Loire), l'historien du radicalisme français affirme que « vingt-cinq départements français sont dans ce cas, qui réalisent l'armature la plus solide du Parti radical (carte 12) »²²⁴.

²²³ Serge BERSTEIN, *op. cit.*, tome 1, p. 221 (carte 12).

²²⁴ *Idem*, p. 218.

CHAPITRE IV

Les élections parlementaires à suffrage indirect et direct : Les sénatoriales partielles de la série B et les législatives générales en Indre-et-Loire

I. Les élections parlementaires à suffrage indirect : les sénatoriales partielles de la série B en Indre-et-Loire

A. Les caractéristiques et les enjeux des sénatoriales

Les modalités de renouvellement du Sénat sont les suivantes : la Haute Assemblée²²⁵ est renouvelable par tiers tous les 9 ans en trois séries de départements : A, B et C²²⁶. À titre d'exemple appliqué à notre étude, ce sont 111²²⁷ sénateurs qui se présentent, en ce qui concerne la série B, le 16 octobre 1932. Leur mandat ne prend fin que le jour de l'ouverture de la session ordinaire. Les sénateurs sortants battus lors du renouvellement du 16 octobre 1932 continuent à siéger et à légiférer jusqu'au 10 janvier 1933 : « [...], les 9 années de mandat de leur successeur devant dater du même jour »²²⁸. De plus, les élections sénatoriales n'impliquent que les élus locaux. En effet, les collèges départementaux²²⁹ élisant les sénateurs comprennent des délégués de droit (en l'occurrence les députés, les conseillers généraux et les conseillers d'arrondissement) ainsi que des délégués élus par l'ensemble des conseils municipaux du département. Théoriquement, l'élection « [...] peut donner lieu à trois tours de scrutin²³⁰, la majorité absolue étant nécessaire aux deux premiers tours pour être élu, la majorité relative suffisant au troisième tour »²³¹.

À ces modalités générales s'ajoutent celles qui sont propres au département d'Indre-et-Loire. Chargé de renouveler le mandat des trois sénateurs du département, le collègue

²²⁵ Pendant l'entre-deux-guerres, le Sénat compte 314 membres.

²²⁶ La série B comporte 30 départements (dont l'Indre-et-Loire), de la Haute-Garonne à l'Oise inclusivement, plus l'arrondissement de Constantine (Algérie) et la Martinique.

²²⁷ Ce nombre est resté constant durant toute la période de l'entre-deux-guerres.

²²⁸ *Le Temps* du lundi 17 octobre 1932, p. 8 (B.U.F.R.H.A. : microfilm).

²²⁹ Le collège électoral se réunit au chef-lieu du département sous la présidence du président du tribunal civil assisté des deux plus âgés et des deux plus jeunes électeurs sénatoriaux présents au moment de la formation du bureau.

²³⁰ Le premier scrutin est ouvert de 8 heures à 11 h 30 ; le second de 14 à 16 heures et le troisième de 18 à 20 heures.

²³¹ *Le Temps* du lundi 17 octobre 1932, p. 8 (B.U.F.R.H.A. : microfilm).

électoral se compose de 58 délégués de droit²³² ainsi que de 610 délégués élus par les conseils municipaux. « Mais, comme les cinq députés sont, en même temps, conseillers généraux, le nombre de délégués de droit se trouve ramené à 53, ce qui fait que les électeurs sénatoriaux sont au nombre de 663 »²³³. Avec 407 membres²³⁴ représentant 61,4% du collège électoral, les radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux font preuve d'une belle suprématie à l'occasion de ces sénatoriales du 16 octobre 1932.

Quant à l'enjeu des sénatoriales, il réside principalement dans le fait que les sénateurs participent à l'élection du Président de la République française. En effet, sous la Troisième République, le chef de l'État était désigné par le Parlement réuni en congrès national à Versailles. Théoriquement, une majorité à la Chambre des députés et au Sénat permettait d'élire son propre candidat.

B. L'hégémonie des sénateurs radicaux et radicaux-socialistes en Indre-et-Loire

Durant l'entre-deux-guerres, le département d'Indre-et-Loire participe à trois élections sénatoriales partielles de la série B²³⁵ :

- celle du 11 janvier 1920²³⁶,
- celle du 6 janvier 1924²³⁷ et
- celle du 16 octobre 1932²³⁸
- ainsi qu'à l'élection sénatoriale complémentaire du 18 février 1934²³⁹.

Comme le montre le tableau des résultats des élus radicaux et radicaux-socialistes en Indre-et-Loire aux élections sénatoriales partielles de la série B pendant l'entre-deux-guerres, les trois radicaux-socialistes (Octave Foucher, Alphonse Chautemps et René Besnard) sont élus dès le premier tour de scrutin en 1920²⁴⁰, 1924²⁴¹ et 1932²⁴² (voir

²³² Les 58 délégués de droit comprennent 5 députés, 24 conseillers généraux et 29 conseillers

²³³ A.D.I.L. : 3 M 339, rapport du 28 septembre 1932 : correspondance du préfet d'Indre-et-Loire Marcel GREGOIRE au ministre de l'Intérieur Camille Chautemps (député radical-socialiste).

²³⁴ Outre les 3 députés qui sont déjà conseillers généraux, les radicaux et radicaux-socialistes se répartissent ainsi : 374 délégués municipaux, 19 conseillers d'arrondissement et 14 conseillers généraux.

²³⁵ Après la Première Guerre mondiale, le premier renouvellement sénatorial de la série B eut lieu le 11 janvier 1920.

²³⁶ A.D.I.L. : 3 M 489, archives des élections sénatoriales générales (série B) du 11 janvier 1920.

²³⁷ A.D.I.L. : 3 M 490, archives des élections sénatoriales générales (série B) du 06 janvier 1924.

²³⁸ A.D.I.L. : 3 M 494, archives des élections sénatoriales générales (série B) du 16 octobre 1932.

²³⁹ A.D.I.L. : 3 M 496, archives de l'élection sénatoriale complémentaire (série B) du 18 février 1934.

²⁴⁰ En effet, lors du renouvellement du 11 janvier 1920, René BESNARD, Octave FOUCHER et Alphonse Chautemps obtenaient respectivement 416, 351 et 378 voix sur 663 votants.

Annexe 31 et 32) ; ajoutons à cela qu'ils obtiennent tous les trois leur troisième mandat consécutif de sénateur d'Indre-et-Loire. Cette situation traduit non seulement la mainmise du Parti républicain radical et radical-socialiste tourangeau sur les élections municipales et cantonales, mais aussi sur les sénatoriales.

C. Les circonstances et les conséquences de l'élection sénatoriale complémentaire du 18 février 1934

1. La candidature contestée de Louis Proust

Avec la mort soudaine du sénateur d'Indre-et-Loire Octave Foucher survenue le 15 décembre 1933, le siège de l'arrondissement de Chinon était désormais devenu vacant. La Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste de Touraine, à laquelle appartenait le défunt, organisa un congrès départemental le 28 janvier 1934 afin de lui désigner un successeur ; la réunion fut fixée au dimanche après-midi et se déroula dans la salle du manège²⁴³. Dès le début de la séance, René Besnard « [...] donne tout d'abord connaissance de la lettre par laquelle M. le Président Camille Chautemps exprimait tous ses regrets de ne pouvoir accepter l'offre unanime de candidature qui lui avait été faite au nom de la Fédération »²⁴⁴. L'ancien maire de Tours — président du Conseil et ministre de l'Intérieur depuis le 26 novembre 1933 — justifie son refus « [...] par fidélité aux électeurs du Loir-et-Cher »²⁴⁵ qui l'avaient élu député de la première circonscription de Blois le 1^{er} mai 1932²⁴⁶. Finalement, le candidat officiel de la Fédération d'Indre-et-Loire à l'élection sénatoriale complémentaire du 18 février 1934 est Louis Proust, le député de la circonscription de Tours I. Seulement, le rapport du préfet du département révèle que le choix du maire de Neuillé-Pont-Pierre fut contesté par une fraction des radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux. En effet, une fois que fut adopté, par 276 voix contre 80,

²⁴¹ Lors du renouvellement du 6 janvier 1924, René BESNARD, Octave FOUCHER et Alphonse Chautemps obtenaient respectivement 516, 413 et 350 voix sur 662 votants.

²⁴² Réunis à Tours, le dimanche 16 octobre 1932, les électeurs sénatoriaux votent : 655 suffrages sont exprimés sur 663 votants ; la majorité absolue est donc de 328 voix. Seuls, les sénateurs sortants Octave Foucher, Alphonse Chautemps et René Besnard dépassent le quotient électoral en obtenant respectivement 428, 409 et 400 voix. Par conséquent, les trois candidats radicaux-socialistes sont élus dès le premier tour de scrutin.

²⁴³ La salle du manège est célèbre pour avoir été le lieu de la scission de la S.F.I.O. lors du fameux congrès de Tours. Cette salle a été détruite lors des violents bombardements qui ont endommagé Tours en juin 1940. Elle jouxtait l'église Saint-Julien qui existe toujours au coin de la rue Colbert et de la rue Nationale.

²⁴⁴ A.D.I.L., 3 M 342, rapport du 29 janvier 1934 : correspondance du préfet d'Indre-et-Loire Marcel GREGOIRE au ministre de l'Intérieur Camille Chautemps (député « radical-socialiste »).

²⁴⁵ *La Dépêche du Centre* du lundi 29 janvier 1934, p. 3, rubrique « Tours ».

²⁴⁶ Jean JOLLY, *Dictionnaire des parlementaires français (1889-1940)*, Paris, Éditions P.U.F., 1963 (tome III), p. 1009.

le principe de la désignation d'un candidat unique, un très grand nombre de militants mirent en avant le nom de Louis Proust. « C'est alors que les membres de la Fédération qui avaient déjà fait acte de candidature : MM. Courson, Député, Dr Mattrais, Conseiller général, Maire de Chinon, Gounin, Conseiller général, Maire d'Amboise et Dr Delaunay, Conseiller général, Maire de Montbazou préconisèrent la candidature unique de M. Germain, Maire de Saint-Michel-sur-Loire, Président du Conseil général. Celui-ci fit alors connaître qu'il ne sollicitait aucun mandat, mais que si sa candidature devait réaliser l'union de tous les républicains, il ne croyait pas pouvoir empêcher ses amis de la mettre en avant »²⁴⁷. Le congrès départemental dut donc voter une seconde fois à bulletins secrets. La candidature de Paul Germain ne put recueillir que 104 suffrages alors que celle de Louis Proust en obtint 204. C'est ainsi que ce dernier se trouva désigné comme candidat unique de la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire.

Le lendemain matin, les quatre candidats au siège sénatorial (le député Léon Courson puis les conseillers généraux Henri Mattrais, Émile Gounin et le docteur André Delaunay), « [...] estimant qu'ils ne pouvaient s'incliner devant la décision de la Fédération, firent une nouvelle démarche auprès de M. le Président Germain qui a accepté de se présenter »²⁴⁸. De plus, ils s'engagèrent auprès de ce dernier à faire campagne pour son profit. Ainsi, avec deux candidatures radicales-socialistes en présence, la Fédération tourangelle se trouve partagée en deux fractions : l'une, majoritaire, soutenant la candidature de Louis Proust qui a reçu l'investiture officielle du congrès départemental ; et l'autre, minoritaire, supportant celle de Paul Germain. C'est alors que le parti de la rue de Valois apporte son arbitrage. Dans sa séance du 31 janvier 1934, le bureau du Comité Exécutif du Parti républicain radical et radical-socialiste accorde l'investiture de Louis Proust à l'élection sénatoriale du 18 février. La décision prise lors de cette réunion est publiée dans *La Dépêche du Centre* du 11 février. Le texte, très laconique, se termine en ces termes : « En conséquence, M. Louis Proust est le seul candidat qui puisse se réclamer du Parti. Le Comité Exécutif du Parti radical invite donc tous les électeurs républicains à voter pour lui »²⁴⁹. Le document porte la signature d'Édouard Herriot lui-même. Le président du Parti, en personne, confirme ainsi publiquement l'investiture de Louis Proust et, par conséquent, le choix de la

²⁴⁷ A.D.I.L., 3 M 342, rapport du 29 janvier 1934 : correspondance du préfet d'Indre-et-Loire Marcel GREGOIRE au ministre de l'Intérieur Camille Chautemps (député « radical-socialiste »).

²⁴⁸ *Ibid.*

²⁴⁹ *La Dépêche du Centre* du dimanche 11 février 1934, p. 3, rubrique « Tours ».

Fédération d'Indre-et-Loire. Bien que le nom de Paul Germain ne figure pas dans le communiqué, les hautes instances du Parti désavouent sa candidature.

La Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste publie, dans *La Dépêche du Centre* du 14 février 1934, un « appel » signé de son président René Besnard et de son secrétaire général Maurice Oheix qui est adressé à chacun des délégués sénatoriaux. On peut lire dans le communiqué que « des allégations foncièrement inexactes étant formulées avec persistance sur la régularité du congrès du 28 janvier 1934, la Fédération est dans l'obligation de les repousser énergiquement et elle entend ne pas manquer à ce devoir »²⁵⁰. En publiant dans *La Dépêche du Centre* du 16 février 1934 son appel destiné aux électeurs sénatoriaux, Louis Proust se propose de faire toute la lumière sur le différend afin de couper court aux insinuations. Du même coup, le président du C.R.C.I.A. (Comité Républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture) étale au grand jour les querelles de personnes et les dissensions qu'elles ont engendrées au sein de la Fédération tourangelle. Néanmoins, le récit de Louis Proust, complémentaire au rapport du préfet d'Indre-et-Loire, est similaire à ce dernier mis à part quelques points de détails. Selon le conseiller général de Neuillé-Pont-Pierre, les choses se sont passées de la manière suivante : cédant sous la pression « [...] d'un grand nombre de militants et d'amis »²⁵¹, Louis Proust fait valoir qu'il a posé sa candidature après s'être enquis, toutefois, auprès de Paul Germain de sa volonté d'être candidat ; le député d'Indre-et-Loire ne manque pas de noter qu'il fut « [...] le premier et le seul à le faire »²⁵². Dans son esprit, la décision du président du Conseil général conditionnait la sienne. La réponse de ce dernier fut négative et Louis Proust put faire acte de candidature. Seulement, « [...] quatre collègues au Conseil général et membres de la Fédération radicale et radicale-socialiste »²⁵³, hostiles au président du C.R.C.I.A., posèrent leur candidature. Le premier scrutin tranchait la question de la candidature unique ou multiple. Les deux thèses s'étaient affrontées, par militants interposés, dans de longues discussions. Le congrès départemental optait finalement pour la candidature unique. Les quatre concurrents de Louis Proust poussèrent Paul Germain à présenter sa candidature qui céda sous leurs pressions. Le maire de Neuillé-Pont-Pierre se trouvait ainsi dans l'impossibilité de retirer sa candidature, ne voulant sans doute pas trahir les militants et les amis qui avaient soutenu sa candidature. Le second scrutin, désignant le

²⁵⁰ *La Dépêche du Centre* du mercredi 14 février 1934, p. 3, rubrique « Tours ».

²⁵¹ *La Dépêche du Centre* du vendredi 16 février 1934, p. 3, rubrique « Tours ».

²⁵² *Ibid.*

²⁵³ *Ibid.*

candidat officiel de la Fédération, allait mettre un terme, pensait-on, au dilemme. Le nom de Louis Proust sortit du verdict de l'urne avec une forte majorité. En guise de conclusion, le président du C.R.C.I.A. constate que « ses adversaires contestent le congrès aux travaux duquel ils ont personnellement participé, et devant lequel ils auraient dû s'incliner, s'ils étaient vraiment demeurés les militants républicains qu'ils se flattent d'être restés »²⁵⁴.

La Dépêche du Centre ne reste pas impartial dans le conflit au point que le quotidien décide « [...] de n'accepter que les communiqués émanant, soit de la Fédération, soit de M. Proust »²⁵⁵. Le porte-parole des radicaux et radicaux-socialistes prend même nettement position dans son édition du 17 février 1934. Ainsi, on apprend que le député parvint à rendre visite aux 282 communes d'Indre-et-Loire et aux 663 délégués sénatoriaux en moins de trois semaines ; et ce en dépit du fait que ses adversaires avaient « [...] réussi à faire retarder de huit jours la réunion de la Fédération pour mettre Louis Proust dans l'impossibilité de voir tous les électeurs sénatoriaux »²⁵⁶. Dans *La Dépêche du Centre* du 18 février 1934, jour de l'élection, la Fédération tourangelle réagit contre un article de l'hebdomadaire *Le Républicain de Chinon* — organe soutenant Paul Germain (et dont le directeur politique est le député de Chinon Léon Courson) — qui dénigre Louis Proust. De ce fait, le quotidien régional conclut que « le retour de l'harmonie du Parti républicain passe par le vote pour Louis Proust »²⁵⁷. Et pour faire bonne mesure auprès des électeurs, le porte-parole des radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux publie à nouveau le communiqué du bureau du Comité Exécutif du parti radical signé par Édouard Herriot.

2. Le déroulement de l'élection sénatoriale complémentaire du 18 février 1934

Dès qu'il fut le candidat officiel de la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire, Louis Proust commença aussitôt sa campagne électorale. Disposant de trois semaines et de l'appui de la Fédération tourangelle, le maire de Neuillé-Pont-Pierre organisa sa tournée électorale méthodiquement ; il rendit la visite chaque semaine à un tiers des cantons du département. Sachant que les délégués sénatoriaux sont composés en majorité de viticulteurs et d'agriculteurs, Louis Proust s'adresse en priorité à eux. Aux premiers, le président du groupe parlementaire viticole de l'Ouest et du Centre

²⁵⁴ *La Dépêche du Centre* du vendredi 16 février 1934, p. 3, rubrique « Tours ».

²⁵⁵ A.D.I.L., 3 M 342, rapport du 12 février 1934 : correspondance du préfet d'Indre-et-Loire Marcel GREGOIRE au ministre de l'Intérieur Albert Sarraut (sénateur de la « Gauche démocratique »).

²⁵⁶ *La Dépêche du Centre* du samedi 17 février 1934, p. 3, rubrique « Tours ».

²⁵⁷ *La Dépêche du Centre* du dimanche 18 février 1934, p. 3, rubrique « Tours ».

explique qu'il fait son possible pour que les vins d'Indre-et-Loire obtiennent l'appellation « Touraine » ; quant aux seconds, « [...], c'est naturellement de la mévente des produits agricoles et notamment de la question du blé »²⁵⁸ que Louis Proust les entretient. Par ailleurs, le candidat Paul Germain « [...] qui ne dispose que d'une organisation assez peu homogène, a commencé sa tournée électorale avec un retard sensible et il ne verra qu'une partie des délégués sénatoriaux. Mais ses partisans estiment qu'il est suffisamment connu et estimé de tous, pour qu'il puisse se dispenser d'une longue préparation électorale ; les candidats qui se sont effacés devant lui font, d'ailleurs, campagne en sa faveur dans leurs régions respectives »²⁵⁹. Bien que le président de l'association des maires d'Indre-et-Loire bénéficie du soutien de la Fédération tourangelle, les observateurs s'accordent pour dire que Louis Proust n'atteindra pas la majorité absolue au premier tour ; mais, en revanche, qu'il partagera avec Paul Germain un nombre important de suffrages.

L'élection sénatoriale complémentaire, fixée au 18 février 1934, eut lieu dans la « [...] salle des Assises au Palais de justice »²⁶⁰ de Tours. Comprenant 663 inscrits, le collège sénatorial est composé de 402 radicaux et radicaux-socialistes représentant à eux seuls 60,6% du total des délégués sénatoriaux (voir **Annexe 33**). Outre les radicaux-socialistes Louis Proust et Paul Germain, trois autres candidats de gauche dont les noms suivent sont en lice : Émile Faure (républicain-socialiste et député de la circonscription de Tours III), Pierre Caillault (socialiste S.F.I.O.) et le communiste S.F.I.C. Torfou. Dans son édition du 19 février 1934, *La Dépêche du Centre* publie les résultats du vote qui a nécessité deux tours de scrutin. Débutant le dimanche matin à 8 heures, le premier tour de scrutin est clos sur un ballottage. Sur 653 suffrages exprimés²⁶¹, Paul Germain arrive en tête avec 298 voix²⁶² suivi de Louis Proust qui en comptabilise 265. Le second tour de scrutin qui commence à 14 heures, est, quant à lui, décisif. Avec 384 suffrages sur les 654 exprimés²⁶³, le président du Conseil général Paul Germain est élu sénateur d'Indre-et-Loire. Quant au député de la circonscription de Tours I, il ne rassemble que 252 voix faisant moins bien qu'au premier tour de scrutin. Ainsi, par la défaite de son candidat officiel, la direction de la Fédération radicale et radicale-socialiste tourangelle subit un cuisant échec.

²⁵⁸ *La Dépêche du Centre* du mardi 6 février 1934, p. 3, rubrique « Tours ».

²⁵⁹ A.D.I.L., 3 M 342, rapport du 12 février 1934 : correspondance du préfet d'Indre-et-Loire Marcel GREGOIRE au ministre de l'Intérieur Albert Sarraut (sénateur de la « Gauche démocratique »).

²⁶⁰ *La Dépêche du Centre* du samedi 17 février 1934, p. 3, rubrique « Tours ».

²⁶¹ A.D.I.L., 3 M 342, archives de l'élection sénatoriale complémentaire du 18 février 1934 : résultats électoraux.

²⁶² *Ibid.*

²⁶³ *Ibid.*

3. La défaite de Louis Proust et ses conséquences

Au lendemain du vote, *La Dépêche du Centre* titre en première page une manchette laconique : « M. Paul Germain est élu sénateur d'Indre-et-Loire »²⁶⁴ ; étant donné l'étiquette politique du vainqueur, cette concision ne peut s'expliquer que par le désappointement des rédacteurs du quotidien. Quant aux habituels remerciements des candidats, ceux de Louis Proust et de Paul Germain paraissent dans *La Dépêche du Centre*. Le président du C.R.C.I.A. publie les siens 48 heures seulement après sa défaite. Bien que restant très *fair-play* envers le nouveau sénateur d'Indre-et-Loire, Louis Proust regrette que ce dernier n'ait pas « [...] accepté d'être candidat lorsque, le premier, [il] lui [a] offert de [s]'effacer devant lui »²⁶⁵. En revanche, les remerciements de Paul Germain ne paraissent que six jours après sa victoire. Ne faisant aucune allusion aux démêlés pré-électoraux, le président du Conseil général tient « [...] à déclarer que toujours [il] restera[t] le champion de l'union et de la concorde »²⁶⁶. Quant à l'hebdomadaire *Le Républicain de Chinon*, porte-parole de Paul Germain, il dit pour sa part dans son édition du 22 février 1934 : « [...], bien que très âgé et fatigué (sic), il a obtenu de nombreux électeurs de notre arrondissement, des suffrages que lui valurent les services rendus à la cause agricole et viticole »²⁶⁷.

Entretemps, dans *La Dépêche du Centre* du 23 février 1934, René Besnard rend publique sa décision de quitter la présidence de la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire. Sa lettre de démission, publiée en page 3 du quotidien est destinée au secrétaire général de la Fédération (Maurice Oheix) et surprend par sa brièveté. Après avoir « [...] mûrement réfléchi aux circonstances qui ont entraîné l'élection sénatoriale du dimanche 18 février 1934 et à la situation politique qu'elles créent »²⁶⁸, René Besnard assure démissionner à regret sans donner d'avantage d'explications sur son geste.

Cependant, deux mois après sa démission, René Besnard recouvre la fonction de président de la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire mettant ainsi fin au psychodrame interne. Cette réélection eut lieu lors de l'Assemblée Générale (A.G.) du dimanche 15 avril 1934, réunie salle du Manège. Outre l'examen des questions figurant à l'ordre du jour du congrès national du Parti se déroulant à Clermont-Ferrand et la nomination des délégués du département à ce dernier, l'Assemblée Générale avait pour tâche d'examiner les incidents qui s'étaient produits à l'occasion de la dernière

²⁶⁴ *La Dépêche du Centre* du lundi 19 février 1934, p. 1.

²⁶⁵ *La Dépêche du Centre* du mardi 20 février 1934, p. 3, rubrique « Tours ».

²⁶⁶ *La Dépêche du Centre* du samedi 24 février 1934, p. 3, rubrique « Tours ».

²⁶⁷ Jean JOLLY, *op. cit.*, 1968 (tome V), p. 1824.

élection sénatoriale. En effet, René Besnard avait été chargé par le Comité Exécutif (C.E.) de la Fédération tourangelle de présenter un rapport à l'Assemblée Générale sur ce sujet. Ce compte rendu, approuvé par l'ensemble des militants présents, est suivi d'un ordre du jour voté à l'unanimité. Paraissant dans *La Dépêche du Centre* du 19 avril 1934, cet ordre du jour souligne que : « La Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire prend acte des conclusions du Comité Exécutif, [...]. Elle les approuve tout en demandant à tous ses membres de faire dans l'avenir, le plus sérieux effort de discipline ; elle considère comme clos les incidents qui ont pu se produire lors de cette élection »²⁶⁹. Après cela, Alphonse Chautemps invite l'Assemblée Générale à se prononcer sur une motion proposant la réélection de René Besnard à la tête de la Fédération ; ce qui est adopté à l'unanimité sous l'acclamation des militants. Ainsi, à l'occasion de l'Assemblée Générale du 15 avril 1934, la Fédération d'Indre-et-Loire retrouve son ancien président René Besnard, et par la même occasion, sa sérénité ; refermant de cette façon les plaies ouvertes à l'occasion de l'élection sénatoriale du 18 février 1934.

II. Les élections parlementaires à suffrage direct : les législatives générales en Indre-et-Loire

A. Les caractéristiques et les enjeux des législatives

En ce qui concerne les caractéristiques générales des élections des députés, rappelons en premier lieu que ce sont les échéances électorales les plus importantes de la vie politique française. Elles permettent en effet à la population masculine²⁷⁰ d'élire ses représentants qui votent ou rejettent les lois proposées par le gouvernement. Pour les radicaux et radicaux-socialistes comme pour les autres formations politique de l'Hexagone, les législatives comportent un double enjeu. D'abord, conformément à la tradition républicaine, le président de la République choisit le président du conseil parmi le chef de file du parti ayant la majorité à la Chambre des députés ; ensuite, le chef du gouvernement compose son ministère en fonction du contexte politique national. Une victoire aux élections législatives permet donc au parti majoritaire à la Chambre des députés de diriger le gouvernement et de contrôler la vie politique française.

²⁶⁸ *La Dépêche du Centre* du vendredi 23 février 1934, p. 3, rubrique « Tours ».

²⁶⁹ *La Dépêche du Centre* du jeudi 19 avril 1934, p. 3, rubrique « Tours ».

²⁷⁰ Le suffrage ne deviendra effectivement universel en France qu'avec l'ordonnance du 21 avril 1944 reconnaissant le droit de vote aux femmes ; ceci est dû au gouvernement provisoire de la République française dirigé par le général de Gaulle.

Quant au mode de désignation des députés, il convient de distinguer deux périodes distinctes 1919-1924 et 1928-1936 :

- La première correspond aux élections législatives générales du 16 novembre 1919 et celles du 11 mai 1924. En effet, ces dernières se sont déroulées au suffrage universel (masculin) et au « scrutin de liste (départemental) à la proportionnelle avec une prime majoritaire »²⁷¹ à un seul tour.
- La seconde période, quant à elle, fait référence aux élections législatives générales d'avril 1928, de mai 1932 ainsi que celles des 26 avril et 3 mai 1936 qui se déroulent au suffrage universel (masculin) et « [...] scrutin uninominal (par arrondissement) à deux tours »²⁷².

À cela s'ajoutent les particularités du département tourangeau. Découpé en 5 circonscriptions, l'Indre-et-Loire dispose de 5 sièges de députés. La première circonscription correspond à l'arrondissement de Chinon qui regroupe 7 cantons et 87 communes. Comprenant 6 cantons et 68 communes, la deuxième circonscription (qui équivaut à l'ancien arrondissement de Loches) est rattachée à l'arrondissement de Tours depuis le 10 juillet 1926. Appartenant également à l'arrondissement de Tours, les troisième, quatrième et cinquième circonscriptions sont nommées respectivement Tours I, Tours II et Tours III ; elles englobent respectivement 5, 2 et 4 cantons ainsi que 56, 12 et 59 communes²⁷³.

²⁷¹ Jean-Marie MAYEUR, *La vie politique sous la III^e République (1870-1940)*, Paris, Éditions du Seuil, 1984, 445 p. (Collection « Points-Histoire », H 73), p. 253.

²⁷² *Ibidem*.

²⁷³ Alain et Marie-Thérèse LANCELOT, *Atlas des circonscriptions électorales en France depuis 1875*, Paris, Éditions Armand Colin, 1970, p. 46.

B. Une présence majoritaire des députés radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux en Indre-et-Loire (1919-1936)

1. Les élections législatives générales au scrutin de liste départemental à un seul tour²⁷⁴ (16 novembre 1919 et 11 mai 1924)

En politique, la grande affaire de 1919, ce sont les élections de la fin de l'année avec les législatives en novembre et les municipales en décembre. Les élections législatives du 16 novembre se déroulent au scrutin de liste départemental à un seul tour. Ces dernières sont placées sous le signe du « péril rouge ». Chef de file des radicaux et des radicaux-socialistes d'Indre et-Loire pour cette élection (avec une liste de cinq candidats dont Louis Proust et Paul Bernier), Camille Chautemps ne prend pas franchement position - ses affiches proclament : « Nous combattons le bolchevisme et la réaction, parce que le bolchevisme conduirait à la réaction et la réaction au bolchevisme »²⁷⁵. Camille Chautemps perd des voix à droite et à gauche. Néanmoins, la liste des radicaux et radicaux-socialistes arrivent en tête avec 112 047 voix et une moyenne de 22 409 voix pour cette même liste. Par conséquent, avec 24 894 voix, Camille Chautemps est élu au quotient électoral²⁷⁶ alors que ces deux colistiers Louis Proust (22 674 voix) et Paul Bernier (22 232 voix) sont élus à la plus forte moyenne²⁷⁷. Cependant, Tours enregistre 27% d'abstentions et Camille Chautemps, alors maire de la ville, n'y recueille que 3 663 voix contre 4 346 au candidat du Bloc National (Charles Vavasseur) et 7 554 à Ferdinand Morin, le candidat et député sortant S.F.I.O.

La division de la gauche et l'attitude ambiguë de Camille Chautemps, qui a approuvé en 1923 l'occupation de la Ruhr rendent le climat agité pour les élections législatives de

²⁷⁴ L'adoption, en juillet 1919, d'un nouveau système électoral (loi du 12 juillet 1919) mixte, alliant scrutin proportionnel plurinominal et scrutin majoritaire plurinominal à un tour dans le cadre du département, amène à l'abandon du scrutin majoritaire à deux tours par arrondissement, en vigueur depuis 1889. Il est demandé à l'électeur de voter pour un candidat membre d'une liste. Il y a ensuite trois moyens d'être élu. D'une part, les candidats ayant rassemblé une majorité absolue de suffrages exprimés sur leur nom sont élus. Les sièges non-pourvus sont répartis à la représentation proportionnelle, au quotient, entre les différentes listes (le score d'une liste étant bien entendu égal à l'addition des voix recueillies individuellement par les candidats qui y figurent). Enfin, les sièges restants sont tous attribués à la liste ayant recueilli le plus de voix. Le but de ce changement était de mettre fin aux fiefs politiques et de permettre la formation de majorités politiques plus larges et plus stables, capables de soutenir les différents gouvernements plus longtemps.

²⁷⁵ CHEVALIER Bernard (sous la direction de), *Histoire de Tours*, Toulouse, Éditions Privat, 1985, 415 p. (collection « Univers de la France et des pays francophones »), p. 336.

²⁷⁶ Selon le nouveau système électoral de juillet 1919, il a été attribué un siège à chacune des listes (en l'occurrence trois) ayant atteint le quotient et les deux sièges restant à pourvoir l'ont été à la liste ayant obtenu la plus forte moyenne (en l'occurrence celle des radicaux et radicaux-socialistes).

mai 1924. Le 26 avril 1924, le préfet écrit : « On reproche à M. Chautemps d'avoir fait alliance en 1919 avec les partis modérés et la droite contre les socialistes pour être élu maire de Tours, et de conclure aujourd'hui une alliance avec ces mêmes socialistes pour conserver son mandat de député »²⁷⁸. Aussi, le Cartel des gauches se constitue-t-il difficilement en Indre-et-Loire. Les communistes SFIC, derrière Robespierre Hénault, refusent l'union, la S.F.I.O. se fait prier pour s'allier aux radicaux et radicaux-socialistes. La liste une fois constituée sous la pression de la base des militants, ce ne sont que réunions houleuses et attaques personnelles. La droite parle de cette « prodigieuse bouffonnerie » qu'est l'association du « prolétaire Morin et du capitaliste Chautemps, l'un farouche ennemi, l'autre obstiné défenseur de la propriété individuelle ». La presse conservatrice titre « Le cartel, c'est la guerre ! » et *La Dépêche du Centre* rétorque « Le Bloc national, c'est la faillite et la vie chère ! ». Sartori dénonce les « Camillards » tandis que Camille Chautemps clame « mon chef, c'est le peuple ! ». Finalement, avec une majorité absolue fixée à 40 405 voix la liste du Cartel des gauches l'emporte en faisant élire l'ensemble de ces cinq candidats. Cette liste est constituée de trois radicaux et radicaux-socialistes (Camille Chautemps, Louis Proust et Paul Bernier obtenant respectivement 44 429, 43 697 et 42 996 voix) et de deux socialistes S.F.I.O. (Ferdinand Morin et Emilien Brigault obtenant respectivement 42 464 et 40 641 voix)²⁷⁹. Avec une moyenne de 43% des inscrits du département, les cinq candidats de la liste du Cartel des gauches sont élus à la majorité absolue ; la droite compte 22%, les communistes SFIC 8% (mais 16% à Tours-ville et 41% à Saint-Pierre-des-Corps). On notera que Camille Chautemps a cette fois, contrairement à 1919, recueilli plus de voix à Tours (8 776) que Ferdinand Morin (8 500) ; sa bonne gestion municipale y fut pour beaucoup.

2. Les élections législatives générales au scrutin uninominal par arrondissement à deux tours (avril 1928 et mai 1932)

Réuni à Tours le 16 octobre 1927, le congrès de la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire prend la décision de présenter un candidat dans chaque circonscription, celui-ci étant désigné par un congrès d'arrondissement. Après le premier tour de scrutin, le Parti de René Besnard décide, le mardi 24 avril 1928, le « [...]

²⁷⁷ A.D.I.L. : 3 M 517, archives des élections législatives (générales) du 16 novembre 1919 : résultats électoraux.

²⁷⁸ CHEVALIER Bernard (dir.), *op. cit.*, p. 339.

²⁷⁹ A.D.I.L. : 3 M 518, archives des élections législatives (générales) du 11 mai 1924 : résultats électoraux.

désistement du candidat radical, M. (Maurice) Fournier »²⁸⁰ dans la circonscription de Tours II ainsi que celui de Jacques Lyon (radical-socialiste) dans celle de Tours III. À l'issue du scrutin de ballottage, sur les trois candidats radicaux-socialistes qui restent, deux sont élus : Paul Bernier dans la circonscription de Loches et Louis Proust dans celle de Tours I. En revanche, Camille Chautemps est battu à la surprise générale dans la première circonscription (celle de Chinon) par le radical-unioniste Louis Dien. Sur les 593 sièges métropolitains à pourvoir, le Parti républicain radical et radical-socialiste en remporte 118²⁸¹ et devient ainsi la première formation politique à la Chambre des députés. Après les élections cantonales générales des 18 et 25 octobre 1931, se déroule à Paris le 28^e congrès ordinaire du Parti républicain radical et radical-socialiste (5-8 novembre 1931). Celui-ci est marqué par le retour à la présidence d'Édouard Herriot, élu « [...] par acclamation »²⁸², dès la deuxième journée du congrès. Les débats sont dominés par trois problèmes : la crise économique menaçante, la défense de la paix et la tactique du Parti. Sur ce dernier point, les congressistes montrent la volonté de se démarquer des socialistes en insistant davantage sur la personnalité et l'autonomie de leur propre formation. Exprimant, par son intermédiaire, l'opinion des radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux, Louis Proust écrit qu'on a désormais « [...] la possibilité de se désister pour un homme à gauche ou à droite du parti radical lors des prochaines élections législatives »²⁸³. Cette volonté d'autonomie vis-à-vis des socialistes s'explique par le désir des dirigeants et d'Édouard Herriot de revenir au gouvernement nantis d'une victoire électorale exprimant la confiance du pays envers les seuls radicaux et radicaux-socialistes. Après la démission de son deuxième ministère (13 juin 1931 - 12 janvier 1932), Pierre Laval (sénateur non inscrit) constitue son troisième cabinet (14 janvier - 16 février 1932) dont la chute est facilitée par les sénateurs radicaux et radicaux-socialistes. C'est alors le retour au pouvoir d'André Tardieu (député républicain de gauche) qui forme son troisième gouvernement (20 février - 10 mai 1932)²⁸⁴. Il accentue encore l'opposition des radicaux et

²⁸⁰ A.D.I.L. : 3 M 519, archives des élections législatives (générales) des 22 et 29 avril 1928 : correspondance du préfet d'Indre-et-Loire Georges REMYON au ministre de l'Intérieur Albert Sarraut (sénateur de la « Gauche radicale »).

²⁸¹ Serge BERSTEIN, *Histoire du Parti Radical*, Paris, Éditions P.F.N.S.P., 1982 (tome 2), p. 66.

²⁸² *La Dépêche du Centre* du samedi 7 novembre 1931, p. 1.

²⁸³ *La Dépêche du Centre* du dimanche 8 novembre 1931, p. 1, rubrique « Opinions ».

²⁸⁴ Le vendredi 6 mai 1932, soit deux jours avant le deuxième tour de scrutin des élections législatives générales, le président de la République est victime d'un assassinat perpétré par le russe GORGULOFF ; Paul DOUMER meurt dans la nuit du 6 et 7 mai. Le 10 mai, réunis en congrès national à Versailles, le Sénat et l'ancienne Chambre des députés (dont les pouvoirs n'expirent que le 1^{er} juin 1932) désignent comme nouveau chef d'État, Albert LEBRUN. Ce dernier, président du Sénat et sénateur de Meurthe-et-Moselle (Alliance démocratique), est élu dès le premier tour par 633 voix sur 826 votants. L'élection présidentielle montra à

radicaux-socialistes qui refusent les portefeuilles et la trêve qu'on leur propose alors. À l'appel d'Édouard Herriot, les députés radicaux et radicaux-socialistes votent presque tous contre l'ordre du jour et refusent donc la confiance au gouvernement. Dès lors, la campagne pour les élections législatives est dominée par l'affrontement entre Édouard Herriot et André Tardieu.

Pour les élections législatives générales des 1^{er} et 8 mai 1932²⁸⁵, les radicaux et radicaux-socialistes de Touraine ne présentent que 4 prétendants²⁸⁶ sur les 5 sièges à pourvoir ; dont deux candidats sortants : Paul Bernier et Louis Proust. Ces derniers se représentent dans les mêmes circonscriptions qu'en avril 1928 : c'est-à-dire dans la deuxième (celle de Loches) pour le premier et dans la troisième (celle de Tours I) pour le second. À ces deux renouvellements radicaux-socialistes s'ajoutent deux candidatures nouvelles ; celle de Marcel Mirtil dans la quatrième circonscription (celle de Tours II), opposée à 4 candidats dont le socialiste S.F.I.O. Ferdinand Morin ; et celle de Léon Courson dans la première circonscription (celle de Chinon) en concurrence également avec 4 candidats, dont le radical-unioniste Louis-Jérémie Dien qui se présente dans le Chinonais pour la deuxième fois consécutive. Au soir du 1^{er} mai 1932, aucun des 27 candidats²⁸⁷ n'est élu à l'issue du premier tour de scrutin ; tous les électeurs des cinq circonscriptions d'Indre-et-Loire sont ainsi renvoyés aux urnes pour le dimanche suivant. Néanmoins, trois candidats radicaux-socialistes sur quatre sont en ballottage favorable dans leurs

l'évidence que le président du Parti républicain radical et radical-socialiste, Édouard HERRIOT, n'entendait nullement conclure une alliance privilégiée avec la S.F.I.O. Devant les pressions du groupe sénatorial la « Gauche Démocratique », Paul PAINLEVE (républicain-socialiste) qui aurait pu apparaître comme le candidat de toutes les gauches, renonce à se présenter. Les radicaux et radicaux-socialistes votent pour Albert LEBRUN afin de placer l'élection présidentielle en dehors des luttes des partis ; ils se séparent, pour la circonstance, des socialistes qui portent leurs suffrages sur la candidature de principe de Paul FAURE et regrettent vivement l'absence d'une candidature sérieuse soutenue par l'ensemble de la gauche. Dès l'annonce de l'élection d'Albert LEBRUN, le cabinet d'André TARDIEU démissionne pour être remplacé par le troisième ministère d'Édouard HERRIOT formé le 3 juin 1932. Malgré les pourparlers entre la S.F.I.O. et les radicaux et radicaux-socialistes, les socialistes refusent d'entrer dans le gouvernement de HERRIOT qui en profite pour inclure des républicains modérés dans son cabinet. Malgré le silence de nos sources au sujet des élections du président de la République, il y a de fortes chances que l'ensemble des parlementaires d'Indre-et-Loire radicaux-socialistes aient voté pour Albert LEBRUN. De plus, le contenu et le style des articles édités dans *La Dépêche du Centre* ne laissent aucun doute sur les sentiments bienveillants du quotidien envers le sénateur de Meurthe-et-Moselle.

²⁸⁵ Contrairement aux autres analyses électorales, nous n'avons pas trouvé trace des rapports préfectoraux dans la liasse ayant trait aux élections législatives générales des 1^{er} et 8 mai 1932 qui se sont déroulées en Indre-et-Loire. Ceci a été fort préjudiciable à la compréhension de cette consultation électorale ; par conséquent, nous nous bornerons à commenter les seuls résultats électoraux.

²⁸⁶ Les quatre candidats du Parti républicain radical et radical-socialiste d'Indre-et-Loire portent pour seule étiquette politique la mention « radical-socialiste ».

²⁸⁷ A.D.I.L. : 3 M 367, archives des élections législatives (générales) des 1^{er} et 8 mai 1932 : déclarations de candidatures du premier tour.

circonscriptions respectives : il s'agit de Paul Bernier, Léon Courson et Louis Proust²⁸⁸. En revanche, dans la circonscription de Tours II, Marcel Mirtil se retrouve en troisième position avec 3 220 voix (soit 14,6% des suffrages exprimés) ; quant au premier et au second, le député-maire sortant Ferdinand Morin (socialiste S.F.I.O.) et Félix Herpin (républicain indépendant), ils obtiennent respectivement 9 835 et 6 737 suffrages (soit 44,6 et 30,5% des voix). Enfin, pour la circonscription de Tours III, le député sortant Émile Faure (républicain-socialiste), est également en ballottage favorable avec 4 295 voix (soit 30,7% des suffrages exprimés)²⁸⁹. Dans l'après-midi du lundi 2 mai, la commission exécutive de la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire se réunit afin de statuer sur le sort de ses candidats pour le second tour ; elle publie son ordre du jour, 48 heures plus tard, dans le quotidien radicalisant *La Dépêche du Centre*. On peut y lire que la commission exécutive « [...] a voté à l'unanimité l'ordre de jour suivant »²⁹⁰ : le maintien des candidatures de Paul Bernier, Léon Courson et Louis Proust ; par contre, le retrait de la candidature de Marcel Mirtil, dans la circonscription de Tours II, est décidé. Désormais, le Parti de René Besnard ne compte plus que trois candidats sur les cinq sièges dont dispose le département²⁹¹. À l'issue du scrutin de ballottage, les radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux enlèvent trois des cinq circonscriptions qui composent l'Indre-et-Loire. Depuis le retour du scrutin uninominal par arrondissement à deux tours en juillet 1927²⁹², jamais la Fédération tourangelle n'a réalisé un tel score ! Bien qu'attendue, la nouvelle victoire des deux candidats sortants a été plus difficile pour Louis Proust que pour Paul Bernier. En effet, ce dernier gagne très largement le deuxième tour de scrutin en réunissant 89,6% des suffrages exprimés (soit 10 293 voix) tandis que le maire de Neuillé-Pont-Pierre ne rassemble que 53% des voix (soit 7 102 suffrages). La grande satisfaction du Parti tourangeau est la victoire du nouveau député radical-socialiste : Léon Courson ; son premier succès législatif est indiscutable dans la mesure où il remporte 61,6% des

²⁸⁸ Les candidats radicaux-socialistes à la députation Paul BERNIER, Léon COURSON et Louis PROUST obtiennent respectivement 7 456 (soit 48,2%), 9 034 (soit 48,7%) et 5 897 voix (soit 43,5%).

²⁸⁹ Les suffrages des candidats de la circonscription de Tours II, au premier tour, proviennent de la source suivante : *La Dépêche du Centre* du lundi 2 mai 1932, p. 1.

²⁹⁰ *La Dépêche du Centre* du mercredi 4 mai 1932, p. 3, « Chronique électorale ».

²⁹¹ Outre le retrait du radical-socialiste Marcel MIRTIL, il faut indiquer également celui de Célestin ARNAUD (radical indépendant), de Victor GESCHICKT (socialiste S.F.I.O.), de Pierre ABRIBAT (Alliance démocratique), Alfred DARDANTE (socialiste S.F.I.O.) et de Édouard BERNARD (socialiste S.F.I.O.) remplacé par Roger BALLON (socialiste S.F.I.O.); tous ces retraits ont été décidés respectivement dans les circonscriptions de Tours II, de Tours III, de Loches (Pierre ABRIBAT et Alfred DARDANTE) et de Chinon. Sur les 27 candidats présents au premier tour, seuls 22 se sont mesurés lors du second tour.

²⁹² La loi réformant le mode de scrutin a été votée le 21 juillet 1927.

suffrages exprimés (soit 11 132 voix)²⁹³. Ainsi, grâce à ses trois victoires électorales, la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire conserve les circonscriptions de Loches et de Tours I ; de plus, elle remporte à nouveau celle de Chinon qu'elle avait perdue à l'issue des législatives d'avril 1928. Par conséquent, les législatives des 1^{er} et 8 mai 1932, effaçant les précédentes, sont un grand succès pour l'ensemble des radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux. Au soir du 8 mai, les partis de gauche remportent une nette victoire à ces élections législatives de 1932 qui totalisent « [...] 334 députés contre 259 à la droite »²⁹⁴. Les radicaux et radicaux-socialistes « [...] remportent, en effet, leur succès le plus spectaculaire de toute la période de l'entre-deux-guerres »²⁹⁵. Avec 157 élus en métropole sur 366 candidats, ils accroissent de 48 unités²⁹⁶ leurs effectifs à la Chambre des députés : au plan national, la formation d'Édouard Herriot redevient le premier parti au Palais-Bourbon. Sur les 596 députés métropolitains²⁹⁷ que compte la Chambre, les radicaux et radicaux-socialistes représentent 25,9% de ces derniers. Ce large succès du Parti républicain radical et radical-socialiste s'explique surtout par l'application, dans des conditions remarquables, de la discipline républicaine ; dans la plupart des cas, celle-ci s'est traduite par des désistements socialistes en faveur de candidats radicaux et radicaux-socialistes. Ce report des voix de l'électorat socialiste sur ces derniers a fonctionné pour le plus grand profit du parti d'Édouard Herriot, avec l'élection de la moitié des députés radicaux et radicaux-socialistes. Outre les victoires de Léon Courson dans la circonscription de Chinon, de Paul Bernier dans celle de Loches et de Louis Proust dans celle de Tours I, les deux députés sortants sont reconduits dans leur circonscription respective. En effet, dans la circonscription de Tours II, le socialiste S.F.I.O. Ferdinand Morin l'emporte avec 57,4% des suffrages exprimés (soit 12 297 voix) tandis que, dans la circonscription de Tours III, le républicain-socialiste Émile Faure

²⁹³ Tous les chiffres cités dans ce paragraphe ont été extraits du document n° 17.

²⁹⁴ Serge BERSTEIN, *La France des années 30*, Paris, Éditions Armand Colin, 1988, p. 56.

²⁹⁵ Serge BERSTEIN, *Histoire du Parti Radical*, Paris, Éditions P.F.N.S.P., 1982 (tome 2), p. 208.

²⁹⁶ Dans son édition du lundi 9 mai 1932, *La Dépêche du Centre* ne rappelle pas les 118 sièges obtenus par les radicaux et radicaux-socialistes en métropole à l'issue des législatives générales d'avril 1928. Par contre, le quotidien radicalisant donne les résultats de métropole avant et après les législatives générales de mai 1932 ; cela signifie que le Parti républicain radical et radical-socialiste a gagné 48 sièges de députés métropolitains par rapport aux 109 conservés avant les législatives d'avril 1928 : ce nombre tient compte des résultats des élections législatives partielles sur l'ensemble de la métropole durant 4 ans.

²⁹⁷ Nous avons seulement comparé le nombre de députés métropolitains avec celui des élus radicaux et radicaux-socialistes de métropole. En effet, nous ne connaissons pas le nombre des députés radicaux et radicaux-socialistes d'Algérie ni celui des colonies ; ni même s'il y ait eu des candidats, en l'absence de source identifiée. Néanmoins, il faut savoir que la Chambre des députés de la XV^e législature (1932-1936) comptaient en son sein 10 représentants des colonies et 9 d'Algérie ; par conséquent, le nombre total des députés métropolitains et ceux d'outre-mer (Algérie et colonies comprises) s'élevait à 615.

obtient 7 323 voix (soit 54,1% des suffrages exprimés)²⁹⁸. Ce qui n'empêche pas les radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux de gagner largement ces élections législatives de mai 1932 en remportant 60% des sièges que comptent le département d'Indre-et-Loire. À l'occasion des législatives des 1^{er} et 8 mai 1932, la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire fait une superbe démonstration de sa supériorité (voir **Annexe 34 et 35**).

C. Les élections législatives générales des 26 avril et 2 mai 1936 et l'impact en Indre-et-Loire : adhésion à reculons des radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux au Front populaire²⁹⁹

1. Pendant la campagne électorale et jusqu'au lendemain du premier tour de scrutin : attitude toujours ambiguë des radicaux et radicaux-socialistes

Pendant la campagne électorale certains radicaux de la Fédération d'Indre-et-Loire se déclarent favorable au Front Populaire, mais les radicaux tourangeaux et leur candidat ne se prononcent toujours pas.

Il y a cinq circonscriptions électorales en Indre-et-Loire. Le 7 mars 1936, la Fédération présente les candidats qui ont été choisis pour quatre de ces cinq circonscriptions.

Pour les circonscriptions rurales du sud du département (première et deuxième circonscriptions, respectivement celle de Chinon et de Loches), ce sont les deux députés sortants Léon Courson et Paul Bernier qui sont candidats. Ce dernier s'est prononcé en faveur du Front Populaire. Quant à Léon Courson (vice-président de la Fédération radicale), il a la réputation d'être hostile au Front Populaire et les socialistes S.F.I.O. critiquent largement ce « chevalier à la triste figure, [...] mauvais orateur refusant la contradiction et sans idée »³⁰⁰.

La cinquième circonscription (Tours III) n'intègre pas la ville de Tours car c'est une circonscription essentiellement rurale, au centre de laquelle se trouve la petite ville d'Amboise. C'est le maire et conseiller général de cette ville Émile Gounin (lui aussi vice-président de la Fédération radicale) qui est candidat à la députation. Celui-ci se déclare

²⁹⁸ À l'issue du scrutin de ballottage du 8 mai 1932, tous les résultats des élections législatives en métropole ainsi qu'en Indre-et-Loire sont publiés dans *La Dépêche du Centre* du lundi 9 mai 1932.

²⁹⁹ Pour ce passage, nous nous sommes référés à l'étude d'Anne-Laure ANIZAN, *op. cit.*, p. 97-108.

³⁰⁰ *Le Réveil* n° 780, 14 mars 1936.

favorable au Front Populaire et est membre du Comité de Front Populaire d'Amboise. Dans cette circonscription, le député sortant Émile Faure est républicain-socialiste. Il se trouve qu'il est très apprécié des radicaux de *La République tourangelle* et de la Fédération radicale. Il est même allé jusqu'à demander à cette Fédération de ne pas lui opposer de candidat, alléguant que « depuis quarante ans, il fait la politique du Parti Radical », et, qu'il a « toujours voté avec les députés appartenant à ce Parti »³⁰¹. *La République tourangelle* publie cette requête et précise qu'Émile Faure est « un ferme républicain, un homme de gauche incontesté et incontestable »³⁰². Pendant quelques jours, le doute subsiste quant à l'attitude de plusieurs radicaux qui semblent soutenir plus Émile Faure que le candidat radical favorable au Front Populaire. *Le Réveil* note que « *La République tourangelle* fait beaucoup plus d'éloges de M. Émile Faure que de M. Gounin. La première impression est qu'évidemment *La République tourangelle* soutient le candidat radical comme la corde soutient le pendu. Son homme, c'est le « républicain » Émile Faure, l'un des derniers soutiens de Laval comme M. Courson et M. Proust »³⁰³.

En ce qui concerne la ville de Tours, elle appartient à deux circonscriptions : la troisième et la quatrième circonscription (Tours I et II), auxquelles nous nous intéresserons plus particulièrement (voir **Annexe 36 et 37**).

- Pour la circonscription de Tours II, qui englobe pratiquement toute la ville, le député sortant est le maire de Tours et l'adversaire redouté des radicaux Ferdinand Morin. Le problème de la candidature radicale n'est pas réglé lorsque, le 7 mars 1936, la Fédération présente ses candidats. Le doute persiste plusieurs semaines. *La République tourangelle* commente : « La situation est difficile, la position du député sortant, M. Morin, est telle qu'il se peut fort bien que les radicaux renoncent à la lutte. Ce serait à notre avis regrettable. On doit se battre partout et en toute circonstance »³⁰⁴. Quant aux socialistes S.F.I.O., ils se réjouissent de cette situation tout en présumant de l'attitude des radicaux : « N'insistons pas sur la deuxième circonscription de Tours où les radicaux sont encore à la recherche d'un oiseau rare. Là, le succès de F. Morin ne faisant aucun doute, il est bien possible que les radicaux renoncent à affronter la bataille. Que feront-ils alors ? Sans doute, comme aux élections municipales se mettront-ils à la remorque du candidat de la

³⁰¹ *La République tourangelle*, n° 172, 14 mars 1936.

³⁰² *Ibid.*

³⁰³ *Le Réveil*, n° 780, 14 mars 1936.

³⁰⁴ *La République tourangelle*, n° 171, 7 mars 1936.

réaction ! »³⁰⁵. Finalement, les comités radicaux de la circonscription de Tours II renoncent à engager dans la lutte un candidat. Non pas par peur d'affronter le candidat socialiste S.F.I.O., argument-ils, mais par manque de moyens pour mener à bien la campagne³⁰⁶.

- Pour la circonscription de Tours I, le député sortant est le radical Louis Proust. Celui-ci ayant été compromis dans l'affaire Stavisky, et de ce fait rejeté de son Parti, il n'est pas question, même si de nombreux radicaux tourangeaux lui restent fidèles, qu'il se représente. C'est un membre de la famille Chautemps, l'avocat Robert Chautemps (le fils unique du sénateur Alphonse Chautemps) qui est désigné par la Fédération. Il fait véritablement son entrée en politique dans la mesure où il n'a encore jamais brigué de mandat, et, où il ne dispose pas de fonction particulière au sein du Parti Radical. Robert Chautemps se dit selon, *Le Réveil*, personnellement hostile au Front Populaire.

Sa campagne est assez neutre ; dans sa profession de foi, il n'évoque pas le programme du Front Populaire, il ne le combat pas non plus. En cela, rien d'original car localement la majorité des candidats radicaux oubliaient de faire allusion aux accords nationaux du Parti³⁰⁷. Son message est le message radical traditionnel. Il fait campagne sur le thème de la paix qu'il souhaite voir s'établir dans tous les domaines : « Pour traduire en quelques mots mes sentiments les plus intimes et les plus profonds, je veux d'avance placer toute mon action parlementaire sous le signe de la paix, la paix sous toutes ses formes, paix extérieure, paix sociale à l'intérieur pour le maintien de l'ordre républicain et la défense du régime de liberté, paix des foyers enfin par la protection du travail et la renaissance de l'économie nationale ». Il n'oublie pas, sous-couvert d'attachement à la République de rappeler, sa fidélité aux principes du radicalisme tant en matière de politique intérieure qu'extérieure³⁰⁸. D'un point de vue économique et financier, il reste aussi fidèle à la

³⁰⁵ *Le Réveil*, n° 780, 14 mars 1936.

³⁰⁶ « Quoi que puissent dire ou penser nos adversaires, c'est uniquement pour des motifs et difficultés d'ordre purement matériel que les organisations radicales, trop pauvres, ce qui n'est pas un crime, ont dû s'abstenir », in *La République tourangelle*, n° 178, 25 avril 1936.

³⁰⁷ Dominique BORNE et Henri DUBIEF, *La Crise des années trente*, Paris : Éditions du seuil, 1989, p. 139.

³⁰⁸ « Je tiens également à rappeler ma fidélité aux grands principes de la charte républicaine : défense de la propriété individuelle, prolongement de la personnalité humaine et condition de son indépendance, défense de nos institutions, opposition à toute dictature quel que soit son nom, laïcité de l'État c'est à dire, avec sa neutralité, le respect de toutes les croyances et de toutes les convictions, égalité des enfants devant l'instruction. » Il se dit aussi, « fidèle aux principes de la société des Nations », et demande, comme René Besnard le fait dans *La Dépêche du Centre*, « le rétablissement dans son intégralité de l'amitié italienne » ainsi que « la conversation avec l'Allemagne ».

tradition radicale. Il réclame la sauvegarde de l'épargne, un budget équilibré « seule condition d'un rétablissement de la confiance nécessaire pour le redressement économique et financier », le contrôle des grandes coalitions d'intérêts et le développement du crédit populaire ».

Même si Robert Chautemps ne prend pas position sur le Front Populaire, son programme de premier tour n'est pas contraire aux grands thèmes du programme du Front Populaire publié en janvier 1936. En effet, ce dernier se limitait volontairement aux mesures immédiatement applicables. Les revendications politiques s'articulaient, comme dans le programme du candidat radical, autour de la défense de la liberté et de la défense de la paix. Quant aux revendications économiques, elles rappelaient, comme celles de Robert Chautemps, « de nombreux thèmes radicaux traditionnels rassemblés autour de la défense des petits contre les gros »³⁰⁹. Si le programme du candidat radical n'est pas un programme en faveur du Front Populaire, il n'est pas non plus en contradiction avec celui-ci. De ce fait, il ne rend pas impossible un désistement au second tour des partis d'extrême-gauche en sa faveur ou l'inverse.

Même si la porte n'est pas fermée à l'alliance à gauche, le doute subsiste sur l'attitude des radicaux. Les seuls à s'être clairement prononcés contre l'Union à droite sont les jeunesses radicales de Tours³¹⁰. Robert Chautemps a toujours refusé de se prononcer en public sur la question du Rassemblement Populaire. *Le Réveil* va attiser les polémiques en publiant, une semaine avant le premier tour du scrutin une lettre du Comité du Rassemblement Populaire de la région tourangelle envoyée le 29 février 1936 au Président de la Fédération radicale, René Besnard. Le Comité du Rassemblement Populaire y demandait à la Fédération radicale « de fixer sa position d'une manière nette à l'égard du Rassemblement Populaire et de son programme ». *Le Réveil* insiste sur le fait que cette demande est vieille de près de deux mois, qu'elle est restée sans réponse et qu'elle n'a même pas provoqué d'accusé de réception. Il est aisé de comprendre pourquoi René Besnard n'a pas répondu à cette lettre. Sa situation est en effet très délicate.

³⁰⁹ Dominique BORNE et Henri DUBIEF, *La Crise des années trente*. Paris : Éditions du seuil, 1989, p. 136.

³¹⁰ « C'est sur la droite seulement que je voudrais par ces quelques lignes ouvrir les yeux à mes jeunes camarades. La droite savez-vous ce que c'est ? Et bien c'est la réaction. Un réactionnaire savez-vous ce que c'est ? Et bien c'est un homme qui marche contre l'école laïque, contre la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Quel que soit le parti dont il se réclame, il marche toujours avec les jésuites, il est l'ami des marchands de canon. La réaction c'est le fascisme, c'est la guerre, c'est la mort de la liberté, c'est le retour à la féodalité à l'esclavage. [...] Contre le fascisme, contre la guerre, tous unis, nous devons barrer la route à la réaction. » : Les jeunesses radicales de Tours in *La République tourangelle*, n° 171, 7 mars 1936.

Personnellement, il est hostile au Front Populaire. Mais, comme il est Président de la Fédération et que c'est à ce titre que lui était adressée la lettre, il ne pouvait répondre qu'en son nom. Il était sûrement bien mal aisé pour lui de s'engager au nom de la Fédération. Certes, majoritairement, la Fédération le suit dans son hostilité (bien que la plupart des autres membres du bureau semblent plus modérés que lui à ce sujet). Il n'était pas pour autant facile de se prononcer contre le Front Populaire. En effet, il y a quelques membres du bureau, par exemple Émile Gounin, qui sont au contraire favorables au Front Populaire. De plus, la Fédération est disciplinée et peut difficilement se prononcer contre l'Union des Gauches, dans la mesure où, la direction du Parti y est favorable. Enfin, même s'ils passaient outre les consignes du Parti, les radicaux n'auraient, électoralement, pas intérêt à se prononcer contre le Front Populaire. En prenant position contre, ils risqueraient de perdre des voix de radicaux, qui à la suite du Rassemblement du 14 juillet 1936, se sont faits à l'idée de la nécessité de l'Union des Gauches pour défendre la République. Perdant ces voix, ils diminueraient leur chance de remporter l'élection, même avec l'aide de la droite, au second tour. Par ailleurs, ils n'ont pas non plus intérêt à se prononcer pour le Front Populaire avant le premier tour. Les radicaux connaissent leur électorat, savent qu'une partie de leurs électeurs potentiels est totalement opposée à l'Union des Gauches et plutôt favorable à une union avec la droite. Ceci est particulièrement vrai dans la deuxième circonscription de Tours. Or, les radicaux espèrent bien conserver le siège de Louis Proust. S'ils se prononçaient, avant le premier tour de scrutin, en faveur du Front Populaire, ils risqueraient de perdre de nombreuses voix. Leur candidat risquerait de ne pas être le plus avancé des candidats de gauche et le report profiterait alors sûrement au socialiste S.F.I.O.. En fait, les radicaux tourangeaux choisissent l'attentisme ; c'est peut-être la meilleure tactique à adopter pour être le mieux placé électoralement.

Bien que dans une position délicate et sachant que ces élections risquent d'être difficiles, les radicaux tourangeaux gardent cependant confiance en eux et dans les radicaux des autres circonscriptions³¹¹. En ce qui concerne plus particulièrement la région tourangelle, ils mettent beaucoup d'espoir en Robert Chautemps : « Notre ami Robert Chautemps a fait la plus magnifique et la plus vigoureuse des campagnes.[...] Républicain

³¹¹ « Ce succès que nous prédisent nos adversaires, eux-mêmes, nous y croyons d'autant plus fermement que la France est et restera radicale. Dans notre département, si nous nous en rapportons aux nouvelles qui nous proviennent de tous côtés, nous conserverons sûrement les trois sièges que détient actuellement notre parti, nos amis Robert Chautemps, Paul Bernier et Courson devant l'emporter sans peine. Nous pouvons en gagner un, notre ami Gounin, si tous les radicaux font bloc sur son nom, devant être élu. » in *La République*

de souche, radical 100% , par la sincérité de ses déclarations nettes et franches, il a produit la plus forte impression et a su gagner la confiance et l'estime des radicaux, qui forment dans cette circonscription la majorité des électeurs républicains. [...] M. Robert Chautemps doit donc arriver en tête et, s'il y a ballottage est assuré au deuxième tour du succès définitif »³¹². *La République tourangelle* soutient sa candidature et à cette fin courtise, tout comme le fait Robert Chautemps dans son programme, l'électorat radical traditionnel de la première circonscription de Tours, c'est à dire l'électorat des zones rurales³¹³.

Pourtant, la lutte est acharnée entre l'extrême-gauche et les radicaux tourangeaux. Les socialistes S.F.I.O. ne sont pas dupes et savent tout le bénéfice que le Parti Radical peut retirer de sa position attentiste. Ils font de cet attentisme un argument électoral contre le Parti Radical. *Le Réveil* estime que « l'attitude louvoyante du Président de la Fédération radicale d'Indre-et-Loire et - tout porte à le croire - de cette Fédération elle-même reçoivent ainsi confirmation. Le doute, le silence, l'équivoque, tels sont les sentiments du Parti Radical tourangeau à l'égard du Front Populaire. Aux électeurs républicains, aux camarades socialistes de s'en souvenir, en considérant qu'il n'est plus possible de marcher, à la fois avec la démocratie et la réaction »³¹⁴. Ils ne sont pas tendres non plus avec le candidat radical de la circonscription de Tours I (Robert Chautemps), dont le refus de s'engager en faveur du Front Populaire est, selon eux, la preuve de sa proximité avec « la réaction »³¹⁵. Il l'accuse par ailleurs d'avoir l'intention de mener une politique d'Union Nationale : « Les électeurs ne se tromperont pas sur le véritable caractère de la candidature de M. Robert Chautemps. En se préparant à chasser M. Proust, c'est une politique qu'ils se préparaient à condamner plus qu'un homme, c'est la politique d'Union Nationale, politique de bloc avec la réaction, politique de Laval, politique de misère et de préparation à la

Tourangelle n° 176, 11 avril 1936.

³¹² *La République tourangelle*, n° 178, 25 avril 1936.

³¹³ « Aux paysans de France ! Qu'est-ce que le Parti Radical ? L'ensemble des hommes libres, fils de la révolution. Or la révolution a été voulue par les paysans, levés contre leurs seigneurs, écrite par les paysans dans leurs cahiers, faite par les paysans dans leurs jacqueries. [...] Quelle est la doctrine du radicalisme ? - La doctrine de la solidarité. Or le paysan français attaché à sa terre, répugne au collectivisme et n'admet que la solidarité organisée dans les coopératives et les syndicats ouvriers. [...] Ce que demande le Parti Radical, c'est ce que veut le paysan : le maintien de la petite propriété familiale, gage de sécurité et condition de prospérité individuelle. Le maintien et la protection de la famille, véritable molécule de la société et foyer de ses traditions morales et civiques. [...] Le paysan français qui a renversé la royauté n'est pas royaliste, qui a payé si cher les guerres napoléoniennes, n'est pas impérialiste, qui a été la victime des puissances d'argent, n'est pas ploutocrate, qui a l'amour de sa terre et de sa maison, n'est pas collectiviste, qui veut la liberté, la justice, la solidarité, la paix et le progrès est républicain. Paysans, vous êtes radicaux. » in *La République tourangelle*, n° 176, 11 avril 1936.

³¹⁴ *Le Réveil*, n° 786, 25 avril 1936.

³¹⁵ « Robert Chautemps, prétentieux arrogant n'ayant pour tout bagage politique et administratif que son nom, son titre d'avocat millionnaire et pour références que ses positions contre la petite viticulture est toujours

guerre. Or autant que M. Proust la Fédération a soutenu cette politique. Elle la soutient encore. Elle sera représentée par M. Robert Chautemps au lieu de l'être par M. Proust. Le candidat change mais la politique reste la même »³¹⁶. Quant aux communistes, ils estiment que « le candidat du Parti Radical devra s'expliquer très nettement sur son attitude vis-à-vis du Front Populaire. Pour cela il devra désavouer M. René Besnard ce sénateur à la solde du fascisme mussolinien »³¹⁷.

Dans les circonscriptions de Loches et de Chinon, les radicaux sont bien placés avec 38% des suffrages exprimés pour Léon Courson à Chinon et 41% pour Paul Bernier à Loches. Il n'en est pas de même dans la circonscription de Tours III ; la présence du député sortant, le républicain-socialiste Émile Faure, a nui au candidat radical Émile Gounin qui arrive en quatrième position et ne recueille que 13,5% des suffrages. On ne peut que rendre, tout au moins en partie, la presse radicale responsable de cette situation. Elle a, on l'a vu, eu une attitude ambiguë à l'égard du candidat radical et elle n'a pas hésité à mettre en avant les qualités d'Émile Faure.

Dans la région tourangelle à proprement parler (Tours I et II), bien que les radicaux aient semblé très confiants pour ces élections, les résultats du premier tour les déçoivent.

- Dans la circonscription de Tours I, les radicaux pensaient que la bataille serait facile et qu'ils conserveraient le siège occupé par Louis Proust depuis 1919. Mais les radicaux tombent de haut car la disgrâce de leur candidat dans cette circonscription est patente. Ils ne cachent pas leur surprise et leur déception³¹⁸. *La Dépêche du Centre* rappelle que les techniciens de la politique estimaient que Robert Chautemps devait arriver en très bonne place pour le second tour. Robert Chautemps ne recueille que 2 000 voix soit 14% des suffrages exprimés et arrive en quatrième position loin derrière le socialiste S.F.I.O. (33,5%), le candidat du Front Républicain (31%), et l'indépendant (16,9%). Une comparaison avec les résultats du premier tour des élections législatives de 1932 révèle l'ampleur du déclin électoral des radicaux. En effet, en 1932, le député sortant Louis Proust recueillait 5 897 voix, soit 43,5% des suffrages exprimés. Il arrivait, en tête, loin devant le

entouré d'une douzaine de hobereaux très réactionnaires de la région. » in *Le Réveil* n° 786, 25 avril 1936.

³¹⁶ *Le Réveil*, n° 780, 14 mars 1936.

³¹⁷ Propagande communiste, AM, K1.174. Élections législatives 1936.

³¹⁸ « Le résultat de la première circonscription de Tours a été pour nous une grosse et inattendue surprise. Nous étions convaincus que notre ami Robert Chautemps se trouverait, pour le second tour en excellente posture. Tout le monde a rendu hommage à son talent et à son activité. » in *La République tourangelle*, n° 179, 2 mai 1936.

candidat socialiste S.F.I.O. Marius Maffray (32,7%) et du candidat de droite « agraire » Taffoneau (20,7%).

Comment les radicaux expliquent-ils l'infortune de leur candidat ?

Les radicaux de *La République tourangelle* rappellent que Robert Chautemps ne fut désigné qu'à la veille de l'ouverture de la campagne. Cet argument est tout à fait recevable. Par ailleurs, les radicaux refusent de considérer que ce sont les capacités de Robert Chautemps qui ont été mises en cause. Ce qui est beaucoup moins évident. Nous savons que Robert Chautemps était tout à fait inconnu des électeurs puisqu'il ne disposait d'aucune fonction dans le parti et qu'il n'était pas engagé dans d'autres associations. Certains électeurs ont pu refuser de voter pour un individu qu'ils ne connaissaient pas, et qui n'avait à son actif, que sa position de notable due à sa situation socio-professionnelle ainsi que la caution que représentait son nom.

La République tourangelle, comme *La Dépêche du Centre*, trouvent ailleurs la raison la plus importante de cet échec. L'argument des radicaux est l'attachement des électeurs à leur député Louis Proust. Ils auraient été déçus de ne pas l'avoir retrouvé et ils auraient manifesté leur mécontentement en n'offrant pas leurs suffrages à Robert Chautemps : « Notre ami Louis Proust a rendu dans tous les coins de ce département de nombreux services. Il y a gardé des amitiés et des sympathies. Beaucoup d'électeurs républicains, radicaux, n'ont pas oublié dans quelles conditions le Congrès de Clermont-Ferrand a exclu de notre Parti, leur élu. Ils n'ont jamais accepté cette décision. Ils ont patiemment attendu l'heure où ils pourraient manifester leurs sentiments. [...] Ce n'est donc pas contre le représentant du Parti mais contre le Parti lui-même que se sont prononcés ces mécontents d'une sphère particulière »³¹⁹. *La Dépêche du Centre* donne une explication assez similaire³²⁰. Cet argument révèle l'attachement³²⁰ des radicaux tourangeaux à Louis Proust, dont ils n'ont cessé de prendre la défense depuis qu'il est mis en accusation au sujet de l'affaire Stavisky³²¹. Au travers de cette explication, les radicaux

³¹⁹ *La République tourangelle*, n° 179, 2 mai 1936.

³²⁰ « Robert Chautemps s'est heurté à un fort courant créé par les électeurs demeurés fidèles à Louis Proust qui a représenté pendant seize ans avec le dévouement qu'on sait cette circonscription. Ceux-ci n'acceptaient pas la décision prise par le parti à Clermont-Ferrand. Ils n'ont donc voté non contre le candidat de leur parti mais contre le parti lui-même. [...] Il ne s'agit donc pas d'une attaque personnelle. » in *La Dépêche du Centre* du jeudi 30 avril 1936.

³²¹ Lorsqu'il avait été accusé la Fédération avait trouvé cette mesure trop hâtive et *La République tourangelle*, estima que son exclusion du Parti Radical lors du congrès de Clermont-Ferrand n'était qu'une vengeance des Jeunesses Radicales qui lui faisaient payer sa tendance « concentrationniste ».

tourangeaux expriment aussi leur propre mécontentement contre le Parti. Cet argument développé par la presse est peut-être valable pour expliquer l'attitude d'une partie de l'électorat qui réélisait Louis Proust. Mais de toute évidence, c'est le fait que Louis Proust ait été mis en accusation qui permet d'expliquer le rejet du candidat radical. Les électeurs ont sûrement été sensibles, depuis son exclusion fin mars 1934 du Parti Radical, aux attaques violentes dont Louis Proust est régulièrement l'objet par la presse de droite et par les journaux de l'extrême-gauche. Nombreux acteurs ont dû se sentir trahis, non pas par le Parti comme le prétend la presse radicale, mais bien par Louis Proust. Justement parce qu'ils lui manifestaient depuis 1919 toute leur confiance, ils ont d'autant moins accepté la « trahison » de leur député. Le refus d'une grande partie de l'électorat radical de voter pour Robert Chautemps peut alors être assimilé à un vote sanction à l'égard de Louis Proust, et, c'est peut-être aussi plus largement une manière de sanctionner le Parti Radical dont ils ont désormais une image négative et dont ils associent les candidats à des escrocs, des traîtres.

De quelle manière les radicaux estiment-ils que ces électeurs ont manifesté leur mécontentement ?

La République tourangelle considère que les 3 000 voix qui ont manqué à Robert Chautemps se sont reportées sur d'autres candidats ou se sont réfugiés dans l'abstention. L'argument concernant l'abstention semble ne concerner qu'une frange très marginale de l'électorat. D'une part, l'abstention n'est que de 14% dans cette circonscription, en 1936. Elle est identique à ce qu'elle était en 1932. D'autre part, si on compare ce chiffre avec la moyenne nationale de 15,7%, il apparaît évident que, dans cette circonscription, les électeurs n'ont pas cherché plus qu'ailleurs à se réfugier dans l'abstention.

En revanche, l'argument du report des voix sur un autre candidat est, lui, tout à fait justifié. Ce report est particulièrement révélateur de la position politique de l'électorat qui votait en 1932 pour le candidat radical. Il confirme l'analyse selon laquelle l'électorat radical de ce canton est aussi favorable à la droite³²². De la

³²² En 1936, on note par rapport au scrutin de 1932, une légère progression de l'extrême-gauche de trois points. Cette progression concerne surtout le parti communiste (plus 2,2 points et doublement du nombre de voix qu'il recueille). La SFIO n'augmente son score que d'un point. L'élément le plus spectaculaire, c'est la progression de la droite qui gagne 27,1 points par rapport à 1932. Les radicaux ont perdu 29,5 points. Il est donc très clair que dans cette circonscription, les voix perdues par les radicaux entre 1932 et 1936 ont été massivement portées sur le candidat de droite. Ce n'est qu'une minorité d'électeurs qui avaient voté Louis

même manière, on a confirmation des résultats des analyses concernant, plus précisément, l'électorat du quartier nord de la ville de Tours³²³.

Quel sens doit-on donner alors à la phrase de *La Dépêche du Centre* « Les uns se sont prononcés pour un candidat d'une nuance très voisine, les autres se sont abstenus ou ont voté blanc »³²⁴. Cela signifierait-il que, pour ce scrutin, les radicaux de *La Dépêche du Centre* considèrent la droite comme une tendance proche d'eux ? Aux raisons avancées par les radicaux pour expliquer l'échec de Robert Chautemps, on peut adjoindre le non-engagement des radicaux tourangeaux à l'égard du Front Populaire. Le refus de s'engager à ce sujet, qui aurait pu leur permettre de gagner des voix, tant sur leur droite que sur leur gauche, s'est révélé une piètre tactique. Il semble qu'elle ait plutôt joué contre eux. Les électeurs favorables à l'alliance à droite ont dû redouter qu'au deuxième tour les radicaux ne s'allient avec la gauche. Quant à ceux favorables à l'Union avec la gauche, ils ont dû craindre que les radicaux tourangeaux, comme ils l'avaient déjà fait à plusieurs reprises, ne s'allient avec la droite.

- Dans la circonscription de Tours II, la situation est différente puisqu'il n'y avait pas de candidat radical. On a confirmation de l'ancrage de la ville de Tours à gauche. À l'issue du premier tour, le député sortant, Ferdinand Morin, est réélu avec 52,8% des suffrages exprimés. La situation est cependant particulière. Le léger recul de 2,2 points de la gauche dans son ensemble (Parti Communiste, Parti Socialiste S.F.I.O. et Parti Radical), du fait de l'absence d'un candidat radical, masque en fait une forte progression de l'extrême-gauche et surtout des socialistes S.F.I.O., progression beaucoup plus forte qu'elle ne l'est en moyenne sur la France à ce scrutin³²⁵.

Proust (2 à 3%) qui a reporté sa voix sur le socialiste SFIO.

³²³ Le résultat du bureau du quartier nord de Tours révèle que, par rapport au résultat global de la circonscription, le score du candidat radical est de 2,5 points plus faible (11,5% des suffrages exprimés). Ceci n'a rien d'extraordinaire puisqu'on a vu que c'était le cas à tous les scrutins. Comme, toujours, le score du socialiste SFIO est plus fort, à Tours, que sur l'ensemble de la région concernée. Enfin, la progression de la droite est, comme ailleurs, spectaculaire et il semble bien que l'électorat qui avait voté Louis Proust en 1932 ait ici aussi reporté sa voix sur le candidat de droite.

³²⁴ *La Dépêche du Centre* du jeudi 30 avril 1936.

³²⁵ La gauche dans son ensemble, (Parti Communiste, Parti Socialiste SFIO et Parti Radical), est en recul par rapport à 1932 où elle totalisait 68,7% des suffrages exprimés alors qu'en 1936, elle n'en recueille plus que 66,5%. Quant à la droite, en 1932, elle a obtenu 31% des suffrages exprimés et, en 1936, 33,5%. Ces chiffres masquent une spectaculaire progression de l'extrême-gauche. Le député socialiste SFIO améliore considérablement son score puisqu'en 1932 au premier tour, il n'avait obtenu que 44,5% et que ce n'était qu'au second tour qu'il avait été élu. Le Parti Communiste améliore aussi très fortement son résultat (9,7% des suffrages exprimés en 1932 et 13,7% en 1936). La progression des socialistes SFIO est beaucoup plus

Pour cette élection, il y a une sorte de bipolarisation. Il semblerait que les électeurs radicaux de 1932, ont voté en 1936, plus facilement pour le candidat socialiste S.F.I.O. que le candidat de droite. Cela signifierait que les électeurs radicaux de la ville de Tours, à la différence des électeurs des zones plus rurales du canton, sont beaucoup plus ancrés à gauche³²⁶.

Ce résultat peut paraître en contradiction avec le résultat de l'élection municipale de 1935. Pour ce scrutin, l'électorat radical avait dans sa grande majorité voté pour la liste menée par la droite à laquelle les radicaux s'étaient associés. Comment expliquer cette attitude paradoxale de l'électorat tourangeau ? On peut émettre plusieurs hypothèses :

- L'électorat radical avait été, pour les élections municipales de 1935, convaincu du fait qu'il s'agissait d'un scrutin à caractère administratif et non pas politique. Il aurait aussi été séduit parce que cette liste représentait les intérêts de la classe moyenne.
- Le travail effectué par les organisations qui luttent contre les ligues et le fascisme a porté ses fruits. En votant pour le candidat socialiste S.F.I.O., ces électeurs voteraient avant tout pour la défense de la République et contre le fascisme.
- Enfin, on peut aussi voir dans le résultat de ce scrutin une sanction de la droite par les classes moyennes tourangelles. On peut penser qu'elles condamnent ainsi la politique des décrets-lois du gouvernement Laval, politique qui a profondément affecté les classes moyennes urbaines.

2. Ralliement des radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux au Front Populaire à l'occasion du second tour de scrutin

A la veille du second tour des élections législatives de 1936, il est impératif pour les radicaux de se prononcer, au sujet du Front Populaire. Il s'agit de savoir si les candidats radicaux quand ils ne sont pas les mieux placés parmi les candidats de gauche (Émile Gounin et Robert Chautemps) se désisteront en faveur du candidat de gauche le plus favorisé. Dans ce cas, lorsque dans une circonscription le candidat radical sera le plus avancé (c'est le cas de Paul Bernier et Léon Courson), il profitera du désistement des autres candidats de gauche.

Trois jours après le premier tour, le 29 avril 1936, Robert Chautemps annonce dans

forte qu'elle ne l'est en général en 1936. En effet, on considère qu'entre les scrutins de 1932 et de 1936, l'électorat socialiste SFIO est stable, alors qu'ici, il est en forte progression.

³²⁶ On peut rapprocher ce résultat de celui du second tour de 1932 où, quand le candidat radical, s'était retiré

La Dépêche du Centre qu'il se retire « purement et simplement ». Mais auparavant, le 27 avril 1936, s'est tenue une réunion du Comité exécutif de la Fédération radicale au cours de laquelle a été décidé le désistement des deux candidats radicaux en faveur des candidats socialistes S.F.I.O. Le texte de la Fédération publié seulement dans *Le Réveil* du 2 mai³²⁷ n'est pas inséré dans *La République tourangelle*. Le Président de la Fédération radicale, René Besnard, ne croyant pouvoir accepter la décision du Comité en vue du scrutin de ballottage, donne sa démission. Les socialistes S.F.I.O. applaudissent mais ne cachent pas leur surprise : « Certes le soutien fraternel de nos camarades communistes n'offre rien d'inattendu. Cette attitude est parfaitement conforme aux règles du Rassemblement Populaire. Un peu plus surprenant, paraîtra le loyal et mutuel désistement des candidats socialistes et radicaux opéré par leur Fédération respective. Cet accord relève, d'un fait nouveau »³²⁸. La presse de droite, *La Touraine républicaine* en l'occurrence, ne manque pas de commenter cette décision et cette démission. Elle fait appel à la sagesse des électeurs radicaux pour les inviter à ne pas rallier le « front commun révolutionnaire ».

Outre le fait que les radicaux aient agi par discipline, le calcul électoral favorisait leur choix de ralliement. L'alliance avec la gauche pouvait seule les assurer de conserver deux députés dans le département. Grâce à cette alliance, Paul Bernier reste député de Loches et Léon Courson député de Chinon. Le siège occupé jusque-là par Louis Proust passe au socialiste S.F.I.O. Marius Maffray. Enfin, dans la circonscription de Tours III, Émile Faure est remplacé par le candidat S.F.I.O., Jean Meunier. Si dans les zones essentiellement rurales du sud du département (le lochois et le chinonais), les radicaux se maintiennent, il n'en est pas de même pour le Nord qui passe entièrement sous contrôle des socialistes S.F.I.O. Désormais, trois des cinq députés d'Indre-et-Loire appartiennent à la S.F.I.O. alors qu'en 1932 un seul député était socialiste S.F.I.O. dans ce département.

Les électeurs qui ont voté pour Robert Chautemps au premier tour ont-ils suivi les consignes de désistement ? En fait, une partie seulement de ces électeurs reportent leur

ses voix avaient été massivement reportées sur le socialiste SFIO.

³²⁷ « La Fédération radicale et radicale socialiste d'Indre-et-Loire adresse ses remerciements les plus chaleureux aux électeurs qui ont apporté leurs suffrages à ses candidats. En vue du scrutin de ballottage, tenant compte des voix obtenus au premier tour, et toujours fidèle à la discipline républicaine décide :

1°) Qu'elle maintient la candidature du citoyen Paul Bernier et du citoyen Léon Courson dans les circonscriptions de Loches et de Chinon.

2°) Qu'elle retire la candidature des citoyens Robert Chautemps et Émile Gounin en faveur des candidats les plus favorisés Marius Maffray et Jean Meunier. » in *Le Réveil*, n° 787, 2 mai 1936.

³²⁸ *Le Réveil*, n° 787, 2 mai 1936.

voix sur le candidat socialiste S.F.I.O. Marius Maffray. Ce dernier gagne 2 209 voix entre les deux tours. Si l'on considère que toutes les voix communistes se sont bien reportées sur le candidat socialiste S.F.I.O. et, sans prendre en compte l'augmentation du nombre de suffrages exprimés au second tour, il n'y aurait alors eu que 77 % des électeurs ayant voté pour Robert Chautemps, qui auraient reporté leur voix sur Marius Maffray. Compte tenu de l'augmentation du nombre de suffrages exprimés, il apparaît évident, qu'en fait, le report des voix radicales sur le candidat socialiste S.F.I.O. a été beaucoup plus faible. Par ailleurs, entre les deux tours, le candidat de droite recueille 2 000 voix supplémentaires. Cette augmentation s'explique, d'une part par l'apport des suffrages d'électeurs qui n'ont pas voté au premier tour, d'autre part par le report de près de la moitié des voix qu'avait obtenu Robert Chautemps.

Pour Anne-Laure Anizan, « Ce résultat confirme à nouveau que l'électorat radical du Nord du département est beaucoup plus proche de la droite et qu'il répugne à l'alliance à gauche »³²⁹.

D. Géographie électorale du Parti radical d'Indre-et-Loire (1919-1936)

1. L'Indre-et-Loire : une zone de force électorale radicale

Comme l'écrit Serge Berstein, « la carte 21 désigne cinq grandes régions de puissance électorale permanente du radicalisme qui envoient régulièrement siéger au Parlement des députés du parti à chacune ou presque des élections de l'entre-deux-guerres. Ces régions sont harmonieusement réparties sur le territoire national »³³⁰ (voir **Annexe 38**). Il s'agit de la France septentrionale, du centre de la France, du couloir rhodanien et de ses abords, du Sud-Ouest aquitain puis du Centre-Ouest. L'auteur de l'*Histoire du Parti Radical* ajoute que « c'est cette trentaine de départements français répartis en cinq groupes géographiques auxquels s'ajoutent quelques cas isolés, comme celui de l'Indre-et-Loire qui fournit au Parti radical l'essentiel de son contingent de députés, avec quelques cas frappants où le maintien de la puissance du parti lui confère pratiquement le monopole de la représentation législative »³³¹. Après avoir cité huit exemples de départements dont le Loiret (14 députés sur les 25 élus durant l'entre-deux-guerres), nous ajoutons celui de l'Indre-et-Loire (13 sur 25).

³²⁹ Anne-Laure ANIZAN, *op. cit.*, p. 111.

³³⁰ Serge BERSTEIN, *op. cit.*, 1982 (tome 1), p. 306.

³³¹ *Id.*, p. 307.

En effet, selon la carte 21 intitulée « Géographie électorale du parti radical (1919-1936)³³², Serge Berstein montre que le Parti radical tourangeau maintient des positions fortes dans le département d'Indre-et-Loire. Pour justifier cette assertion, l'auteur de *l'Histoire du Parti Radical* se fonde sur le nombre de législatures au cours desquelles la représentation du département à la Chambre des députés a comporté un ou plusieurs députés radicaux et radicaux-socialistes, pendant l'entre-deux-guerres. Au cours de cette période, nous comptons cinq législatures (1919-1924), (1924-1928), (1928-1932), (1932-1936) et (1936-1942). L'Indre-et-Loire envoie au Palais-Bourbon des députés radicaux et radicaux-socialistes, à chacune de ces mandatures. Ainsi, au cours de la 12^e (1919-1924) et la 13^e législature (1924-1928), Paul Bernier (Loches), Camille Chautemps (Chinon) et Louis Proust (Tours I) sont élus. Lors de la 14^e, nous retrouvons les noms de Paul Bernier et Louis Proust à l'exception de Camille Chautemps battu par le radical-unioniste Louis Dien. Puis, lors de la 15^e, nous constatons l'élection de Paul Bernier, Louis Proust et Léon Courson (Chinon). Enfin, lors de la 16^e et dernière législature de l'entre-deux-guerres, seuls Paul Bernier et Léon Courson représentent le département tourangeau sous la bannière du Parti Radical. Ainsi donc, les électeurs de l'Indre-et-Loire nomment au maximum trois députés radicaux et radicaux-socialistes en 1919-1924, 1924-1928 puis en 1932-1936 et au minimum deux députés du Parti radical tourangeau en 1928-1932 puis 1936-1942.

Au cours de ces dernières élections législatives de la Troisième République, le Parti radical d'Indre-et-Loire conserve la circonscription de Loches avec Paul Bernier et celle de Chinon avec Léon Courson. En revanche, les radicaux et radicaux-socialistes perdent l'ancienne circonscription de Tours I, celle de Louis Proust, par la défaite du candidat radical Robert Chautemps, au profit du candidat socialiste S.F.I.O. Marius Maffray. Désormais, les circonscriptions de Tours I, Tours II et Tours III sont aux mains des socialistes S.F.I.O. L'électorat de ces derniers n'est plus exclusivement citadin mais gagne dans les chefs-lieux de cantons, semble-t-il. Néanmoins, fait remarquable à souligner, les radicaux et radicaux-socialistes ont su préserver durant tout l'entre-deux-guerres les circonscriptions de Loches et Chinon qui sont les deux sous-préfectures de l'Indre-et-Loire et qui restent donc des fiefs électoraux du radicalisme rural tourangeau.

³³² *Id.*, p. 303.

2. L'Indre-et-Loire : un radicalisme rural et sénatorial ?

Pour déterminer si le radicalisme tourangeau est rural ou non, il faut se reporter à la thèse de Serge Berstein qui évoque indirectement le département d'Indre-et-Loire au cours d'une section intitulé « Un parti de sénateurs »³³³ (voir **Annexe 39**). Selon l'auteur, l'évolution des effectifs sénatoriaux du parti durant l'entre-deux-guerres serait la suivante : 51 en 1922, 59 en 1924, 58 en 1928, 89 en 1932, 90 en 1936 et 102³³⁴ en 1938.

Il ressort de ces chiffres que le nombre des sénateurs radicaux a connu une croissance constante durant toute la période de l'entre-deux-guerres jusqu'à doubler entre 1922 et 1938. Alors qu'un député sur six est radical et radical-socialiste à la veille de la seconde guerre mondiale – soit environ 17% d'entre eux -, c'est le cas d'un sénateur sur trois, soit environ 33 %. Par conséquent, « l'effritement des positions du parti devant le suffrage universel est donc compensé par une consolidation dans le milieu des notables locaux. En 1938, il y a autant de sénateurs que de députés radicaux et le poids de ceux-ci dans le parti se trouve accru »³³⁵.

Serge Berstein ajoute « la carte 22³³⁶ qui compare par département le nombre des sénateurs de 1938 à celui de 1922 permet de caractériser les régions qui doivent au parti cette poussée sénatoriale. [...] Il est non moins intéressant de constater que les vieux bastions électoraux du parti, presque tous menacés par le déclin lors des élections législatives, deviennent, en revanche, des régions de solide implantation sénatoriale »³³⁷, comme c'est le cas en Indre-et-Loire, après les élections législatives de mai-juin 1936. Plus loin, l'auteur de l'*Histoire du Parti Radical* constate « donc un passage dans les vieux bastions du parti où son idéologie rencontre de longue date un terrain favorable, d'un radicalisme fondé sur l'adhésion du suffrage universel à un radicalisme appuyé sur un réseau d'élus locaux. Son avenir est désormais lié à la pérennité de ce réseau et risque de se trouver gravement compromis par la disparition ou la non-réélection des notables qui le composent »³³⁸.

³³³ Serge BERSTEIN, *op. cit.*, 1982 (tome 1), p. 313-316.

³³⁴ Serge BERSTEIN, *op. cit.*, 1982 (tome 1), p. 313, note 52.

³³⁵ *Id.*, p. 313.

³³⁶ *Id.*, p. 314, carte 22 : Les sénateurs radicaux en 1922 et 1938. Pour l'Indre-et-Loire, la légende indique qu'il y a un nombre identique de sénateurs en 1922 et 1938. En l'occurrence, trois. En 1922, il s'agit des sénateurs René Besnard, Alphonse Chautemps et Octave Foucher. En revanche, en 1938, les trois sénateurs sont René Besnard, Alphonse Chautemps et Paul Germain.

³³⁷ Serge BERSTEIN, *op. cit.*, 1982 (tome 1), p. 315.

³³⁸ *Ibid.*

Quelles sont les conséquences de cette importance accrue des sénateurs au sein du parti ? Premièrement, « elle a d'abord pour résultat d'annuler partiellement les efforts de structuration du parti. La tendance constante des années 1919-1939 est de faire du Parti radical une formation qui se rapproche du modèle socialiste S.F.I.O. avec des adhérents cotisant régulièrement, des parlementaires soumis aux décisions des congrès et au contrôle des dirigeants du parti. Or, la présence d'un fort contingent de sénateurs crée une catégorie d'élus qui doivent leur position aux relations de solidarité personnelle qui les unissent aux petits notables locaux de leur région et non à leur fidélité aux vues politiques et aux options du parti. Celui-ci devient en quelque sorte malgré lui, par le poids des sénateurs, le fédérateur des intérêts locaux, le porte-parole d'une France provinciale aux horizons restreints qui fait, par sénateurs interposés, la conquête du radicalisme »³³⁹. Avec ces quatre sénateurs radicaux et radicaux-socialistes de l'entre-deux-guerres (René Besnard, Alphonse Chautemps, Octave Foucher et Paul Germain), L'Indre-et-Loire illustre à l'envie ces lignes écrites par Serge Berstein.

D'ailleurs, ce dernier complète sa démonstration. « La seconde conséquence de l'accroissement des effectifs sénatoriaux est d'orienter le parti dans une voie plus conservatrice. Porte-parole d'un monde rural menacé par l'évolution économique, le Sénat se montre, durant toute la période, effrayé par le caractère aventureux des nouveautés, qu'elles soient d'ordre économique, politique ou social. C'est dans le milieu des sénateurs radicaux que se rencontrent les hommes les plus déterminés à restaurer dans la France de l'entre-deux-guerres les valeurs d'avant 1914, les moins décidés à accepter les innovations, qu'il s'agisse de l'impôt sur le capital en 1925 ou des réformes sociales du Front populaire en 1936. D'autant que les plus écoutés d'entre eux sont fréquemment des parlementaires âgés, qui ont commencé leur carrière politique bien avant la première guerre mondiale, comme les sénateurs [...], René Besnard (Indre-et-Loire), [...]. L'importance des sénateurs contribue ainsi de manière déterminante à accélérer le reclassement du Parti radical vers la droite à la fin de la période étudiée »³⁴⁰.

En citant René Besnard, Serge Berstein accrédite bien le fait que le sénateur d'Indre-et-Loire est tout à la fois le représentant d'un radicalisme rural mais aussi d'un radicalisme conservateur. En d'autres termes, René Besnard est également le président d'une Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste dont la direction s'est positionnée à

³³⁹ Serge BERSTEIN, *op. cit.*, 1982 (tome 1), p. 315.

³⁴⁰ *Id.*, p. 316.

l'aile droite du Parti radical en rejetant le Front populaire jusqu'à la démission de René Besnard. Sur le plan électoral, durant tout l'entre-deux-guerres, à l'instar de ses sénateurs, le parti radical tourangeau est fortement enraciné en Indre-et-Loire grâce à son réseau d'élus et de notables locaux, surtout dans les arrondissements de Loches et Chinon et, dans une moindre mesure, dans celui de Tours. En effet, contrairement aux députés qui sont soumis au suffrage masculin direct, les sénateurs bénéficient du suffrage indirect par les grands électeurs (députés, conseillers généraux et d'arrondissements) et les délégués sénatoriaux.

*

Nous pouvons donc faire le point sur les élections par lesquelles ont été envoyés des parlementaires radicaux-socialistes tourangeaux à la Chambre des députés et au Sénat. En premier lieu, il faut observer que, durant la période de l'entre-deux-guerres en Touraine, nous avons relevé neuf consultations électorales : trois élections sénatoriales partielles de la série B (1920, 1924 et 1932) et une complémentaire (1934) ainsi que cinq élections législatives générales (1919, 1924, 1928, 1932 et 1936) ; d'ailleurs, deux élections eurent lieu la même année : le 6 janvier 1924 pour l'élection sénatoriale de la série B et le 11 mai 1924 pour l'élection législative générale.

En second lieu, on constate que l'influence électorale des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux dans le département est contrastée selon les élections. En effet, en ce qui concerne les sénatoriales, les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux conservent non seulement leur emprise sur les sièges sénatoriaux du département mais ils gardent également les mêmes hommes à la Haute Assemblée, en la personne de René Besnard (président de la Fédération radicale d'Indre-et-Loire), Alphonse Chautemps (vice-président de cette même Fédération), Octave Foucher et Paul Germain (successeur d'Octave Foucher et président d'honneur de la Fédération radicale d'Indre-et-Loire). Quant aux législatives, les députés radicaux et radicaux-socialistes conservent durant tout l'entre-deux-guerres la circonscription de Loches en la personne de Paul Bernier et tiennent durant quatre législatures (1919-1924), (1924-1928), (1928-1932) et (1932-1936) la circonscription de Tours I (avec Louis Proust) et la circonscription de Chinon (1919-1924), (1924-1928), (1932-1936) et (1936-1942) avec Camille Chautemps puis Léon Courson.

Néanmoins, à l'issue des élections législatives de 1936 (à l'instar des législatives d'avril 1928), les députés radicaux et radicaux-socialistes n'obtiennent plus que deux sièges (Chinon et Loches) en perdant celui de Tours I. De plus, l'électorat tourangeau se détourne des radicaux et radicaux-socialistes au profit des socialistes S.F.I.O. qui remportent trois des cinq sièges que comptent l'Indre-et-Loire (Tours I avec Marius Maffray, Tours II avec l'inamovible député-maire de Tours Ferdinand Morin et Tours III avec Jean Meunier).

Au total, après 1936, nous remarquons que les bastions électoraux des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire pendant l'entre-deux-guerres restent encore et toujours le Lochois et le Chinonais. Ces deux territoires administratifs et électoraux ont pour représentants respectivement les sénateurs Alphonse Chautemps et Paul Germain ainsi que les députés Paul Bernier et Léon Courson. Ce radicalisme rural dans le Chinonais et le Lochois se maintient de fait jusqu'à la fin de la Troisième République, voire même jusqu'à la Libération de la France.

Conclusion de la deuxième partie

En définitive, il apparaît que la représentation électorale des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux dans le département est particulièrement forte, d'autant plus que la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste est en tête de toutes les élections qui se sont déroulées durant tout l'entre-deux-guerres, à l'exception notable des élections législatives d'avril-mai 1936.

De plus, excepté le sénateur René Besnard, qui ne possède aucun mandat électif local, nous constatons que les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux cumulent les mandats de maire et de conseiller général, pendant l'entre-deux-guerres (sauf Camille Chautemps qui est l'exception).

En effet, en ce qui concerne les sénatoriales, les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux conservent non seulement leur emprise sur les sièges sénatoriaux du département mais ils gardent également les mêmes hommes à la Haute Assemblée, en la personne de René Besnard (président de la Fédération radicale d'Indre-et-Loire), Alphonse Chautemps (vice-président de cette même Fédération), Octave Foucher et Paul Germain (successeur d'Octave Foucher et président d'honneur de la Fédération radicale d'Indre-et-Loire) durant tout l'entre-deux-guerres. Quant aux législatives, durant toute la période étudiée (1919-1940), les députés radicaux et radicaux-socialistes conservent la circonscription de Loches en la personne de Paul Bernier, tiennent durant quatre législatures (1919-1924, 1924-1928, 1928-1932 et 1932-1936) la circonscription de Tours I (avec Louis Proust) et la circonscription de Chinon (1919-1924, 1924-1928, 1932-1936 et 1936-1942) avec Camille Chautemps puis Léon Courson.

Ainsi, ces faits historiques confirment qu'à tous les stades de la vie politique tourangelle — tout du moins durant tout l'entre-deux-guerres — le Parti républicain radical et radical-socialiste d'Indre-et-Loire est présent et de surcroît majoritaire. Par conséquent, s'il est vrai que le département a une sensibilité de gauche dominante, nous affirmons que ce dernier est profondément radical et radical-socialiste.

Nous ajoutons également que les quatre sénateurs et les quatre députés étudiés sont dans la continuité d'un radicalisme tourangeau parlementaire qui a pris son essor dès la Belle Époque. En effet, si nous prenons le cas des quatre sénateurs d'Indre-et-Loire (René Besnard, Alphonse Chautemps, Octave Foucher et son successeur Paul Germain), ils ont comme prédécesseurs trois sénateurs radicaux (Antoine Belle, Charles Bidault et Eugène

Pic-Paris), élus lors des sénatoriales de 1906. Le mandat de ces trois notables républicains fut prorogé du fait de la Grande Guerre mais Antoine Belle décéda à 91 ans, le 10 mars 1915, suivis de Charles Bidault et Eugène Pic-Paris qui moururent respectivement à 66 et 81 ans, le 22 février et le 30 juillet 1917. Ainsi, dès 1917, les trois sièges sénatoriaux d'Indre-et-Loire furent vacants. C'est tout naturellement que les trois députés radicaux et radicaux-socialistes du département se présentèrent aux sénatoriales de janvier 1920 et obtinrent les trois mandats des arrondissements de Tours, Loches et Chinon. De ce fait, une nouvelle génération de radicaux et radicaux-socialistes devinrent sénateurs. En effet, en 1920, René Besnard avait 41 ans, Alphonse Chautemps et Octave Foucher atteignait l'âge de 58 et 60 ans.

Par contre-coup, les trois sièges de députés détenus par les radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux sont vacants. Aux législatives de novembre 1919, avec l'élection de Paul Bernier, Louis Proust et Camille Chautemps, le Parti radical et radical-socialiste d'Indre-et-Loire conserve trois mandats sur cinq et envoie au Palais-Bourbon une nouvelle génération de députés. En 1920, ces derniers sont âgés respectivement de 52, 42 et 37 ans. De plus, de par leur victoire, leur parti conserve l'enracinement de ce radicalisme rural dans le Lochois avec Paul Bernier, le Chinonais avec Camille Chautemps et la circonscription de Tours I avec Louis Proust.

Aussi, la permanence de ces fiefs radicaux et radicaux-socialistes durant la Belle Époque et l'entre-deux-guerres ainsi que la pérennité de ce radicalisme rural pendant cette même période sont étroitement liés à nos huit parlementaires étudiés.

TROISIÈME PARTIE

Rôle dans la vie politique nationale et en Indre-et-Loire

Introduction à la troisième partie

Après avoir étudié la représentation électorale des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux à travers les élections qui se sont déroulées en Indre-et-Loire pendant l'entre-deux-guerres, nous avons jugé nécessaire, dans le troisième volet de l'étude, de relater leur influence dans la vie politique nationale ainsi qu'en Indre-et-Loire.

Tout au long de cette dernière partie, nous essaierons d'analyser leur implication dans la vie politique nationale en étudiant leur activité gouvernementale ainsi que leur fonction parlementaire sans oublier leur place dans le Parti républicain radical et radical-socialiste, à Paris. De plus, nous allons examiner l'ascendant des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire sur la vie politique tourangelle et à l'intérieur du Parti républicain radical et radical-socialiste tourangeau.

Là encore, nous nous sommes référés en priorité à notre mémoire de maîtrise³⁴¹ (soutenu en 1992) en l'approfondissant et en élargissant la période de recherche à l'entre-deux-guerres. Nous n'avons pas pu recourir à d'autres sources annexes originales, outre *La Dépêche du Centre* (outil de travail capital car source principale de l'étude de 1992). En revanche, nous avons utilisé des sources bibliographiques pour analyser les différents chapitres de cette troisième et dernière partie (le dictionnaire des parlementaires français de Jean Jolly³⁴², l'ouvrage de Daniel Bardonnnet³⁴³, la thèse sur le parti radical de Serge Bernstein³⁴⁴ et, enfin, le mémoire de maîtrise d'Anne-Laure Anizan³⁴⁵).

³⁴¹ Jean-François BÉREL, *Les Radicaux et radicaux-socialistes en Indre-et-Loire (29 avril 1928 - 31 décembre 1934)*, maîtrise d'histoire, Université de Tours, 1992, 335 p.

³⁴² Jean JOLLY, *Dictionnaire des parlementaires français (1889-1940)*, Paris, Éditions P.U.F., 1960-1977 (en 8 volumes).

³⁴³ Daniel BARDONNET, *Évolution de la structure du parti radical*, Paris, Éditions Montchrestien, 1960, 294 p.

³⁴⁴ Serge BERSTEIN, *Histoire du Parti Radical*, Paris, Éditions P.F.N.S.P., 1980 (tome 1), 480 p. et 1981 (tome 2), 666 p.

³⁴⁵ Anne-Laure ANIZAN, *Les Radicaux tourangeaux au miroir du Front populaire (1934-1938)*, maîtrise d'histoire, IEP de Paris (section CRH), 1992, 162 p.

CHAPITRE V

Leur influence dans la vie politique nationale

I. Présence gouvernementale³⁴⁶

A. Les sénateurs : la fonction ministérielle de René Besnard

Parmi les sénateurs radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire de l'entre-deux-guerres, seul René Besnard est concerné. En effet, ni Alphonse Chautemps, ni Octave Foucher et ni Paul Germain n'ont eu de poste ministériel pendant cette période, ni même avant 1919, contrairement à René Besnard qui a été ministre plusieurs fois entre 1911 et 1917³⁴⁷.

Durant l'entre-deux-guerres, René Besnard (1879-1952) fut appelé au gouvernement qu'une seule fois. En effet, le 21 février 1930, il est nommé ministre de la Guerre dans le premier gouvernement constitué par son ami Camille Chautemps mais ce fut un cabinet presque mort-né (de quatre jours) puisqu'il disparut dès le 25 février 1930.

B. Les fonctions ministérielles des députés (Camille Chautemps, Paul Bernier et Léon Courson)³⁴⁸

Parmi les députés radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire de l'entre-deux-guerres, seul Louis Proust n'est entré dans aucun gouvernement, à la différence de Paul Bernier (1866-1957), Léon Courson (1883-1950) et Camille Chautemps (1885-1963). Le premier fut nommé deux fois, le second une fois et le troisième quatre fois durant notre période.

Son brillant succès lors des élections législatives en Indre-et-Loire en 1924 et son ascension au sein du parti républicain radical et radical-socialiste dans le sillage de son

³⁴⁶ Naturellement, dans le cadre de cette étude, nous analysons uniquement l'activité gouvernementale des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire pendant l'entre-deux-guerres.

³⁴⁷ En effet, René Besnard aura obtenu cinq maroquins entre 1911 et 1917 : deux en tant que sous-secrétaire d'État (aux Finances du 27 juin 1911 au 11 janvier 1913 puis à la Guerre du 14 septembre 1915 au 8 février 1916 et du 28 décembre 1916 au 7 septembre 1917) et trois en tant que ministre (des Colonies du 12 au 18 janvier 1913 puis du Travail et de la Prévoyance sociale du 21 janvier au 18 mars 1913 et, à nouveau, ministre des Colonies du 12 septembre au 13 novembre 1917).

³⁴⁸ Pour une meilleure compréhension de notre propos, nous avons opté pour une présentation chronologique de l'activité gouvernementale des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire. Ce qui explique que nous parlons d'abord de Camille Chautemps puis de Paul Bernier et Léon Courson.

président Édouard Herriot firent de Camille Chautemps³⁴⁹ désormais un ministrable pour la majorité du Cartel des Gauches (1924-1926). Ainsi, le 14 juin 1924 (pour son premier poste ministériel), il fut nommé ministre de l'Intérieur dans le premier cabinet présidé par le radical Édouard Herriot jusqu'à sa chute le 10 avril 1925, soit de 300 jours après. Dans le troisième cabinet du républicain-socialiste Paul Painlevé, Camille Chautemps fut pour quelques semaines, du 29 octobre au 22 novembre 1925, ministre de la Justice et Garde des Sceaux. Il participa ensuite (et à nouveau) comme ministre de l'Intérieur, du 28 novembre 1925 au 9 mars 1926 (soit durant 98 jours), au huitième cabinet que présida le républicain-socialiste Aristide Briand. Camille Chautemps passa ainsi 122 jours sans discontinuer au gouvernement. Ce furent aux mêmes fonctions qu'il fut appelé du 19 au 21 juillet 1926 dans le deuxième cabinet Herriot dont la durée est une des plus courtes de l'histoire de la Troisième République puisqu'il ne tint que deux jours. Ainsi, de 1924 à 1926, Camille Chautemps passa 424 jours au gouvernement. De telles responsabilités le conduisirent à tempérer ses positions. En effet, dès 1926 (à l'issue de ces quatre expériences ministérielles), Camille Chautemps apparut, comme l'homme du juste milieu, apprécié de plus en plus pour sa souplesse et son sens de la conciliation. D'ailleurs, il fit parti ensuite à des gouvernements de concertation et fut perçu de plus en plus nettement comme l'axe obligé de majorités de centre-gauche ou de centre-droit.

Le 3 juin 1932, Paul Bernier devint Sous-Secrétaire d'État à l'Air dans le troisième cabinet du radical Édouard Herriot pendant 194 jours, jusqu'à son renversement le 14 décembre 1932. Il retrouva exactement la même fonction dès le 18 décembre 1932 dans le seul gouvernement présidé par le républicain-socialiste Joseph Paul-Boncour jusqu'à sa démission le 28 janvier 1933 (41 jours). En d'autres termes, Paul Bernier devint Sous-Secrétaire d'État à l'Air sans discontinuer du 3 juin 1932 au 28 janvier 1933, soit pendant 235 jours. De nouvelles charges ministérielles lui furent confiées le 30 janvier 1934 : il fut nommé ministre des P.T.T. dans le second cabinet du radical Édouard Daladier mais il ne s'agit que d'un très bref intermède puisqu'il chute le 7 février 1934, à la suite du fameux « 6 février ». Ce gouvernement ne dura que huit jours. En tout et pour tout, durant la période étudiée, Paul Bernier fut ministre 243 jours et fut le ministre de deux présidents du Parti républicain radical et radical-socialiste : Édouard Herriot (1919-1926 puis 1931-1936) et Édouard Daladier (1927-1931 puis 1936-1939).

³⁴⁹ En ce qui concerne Camille Chautemps, nous avons décidé de ne prendre en compte que son activité gouvernementale entre 1924 et 1926, c'est-à-dire lorsqu'il est député d'Indre-et-Loire, soit entre 1919 et 1928. Ce qui exclut de notre étude l'activité gouvernementale de Camille Chautemps de 1930 à 1940.

Le 18 janvier 1938, Léon Courson devint Sous-secrétaire d'État à l'Éducation physique dans le quatrième cabinet présidé par le radical Camille Chautemps (sénateur du Loir-et-Cher et membre du groupe sénatorial de la « Gauche démocratique ») qui fut renversé le 10 mars 1938 (51 jours). En devenant le Sous-secrétaire d'État à l'Éducation physique du quatrième cabinet Camille Chautemps, Léon Courson fut le deuxième parlementaire tourangeau (après le sénateur René Besnard en 1930) qui à avoir été nommé par Camille Chautemps.

II. Leur activité au Parlement

A. La primauté et l'indépendance des sénateurs ainsi que des députés envers leur parti

Selon Daniel Bardonnnet³⁵⁰, ceux-ci se distinguent par deux traits principaux : leur primauté au sein du Parti et leur indépendance envers ce dernier.

Les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes, nantis de leur mandat, occupèrent de fait une position privilégiée au sein du Parti radical. De surcroît, les statuts leurs accordèrent des prérogatives en les nommant membres de droit des organes directeurs du parti (tels que le Bureau du Comité Exécutif, par exemple). Enfin, au plan local, les parlementaires accrurent leur influence au sein du Parti radical en siégeant souvent à des postes de responsabilités dans les comités ou les fédérations.

Bien qu'on ait tenté fréquemment de limiter l'indépendance des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes, celle-ci a perduré en se manifestant par une absence de toute discipline de vote au sein du Parlement et par la pluralité des groupes parlementaires. Cette indépendance mérite un petit développement dans la mesure où elle a posé problème aux radicaux et radicaux-socialistes, notamment pendant l'entre-deux-guerres. En principe, les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes devaient être des adhérents réguliers du Parti radical et donc inscrits sur les listes de contrôle du Comité Exécutif ; ce qui signifie qu'ils avaient rempli les conditions nécessaires à cette inscription en approuvant et signant le programme du Parti radical puis en versant la cotisation des parlementaires.

En ce qui concerne les sénateurs radicaux et radicaux-socialistes, les adhérents et non-adhérents au Parti radical se côtoyaient au sein du groupe de « la Gauche démocratique radicale et radicale-socialiste » créée en 1911 (résultat de la fusion de deux

groupes sénatoriaux : « la Gauche démocratique » et « la Gauche radicale-socialiste »). Néanmoins, ce groupe, qui disposait de la majorité absolue au Sénat, eut le mérite de rassembler l'ensemble des sénateurs radicaux et radicaux-socialistes au sein d'une seule formation. Mais une scission eut lieu à l'occasion de l'élection du président du Sénat en juin 1924 pour donner naissance à « l'Union démocratique et radicale » ; ce nouveau groupe sénatorial était composé « [...] de 11 membres de la « Gauche démocratique radicale et radicale-socialiste » rejoint peu après par 12 sénateurs de « l'Union républicaine » »³⁵¹.

La situation des députés radicaux et radicaux-socialistes suit une évolution similaire à celle des sénateurs au cours de l'entre-deux-guerres. Le regroupement des députés radicaux et radicaux-socialistes adhérents au Parti radical au sein du « Groupe du Parti républicain radical et radical-socialiste »³⁵² est enfin achevé après le congrès ordinaire de Pau (16-19 octobre 1913). Le groupe de la « Gauche radicale » subsiste encore en 1914 pour faire un retour en force à la Chambre des députés en 1924. En effet, lors de la victoire électorale du 11 mai, 130 radicaux-socialistes avaient été élus ; mais ils étaient flanqués d'une cinquantaine de radicaux indépendants qui reprirent la dénomination, empruntée à la période précédant l'avant-guerre, de « Gauche radicale ». Ces derniers constituaient un groupe charnière qui, étant donné la composition de l'Assemblée nationale, pouvait être appelé à jouer un rôle déterminant. S'ils avaient eu quelque réticence à combattre la politique de Raymond Poincaré et si la majorité d'entre eux avait adhéré aux positions du Bloc national, ils s'y auraient été agrégés. Mais leurs contacts avec les radicaux valoisiers étaient suffisamment étroits pour qu'ils s'intégrassent au Cartel des gauches. « En 1928, au contraire, ils ne s'incorporèrent pas à la gauche »³⁵³.

³⁵⁰ Daniel BARDONNET, *op. cit.*, p. 135-137.

³⁵¹ *Id.*, p. 141, note 22.

³⁵² Depuis les années 1880-1890, les députés radicaux se divisaient en deux groupes : « La Gauche radicale » et « La Gauche radicale-socialiste » tout en se réclamant du même parti ! L'affaire se complique quand on sait que cette dualité ne correspondait nullement à la distinction entre députés radicaux régulièrement adhérents au Parti et les pseudo-députés radicaux (ces derniers ne signaient pas le programme du Parti ni ne versaient la cotisation de rigueur). En 1911, « La Gauche radicale-socialiste » se transforma en « Groupe du Parti républicain radical et radical-socialiste » et essaya de rassembler tous les députés adhérents. Mais ce fut un demi-échec car on trouva encore au sein de la « Gauche radicale » des députés adhérents au Parti. Le 6 juin 1912 se constitua un intergroupe se superposant aux deux groupes préexistants permettant d'aboutir au résultat acquis en 1913.

³⁵³ Daniel BARDONNET, *op. cit.*, p. 147, note 42.

B. L'activité parlementaire des sénateurs³⁵⁴

1. René Besnard : sénateur d'Indre-et-Loire (1920-1941)³⁵⁵

Avocat de profession et après avoir été député d'Indre-et-Loire de 1906 à 1919, René Besnard décida de se présenter aux élections sénatoriales de la série B du 11 janvier 1920. Élu sénateur d'Indre-et-Loire (de l'arrondissement de Tours) par 416 voix sur 658 (soit 63,2% des suffrages exprimés), René Besnard siégea au palais du Luxembourg en s'inscrivant au groupe de la « Gauche démocratique radicale et radicale-socialiste » du Sénat et à la Commission des affaires extérieures, durant son mandat 1920-1924 (voir **Annexe 40**).

Se présentant à nouveau aux élections sénatoriales du 6 janvier 1924, René Besnard fut pour la deuxième fois consécutive élu sénateur d'Indre-et-Loire (de l'arrondissement de Tours) par 516 voix sur 656 (soit 78,7% des suffrages exprimés). En améliorant de 15,5% le nombre de suffrages exprimés sur son nom, René Besnard obtint son meilleur résultat aux élections sénatoriales (de la série B). En 1924, il quitta le Sénat car il fut nommé Ambassadeur de France à Rome, poste qu'il occupa jusqu'en 1928. Au retour de Rome, il retrouva son siège de sénateur d'Indre-et-Loire au palais du Luxembourg au sein du groupe de la « Gauche démocratique radicale et radicale-socialiste », durant son mandat 1924-1933³⁵⁶. Le 21 février 1930, Camille Chautemps lui confia le Ministère de la Guerre dans un cabinet qui disparaît dès le 25 février (voir **Annexe 41**).

Se présentant pour la troisième et dernière fois aux élections sénatoriales de la série B, le 16 octobre 1932, René Besnard fut élu sénateur d'Indre-et-Loire (de l'arrondissement de Tours) par 400 voix sur 655 (soient 61,1% des suffrages exprimés). Avec une perte de 17,6% des voix, ce dernier obtint son plus mauvais résultat électoral à des élections sénatoriales. Membre de la Commission des affaires étrangères et de la Commission de l'armée (dont il devint vice-président), il participa à quelques débats concernant plus spécialement la politique extérieure et la politique du blé, durant la mandature sénatoriale

³⁵⁴ Grâce à la table nominative des sénateurs consultable sur le site internet du Sénat, nous avons pu établir l'activité parlementaire des quatre sénateurs radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire pendant l'entre-deux-guerres. Cela nous a permis de nous livrer à une rapide mais éclairante analyse de l'activité parlementaire, d'un point de vue quantitatif.

³⁵⁵ Jean JOLLY, *op. cit.*, 1962 (tome II), p. 588-589 ainsi que Michel LAURENCIN, *op. cit.*, p. 88-90.

³⁵⁶ C'est la raison pour laquelle nous ne constatons aucun exercice parlementaire de la part de René Besnard au Sénat, entre octobre 1924 et fin 1927.

1933-1941 (voir Annexe 42). Le 10 juillet 1940, à Vichy, René Besnard vota la délégation de pouvoirs au maréchal Pétain puis se tint à l'écart de la vie politique.

Bien qu'Alphonse Chautemps, Octave Foucher et René Besnard aient exercé trois mandats consécutifs, ce dernier possède de très loin l'activité parlementaire la plus importante quantitativement. Ceci est d'autant plus remarquable que René Besnard s'est absenté du Sénat durant trois années d'affilée (de 1925 à 1927) pour représenter la France en Italie mussolinienne. De plus, nous soulignons un équilibre extraordinaire entre les trois mandats sénatoriaux avec trois années particulièrement prolifiques, par ordre décroissant (1922, 1923 et 1924).

2. Alphonse Chautemps : sénateur d'Indre-et-Loire (1920-1941)³⁵⁷

Magistrat de profession et après avoir représenté l'Indre-et-Loire de 1909 à 1919 au Palais-Bourbon, Alphonse Chautemps fit acte de candidature dans l'arrondissement de Loches au renouvellement sénatorial du 11 janvier 1920 et obtint son premier mandat de sénateur d'Indre-et-Loire par 378 voix sur 658 (57,4% des suffrages exprimés). Alphonse Chautemps redevint membre de la Haute Assemblée le 6 janvier 1924 par 413 voix sur 656. Avec 62,9% des suffrages exprimés, il obtint ainsi son meilleur résultat aux élections sénatoriales en augmentant de 5,5 % le nombre de voix. Alphonse Chautemps fut sénateur d'Indre-et-Loire pour la troisième et dernière fois le 16 octobre 1932 (pour le renouvellement du 10 janvier 1933) par 409 voix sur 655 (soient 62,4% des suffrages exprimés maintenant ainsi le pourcentage des voix en sa faveur). À chacune des trois sénatoriales de la série B, il représenta la liste républicaine radicale et radicale-socialiste et fut élu dès le premier tour de scrutin, tout comme Octave Foucher et René Besnard.

Inscrit régulièrement au groupe sénatorial de la « Gauche démocratique radicale et radicale-socialiste », Alphonse Chautemps siégea à la Commission de l'administration générale, départementale et communale, à celle de la législation civile et criminelle et à celle des colonies, protectorats et possessions ressortissant au Ministère des Colonies. Durant sa première mandature sénatoriale (1919-1924), il participa à la discussion du projet de loi relatif au régime des loyers (1921 et 1922), du budget des travaux publics de l'exercice 1923, de la proposition de loi tendant à accorder des croix de la Légion d'honneur aux maires et adjoints (1923), du projet de loi réformant le régime des pensions

³⁵⁷ Jean JOLLY, *op. cit.*, 1963 (tome III), p. 1006 et 1007 ainsi que Michel LAURENCIN, *op. cit.*, p. 174.

(1923). Durant sa seconde (1924-1933) et troisième mandature sénatoriale (1933-1941), Alphonse Chautemps participa également à la proposition de loi adoptée par la Chambre des Députés, réprimant l'envoi des lettres anonymes (en qualité de rapporteur, 1925), de la loi de finances de l'exercice 1930, du projet de loi concernant l'Office national du blé (1936). Il déposa, en outre, plusieurs propositions de loi modifiant les articles 70, 71 et 333 alinéa 2 du Code civil en ce qui concerne l'expédition de l'acte de naissance produite pour mariage (1929), sur la réforme du marché du blé (1934) tendant à l'assainissement du marché du blé (1935), ainsi que deux avis au nom de la Commission de l'administration générale, départementale et communale, le premier sur la proposition de loi permettant aux communes de bénéficier du crédit agricole à long terme pour l'exécution de travaux de boisement et de reboisement (1931), le deuxième sur la proposition de loi tendant à autoriser la création d'Offices publics de reboisement (1931). Le 10 juillet 1940, à Vichy, il vota les pouvoirs constituants au maréchal Pétain, puis vécut éloigné de la politique.

En matière de quantité de travail parlementaire au Sénat, Alphonse Chautemps arrive juste après René Besnard et nous constatons une montée en puissance régulière entre le premier et le troisième mandat sénatorial avec une année 1933 particulièrement faste (voir **Annexe 43 et 44**).

3. Octave Foucher : sénateur d'Indre-et-Loire (1920-1933)³⁵⁸

Médecin de profession et après avoir représenté l'Indre-et-Loire de 1909 à 1919 à la Chambre des députés, Octave Foucher se porta candidat au siège sénatorial de l'arrondissement de Chinon sur la liste républicaine radicale et radicale-socialiste. Tout comme René Besnard, il devint sénateur d'Indre-et-Loire pour la première fois le 11 janvier 1920 (avec 351 voix sur 658 soit 53,3% des suffrages exprimés).

Représentant à nouveau le département d'Indre-et-Loire et l'arrondissement de Chinon à la Haute Assemblée le 6 janvier 1924, Octave Foucher fut élu à nouveau sénateur par 400 voix sur 656 (soient 53,4% des suffrages exprimés faisant aussi bien qu'à l'élection sénatoriale du 11 janvier 1920).

Le 16 octobre 1932 (pour le renouvellement du 10 janvier 1933), le docteur Octave Foucher obtint un troisième et dernier mandat consécutif avec 428 voix sur 655 (soient

³⁵⁸ Jean JOLLY, *op. cit.*, 1968 (tome V), p. 1717 ainsi que Michel LAURENCIN, *op. cit.*, p. 263.

65,3% des suffrages exprimés obtenant ainsi son meilleur résultat en augmentant de 11,9% le nombre de voix). Élu (les trois fois), dès le premier tour de scrutin, Octave Foucher siégea après chaque élection au groupe de la « Gauche démocratique radicale et radicale-socialiste » et fut membre, avec René Besnard, des commissions de l'hygiène, de l'agriculture et de l'Armée. Discret, il n'intervint que deux fois à la tribune du Sénat. Octave Foucher fit donc deux mandats consécutifs de sénateur de l'arrondissement de Chinon. Victime d'une crise cardiaque le 8 décembre 1933, Octave Foucher ne put achever son troisième mandat de sénateur d'Indre-et-Loire car il mourut le 15 décembre, à Paris, à l'âge de 71 ans.

Même si Octave Foucher obtient un troisième mandat de sénateur, sa mort brutale au tout début de ce dernier réduit l'étude de son activité parlementaire à la première mandature (1920-1924) et à la deuxième (1924-1933). Nous faisons, pour Octave Foucher, les mêmes remarques que pour Alphonse Chautemps avec une année 1932 notable (voir **Annexe 45**).

4. Paul Germain : sénateur d'Indre-et-Loire (1934-1941)³⁵⁹

Contrairement aux trois sénateurs précédents appartenant à des professions libérales, Paul Germain fut un exploitant agricole de métier. Des quatre sénateurs d'Indre-et-Loire radicaux et radicaux-socialistes, il est le seul à n'avoir pas fait une carrière parlementaire en tant que député. Il devint sénateur d'Indre-et-Loire le 18 février 1934 en succédant à Octave Foucher. Cette victoire obtenue au second tour créa un incident sans précédent au sein de la Fédération radicale et radicale-socialiste du département à laquelle appartenaient les quatre sénateurs. En effet, issu comme le défunt à l'arrondissement de Chinon, Paul Germain fut sollicité par les radicaux et radicaux-socialistes chinonais pour déposer sa candidature contre le député de la circonscription de Tours Louis Proust ; ce dernier étant le candidat officiel de la Fédération. Quand la mort du docteur Octave Foucher laissa vacant un siège de sénateur d'Indre-et-Loire, la fédération radicale et radicale-socialiste du département désigna comme candidat à sa succession le député de Tours, Louis Proust. Or, les radicaux de Chinon présentèrent leur propre candidat en la personne de Paul Germain. Au premier tour, Paul Germain obtint 298 voix contre 265 à son concurrent ; au second tour, il l'emporta par 384 voix contre 252 (18 février 1934).

³⁵⁹ Jean JOLLY, *op. cit.*, 1968 (tome V), p. 1824.

Inscrit tout naturellement au groupe de la gauche démocratique, il participa aussitôt très activement aux débats agricoles : le 17 mai 1934, avec René Besnard et Alphonse Chautemps, il déposa une proposition de loi sur la réforme du marché du blé, puis, le 29 juin, un contre-projet opposé à celui du gouvernement et le défendit éloquemment avec le soutien des deux autres sénateurs d'Indre-et-Loire. Il développa aussi, le 23 décembre, un amendement au projet de loi sur l'assainissement du marché des vins. Par deux fois, en compagnie de René Besnard et Alphonse Chautemps, Paul Germain dépose une proposition de loi tendant à l'assainissement du blé (20 juin 1935) puis un contre-projet à l'article 1^{er} du projet de loi concernant l'Office national du blé (22 juillet 1936). Son activité ne se démentit pas jusqu'en 1936, où il suivit de très près les débats qui aboutirent à la création de l'office du blé (voir **Annexe 46**). Mais son âge ne lui permettait pas de soutenir plus longtemps la même activité, et les années suivantes il abandonna la tribune. Le vote de la loi constitutionnelle du 10 juillet 1940 fut son dernier acte politique.

C. L'activité parlementaire des députés³⁶⁰

1. Paul Bernier : député d'Indre-et-Loire (1919-1942)³⁶¹

Avocat de profession, Paul Bernier se présenta aux élections générales du 16 novembre 1919 sur la liste de la Fédération républicaine d'Indre-et-Loire, où il figurait en deuxième position, derrière Camille Chautemps. Il fut élu par 22 232 voix sur 71 936 suffrages exprimés. Durant la douzième législature (1919-1924), il s'inscrivit au groupe radical-socialiste et devint membre de la Commission d'assurance et de prévoyance sociales et de la Commission du travail. Il siégea en outre au Comité consultatif des assurances sur la vie. Il prit part à quelques débats portant principalement sur la création de nouvelles ressources fiscales (1920) et demanda à interpeler le Gouvernement sur l'augmentation du troupeau bovin (1921). Il présenta des rapports concernant le repos des femmes en couches.

Réélu aux élections générales du 11 mai 1924 sur la liste d'Union des gauches, par 42 996 voix sur 83 071 votants, il appartenait à la Commission de l'armée et à la Commission d'assurance et de prévoyance sociales, pendant cette treizième législature (1924-1928). Il prit part, en qualité de rapporteur de la Commission de l'armée, aux

³⁶⁰ Il n'existe pas de table nominative des députés consultable sur le site internet de l'Assemblée nationale. Par conséquent, nous n'avons pas pu faire une analyse quantitative de l'activité parlementaire des députés.

³⁶¹ Jean JOLLY, *op. cit.*, 1962 (tome II), p. 567 et 568 ainsi que Michel LAURENCIN, *op. cit.*, p. 85.

discussions sur les permissions agricoles, sur la convocation de réservistes, sur la libération des jeunes soldats rentrés du Maroc et de Syrie (1926) et sur le recrutement de l'armée (1927 et 1928). Il interpela, en outre, le Gouvernement sur les spéculations provoquant la hausse des prix du blé et du pain (1926).

Aux élections générales des 22 et 29 avril 1928 qui eurent lieu au scrutin uninominal par arrondissement, il fut élu dans la circonscription de Loches, au deuxième tour de scrutin, par 7 616 voix contre 5 027 à Charles Vavasseur son concurrent le plus immédiat. Pour la quatorzième législature (1928-1932), il retrouva son siège à la Commission de l'armée et entra à celle de la marine militaire. Il se fit entendre au cours de la discussion du budget de la guerre de l'exercice 1929, de la loi de finances du même exercice, du projet de crédits pour les besoins de la Défense nationale (1930), du budget de la Guerre de l'exercice 1931-1932, du programme d'organisation défensive des frontières (1931), de la prophylaxie de la tuberculose des bovidés, du projet de loi relatif aux ouvrages de côtes (1933). Il présenta, en outre, un nombre considérable de rapports au nom de la Commission de l'armée sur des problèmes militaires et plus particulièrement sur le recrutement de l'armée.

Il fut réélu dans la même circonscription aux élections générales du 1^{er} et 8 mai 1932, au deuxième tour de scrutin par 10 293 voix contre 677 à son principal adversaire Thibault. Toujours membre de la Commission de l'armée, il accéda à celles des finances et des P.T.T., au cours de la quinzième législature (1932-1936). Le 3 juin 1932, il fut nommé sous-secrétaire d'État à l'Air dans le 3^e Cabinet Édouard Herriot, qui fut renversé le 12 décembre suivant. Mais il retrouva ce même portefeuille dans l'éphémère Cabinet Paul-Boncour du 18 décembre 1932 qui démissionna le 28 janvier 1933. Il n'intervint qu'une seule fois en qualité de sous-secrétaire d'État, à propos du lock-out des usines Blériot, incident évoqué au cours d'une interpellation. Reprenant sa place à son banc de député, il entretint ses collègues de l'organisation et de la défense du marché du blé ainsi que du rétablissement de l'équilibre budgétaire (1933).

Le 30 janvier 1934, il fut nommé Ministre des P.T.T. dans le deuxième Cabinet Daladier qui disparut une semaine après, au lendemain de la manifestation du « 6 février ». Redevenu simple député, il se fit entendre à nouveau sur l'organisation et la défense du marché du blé, sur le programme de travaux concernant la Défense nationale, sur les dépenses à envisager pour les besoins exceptionnels du Ministère de la Guerre (1934) et sur le recrutement de l'armée (1935 et 1936).

Il retrouva son siège aux élections générales des 26 avril et 3 mai 1936, au deuxième tour de scrutin par 9 069 voix contre 5 974 à Bois son rival le mieux placé. Pour cette seizième et dernière législature (1936-1940) de la Troisième République, il siégea à nouveau à la Commission des finances et se fit entendre sur la réforme fiscale (1936), le budget de la Guerre de l'exercice 1938 (1937), les investissements de la Défense nationale, l'organisation générale de la nation pour le temps de guerre (1938) et le recrutement de l'armée (1939).

2. Louis Proust : député d'Indre-et-Loire (1919-1936)³⁶²

Magistrat de profession, Louis Proust fut élu député d'Indre-et-Loire avec 22 674 voix sur 75 483 votants, le 16 novembre 1919, sous le signe de la Fédération républicaine, aux côtés de Camille Chautemps et de Paul Bernier. Il appartenait alors au groupe républicain radical et radical-socialiste et devint membre de trois commissions : celle de l'Algérie, des colonies et des protectorats, celle de la marine marchande et enfin celle de la législation civile et criminelle, où il déployait une grande activité. On lui dut de nombreuses propositions de loi notamment sur l'accession aux femmes à la profession notariale, sur l'amélioration des lois sociales d'assistance aux vieillards, aux malades, aux familles nombreuses, aux enfants naturels. Spécialiste des questions coloniales, délégué élu par les colonies du Soudan et de la Haute-Volta, il devint également membre du Conseil supérieur des colonies, puis commissaire du gouvernement à l'Exposition coloniale de Strasbourg en 1924. Il fut rapporteur du projet de mise en valeur des colonies.

Le 11 mai 1924, avec l'union des gauches et sur une liste conduite par Camille Chautemps, il fut réélu à la majorité absolue par 43 697 voix sur 83 071 votants. La liste enleva les cinq sièges du département. Inscrit aux mêmes commissions, il poursuivit son œuvre à la Chambre des députés : il se préoccupa du contingentement des rhums coloniaux, des droits des enfants naturels, des pupilles de la nation.

En avril 1928, année qui marqua le retour au scrutin d'arrondissement, il choisit la 1^{re} circonscription de Tours et après une brillante campagne - où il avait mis sa coquetterie à n'entreprendre ses réunions qu'après l'ouverture légale - il fut réélu au second tour de scrutin par 8 680 voix sur 13 081 votants. Son activité parlementaire était inlassable et lui permit de toucher aux problèmes les plus divers, aide aux agriculteurs, attribution de

³⁶² Jean JOLLY, *op. cit.*, 1972 (tome VII), p. 2760 et 2761 ainsi que Michel LAURENCIN, *op. cit.*, p. 486 et 487.

la médaille commémorative aux combattants du Rif, droits préférentiels accordés aux légumes provenant d'Algérie, questions viticoles et admission des femmes à la profession d'avoué. Il n'oublia pas son passé de magistrat qui lui valut de poser des questions éternelles sur la justice. Ses écrits traduisirent le sens de ses pensées comme celui sur « *La suppression de la peine de mort* ».

En mai 1932, il vit son mandat renouvelé dans la même circonscription de Tours. Il obtint 7 102 voix sur 13 746 votants, au second tour de scrutin. Il siégea alors à la Chambre pour la quatrième et dernière fois. Il resta membre de la commission de l'Algérie, des colonies et des protectorats et appartenait à la commission de l'aéronautique civile, commerciale et militaire. Il manifesta la même activité qu'au cours des précédentes législatures en légiférant sur le marché du blé et celui du vin, la vulgarisation du crédit agricole, les calamités agricoles, l'emploi des engrais, le statut des protectorats, la réorganisation des finances municipales, l'éligibilité des femmes aux élections municipales et cantonales, la protection des familles nombreuses et la lutte contre les fléaux : cancer, tuberculose. Il n'était aucun problème que Louis Proust ne voulût approcher et étudier grâce à sa double formation en droit et en médecine.

3. Camille Chautemps : député d'Indre-et-Loire (1919-1928)³⁶³

Avocat de profession, Camille Chautemps fut élu député d'Indre-et-Loire avec 24 894 voix sur 75 483 votants, le 16 novembre 1919. Il était membre de la Commission d'administration générale (1920), de la Commission d'hygiène (1923) et de la Commission des finances (1923). Il s'intéressa particulièrement aux familles des militaires sous les drapeaux, au relèvement du traitement de plusieurs catégories de fonctionnaires, à la création de maisons maternelle, à la suppression de la taxe sur le chiffre d'affaires et à son remplacement par une taxe à l'importation et à la fabrication, à la création de nouvelles ressources fiscales, à la politique sanitaire et aux mesures destinées à fortifier la famille et à favoriser la natalité et à la répression de la hausse illicite des loyers. À de très nombreuses reprises, il se fit remarquer par ses interventions, toujours très brillantes.

Aux élections générales législatives du 11 mai 1924, il fut réélu en tête de la liste d'Union des gauches par 44 429 voix sur 83 071 votants. Dès le 14 juin suivant, il fut nommé Ministre de l'Intérieur dans le premier Cabinet Herriot qui fut remplacé, le 17 avril 1925, par le deuxième Cabinet Painlevé. Chautemps fut Ministre de la Justice et Garde des

³⁶³ Jean JOLLY, *op. cit.*, 1963 (tome III), p. 1007-1010 et Michel LAURENCIN, *op. cit.*, p. 174-178.

Sceaux dans le troisième Cabinet Painlevé (29 octobre 1925-28 novembre 1925). Il se plaisait, à ce propos, à rappeler une anecdote qui amusait toujours ses auditeurs : le bâtonnier de l'Ordre des avocats à la Cour de Paris vint le voir, conformément à la tradition, pour lui demander une audience, le Conseil de l'Ordre voulant présenter l'hommage du barreau au nouveau Garde des Sceaux. Mais une difficulté fut soulevée : quand il était parti pour Tours, Camille Chautemps n'avait pas terminé son stage d'avocat à Paris. Quelques années plus tard, après son premier ministère, il avait été sollicité par des confrères qui souhaitaient le voir se réinscrire au barreau de Paris et avait accepté. Mais, étant donné qu'il était en cours de stage, il fut inscrit comme avocat stagiaire. Il fit remarquer au bâtonnier, lors de sa visite protocolaire, qu'il ne pouvait amener le Conseil de l'Ordre qui comptait dans son sein des hommes illustres, en particulier l'ancien Président de la République, Alexandre Millerand, à présenter ses hommages à un avocat stagiaire. Le bâtonnier prit au sérieux cette remarque pertinente demandant à Camille Chautemps de lui fixer, éventuellement, un rendez-vous. Au jour dit, le bâtonnier de Paris arriva, accompagné du Conseil de l'Ordre au grand complet et commença son discours en demandant au Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, de se résigner à la fin de sa jeunesse. En effet, le Conseil de l'Ordre, réuni le matin même, avait décidé de le dispenser du reste de son stage et de l'admettre au Tableau des avocats, solution élégante d'un problème délicat. Du 28 novembre 1925 au 9 mars 1926, Camille Chautemps fut de nouveau Ministre de l'Intérieur dans le huitième Cabinet Aristide Briand. Le 19 juillet 1926, Édouard Herriot lui confia le même portefeuille dans son deuxième Cabinet qui démissionna le 21 juillet suivant.

À la Chambre, il fut membre de la Commission de la législation civile et criminelle (1925). Il prit part à la discussion d'un projet de loi fixant le nombre des conseillers municipaux dans les communes des régions libérées, d'un projet de loi concernant l'élection des conseillers municipaux de Paris, de l'interpellation du député Desjardins relative aux événements de Syrie (1925), d'un projet de loi tendant à autoriser la ville de Paris à percevoir une taxe sur les locaux meublés (1925), d'un projet de loi instituant des mesures destinées à assurer le redressement financier et la stabilisation de la monnaie (1926), de propositions de loi relatives aux appellations d'origine des vins (1927) puis d'un projet et de propositions de loi portant rétablissement du scrutin uninominal pour l'élection des députés.

4. Léon Courson : député d'Indre-et-Loire (1932-1942)³⁶⁴

Viticulteur et négociant en bestiaux, Léon Courson se présenta aux élections générales législatives des 1^{er} et 8 mai 1932, dans la circonscription de Chinon, et fut élu au deuxième tour de scrutin, par 11 132 voix contre 5 934 à Bernard, sur 18 294 votants. Pendant la quinzième législature (1932-1936), inscrit au groupe radical et radical-socialiste, il entra à la Commission de l'armée, à celle du suffrage universel et à celle des travaux publics et moyens de communication. Il déposa un certain nombre de propositions de loi ou de résolution concernant l'origine des vins destinés à la troupe (1932), les assurances sociales (1932), les opérations d'inspection et de classement des animaux (1932) dont il fut le rapporteur (1933), les subventions d'apprentissage agricole (1933), les œuvres postsecondaires ou périscolaires des instituteurs (1935), la distillation obligatoire du vin (1935), les subventions aux familles des jeunes gens se plaçant dans l'agriculture (1935), la ration journalière de vins aux militaires qu'il fut chargé de rapporter (1935). Il rapporta, en outre, le projet de loi relatif au classement et à la réquisition des véhicules automobiles (1934) puis la proposition de résolution concernant le transport des permissionnaires (1934 et 1935) ainsi que la révision des tarifs de chemins de fer (1936) et, enfin, la proposition de loi adoptée par le Sénat relative au recrutement de l'armée (1936). Il intervint au cours de la discussion : du projet de loi tendant au redressement budgétaire (1933), du budget de la guerre de l'exercice 1933 (1933), du projet et des propositions de loi relatifs à l'organisation et à la défense du marché du blé (1933), du projet de loi tendant à modifier le régime des grands réseaux de chemins de fer d'intérêt général (1933), du projet de loi tendant à réaliser l'assainissement du marché des vins (1934).

Réélu aux élections générales des 26 avril et 3 mai 1936, au deuxième tour de scrutin, par 9 724 voix contre 7 676 à Georget, sur 18 019 votants, il appartint aux mêmes commissions que sous la précédente législature. Il présenta des propositions de loi ou de résolution relatives à la limite d'âge extrême des fonctionnaires (1936), au crédit artisanal (1936), aux sanctions de l'obligation scolaire (1939), à la création d'un corps autonome de cuisiniers militaires, spécialistes de l'armée de terre (1939), au quart de place pour les militaires voyageant dans les autobus (1939), au logement et cantonnement des troupes chez l'habitant (1940). Il émit, en outre, plusieurs rapports au nom de la Commission de l'armée sur l'amélioration de la situation des hommes de troupe (rations de vin, gratuité des

³⁶⁴ Jean JOLLY, *op. cit.*, 1963 (tome III), p. 1165 et 1166 ainsi que Michel LAURENCIN, *op. cit.*, p. 210 et 211.

transports, alimentation, prêt journalier, etc.). Il prit part aux débats sur la nationalisation de la fabrication des matériels de guerre (1936) et sur la défense nationale (1937). Le 18 janvier 1938, il fut nommé Sous-Secrétaire d'État à l'Éducation physique dans le quatrième Cabinet Camille Chautemps. Mais ce Ministère fut renversé le 10 mars suivant. Léon Courson expédia les affaires courantes jusqu'au 13 mars et regagna son banc de député. Il soutint à la tribune, en qualité de rapporteur, les propositions de résolution tendant à augmenter le prêt des soldats (1939) et la solde mensuelle des sous-officiers (1940).

III. Leur rôle dans le parti radical national

A. Camille Chautemps : le *herreriste* tourangeau (1919-1928)³⁶⁵

Pendant la plus grande partie de sa vie politique, Camille Chautemps demeura dans l'ombre du maire de Lyon, Édouard Herriot³⁶⁶, chef charismatique du radicalisme entre les deux guerres. Associé à Édouard Daladier³⁶⁷ sous le surnom les « enfants d'Édouard »³⁶⁸, jusqu'à qu'éclate « la guerre des deux Édouard »³⁶⁹ entre Daladier et Herriot en 1927, Camille Chautemps demeura le fidèle lieutenant d'Édouard Herriot pendant très longtemps.

En mai 1924, il débuta sa carrière ministérielle dans le premier cabinet Herriot en tant que ministre de l'Intérieur. De même, en octobre 1925, c'est le leader lyonnais qui imposa à Paul Painlevé un virement à gauche de sa politique et la présence de ministres cartellistes dans un gouvernement remanié³⁷⁰, notamment Camille Chautemps et Édouard Daladier. Lors de l'agonie du Cartel, le ministre tourangeau suivit Édouard Herriot dans ses évolutions. Membre du huitième cabinet Briand formé en novembre 1925 avec trois autres radicaux, Camille Chautemps s'abstint lors d'un vote sur la suppression de titres au porteur et de leur remplacement par des titres nominatifs, alors que le gouvernement auquel il appartenait y était favorable³⁷¹. Édouard Herriot, quant à lui, sans s'opposer à un ministère où sont présents ses amis, ne désavoua pas ce vote. Les cabinets Briand suivants virent disparaître la tendance cartelliste que représentaient Camille Chautemps et Édouard

³⁶⁵ Sandra FAUCHER, *L'Activité parlementaire de Camille Chautemps (1919-1940)*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, Université de Perpignan, 1996, p. 6-9.

³⁶⁶ Maire de Lyon depuis 1905, Édouard Herriot fut sénateur du Rhône de 1912 à 1919 (soit pendant 7 ans) et député du Rhône de 1919 à 1942 (soit pendant 23 ans). Il fut élu président du Parti radical au congrès de Paris de septembre 1919.

³⁶⁷ Député radical du Vaucluse depuis novembre 1919 jusqu'en 1942.

³⁶⁸ Expression employée par Serge Berstein, *op. cit.*, tome 1, p. 411.

³⁶⁹ Formule employée par Gérard Baal, *op. cit.*, p. 72.

³⁷⁰ Michel SOULIE, *La Vie politique d'Édouard Herriot*, Armand Colin, 1962, p. 263.

Daladier qui ne retrouvèrent un poste ministériel que dans l'éphémère second cabinet Herriot de juillet 1926. De fait, fidèle collaborateur, Camille Chautemps fut présent dans les trois ministères Herriot³⁷².

L'influence de ce dernier sur la carrière gouvernementale de Camille Chautemps ainsi que sur son évolution politique, était encore décisive en 1930. Même si leurs opinions avaient pu diverger sur certains points, liberté bien naturelle pour des membres du parti radical, les deux hommes représentaient désormais le centre du parti radical, après avoir incarné l'aile gauche cartelliste. En effet, ils avaient considéré la participation à l'Union nationale nécessaire depuis l'échec du Cartel jusqu'à la rupture imposée par le « coup d'Angers »³⁷³, mais sans renoncer en théorie à l'idée d'une « concentration à gauche »³⁷⁴.

Pour sa mise en œuvre, la rivalité opposant Édouard Herriot à Édouard Daladier depuis 1927³⁷⁵ conduisit le maire de Lyon à faire élire Camille Chautemps à la tête du groupe parlementaire radical à la Chambre des députés. Édouard Herriot le remplaça lui-même ensuite lorsque, après une attaque réussie à la Chambre, Camille Chautemps fut nommé président du Conseil. Édouard Herriot refusa de participer à ce cabinet, ne voulant revenir au pouvoir qu'en tant que président du Conseil mais il lui apporta un chaleureux soutien le jour de sa présentation à la Chambre et lors de sa chute immédiate³⁷⁶.

Lors de la législature suivante (1932-1936), l'amitié liant les deux hommes conduisit Camille Chautemps à tenter d'éviter, en vain, la chute du troisième cabinet Herriot en décembre 1932³⁷⁷ et refusa, juste après, de prendre la tête d'un nouveau gouvernement pour ne pas mécontenter son ami³⁷⁸. Mais, en novembre 1933, ce fut à nouveau Édouard Herriot qui recommanda le nom de Camille Chautemps au président de la République³⁷⁹. Édouard Herriot n'accepta pas de portefeuille pour sa part mais volontiers le rôle de délégué du gouvernement à la Société des Nations.

Quelques semaines plus tard, alors que Camille Chautemps fut mis en cause par l'affaire Stavisky, le chef radical intervint à la Chambre le 23 janvier 1934 pour prendre sa défense. Il revint ensuite précipitamment de Genève, le 18 juillet 1934, afin de voler au

³⁷¹ Michel SOULIE, *op. cit.*, p. 258 et 259.

³⁷² Respectivement formés les 14 juin 1924, 19 juillet 1926 et 3 juin 1932.

³⁷³ Michel SOULIE, *op. cit.*, p. 264, p. 272 et 273, p. 292, p. 310.

³⁷⁴ Terme employé dans un discours de Camille Chautemps au congrès de Reims d'octobre 1929 (cité par Serge BERSTEIN, *op. cit.*, tome 2, p. 131).

³⁷⁵ Édouard Daladier avait été, en outre, élu président du parti au congrès de 1927.

³⁷⁶ *J.O.*, Chambre des députés, séance du 25 février 1930.

³⁷⁷ Michel SOULIE, *op. cit.*, p. 416.

³⁷⁸ Serge BERSTEIN, *Édouard Herriot ou la République en personne*, FNSP, Paris, 1985, p. 195.

³⁷⁹ *Id.*, p. 197.

secours de Camille Chautemps face aux attaques du ministre d'État (sans portefeuille) André Tardieu présent à la commission d'enquête³⁸⁰. Pourtant, alors que Camille Chautemps considérait comme rompue par ce fait la « trêve » politique instituée au lendemain de la crise de régime du 6 février 1934, Édouard Herriot dut demeurer, malgré les vindictes perpétuelles, au sein du deuxième ministère Doumergue (9 février – 8 novembre 1934), comme ministre d'État sans portefeuille.

Enfin, en juin 1937, après la chute du premier cabinet Blum, c'est sur la proposition d'Édouard Herriot, retiré des combats politiques mais président de la Chambre toujours très respecté, que le président de la République appelle Camille Chautemps à la présidence du Conseil³⁸¹. Bien que rallié de manière modérée au Front populaire, Édouard Herriot approuva nettement la modération apportée par Camille Chautemps à partir de juin 1937 et soutint son troisième gouvernement (21 juin 1937-13 janvier 1938), puis le quatrième qu'il forma en janvier 1938 après sa rupture avec les communistes, et ce jusqu'à sa démission de mars 1938. Édouard Herriot prononça un discours au congrès du parti radical de Lille et un autre, en janvier 1938, à une heure grave pour le président du Conseil Camille Chautemps afin de le soutenir la veille de sa démission³⁸².

Pourtant, la longue fidélité de Camille Chautemps à Édouard Herriot connut une faille avec la venue de la guerre. En avril 1938, Camille Chautemps entra au gouvernement Daladier qui connut une forte évolution vers la droite que condamna le président de la Chambre Édouard Herriot. Contrairement à ce dernier, Camille Chautemps prit position pour l'armistice, siégeant même au cabinet Pétain quelques jours, avant de démissionner et d'émigrer vers les États-Unis³⁸³. À son retour de déportation à la fin de la guerre, le dirigeant lyonnais trouva une lettre de Camille Chautemps, son ancien lieutenant et ami, lui confiant : « C'est à toi et à toi seul que je veux rendre compte d'une conduite que tu ne connais que par les calomnies »³⁸⁴.

³⁸⁰ Michel SOULIE, *op. cit.*, p. 448 à 450.

³⁸¹ *Id.*, p. 485.

³⁸² *J.O.*, Chambre des députés, séance du 13 janvier 1938.

³⁸³ Michel SOULIE, *op. cit.*, p. 494 à 497.

³⁸⁴ *Id.*, p. 521.

B. Louis Proust : président du « comité Mascuraud » (1931-1934)

1. L'affaire Stavisky-Proust : la révélation du scandale en Indre-et-Loire ainsi que l'attitude de *La Dépêche du Centre* et de la Fédération radicale tourangelle (7 mars - 22 décembre 1934)

En 1931, Louis Proust fut élu président du Comité Républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture (C.R.C.I.A.) alors qu'il était dans son troisième mandat de député radical d'Indre-et-Loire (1928-1932). Le Comité Républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture (appelé plus communément « Comité Mascuraud », du nom de son fondateur, le sénateur Alfred Mascuraud) était « un véritable organisme para-radical ». La période où l'on estimait que les finances du Parti radical étaient satisfaisantes avec la coïncidence chronologique du déménagement du siège du comité exécutif du Parti radical (abandonnant les locaux vétustes de la Rue-de-Valois pour s'installer dans l'immeuble de la Place-de-Valois que quitta le comité Mascuraud), en 1932, « perm[is]t d'émettre sans trop de risques l'hypothèse d'une reprise du financement » du Parti radical par le comité Mascuraud, sous la présidence de Louis Proust.

En 1933, un fait symptomatique attestait l'influence nouvelle de Louis Proust au sein de son parti, ce dernier fut chargé de présenter le rapport de politique générale au 30^e congrès de Vichy (5-8 octobre 1933).

Ce que nous avons appelé « l'affaire Stavisky-Proust » était l'une des nombreuses conséquences du scandale Stavisky. Ce dernier mit en cause de nombreux hommes politiques, et parmi eux, un certain nombre de radicaux et radicaux-socialistes dont le député de la circonscription de Tours I.

L'affaire éclata publiquement en Indre-et-Loire par l'intermédiaire de *La Dépêche du Centre* du 7 mars 1934. Cette édition reprit dans son intégralité un communiqué rédigé à Paris et daté du 6 mars qui n'était autre que la publication d'une protestation émanant de l'entourage de Louis Proust. On y apprenait que ce dernier, président du C.R.C.I.A., démentait les affirmations contenues dans la lettre de M^e Jean-Charles Legrand — avocat du directeur du crédit municipal de Bayonne Tissier — destiné à Guernut, président de la commission d'enquête parlementaire sur l'affaire Stavisky. M^e Legrand révélait qu'une somme de 2 400 000 francs avait figuré sur un ou plusieurs chèques au nom du maire de Neuillé-Pont-Pierre. Cependant, le communiqué précisait pour terminer qu'« [...] il

conviendrait de rechercher par qui ils auraient été touchés car il ne pou[v]ait s'agir que d'un faux et d'une escroquerie »³⁸⁵.

Le 7 mars, Louis Proust fit part, dans une lettre adressée aux membres du bureau du C.R.C.I.A., de sa décision de démissionner temporairement de la présidence du Comité Mascraud afin d'avoir tout le temps nécessaire pour se disculper « [...] d'une infamie »³⁸⁶ dont il était l'objet. Dans le même temps, le député d'Indre-et-Loire écrivit au président Guernut pour être entendu d'urgence et fournir toutes les explications utiles afin de se « [...] défendre immédiatement contre les insinuations calomnieuses qui sont publiées dans la presse »³⁸⁷.

Dès le 8 mars 1934, l'enquête révéla que « le chèque Stavisky dont le talon port[ait] le nom de M. Louis Proust fut en réalité émis à l'ordre du crédit municipal de Bayonne »³⁸⁸. Par conséquent, et contrairement aux apparences, la somme de 2 325 000 francs n'était pas destinée au député d'Indre-et-Loire. En effet, on sut plus tard que le chèque correspondant au talon incriminé³⁸⁹ fut tiré par Stavisky le 30 décembre 1932 sur son compte du Crédit Lyonnais. Destiné au Crédit municipal de Bayonne, il fut endossé dans sa totalité par son directeur Tissier le 31 décembre 1932 à l'ordre du receveur municipal de Bayonne. Puis, le 3 janvier 1933, le montant en fut été intégralement porté au compte du Crédit municipal de Bayonne par la Banque de France. En contrepartie de cet encaissement, le « Mont-de-Piété » de Bayonne créa « [...] 30 bons portant les n° 1669 à 1698 qui furent placés à la Caisse d'Assurance Fructidor »³⁹⁰. Par conséquent, les noms inscrits sur les talons de chèques étaient sans rapport avec les véritables bénéficiaires des versements.

Or, plusieurs mois s'écoulèrent avant que Louis Proust puisse faire preuve, publiquement, de son entière innocence. Sa ligne de défense fut la suivante : établir, dans un premier temps, que le chèque de 2 325 000 francs ne lui était pas destiné et, dans un deuxième temps, qu'il n'a pas reçu un centime de cette somme considérable de 2 325 000 francs. Mais le seul fait que son nom fût associé à l'affaire Stavisky, conduisit le président du Comité Mascraud à subir une longue épreuve personnelle dont nous allons tracer les grandes lignes.

³⁸⁵ *La Dépêche du Centre* du mercredi 7 mars 1934, p. 2, rubrique « Dernière heure ».

³⁸⁶ *La Dépêche du Centre* du jeudi 8 mars 1934, p. 2, rubrique « Dernière heure ».

³⁸⁷ *La Dépêche du Centre* du vendredi 9 mars 1934, p. 2, rubrique « Dernière heure ».

³⁸⁸ *Ibid.*

³⁸⁹ Le talon de chèque en question portait les références bancaires pré-imprimées suivantes : Crédit Lyonnais, agence A, n° E 812.710.

Le 10 mars 1934, Louis Proust, représenté par l'avocat Marcel Mirtil³⁹¹, porta plainte contre X pour faux à propos du talon de chèque et demanda qu'un expert graphologue soit commis pour l'examiner. Le député se constitua partie civile plus tard, le 21 mars.

Le 20 mars, Louis Proust fut auditionné par la Commission d'enquête parlementaire sur l'affaire Stavisky, appelée plus communément par la presse « Commission Guernut » (du nom de son président). Au préalable, Proust jura de n'avoir jamais reçu de chèque de la part de Stavisky aussi bien en tant que député qu'en tant que président du Comité Mascuraud. Au cours du long interrogatoire, on apprit, entre autres choses, que Louis Proust rencontra Stavisky, pour la première fois, en mai ou juin 1931, lors d'un déjeuner organisé par l'entremise d'un avocat de la Cour de Paris, ami de Stavisky, du nom de Guiboud-Ribaud. À la demande de ce dernier, Proust intervint alors en faveur d'un de ses clients, Julius Barmat, auprès de Pierre Cathala, sous-secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur³⁹², pour appuyer une autorisation à rester en France. D'autre part, le 30 mai 1931, le ministre du Commerce confia un poste d'inspecteur de crédit municipal à un certain Constantin, alors sous-chef de bureau, suite à une démarche de Louis Proust, motivée selon l'accusé, par Guiboud-Ribaud. Louis Proust n'avait revu Stavisky qu'une seule fois, en 1933, au journal d'Albert Dubarry *La Volonté*.

Au lendemain de l'audition, le 21 mars, les délégués radicaux et radicaux-socialistes à la commission Guernut écrivirent à Camille Chautemps — président du groupe parlementaire radical et radical-socialiste à la Chambre des députés — pour lui dire que la déposition de Louis Proust « révèle des imprudences »³⁹³. Chautemps transmit la lettre au bureau exécutif du Parti républicain radical et radical-socialiste. Le 23 mars, la commission Guernut décida d'envoyer au garde des Sceaux la sténographie de l'audition de Louis Proust ainsi que celle de trois autres parlementaires radicaux et radicaux-socialistes³⁹⁴, s'en remettant ainsi à la justice pour l'éventuelle ouverture de poursuites judiciaires. Le 26 mars 1934, Louis Proust démissionna définitivement de la présidence du Comité Mascuraud. Le 28 mars, le bureau du Comité Exécutif du Parti républicain radical et

³⁹⁰ *La Dépêche du Centre* du mercredi 30 mai 1934, p. 2, rubrique « Dernière heure ».

³⁹¹ Tout comme Louis PROUST, l'avocat Marcel MIRTIL est également un militant de la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire.

³⁹² Pierre CATHALA, député au groupe parlementaire de la Gauche sociale et radicale, a tenu ce poste dans le premier ministère Pierre LAVAL (27 janvier - 13 juin 1931) ainsi que dans le second (13 juin 1931 - 12 janvier 1932).

³⁹³ *La Dépêche du Centre* du jeudi 22 mars 1934, p. 2, rubrique « Dernière heure ».

³⁹⁴ Il s'agit des sénateurs PUIS et Jean ODIN ainsi que du député de la Vienne Gaston HULIN.

radical-socialiste ainsi que la commission de discipline décida, après audition, de l'exclusion de Louis Proust et de Gaston Hulin.

Le 11 mai 1934, le procureur général de la cour d'appel de Paris demanda au garde des Sceaux, le sénateur Henry Cheron, la levée de l'immunité parlementaire de Louis Proust ainsi que celle du député René Renoult et du sénateur Puis, pour le crime de trafic d'influence. Le 13 mai, au matin, lors de son premier congrès extraordinaire se déroulant à Clermont-Ferrand, le Parti républicain radical et radical-socialiste exclut à l'unanimité Louis Proust (en son absence car ce dernier avait déjà envoyé sa démission du Parti) en l'accusant de légèreté dans le choix de ses relations et dans les bénéficiaires de ses recommandations (voir **Annexe 47**). Le 29 mai, après la longue intervention du député d'Indre-et-Loire devant la Chambre, la levée de l'immunité parlementaire fut décidée selon les vœux de Louis Proust et « [...] à la quasi-unanimité »³⁹⁵. Le 2 juin, le maire de Neuillé-Pont-Pierre fut inculpé du trafic d'influence et de recel par le juge d'instruction. Le 2 octobre, l'expert-comptable Février conclut que Louis Proust n'a rien touché du chèque de 2 325 000 francs. Enfin, en décembre 1934, le calvaire de l'ancien président du comité Mascraud arriva officiellement à son terme. Ce que constatait *La Dépêche du Centre* avec le titre suivant : « La commission Stavisky dégage entièrement la responsabilité de M. Proust »³⁹⁶.

Le quotidien à tendance radicale et radicale-socialiste relate le déroulement de l'affaire « Stavisky-Proust » en se contentant de publier les interventions du député d'Indre-et-Loire, sous forme de communiqués ou de lettres, qui s'élèvent à 13 sur l'ensemble de l'affaire, réparties sur trois mois : 7 en mars³⁹⁷, 2 en avril³⁹⁸ et 4 en mai³⁹⁹. *La Dépêche du Centre* sort, pour la première fois, de sa réserve dans son édition du 4 octobre 1934, et ce, en faveur de Louis Proust, lorsque celui-ci est disculpé officiellement par l'expert-comptable. Et à la rédaction d'ajouter : « N'est-il pas navrant de constater avec quelle facilité on peut, en politique, déshonorer et salir les hommes les plus probes et les plus honnêtes ? »⁴⁰⁰.

Avant le 1^{er} congrès extraordinaire du Parti républicain radical et radical-socialiste, la prudente Fédération tourangelle, dans un ordre du jour daté du 6 mai 1934, « [...] demande

³⁹⁵ *La Dépêche du Centre* du mercredi 30 mai 1934, p. 2, rubrique « Dernière heure ».

³⁹⁶ *La Dépêche du Centre* du samedi 22 décembre 1934, p. 4, « Tours ».

³⁹⁷ *La Dépêche du Centre* des 7, 8, 9, 10, 11, 16 et 27 mars 1934, p. 2, rubrique « Dernière heure ».

³⁹⁸ *La Dépêche du Centre* des 19 et 25 avril 1934, p. 2, rubrique « Dernière heure ».

³⁹⁹ *La Dépêche du Centre* des 19, 21, 25 et 29 mai 1934, p. 2, rubrique « Dernière heure ».

⁴⁰⁰ *La Dépêche du Centre* du jeudi 4 octobre 1934, p. 2, rubrique « Dernière heure ».

au Congrès de Clermont-Ferrand de procéder à l'épuration énergique du Parti, dans le plus large esprit de justice et d'impartialité, en dehors de toute considérations personnelles ou de tendance ; émet le vœu qu'à moins de preuves indiscutables de culpabilité ou de flagrante compromission, les sanctions à prévoir soient ultérieures aux conclusions définitives de la commission d'enquête et de l'autorité judiciaire compétente »⁴⁰¹. Après le congrès clermontois, force est de constater, pour le président de la Fédération René Besnard, qu'« [...] il [le congrès] a exécuté plutôt qu'il n'a jugé, au hasard des mouvements d'assemblée et des éloquences de tribune ; il a souvent frappé avec une inconcevable injustice, sans avoir entendu et sans avoir voulu entendre ceux qu'il accusait »⁴⁰². Par cette courageuse prise de position, René Besnard condamnait publiquement et ouvertement la manière dont fut conduite l'épuration, faisant ainsi preuve d'une réelle indépendance d'esprit envers son Parti. Bien sûr, cet avis n'engage que lui bien que, de par sa fonction de président de la Fédération, le sénateur d'Indre-et-Loire engageait, de façon indirecte, cette dernière dans son sillage. Malgré l'appui moral de René Besnard, Louis Proust fut exclu du Parti républicain radical et radical-socialiste et, par conséquent, de la Fédération tourangelle.

2. Le congrès extraordinaire de Clermont-Ferrand : l'échec de l'épuration et l'exclusion de Louis Proust du parti (7-13 mai 1934)

Le premier congrès extraordinaire du Parti républicain radical et radical-socialiste avait pour cadre le hall de la Maison du Peuple de Clermont-Ferrand, d'une contenance potentielle de « [...] 2500 personnes »⁴⁰³ (voir **Annexe 47**). Celui-ci, plus court d'une journée et demie que les congrès annuels du Parti, commença le mercredi matin 11 mai pour se terminer le dimanche 13 mai dans la matinée. Le congrès de Clermont-Ferrand a tenu cinq séances de travail réparties sur deux jours et demi à raison de deux séances par jour (une le matin et une l'après-midi).

Malgré cette durée réduite, la tâche assignée au premier congrès extraordinaire du Parti était vaste. Elle devait procéder à l'épuration des membres du Parti qui, de près ou de loin, ont été impliqués dans le scandale Stavisky, décider du maintien ou de la dénonciation de la trêve nationale et, par conséquent, de la présence des six ministres radicaux-socialistes dans le cabinet Doumergue, proposer, enfin, des solutions à la crise de

⁴⁰¹ *La Dépêche du Centre* du jeudi 10 mai 1934, p. 3, rubrique « Tours ».

⁴⁰² *La Dépêche du Centre* du dimanche 20 mai 1934, p. 1, rubrique « Opinions ».

⁴⁰³ *La Dépêche du Centre* du samedi 12 mai 1934, p. 1, rubrique « Dernière heure ».

l'économie qui touche l'Hexagone depuis 1931 et à celle de l'État, évidente depuis le « 6 février ».

Si les représentants de l'aile gauche du Parti — c'est-à-dire les « Jeunes-Turcs » (ou « Jeunes-Radicaux ») — exigeaient que le congrès de Clermont-Ferrand fût le lieu d'une rigoureuse épuration, ils n'étaient pas les seuls. En réalité, la quasi-totalité des fédérations votaient à l'unisson des ordres du jour réclamant des sanctions exemplaires⁴⁰⁴. Ce fut la raison pour laquelle l'épuration était soigneusement mise en scène ; elle devait répondre à « [...] une volonté délibérée de frapper l'opinion publique afin de faire taire une fois pour toutes les rumeurs qui font du radicalisme tout entier le principal coupable du scandale Stavisky »⁴⁰⁵.

Ainsi, dès la première séance du congrès, vers 11h00 du matin, on procéda à la « [...] désignation de la commission d'épuration »⁴⁰⁶. Cette dernière fut solennellement tirée au sort : 21 fédérations ainsi désignées furent invitées à déléguer un de leurs militants à cette commission. Les congressistes entamèrent aussitôt la discussion du rapport d'Albert Bayet qui affirma l'intention de « mettre la vertu à l'ordre du jour de la République »⁴⁰⁷. Le congrès vota à main levée toute une série de propositions qu'on demandait aux parlementaires de transformer en projets de loi comme, entre autre, l'incompatibilité d'un mandat parlementaire avec la présence au sein d'un conseil d'administration d'affaire privée⁴⁰⁸ ; puis la « [...] séance [est] levée à 11 h 50 »⁴⁰⁹. La cinquième et dernière séance du congrès fut « [...] ouverte à 9 h 35 avec discussion des conclusions de la Commission d'épuration »⁴¹⁰ qui avait siégé depuis le 11 mai. Celle-ci acquitta, avec l'accord du congrès, le député de Meurthe-et-Moselle, Émile Seitz, contre lequel aucune preuve ne fut retenue. En revanche, elle exclut « [...] du Parti à l'unanimité »⁴¹¹ Pierre Bonardi (intermédiaire de Stavisky auprès de Jean Chiappe et du journal *La Volonté*), Gaston Bonnaure (député de Paris), Albert Dalimier (ancien ministre du Travail et de la Prévoyance sociale), Joseph Garat (député-maire de Bayonne), André Hesse (ancien vice-président de la Chambre), Louis Proust (président du comité Masceraud et député d'Indre-

⁴⁰⁴ Nous devons faire figurer parmi ces fédérations celle d'Indre-et-Loire comme le prouve son ordre du jour paru dans *La Dépêche du Centre* du jeudi 10 mai 1934.

⁴⁰⁵ Serge BERSTEIN, op. cit., 1982 (tome 2), p. 309.

⁴⁰⁶ *La Dépêche du Centre* du mardi 8 mai 1934, p. 2, rubrique « Dernière Heure ».

⁴⁰⁷ Jean-Thomas NORDMANN, *Histoire des radicaux (1820-1973)*, Paris, Éditions La Table Ronde, 1974, p. 257.

⁴⁰⁸ Le Comité Républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'agriculture (C.R.C.I.A.), dont Louis PROUST fut le président de 1931 à 1934, rentre dans le cadre de cette proposition.

⁴⁰⁹ *La Dépêche du Centre* du samedi 12 mai 1934, p. 2, rubrique « Dernière heure ».

⁴¹⁰ *La Dépêche du Centre* du lundi 14 mai 1934, p. 2, rubrique « Dernière heure ».

et-Loire) et enfin René Renoult (président d'honneur du Parti et sénateur du Var). En revanche, deux cas donnent lieu à des discussions animées : ceux de Gaston Hulin (député de la Vienne) et Jean-Louis Malvy. Ces derniers, finalement acquittés, furent les deux seuls accusés présents au congrès qui fut « [...] clos à 12 h 35 »⁴¹².

En définitive, on constate un écart flagrant entre le bruit fait autour des projets d'épuration du Parti et le nombre très limité d'exclusions prononcées : sept en tout ! Malgré l'éviction de personnages de premier plan, le bilan paraît mince ; d'autant plus que la justice mit hors de cause quatre d'autre eux, après le congrès extraordinaire de Clermont-Ferrand : Albert Dalimier, André Hesse, Louis Proust et René Renoult. D'ailleurs, ces derniers furent discrètement réintégrés dans le Parti en 1936. De surcroît, le procès Stavisky ne condamna finalement, parmi les neuf coupables condamnés, que trois radicaux et radicaux-socialistes (Joseph Garat, Gaston Bonnaure, Pierre Bonardi), ceux-là mêmes dont le Parti maintint l'exclusion. L'effet psychologique attendu de l'épuration ne se produisit donc pas ; par conséquent, le retournement espéré de l'opinion publique n'a pas eu lieu et le discrédit continua à s'attacher au Parti républicain radical et radical-socialiste. En d'autres termes, l'épuration fut un échec psychologique cuisant pour le Parti radical par rapport à l'opinion publique française.

L'exclusion de Louis Proust eut donc lieu dans la matinée du dimanche 13 mai 1934 en ces termes : « [...] Considérant que le député Louis Proust a, entre 1928 et 1933, accompli maintes démarches pour diverses affaires financières dont l'animateur était le nommé Serge Alexandre ; considérant que ces démarches constituent des imprudences morales d'autant plus inadmissibles que M. Proust lui-même a reconnu avoir été, au cours de cette période, mis en garde contre l'activité et la personnalité d' Alexandre ; [...] ; considérant que par sa position de président d'un grand comité politico-économique, M. Louis Proust devait, plus que tout autre, donner l'exemple de la délicatesse dans le choix de ses relations et de ses interventions, la commission propose à l'unanimité de ne pas accepter la démission offerte par Louis Proust et d'en prononcer l'exclusion du Parti Radical-socialiste (Vifs applaudissements) »⁴¹³ (voir **Annexe 48**).

Faisant parti des sept exclus victimes de la commission d'épuration, Louis Proust fut lavé de tout soupçon par la justice, quelques mois plus tard. N'empêche, le bilan personnel

⁴¹¹ *La Dépêche du Centre* du lundi 14 mai 1934, p. 2, rubrique « Dernière heure ».

⁴¹² *Ibid.*

⁴¹³ Compte rendu des débats du 1^{er} congrès extraordinaire du Parti républicain radical et radical-socialiste, *congrès extraordinaire du Parti républicain radical et radical-socialiste tenu à Clermont-Ferrand les 11, 12 & 13 mai 1934*, Paris, Éditions du Comité Exécutif, 1934, p. 225 et 226.

était lourd : Louis Proust démissionna de sa propre initiative du Comité Mascuraud mais fut exclu de son parti. Par conséquent, il ne lui restait plus que ses mandats électoraux : député-maire et conseiller général du canton de Neuillé-Pont-Pierre. Démissionnant de la présidence du Comité Mascuraud et du Parti républicain radical et radical-socialiste, il en fut exclu à l'occasion du congrès extraordinaire de Clermont-Ferrand. Cependant, il faut préciser que Louis Proust fut réintégré « [...] sans bruit dans le Parti en 1936 »⁴¹⁴. Finalement, l'affaire Stavisky brisa définitivement la carrière politique nationale du maire de Neuillé-Pont-Pierre. D'ailleurs, ce dernier ne se représenta pas aux élections législatives générales de mai 1936.

*

Désormais, nous pouvons faire le point sur les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire et leur rôle dans la vie politique nationale : c'est-à-dire de leur présence dans un gouvernement, de leur activité au Parlement (Sénat et / ou Chambre des députés) et au sein du parti radical au niveau national.

Sur les huit parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire, la moitié d'entre eux ont eu des responsabilités ministérielles au cours de l'entre-deux-guerres. Parmi les quatre sénateurs tourangeaux, seul René Besnard a été ministre de la Guerre durant quatre jours, du 21 au 25 février 1930. Parmi les quatre députés tourangeaux, Louis Proust n'a jamais été ministre, contrairement à Camille Chautemps, Paul Bernier et Léon Courson. En tant que député d'Indre-et-Loire, Camille Chautemps fut quatre fois ministre (soit pendant 424 jours) dont trois fois en tant que ministre de l'Intérieur puis une fois en tant que ministre de la Justice et Garde des Sceaux (1925). Quant à Paul Bernier, il a été Sous-Secrétaire d'État à l'Air sans discontinuer du 3 juin 1932 au 28 janvier 1933, soit pendant 235 jours. Enfin, Léon Courson fut Sous-secrétaire d'État à l'Éducation physique dans le quatrième cabinet Camille Chautemps (18 janvier - 10 mars 1938), soit au bout de 51 jours. Au total, sur les huit parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire, nous constatons que la moitié ont été ministre (le sénateur René Besnard et les trois députés Camille Chautemps, Paul Bernier et Léon Courson). De plus, nous notons que René Besnard et Léon Courson ont été ministres d'un gouvernement Camille Chautemps (le premier en tant que ministre de la guerre en février 1930 et le second en tant que sous-secrétaire d'État à l'Éducation physique de janvier à mars 1938) tandis que Camille Chautemps et Paul Bernier ont été tous les deux membres d'un cabinet Herriot. Le premier

⁴¹⁴ Serge BERSTEIN, *Histoire du Parti Radical*, Paris, Éditions P.F.N.S.P., 1982 (tome 2), p. 310.

l'a été par deux fois (ministre de l'Intérieur de juin 1924 à avril 1925 puis de nouveau dans les mêmes fonctions en juillet 1926). Quant à Paul Bernier, il a été sous-secrétaire d'État à l'Air de juin à décembre 1932 du troisième gouvernement Édouard Herriot. Alors qu'il a été quitté l'Indre-et-Loire en 1929, Camille Chautemps n'oublie pas son ancien mentor tourangeau René Besnard et Léon Courson lorsque ce dernier était conseiller général de Sainte-Maure-de-Touraine (arrondissement de Chinon) et lui-même député du Chinonais. De plus, jusqu'en 1929, Camille Chautemps a été considéré comme le *herriotiste* de Touraine. Par conséquent, la nomination de Paul Bernier aux côtés de Camille Chautemps (au ministère de l'Intérieur) dans le troisième cabinet Herriot n'est probablement pas le fait du hasard. Bref, toutes ces nominations ministérielles ont du sens dans la mesure où nous sommes au cœur d'un réseau relationnel lié tout à la fois au parti radical tourangeau, aux élus locaux d'Indre-et-Loire et à la franc-maçonnerie tourangelle (les quatre ministres ont été initiés à la loge « Les Démophiles » faisant partie de l'obédience du Grand Orient de France).

Quant à l'activité des huit parlementaires d'Indre-et-Loire, celle-ci est très diverse en fonction de la durée de leur mandat mais aussi en fonction de leur participation aux commissions parlementaires et à leur intervention à la tribune de leur assemblée respective. Parmi les quatre sénateurs, l'activité sénatoriale la plus importante est à mettre à l'actif de René Besnard et d'Alphonse Chautemps puis vint ensuite Octave Foucher et Paul Germain. Chez les députés, l'activité à la Chambre des députés la plus conséquente est à inscrire au compte de Louis Proust puis de Paul Bernier, de Léon Courson et de Camille Chautemps.

Enfin, concernant le rôle des huit parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire dans les instances nationales du parti radical, seuls sont concernés Camille Chautemps en tant que « herriotiste tourangeau » et Louis Proust en tant que président du « comité Mascuraud » (1931-1934). De par son engagement auprès du président du Parti radical Édouard Herriot, ce dernier le choisit par deux fois comme ministre de l'Intérieur (de juin 1924 à avril 1925 puis en juillet 1926). Quant à Louis Proust, sa présidence au « comité Mascuraud » lui permit de faire financer les campagnes électorales du Parti radical pendant trois ans par le monde des affaires favorable au radicalisme.

CHAPITRE VI

Leur influence dans leur parti et la vie politique tourangelle

I. Leur rôle dans le parti radical tourangeau

Dans cette section consacrée à la place des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux dans les structures du Parti républicain radical et radical-socialiste d'Indre-et-Loire⁴¹⁵, nous avons volontairement choisi de ne pas parler de l'organisation centrale du Parti à l'exception des lignes suivantes. Celle-ci comporte les congrès ordinaires et extraordinaires, le Comité Exécutif et les organes directeurs ; ces derniers sont eux-mêmes composés du Bureau du Parti, du Président, du Comité Cadillac ainsi que de la conférence des présidents et secrétaires généraux de fédération. Ces différentes composantes de l'organisation centrale du Parti dépassent, de par leurs statuts nationaux, le cadre départemental du sujet. Néanmoins, il faut savoir qu'un certain nombre de militants du Parti républicain radical et radical-socialiste tourangeau, dont les plus émérites comme les parlementaires, y participent. C'est pourquoi nous ne présentons que l'organisation locale du Parti radical (avec les comités et la fédération) dans laquelle les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux ont pris toute leur place. Pour nous aider dans notre tâche, nous nous sommes inspirés du plan du livre de Daniel Bardonnnet⁴¹⁶ concernant les structures du Parti républicain radical et radical-socialiste tourangeau. Cela a permis de repérer les éventuelles carences structurelles de ce dernier comparé en quelque sorte à un parti républicain radical et radical-socialiste « modèle ».

Avant d'aller plus loin dans l'étude de l'organisation locale du Parti républicain radical et radical-socialiste d'Indre-et-Loire, nous allons résumer l'histoire de sa structure jusqu'à l'époque étudiée. Dessinée dans ses grandes lignes dès les premières années de son existence, son organisation ne variera plus guère jusqu'en 1940, et ce, en dépit de plusieurs révisions de statuts.

⁴¹⁵ Telle est l'appellation officielle de l'organisation des radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux. Cette dénomination, exigée par le Parti républicain radical et radical-socialiste, était la preuve que ceux-là se réclamaient sans ambiguïtés du parti de la rue de Valois. Telle était la condition pour être reconnu et soutenu par ce dernier lors des échéances électorales.

⁴¹⁶ Daniel BARDONNET, *Évolution de la structure du parti radical*, Paris, Éditions Montchrestien, 1960, 294 p.

La commission d'organisation élue au cours du premier congrès⁴¹⁷ se transforma à l'issue de celui-ci en Comité Exécutif (C.E.) chargé d'administrer et de diriger le Parti en dehors des congrès, dont la périodicité annuelle fut immédiatement décidée.

Le congrès de 1902⁴¹⁸ vota des statuts, modifiés par la suite, composés seulement de 5 articles, de nombreuses questions devant être précisées par des règlements intérieurs élaborés et adoptés les années suivantes. Ces statuts et règlements fournirent des indications générales, donnant peu de renseignements sur les caractères spécifiques du Parti républicain radical et radical-socialiste et souvent éloignées du fonctionnement réel des organismes créés. Sur le papier, le Parti se présentait comme un ensemble de groupements hiérarchisés (comités, fédérations, congrès) d'où procéderaient des organismes dirigeants (Comité Exécutif, Bureau, Président) (voir **Annexe 49**). Ces structures pourraient être celle de n'importe quel autre parti, d'ailleurs. Mais c'est de l'importance relative de chaque organe, d'une pratique souvent différente des règlements édictés, du développement d'habitudes, de rites et de cérémonies, de l'apparition et du « règne » de certains leaders à forte personnalité que provenait l'originalité du Parti républicain radical et radical-socialiste. Nous étudierons successivement les comités, puis la Fédération d'Indre-et-Loire.

A. Leur présence dans les comités

Structure originelle du radicalisme, le comité demeure la cellule de base du Parti républicain radical et radical-socialiste durant l'entre-deux-guerres. Le cadre géographique est normalement le canton.

1. Un nombre incertain de comités

Étant donnée l'absence d'archives de la Fédération républicaine radicale et radical-socialiste d'Indre-et-Loire, le document de base pour tenter de dénombrer les comités radicaux et radicaux-socialistes reste la carte « Les comités radicaux en France en 1927-1928 »⁴¹⁹ confirmée par celle des « Fédérations et comités radicaux de 1919 à 1925 »⁴²⁰, tirées toutes deux de l'ouvrage de Serge Berstein. D'après ces deux cartes numérotées respectivement 8 et 7, l'Indre-et-Loire n'aurait compté qu'un seul comité radical et radical-

⁴¹⁷ Ce premier congrès ordinaire se déroula à Paris (21-23 juin 1901). La capitale en accueillit 8 autres (dont 5 durant l'entre-deux-guerres) : 1905, 1917, 1918, 1919, 1923, 1927, 1931 et 1938.

⁴¹⁸ Ce deuxième congrès ordinaire se passa, quant à lui, à Lyon (9-12 octobre 1902). Cette ville en reçut un second en 1921.

⁴¹⁹ Serge BERSTEIN, *op. cit.*, 1980 (tome 1), p. 185.

⁴²⁰ *Id.*, p. 163.

socialiste de 1919 à 1928. Or le dépouillement systématique (d'avril 1928 à décembre 1934) du quotidien de tendance radicale et radicale-socialiste *La Dépêche du Centre* nous a permis d'identifier neuf comités⁴²¹, tous cantonaux, mais aussi tous radicaux et radicaux-socialistes. Ces derniers ont été répertoriés surtout lors des différentes élections (municipales, cantonales et même législatives) où ils s'exprimèrent en faveur d'un ou plusieurs candidats par la publication dans la presse de leur ordre du jour ou appel aux électeurs.

Cette différence notable avec le dénombrement de Serge Berstein s'explique par la nature des sources de l'auteur de *l'Histoire du Parti Radical*. En effet, « la carte 7 a été établie à partir du dépouillement systématique des informations fournies par le bulletin du Parti radical de 1919 à 1925 »⁴²² tandis que la carte 8 le fut à partir d'un document de la police administrative contenant la « liste des présidents des groupements inscrits au Comité Exécutif du Parti radical, exercice 1927-1928 »⁴²³. Serge Berstein attribue d'ailleurs la faiblesse de ses sources dans ce cas à l'existence de « [...] comités ayant échappé au recensement, sans doute faute de renseignements fournis par les préfets ou les commissaires spéciaux »⁴²⁴.

Du reste, nous devons aussi examiner avec circonspection notre source principale, en l'occurrence *La Dépêche du Centre*, nous n'y avons identifié neuf comités cantonaux sur les 24 cantons que comptent le département. Par ailleurs, la répartition géographique montre que l'arrondissement de Tours inclut à lui seul sept comités dont trois pour la seule ville de Tours (Tours-nord, Tours-sud campagne et Tours-centre⁴²⁵) — dans l'ancien arrondissement de Loches, en considérant les limites administratives antérieures à juillet 1926, on en dénombre deux — ; tandis que l'arrondissement de Chinon n'en possède aucun. *La Dépêche du Centre* reste donc précieuse, puisqu'on y trouve confirmation de la localisation des comités, mais sans doute incomplète si l'on veut, par ce seul quotidien, connaître leur nombre total. Il est donc fort probable qu'il faille imputer cette carence aux limites de notre principale source dans la mesure où nous avons affaire à un journal et non à des documents internes de la Fédération tourangelle qui ont disparu.

⁴²¹ On peut retrouver la preuve de l'existence des 9 comités radicaux et radicaux-socialistes dans *La Dépêche du Centre* aux rubriques « Chronique locale » d'avril 1928 à mi-octobre 1931 et « Tours » de mi-octobre 1931 à décembre 1934 situées le plus souvent en page 3 du quotidien.

⁴²² Serge BERSTEIN, *op. cit.*, 1980 (tome 1), p. 454 (note 58).

⁴²³ *Id.*, p. 457 (note 19).

⁴²⁴ *Id.*, p. 184.

⁴²⁵ Concernant le comité radical de Tours-centre, dans le cadre de son mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, une étude de ce dernier a été effectuée par Anne-Laure ANIZAN, *op. cit.*, p. 6.

2. Activité des comités et leurs caractéristiques (cadre géographique et composition numérique, structure socio-professionnelle, indépendance en matière d'organigramme et de statut)

Concernant l'activité des comités, sur l'ensemble de la période étudiée, nous avons relevé dans *La Dépêche du Centre* la tenue de huit réunions. Toutes ces réunions se déroulaient le week-end et précédaient (à l'exception de celle du comité de Tours-ville⁴²⁶ du 13 janvier 1934 qui a lieu 15 jours avant le congrès départemental de la Fédération tenu le 28 janvier) des échéances électorales, en l'occurrence, les élections municipales de mai 1929 et les cantonales d'octobre 1928, 1931 et 1934. Cela ne doit pas étonner car « le comité est avant tout un organe électoral »⁴²⁷.

Comme nous l'avons déjà vu, l'aire géographique choisie par les radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux pour les neuf comités recensés est celle du canton. À l'approche des élections cantonales, la réunion de deux comités radicaux et radicaux-socialistes (sur les neuf relevés) est signalée par *La Dépêche du Centre* révélant par la même occasion la composition du bureau de ces deux comités, premier élément pour une évaluation du nombre des adhérents ou militants de base (voir **Annexe 50**). La réunion du comité de Vouvray du 7 octobre 1928⁴²⁸ a permis de dresser un organigramme de sept membres tandis que celui du comité de Neullé-Pont-Pierre établi à partir de la réunion du 4 octobre 1931⁴²⁹ ne compte que quatre membres. Or, il faut savoir que les statuts de 1926 du Parti républicain radical et radical-socialiste fixent à cinq le nombre minimum de membres cotisants obligatoires pour former un comité tandis que ceux de 1935 portent ce nombre à sept adhérents possédant la carte du Parti. Par rapport aux statuts de 1926, le comité de Vouvray répond donc aux exigences de ces derniers grâce aux effectifs en 1928 de son seul bureau doté d'un organigramme pléthorique avec ses 3 secrétaires ; alors que les effectifs du bureau du comité de Neullé-Pont-Pierre en 1931 sont inférieurs d'une unité au quota statutaire de 1926. Néanmoins, cela ne remet pas en cause l'existence de ce dernier, grossi sans doute par l'adhésion de simples militants (comme ce peut être le cas pour le comité de Vouvray) sans que l'on puisse malheureusement le vérifier.

Le seul document à notre disposition est la composition et l'organigramme des bureaux de deux comités sur les neuf dénombrés ; or nous savons déjà que ces bureaux

⁴²⁶ D'après l'étude d'Anne-Laure ANIZAN concernant le comité radical de Tours-centre, ce dernier est composé de 6 adhérents en 1934 (sans citation de source précise).

⁴²⁷ Daniel BARDONNET, *op. cit.*, p. 53.

⁴²⁸ *La Dépêche du Centre* du vendredi 12 octobre 1928, p. 3, rubrique « Chronique locale ».

ne constituent qu'une fraction de l'effectif des deux comités étudiés. Quoiqu'il en soit, le comité de Vouvray, formé de sept membres compte entre autres un conseiller municipal (Jamain), deux maires (Nourisson et Vincendeau), un conseiller général (Octave Pardou) et un député (Louis Proust) soit cinq adhérents mandatés ; tandis que celui de Neuillé-Pont-Pierre, formé de quatre militants, comprend un sénateur (René Besnard), un député (Louis Proust) et un conseiller d'arrondissement (Gasnier) soit trois quarts d'élus. Nous pouvons en conclure que les bureaux des comités de Vouvray et Neuillé-Pont-Pierre sont composés principalement de notables à mandats électifs. Quant aux professions des membres des comités, nous ne connaissons que celles des deux parlementaires : le sénateur René Besnard était avocat et le député Louis Proust magistrat. Concernant ce dernier, il est intéressant de noter qu'il est la seule personnalité et le seul parlementaire à être présent dans la composition des bureaux des deux comités⁴³⁰.

L'organigramme des bureaux établi par chaque comité est l'une des manifestations de la grande liberté de manœuvre laissée aux comités radicaux et radicaux-socialistes. En règle générale, ceux-ci comprennent un président, plusieurs vice-présidents, un secrétaire général et un trésorier. Bien qu'il possède trois secrétaires au lieu d'un, le comité de Vouvray répond bien au schéma-type avec son président (Nourisson), ses deux vice-présidents (Deschamps et Jamain) et son trésorier (Vincendeau). En revanche, celui de Neuillé-Pont-Pierre fait preuve d'originalité avec l'existence d'un président d'honneur (qui n'est autre que le sénateur et président de la Fédération départementale républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire : René Besnard) et avec l'absence totale de vice-président. Cependant, il rejoint le cadre de l'organigramme-type avec la présence d'un président (le député-maire et conseiller général de Neuillé-Pont-Pierre Louis Proust), d'un trésorier (Jean Raimbault) et d'un secrétaire (Gasnier). Là aussi, généralement, les comités élaborent eux-mêmes leurs statuts, déterminant ainsi les critères exacts d'adhésion. Toutefois, la Fédération avait un droit de regard, comme le prouve la réunion du 15 avril 1934 en assemblée générale où elle « [...] s'est trouvée unanime à approuver le principe et l'utilité d'une modification des statuts présentés par les comités d'Amboise et de Bléré, et qui devra faire l'objet d'une réunion »⁴³¹.

⁴²⁹ *La Dépêche du Centre* du vendredi 9 octobre 1931, p. 3, rubrique « Chronique locale ».

⁴³⁰ En se référant à l'étude d'Anne-Laure ANIZAN pour le comité radical de Tours-centre, ce dernier est composé en 1934 d'un président d'honneur (René Besnard), d'un président (Ernest Delmas), de deux vice-présidents (Jules Maisonnier et Mondon), d'un trésorier (Bailly) et d'un trésorier adjoint (Desgrippes).

⁴³¹ *La Dépêche du Centre* du jeudi 19 avril 1934, p. 3, rubrique « Tours ».

B. Leur rôle au sein de la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire

Par définition, la Fédération est une création du Parti ayant pour fonction d'encadrer les comités et de leur servir d'intermédiaire dans leurs rapports avec les organes centraux du Parti républicain radical et radical-socialiste.

1. La Fédération d'Indre-et-Loire : une existence controversée selon les sources

Si l'existence de la Fédération, dont le cadre est départemental, est attestée tout au long de la période dépouillée (entre mai 1928 et décembre 1934) dans *La Dépêche du Centre*, en revanche, elle est incertaine pour les années antérieures.

En l'absence d'archives de la Fédération tourangelle, nous nous sommes référés une nouvelle fois à la carte 7 des « Fédérations et comités radicaux de 1919 à 1925 » de Serge Berstein⁴³². D'après celle-ci, l'Indre-et-Loire ne possède pas de fédération entre 1919 et 1925 conformément aux informations fournies par le dépouillement systématique du bulletin du Parti républicain radical et radical-socialiste de ces années-là.

Or, on peut lire, dans le mémoire de maîtrise d'Éveline Oerlemans, que « [...] sous la présidence de René Besnard, député sortant, la commission exécutive de la Fédération Républicaine d'Indre-et-Loire se réunit le 12 octobre 1919 pour organiser le congrès chargé de désigner les candidats aux élections législatives du 19 novembre »⁴³³.

Selon cette source, le Parti républicain radical et radical-socialiste tourangeau se dénomme officiellement d'octobre 1919 à mai 1924 « Fédération Républicaine d'Indre-et-Loire »⁴³⁴, puis on constate, lors des élections législatives d'avril 1928, qu'il porte le nom de « Fédération radicale-socialiste d'Indre-et-Loire »⁴³⁵. En dépit de la différence d'appellation, on est bien en présence de la même fédération départementale.

Comment, dès lors, expliquer les imprécisions de Serge Berstein ?

La réponse semble résider dans le fait que la carte 7 recense des fédérations dont la vitalité est manifeste et répond aux conditions suivantes :

- tenir des assemblées générales une ou deux fois par an,
- réunir périodiquement leur bureau,

⁴³² Serge BERSTEIN, *op. cit.*, 1980 (tome 1), p. 163.

⁴³³ Éveline OERLEMANS, *Camille Chautemps : 10 années de vie politique en Indre-et-Loire*, Tours, 1968, p. 21.

⁴³⁴ *Id.*, p. 30.

⁴³⁵ *Id.*, p. 40.

- faire connaître de manière assez régulière au Comité Exécutif national leur avis sur les grands problèmes posés au Parti.

Dès lors, la question est de savoir si la Fédération d'Indre-et-Loire répondait à ces trois critères entre 1919 et 1925 ; seul un dépouillement de *La Dépêche du Centre* de ces années-là pourrait éventuellement y répondre et expliquer ainsi l'absence de la Fédération tourangelle sur la carte de Serge Berstein. Cela dit, l'existence de la Fédération d'Indre-et-Loire, constatée dès octobre 1919, n'est pas remise en cause et seule la date exacte de sa création reste encore à déterminer. Il est fort probable que la fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire ait été créée peu de temps après le choix par les comités républicains radicaux et radicaux-socialistes de René Besnard afin de « tenter de ravir le siège de député de la première circonscription d'Indre-et-Loire (Tours I) au député sortant, le républicain progressiste, Jacques Drake del Castillo »⁴³⁶.

2. Activité de la Fédération d'Indre-et-Loire et ses caractéristiques (aire géographique et effectifs, statuts, structures, dirigeants et relations avec les instances nationales)

Ayant trait à son activité, sur l'ensemble de la période, six mentions de réunion de la Fédération se trouvent dans *La Dépêche du Centre* parmi lesquelles on a quatre Assemblées Générales (A.G.) et deux réunions du Comité directeur mais, en revanche, aucune du Bureau (voir **Annexe 51**). En principe, l'Assemblée Générale de la Fédération se réunit une ou deux fois par an. En Indre-et-Loire, on a noté l'Assemblée Générale du 22 décembre 1928⁴³⁷ qui eut lieu après les élections cantonales d'octobre. Puis, on passe directement à l'année 1934 au cours de laquelle se déroulent trois Assemblées Générales : celle du 28 janvier⁴³⁸ qui est appelée aussi congrès départemental⁴³⁹ qui eut lieu avant l'élection sénatoriale complémentaire du 18 février, celle du 15 avril⁴⁴⁰ tirant les conséquences de cette dernière, et enfin celle du 20 octobre⁴⁴¹ après les élections cantonales des 7 et 14 octobre. On peut remarquer que la tenue de ces quatre Assemblées Générales est motivée par la proximité d'échéances électorales ; ainsi trois d'entre elles eurent lieu après ces dernières. Quant aux réunions du Comité directeur, elles se tiennent, théoriquement, tous les trois mois environ mais seules deux séances de la Fédération

⁴³⁶ Michel LAURENCIN, *op. cit.*, p. 88.

⁴³⁷ *La Dépêche du Centre* du vendredi 14 décembre 1928, p. 2, rubrique « Chronique locale ».

⁴³⁸ *La Dépêche du Centre* du lundi 29 janvier 1934, p. 3, rubrique « Tours ».

⁴³⁹ *La Dépêche du Centre* du jeudi 25 janvier 1934, p. 3, rubrique « Tours ».

⁴⁴⁰ *La Dépêche du Centre* du jeudi 19 avril 1934, p. 3, rubrique « Tours ».

d'Indre-et-Loire ont été relevées sur toute la période étudiée : la première⁴⁴² se déroule le 6 mai 1934 — soit cinq jours avant le congrès extraordinaire de Clermont-Ferrand (11-13 mai 1934) — et la seconde⁴⁴³ le 8 octobre 1934 (c'est-à-dire au lendemain du premier tour des cantonales des 7 et 14 octobre 1934).

Selon son intitulé, le cadre géographique attesté dès « [...] 1919 fut le département »⁴⁴⁴, comme l'indique Éveline Oerlemans. En ce qui concerne le Parti républicain radical et radical-socialiste, la question de l'évaluation des effectifs, tant au niveau national que local, demeura toujours problématique en raison de l'absence d'un fichier nominatif national. Reste le critère de la vente des cartes du Parti « [...] qui ne devient une réalité qu'à partir des années 1923-1924 »⁴⁴⁵. L'existence ainsi que l'utilisation de celles-là par les radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux est attestée dès le début de notre période. En effet, la présentation de la carte du Parti est exigée auprès des militants afin de participer à l'assemblée générale de la Fédération départementale du 22 décembre 1928⁴⁴⁶. Cependant, le nombre des cartes du Parti vendues — révélées lors des congrès nationaux annuels — est sujet à caution⁴⁴⁷. Serge Berstein, avec prudence, écrit qu'« [...] on peut admettre que, durant les années 1924-1939, les effectifs du Parti radical ont varié d'un minimum de 70 000 adhérents à un maximum de 100 000 membres »⁴⁴⁸. Au niveau local, *La Dépêche du Centre* fournit par deux fois et à six mois d'intervalle le chiffre de 2 000 cotisants, et ce, toujours à une semaine du premier tour d'une échéance électorale : celle des cantonales d'octobre 1931⁴⁴⁹ pour la première fois et des législatives de mai 1932⁴⁵⁰ à la deuxième reprise. Mais peut-on vraiment se fier à ce chiffre publié systématiquement à un moment opportun ? D'autant plus que l'historien local Pierre Leveel affirme qu'« il y avait toujours eu moins d'un millier d'adhérents en Indre-et-Loire »⁴⁵¹. Quant à Raymond Bailleul⁴⁵² et Paul Wagret⁴⁵³, ils ne se prononcent pas sur le

⁴⁴¹ *La Dépêche du Centre* du mardi 23 octobre 1934, p. 3, rubrique « Tours ».

⁴⁴² *La Dépêche du Centre* du mercredi 9 mai 1934, p. 3, rubrique « Tours ».

⁴⁴³ *La Dépêche du Centre* du mardi 9 octobre 1934, p. 3, rubrique « Tours ».

⁴⁴⁴ Éveline OERLEMANS, *op. cit.*, p. 21.

⁴⁴⁵ Serge BERSTEIN, *op. cit.*, 1980 (tome 1), p. 188.

⁴⁴⁶ *La Dépêche du Centre* du vendredi 14 décembre 1928, p. 3, rubrique « Chronique locale ».

⁴⁴⁷ En effet, Édouard DALADIER, dans son discours inaugural au congrès de Paris de 1931, considère que le Parti a plus de 100.000 adhérents. Mais, au congrès de Toulouse de 1932, Édouard HERRIOT se félicite du chiffre de 110.000 cotisants contre 78.000 l'année précédente !

⁴⁴⁸ Serge BERSTEIN, *op. cit.*, 1980 (tome 1), p. 188.

⁴⁴⁹ *La Dépêche du Centre* du samedi 10 octobre 1931, p. 3, rubrique « Chronique locale ».

⁴⁵⁰ *La Dépêche du Centre* du dimanche 24 avril 1932, p. 3, rubrique « Tours ».

⁴⁵¹ Pierre LEVEEL, *Histoire de Touraine et d'Indre-et-Loire*, Chambray-les-Tours, Éditions C.L.D., 1988, p. 832.

sujet. Personnellement, n'ayant identifié nominativement au cours de cette étude que 150 adhérents environ, nous hésitons à avancer un chiffre. En revanche, ce dont nous sommes sûrs, c'est que la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire possède, parmi les formations politiques existant en Touraine, les effectifs les plus nombreux, et ce quel que soit le chiffre avancé.

Il faut d'abord supposer que la Fédération tourangelle, à l'instar de toutes les autres, a élaboré ses statuts dans une totale liberté, sous réserve de rester en conformité avec le règlement général du Parti. En Indre-et-Loire, ses statuts comportent onze articles si l'on en juge par l'appel de la Fédération lancé quatre jours avant l'élection sénatoriale complémentaire du 18 février 1934⁴⁵⁴.

Quant aux structures, celles-ci sont les suivantes :

— d'une part, une « Assemblée Générale »⁴⁵⁵ — appelée parfois « Congrès départemental »⁴⁵⁶ — élit un « Comité directeur », qualifié en Indre-et-Loire de « Comité exécutif »⁴⁵⁷ ou de « Commission exécutive »⁴⁵⁸, qui est une sorte d'organe intermédiaire chargé d'élaborer les grandes lignes de la politique de la Fédération ;

— d'autre part, le Comité directeur élit à son tour le Bureau (appelé simplement « Bureau de la Fédération »⁴⁵⁹ dans *La Dépêche du Centre* ; celui-là dirige réellement l'activité de la Fédération.

Les seuls dirigeants de la Fédération tourangelle que nous ayons identifiée avec certitude font partie du Bureau. Généralement, la composition au sein des fédérations est la suivante : le président, les vice-présidents, le secrétaire général et ses adjoints puis le trésorier. Ce groupe comporte fréquemment une représentation de chacun des arrondissements par le biais de la nomination d'un vice-président ou d'un secrétaire pour chacun d'entre eux⁴⁶⁰. Les membres du Bureau identifiés dans *La Dépêche du Centre*, en décembre 1928, sont au nombre de 13 et ont pour fonction :

— le président d'honneur : Paul Germain (président du conseil général d'Indre-et-Loire depuis 1922, conseiller général du canton de Langeais depuis 1912 et maire de Saint-

⁴⁵² Claude CROUBOIS (sous la direction de), *L'Indre-et-Loire : la Touraine des origines à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, Éditions Bordessoules, 1982, p. 388.

⁴⁵³ Bernard CHEVALIER (sous la direction de), *Histoire de Tours*, Toulouse, Éditions Privat, 1985, p. 342.

⁴⁵⁴ *La Dépêche du Centre* du mercredi 14 février 1934, p. 3, rubrique « Tours ».

⁴⁵⁵ *La Dépêche du Centre* du samedi 22 décembre 1928, p. 2, rubrique « Chronique locale ».

⁴⁵⁶ *La Dépêche du Centre* du jeudi 25 janvier 1934, p. 3, rubrique « Tours ».

⁴⁵⁷ *La Dépêche du Centre* du samedi 11 juin 1932, p. 2, rubrique « Chronique locale ».

⁴⁵⁸ *La Dépêche du Centre* du mercredi 4 mai 1932, p. 3, rubrique « Tours ».

⁴⁵⁹ *La Dépêche du Centre* du dimanche 24 avril 1932, p. 3, rubrique « Tours ».

Michel-sur-Loire depuis 1912 également) en attendant son élection du 18 février 1934 comme sénateur d'Indre-et-Loire (de l'arrondissement de Chinon) ;

— le président de la Fédération d'Indre-et-Loire : René Besnard (sénateur de l'arrondissement de Tours depuis 1920), déjà présent à cette fonction en octobre 1919⁴⁶¹. Il fut démissionnaire de ce poste pendant près de deux mois (de février à avril 1934) à la suite de l'élection sénatoriale complémentaire du 18 février 1934 puis il démissionne définitivement le 27 avril 1936 à l'issue d'une réunion du Comité exécutif de la fédération⁴⁶² pour être remplacé par Robert Chautemps (fils unique du sénateur Alphonse Chautemps), fin juin 1936⁴⁶³ ;

— les cinq vice-présidents (représentant les cinq circonscriptions électorales du département d'Indre-et-Loire lors des législatives) :

- Léon Courson : représentant la 1^{re} circonscription d'Indre-et-Loire soit celle de Chinon⁴⁶⁴ (conseiller général du canton de Sainte-Maure-de-Touraine depuis 1925, maire de Noyant-de-Touraine depuis 1925 et futur député d'Indre-et-Loire de la circonscription de Chinon),
- Alphonse Chautemps : représentant la 2^e circonscription d'Indre-et-Loire soit celle de Loches (sénateur de l'arrondissement de Loches depuis 1920)⁴⁶⁵,
- Louis Bézard⁴⁶⁶ : représentant la 3^e circonscription d'Indre-et-Loire soit celle de Tours I (conseiller d'arrondissement du canton de Tours-nord) ;
- le docteur Chevet : représentant la 4^e circonscription d'Indre-et-Loire⁴⁶⁷ soit celle de Tours II,
- Fiolet⁴⁶⁸ : représentant la 5^e circonscription d'Indre-et-Loire soit celle de Tours III,

⁴⁶⁰ Concernant l'organigramme du bureau de la fédération radicale tourangelle, nous l'avons complété par les informations contenues dans l'étude d'Anne-Laure ANIZAN, *op. cit.*, p. 4-5.

⁴⁶¹ Éveline OERLEMANS, *op. cit.*, p. 21.

⁴⁶² Anne-Laure ANIZAN, *op. cit.*, p. 109.

⁴⁶³ *Id.*, p. 112.

⁴⁶⁴ En décembre 1928, la 2^e circonscription d'Indre-et-Loire est détenue par un radical-unioniste Louis Dien (ancien membre du parti radical tourangeau) qui est le tombeur de Camille Chautemps à l'issue des élections législatives d'avril 1928 puis Léon Courson l'obtiendra à l'issue des législatives de mai 1932.

⁴⁶⁵ Précisons qu'en décembre 1928, la 2^e circonscription d'Indre-et-Loire est détenu par les radicaux et radicaux-socialistes depuis 1919 en la personne du député Paul Bernier qui sera le membre du parti radical tourangeau à garder sa circonscription durant toute l'entre-deux-guerres.

⁴⁶⁶ Le vice-président de fédération Louis Bézard sera remplacé dans l'organigramme du bureau de la fédération radicale tourangelle de 1934 par Camille Cuvier, conseiller général du canton de Neuvy-le-Roi (Anne-Laure ANIZAN, *op. cit.*, p. 5). Notons également qu'en décembre 1928, la 3^e circonscription d'Indre-et-Loire est détenu par les radicaux et radicaux-socialistes depuis 1919 en la personne du député Louis Proust qui ne se représentera pas aux élections législatives de 1936, suite aux conséquences de l'affaire Stavisky-Proust.

⁴⁶⁷ La 4^e circonscription d'Indre-et-Loire a toujours échappé aux radicaux et radicaux-socialistes durant l'entre-deux-guerres au profit du maire socialiste SFIO Ferdinand Morin (1919-1942).

— le secrétaire général de la Fédération :

Maurice Oheix⁴⁶⁹ (sous-archiviste aux Archives Départementales d'Indre-et-Loire) qui démissionnera de son poste en septembre 1936 au point de quitter le parti radical tourangeau en raison de son hostilité envers le Front Populaire ;

— les trois secrétaires adjoints :

Ernest Delmas (président du comité de Tours-centre et archiviste aux archives départemental d'Indre-et-Loire), Dubois⁴⁷⁰ et Mondon (vice-président du comité de Tours-centre) ;

— le trésorier : Launay⁴⁷¹ ;

— le trésorier adjoint : Jules Maisonnier (vice-président du comité de Tours-centre).

Enfin, il faut signaler que René Besnard et Maurice Oheix, de par leurs fonctions respectives, ont sans doute participé, au moins durant la période étudiée, à la Conférence nationale des présidents et secrétaires généraux de fédération. Appartenant aux organes directeurs de l'organisation centrale du Parti républicain radical et radical-socialiste, cette institution était, avec le Comité Cadillac, le second organe du Parti créé pendant l'entre-deux-guerres. D'origine coutumière et liée à l'apparition accélérée de nouvelles fédérations dans les années 1926-1928, la Conférence s'était imposée dans les faits et fut régularisée dans les statuts lors du Congrès ordinaire d'Angers (3-5 novembre 1928) ; à cette occasion, il a été décidé qu'elle serait une commission du Comité Exécutif, dotée d'un bureau dont le président du Parti républicain radical et radical-socialiste deviendrait *ex officio* le président, assisté de deux vice-présidents et d'un secrétaire permanent. De plus, les statuts ajoutèrent que la Conférence devait se réunir de plein droit trois fois par an (mars, juin et décembre) dans l'après-midi qui précédait chacune des séances du Comité Exécutif. Ce dernier se déroulait à Paris de façon à ce que le plus grand nombre de membres possible pût y assister à moindres frais. La Conférence se réunissait aussi en octobre à l'occasion du congrès, dans la matinée précédant la première séance plénière, marquant ainsi son ouverture. Cette

⁴⁶⁸ Le vice-président de fédération Fiolet sera remplacé dans l'organigramme du bureau de la fédération radicale tourangelle de 1934 par Émile Gounin, conseiller général du canton d'Amboise (Anne-Laure ANIZAN, *op. cit.*, p. 5). De plus, La 5^e circonscription d'Indre-et-Loire a toujours échappé aux radicaux et radicaux-socialistes durant l'entre-deux-guerres.

⁴⁶⁹ Maurice Oheix est remplacé à ce poste par Berton, vénérable de la loge du GODF, *Les Démophiles* (Anne-Laure ANIZAN, *op. cit.*, p. 143).

⁴⁷⁰ Le secrétaire adjoint de fédération Dubois sera remplacé dans l'organigramme du bureau de la fédération radicale tourangelle de 1934 par le militant Masseron (Anne-Laure ANIZAN, *op. cit.*, p. 5)

⁴⁷¹ Le trésorier Launay sera remplacé dans l'organigramme du bureau de la fédération radicale tourangelle de 1934 par le militant Bondu (Anne-Laure ANIZAN, *op. cit.*, p. 5)

Conférence permettait de prendre la température du futur Comité Exécutif ou congrès afin de désamorcer les tentatives de remise en cause qui risqueraient de menacer l'appareil et les dirigeants du Parti. Elle posait également les problèmes d'orientation du Parti. En définitive, la Conférence des présidents et secrétaires généraux « constituée de sages dont l'avis orientait les délibérations des organes centraux »⁴⁷² eut tendance à supplanter le Comité Exécutif et à apparaître dans un rôle de Sénat.

3. La Fédération d'Indre-et-Loire et la scission radicale-unioniste d'avril 1928

Au terme du 24^e congrès ordinaire du Parti républicain radical et radical-socialiste (27-30 octobre 1927), le député Henri Franklin-Bouillon, favorable au quatrième ministère de Raymond Poincaré, « [...] démissionn[a] du Parti le 3 novembre 1927 »⁴⁷³. Il organisa des comités « radicaux-unionistes » (faisant ainsi référence au gouvernement d'Union nationale dirigé par Poincaré) à l'occasion des élections législatives d'avril 1928, mais sans grand succès⁴⁷⁴. Cette scission des unionistes constitue la deuxième dissidence de l'histoire du Parti radical et radical-socialiste depuis 1919. On sait que celle-ci se répercute en Indre-et-Loire, dès avril 1928. En effet, à l'issue des législatives des 22 et 29 avril 1928, Louis Dien — conseiller général du canton de l'Ile-Bouchard⁴⁷⁵ — se fait élire député de la circonscription de Chinon sous l'étiquette « radical-unioniste »⁴⁷⁶ contre Camille Chautemps, député radical-socialiste sortant. En la circonstance, Dien reçoit le soutien actif du conseiller général de Bourgueil⁴⁷⁷ en la personne du docteur Arsène Juvigny, « [...] tous 2 sont en effet considérés comme s'étant exclus du Parti radical-socialiste »⁴⁷⁸. Ainsi, comme en témoigne le document, les radicaux-unionistes tourangeaux ont été d'anciens membres de la Fédération radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire⁴⁷⁹.

⁴⁷² Serge BERSTEIN, *op. cit.*, 1980 (tome 1), p. 227.

⁴⁷³ Serge BERSTEIN, *op. cit.*, Paris, Editions P.F.N.S.P., 1982 (tome 2), p. 45.

⁴⁷⁴ Jean-Thomas NORDMANN, *op. cit.*, Paris, Éditions La Table Ronde, 1974, p. 224.

⁴⁷⁵ Le canton de l'Ile-Bouchard fait parti de l'arrondissement de Chinon.

⁴⁷⁶ Il convient de préciser que cette appellation n'est utilisée que par les journaux locaux et les rapports préfectoraux. En effet, les statistiques du ministère de l'Intérieur, qui globalisent les résultats électoraux au niveau national, regroupent sous le vocable de « radicaux indépendants » tous les radicaux-unionistes de l'Hexagone ainsi que les autres radicaux dissidents du Parti d'Édouard HERRIOT.

⁴⁷⁷ Le canton de Bourgueil fait partie de l'arrondissement de Chinon.

⁴⁷⁸ A.D.I.L., 3 M 397, rapport du 20 septembre 1928 : correspondance du préfet d'Indre-et-Loire Georges REMYON au ministre de l'Intérieur Albert Sarraut (sénateur de la « Gauche radicale »).

⁴⁷⁹ C'est pourquoi, nous avons pensé, initialement, mener de front l'étude des radicaux et radicaux-socialistes ainsi que celle des radicaux-unionistes tourangeaux. Mais, les renseignements concernant ces derniers nous étaient fournis par les seules archives électorales qui se sont révélées, du reste, très fragmentaires.

Ceux-là ont fait leur apparition officielle dans le département au cours du mois d'avril soient cinq mois après la création du mouvement radical-unioniste au niveau national.

4. La Fédération d'Indre-et-Loire et le Front populaire en Touraine : un psychodrame en trois actes

- De juillet 1935 à avril 1936 : opposition des radicaux tourangeaux au Front Populaire

« Le 14 juillet 1935, on assiste à une surprenante réconciliation des organisations de gauche à Tours »⁴⁸⁰. En fait, peu de temps après la manifestation, l'euphorie s'estompa du côté des radicaux. Leur participation au rassemblement du 14 juillet ne les engageait à rien de plus que défendre la République et ne signifiait pas pour autant leur adhésion au Front Populaire. D'ailleurs, ils ne participaient ni à la création, ni aux travaux du Comité de Rassemblement Populaire de la région tourangelle. Dans les mois qui suivirent, la presse radicale et le principal dirigeant de la Fédération - le sénateur de Tours, René Besnard entraînant avec lui l'ensemble du bureau à l'exception notable du maire et conseiller général d'Amboise Émile Gounin - ne cessèrent de développer des arguments contre le Front Populaire et se révélèrent de farouches opposants à l'Union des Gauches. Au début de l'année 1936, leur discours évolua sans que leur adhésion au Front Populaire fût pour autant acquise.

Cependant, le 27 avril 1936 (au lendemain du premier tour des législatives du 26 avril), à l'issue d'une réunion du Comité exécutif de la Fédération radicale tourangelle, René Besnard fut mis en minorité par 23 voix sur 34 après avoir été contraint d'expliquer pourquoi il n'avait pas soumis, aux membres de la Fédération, la lettre du Comité du Rassemblement Populaire lui demandant de prendre position en faveur du Front Populaire. René Besnard donna sa démission après que le Comité exécutif de la Fédération ait décidé le désistement de Robert Chautemps et d'Émile Gounin en faveur des candidats socialistes S.F.I.O. (Marius Maffray et Jean Meunier).

- De mai à septembre 1936 : adhésion des radicaux tourangeaux au Front Populaire et concrétisation de l'Union des Gauches à Tours

Du lendemain du second tour des élections législatives au mois de septembre 1936, les hésitations des radicaux à participer au Front Populaire et la lutte entre radicaux et socialistes S.F.I.O. appartinrent au passé. La ville de Tours vécut dans l'euphorie. La gauche s'unit pour les élections et les radicaux effectuèrent un revirement total de leur

⁴⁸⁰ Anne-Laure ANIZAN, *op. cit.*, p. 82.

position. La Fédération apparaît plus respectable aux yeux des socialistes S.F.I.O. et des communistes depuis que René Besnard n'en était plus président et que c'étaient des individus moins « compromis » avec la droite (comme Robert Chautemps)⁴⁸¹ ou encore qui s'étaient déclarés favorables, dès le premier tour, au Front Populaire (comme le député de Loches Paul Bernier ainsi que le maire et conseiller général du canton d'Amboise Émile Gounin) qui en prirent la direction. Par ailleurs, les radicaux firent preuve de bonne volonté en n'hésitant pas à s'unir, en toutes occasions, avec l'extrême-gauche. Enfin, même s'il y a eu des grèves, elles furent été bien acceptées et n'ont pas provoquées de réaction de crainte chez les radicaux ou dans leur clientèle électorale.

- Des réticences croissantes, à partir de septembre 1936, au retrait définitif des radicaux tourangeaux du Front Populaire en avril 1938

Durant une période d'environ six mois, de la fin de l'année 1937 au début de l'année 1938, la Fédération ne se prononça plus ni pour ni contre le Front Populaire, et, elle se fit discrète aux manifestations communes. Ce fut à partir d'avril 1938, qu'il sembla cette fois évident que la Fédération fut prête à rompre avec le Front Populaire. Plusieurs signes ne trompent pas quant à ce changement d'orientation.

En janvier 1938, lors du renouvellement de la direction de la Fédération radicale-socialiste d'Indre-et-Loire, René Besnard fut réintégré dans le bureau dont il est désormais, avec Paul Germain, président d'honneur. Si René Besnard est réintégré dans la Fédération, cela signifie (sans ambiguïté) que les autres membres de la Fédération n'adhèrent plus au Front Populaire de la même manière qu'au moment de la démission de René Besnard. En effet, s'ils y adhéraient comme auparavant, ils ne sauraient tolérer la présence au sein de la Fédération de cet opposant farouche au Rassemblement Populaire. De la même manière, René Besnard n'aurait pas toléré d'être président d'honneur d'une Fédération qui défendait ardemment l'Union des Gauches.

Certains dirigeants radicaux prirent clairement et publiquement position contre le Front Populaire et ses conséquences. « L'opposition de René Besnard est ancienne, ce qui change, c'est le fait qu'il est désormais président d'honneur de la Fédération radicale, de ce fait, ses propos ont une tout autre dimension »⁴⁸². René Besnard se plaisait dans ses discours, notamment au Cercle Républicain, à montrer la nécessité, pour être de poids à lutter contre l'extrême-gauche et l'extrême-droite, d'unir les républicains de l'Alliance Démocratique ainsi que les républicains-socialistes avec les radicaux.

⁴⁸¹ Anne-Laure ANIZAN, *op. cit.*, p. 117.

II. Leur influence dans la vie politique tourangelle

A. Les sénateurs radicaux et radicaux-socialistes

1. René Besnard : le sénateur de Tours, mentor de Camille Chautemps et leader du radicalisme tourangeau (1919-1941)

Jusqu'en 1919, René Besnard apparaît comme le mentor de Camille Chautemps. En effet, les deux hommes se sont connus lors des élections législatives de mai 1906 lorsque le premier devint député de la circonscription de Tours I, pour la première fois, et que le deuxième aida en tant que secrétaire son oncle Alphonse Chautemps pour sa réélection comme député de la circonscription de Loches. En 1906, René Besnard et Camille Chautemps ont respectivement 27 et 21 ans ; ils sont donc de la même génération. Dès lors, une amitié se noua et le jeune député de Tours I céda son cabinet d'avocat à Camille Chautemps. De plus, toujours en cette année 1906, ce dernier entra par l'intermédiaire de René Besnard au parti radical d'Indre-et-Loire et en franc-maçonnerie en se faisant initié dans la loge de son mentor « Les Démophiles », à l'orient de Tours. Avec sa victoire aux législatives de novembre 1919, Camille Chautemps s'émancipa politiquement de René Besnard qui devint sénateur pour la première fois à l'issue des sénatoriales de janvier 1920.

René Besnard était président de la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire et membre de son bureau, dès octobre 1919. Il le fut sans discontinuer d'octobre 1919 à avril 1936 (à l'exception de sa démission de sa fonction pendant deux mois, entre février et avril 1934). Néanmoins, en janvier 1938, il redevint membre du bureau de la Fédération et président d'honneur de cette dernière aux côtés de Paul Germain, sénateur de l'arrondissement de Chinon. Sénateur de l'arrondissement de Tours (1920-1941), René Besnard était le seul parlementaire radical et radical-socialiste à ne pas avoir exercé de mandat local durant toute sa carrière parlementaire.

C'est en tant que directeur « politique » du quotidien radicalisant *La Dépêche du Centre* que René Besnard ne cessa de peser sur la vie politique de l'Indre-et-Loire en donnant son avis sur l'actualité, au point qu'après sa démission de la présidence de la Fédération, il continua de critiquer ouvertement le Front Populaire dans les colonnes du quotidien jusqu'à ce que les radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux se désolidarisent officiellement de l'Union des Gauches, en avril 1938. C'est la raison pour laquelle nous

⁴⁸² Anne-Laure ANIZAN, *op. cit.*, p. 150.

pouvons affirmer que René Besnard était le leader incontestable et incontesté du radicalisme tourangeau durant tout l'entre-deux-guerres.

2. Alphonse Chautemps : Le sénateur du Lochois (1919-1941)

Maire de Saint-Jean-Saint-Germain (1919-1945), conseiller général du canton de Ligueil (1903-1922), président du conseil général d'Indre-et-Loire (1917-1922), sénateur de l'arrondissement de Loches (1920-1941), Alphonse Chautemps était, avec le député radical et radical-socialiste Paul Bernier, l'une des deux personnalités parlementaires du Lochois.

De plus, et contrairement à ce dernier, Alphonse Chautemps était membre du bureau de la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire (en tant que vice-président) durant tout l'entre-deux-guerres. À ce titre, il représente le Lochois au bureau de la Fédération. Après la démission de René Besnard de la présidence de la Fédération, son fils unique Robert Chautemps prit sa succession jusqu'à la période de l'Occupation. En résumé, avec le député Paul Bernier et le sénateur Alphonse Chautemps comme parlementaires de la circonscription lochoise, cette dernière fut bien une terre du radicalisme rural durant tout l'entre-deux-guerres.

3. Octave Foucher et Paul Germain : les sénateurs du Chinonais (1919-1941)

Avec les deux sénateurs Octave Foucher et Paul Germain, le Chinonais était également un fief de la ruralité radicale durant toute notre période, sur le plan sénatorial.

Maire de Chinon (1908-1933), sénateur de l'arrondissement de Chinon (1920-1933), Octave Foucher fut, avec le député radical et radical-socialiste Camille Chautemps, l'une des deux personnalités parlementaires du Chinonais. D'un naturel discret, Octave Foucher était dans l'ombre du brillantissime député du Chinonais Camille Chautemps qui devint la notabilité radicale et radicale-socialiste de Touraine la plus en vue jusqu'à sa défaite législative d'avril 1928. De plus, de 1919 à 1933, Octave Foucher n'a jamais été membre du bureau de la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire laissant la représentation du Chinonais au conseiller général de Sainte-Maure-de-Touraine Léon Courson.

Maire de Saint-Michel-sur-Loire (1919-1945), conseiller général du canton de Langeais (1912-1940), président du conseil général d'Indre-et-Loire (1922-1945) et

successeur d'Alphonse Chautemps à cette fonction, sénateur de l'arrondissement de Chinon (1934-1941) en succédant à Octave Foucher (suite à son décès), Paul Germain était l'une des deux figures parlementaires du Chinonais, avec le député radical et radical-socialiste Léon Courson. Suite à son élection au Sénat, il devint dès lors le doyen des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes. De plus, il fut président d'honneur de la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire et membre de son bureau, depuis au moins décembre 1928. Il fut rejoint, dans cette fonction, par René Besnard, à partir de janvier 1938.

B. Les députés radicaux et radicaux-socialistes

1. Camille Chautemps et Léon Courson : les députés du Chinonais (1919-1942)

Maire de Tours (1919-1925), conseiller général du canton de Chinon (1925-1929), député de la circonscription de Chinon (1919-1928), Camille Chautemps fut, sans conteste, la personne parlementaire la plus marquante de l'Indre-et-Loire de 1919 à 1929. Camille Chautemps commença sa brillante et longue carrière politique nationale en Indre-et-Loire grâce à son oncle Alphonse Chautemps et à sa rencontre avec son ami René Besnard lors des élections législatives de 1906. Camille Chautemps marqua de son empreinte l'Indre-et-Loire en devenant député-maire de Tours de 1919 à 1925 puis député du Chinonais de 1925 à 1928. Bien que n'ayant jamais été président de la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire, il fut le chef de file du département de 1919 à 1929 au point de faire de l'ombre à René Besnard, président du parti radical tourangeau. Sa défaite électorale aux législatives d'avril 1928 redonna le leadership à son mentor.

Maire de Noyant-de-Touraine (1925-1945), conseiller général du canton de Sainte-Maure-de-Touraine (1925-1940), député de la circonscription de Chinon (1932-1942), Léon Courson fut l'un des deux parlementaires du Chinonais avec les sénateurs de l'arrondissement de Chinon Octave Foucher (1920-1933) puis son successeur Paul Germain (1934-1941). Léon Courson fut membre du bureau de la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire et l'un des cinq vice-présidents de cette dernière durant tout l'entre-deux-guerres. De plus, Léon Courson a joué un rôle non négligeable au sein du bureau et de la Fédération en se montrant ouvertement hostile au Front Populaire aux côtés de René Besnard. Léon Courson était le directeur politique de l'hebdomadaire d'arrondissement *Le Républicain de Chinon* jusqu'en 1940.

2. Louis Proust : le député de Tours I à la carrière politique nationale victime de l'affaire Stavisky-Proust (1919-1936)

Maire (1908-1945) et conseiller général du canton de Neillé-Pont-Pierre (1919-1940), député de la circonscription de Tours I (1919-1936), Louis Proust était l'un des deux parlementaires radicaux et radicaux-socialistes de l'arrondissement de Tours avec René Besnard. Avec ce dernier, Louis Proust a incarné un radicalisme rural dans la circonscription de Tours I, pendant quatre législatures (de la douzième à la quinzième).

Curieusement, Louis Proust ne figurait pas dans l'organigramme du bureau de Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire afin de représenter la circonscription de Tours I (cette dernière l'était par Louis Bézard). À cause de l'affaire Stavisky-Proust (alors que la justice l'innocente plusieurs mois plus tard), Louis Proust fut obligé de démissionner du Comité Mascuraud et il fut exclu de son propre parti, stoppant de fait sa carrière parlementaire en Indre-et-Loire. Après l'affaire Stavisky-Proust, Louis Proust se recentra sur ces mandats locaux en tant que maire et conseiller général du canton de Neillé-Pont-Pierre. Néanmoins, ce dernier fut réintégré en catimini au sein du Parti radical et de sa Fédération tourangelle, en 1936.

3. Paul Bernier : le député du Lochois (1919-1942)

Maire de Mouzay (1908-1945), conseiller général du canton de Ligueil (1925-1940), député de la circonscription de Loches (1919-1942), Paul Bernier l'une des deux notables parlementaires du Lochois avec le sénateur de l'arrondissement de Loches Alphonse Chautemps (1934-1941). Détail intéressant à noter, Paul Bernier était le seul député radical et radical-socialiste d'Indre-et-Loire à pouvoir conserver son siège à la Chambre des députés durant tout l'entre-deux-guerres.

Là aussi, Paul Bernier ne représentait pas le Lochois au sein de la Fédération dans la mesure où celle-ci l'était par Alphonse Chautemps (vice-président et sénateur de Loches). Par conséquent, Paul Bernier ne figurait pas dans l'organigramme du bureau de Fédération radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire durant tout l'entre-deux-guerres. Cependant, Paul Bernier était le parlementaire lochois le plus influent dans la mesure où il exerçait la direction politique de l'hebdomadaire *Le Lochois* (journal centenaire en 1926) puis *Le Progrès de Loches*, répandu dans l'arrondissement de Loches à concurrence de 2 000 à 3 000 exemplaires. « *Le Progrès de Loches* dura de 1936 à 1944 »⁴⁸³.

⁴⁸³ Michel LAURENCIN, *op. cit.*, p. 833.

*

Nous avons fait le point sur l'influence des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire au sein du parti radical tourangeau (comités et fédération) puis dans la vie politique tourangelle pendant l'entre-deux-guerres.

Comme l'écrit Serge Berstein, le parti radical « revêt, dans la géographie politique de la France, [...], celle d'un parti d'élus locaux qui forme l'ossature politique de la province française »⁴⁸⁴. Dans le cadre tourangeau, cela s'illustre par le fait que l'organigramme de la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire de décembre 1928 comportait seulement deux parlementaires sur les cinq élus à l'époque (c'est-à-dire le sénateur René Besnard en tant que président et le sénateur de Loches Alphonse Chautemps en tant que vice-président représentant la circonscription de Loches). Il est curieux de noter que le vice-président représentant la circonscription de Chinon était Léon Courson (conseiller général du canton de Sainte-Maure-de-Touraine et maire de Noyant-de-Touraine) et non pas le sénateur de Chinon de l'époque : Octave Foucher. De plus, le vice-président représentant la circonscription de Tours I est Louis Bézard (conseiller d'arrondissement du canton de Tours-nord) et non pas le député de Tours I : Louis Proust. Enfin, le député de la circonscription de Loches Paul Bernier n'a figuré à aucun moment dans la direction de la Fédération en décembre 1928. Bref, un sénateur (Octave Foucher) et deux députés (Louis Proust et Paul Bernier) sur les cinq parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire étaient totalement exclus de l'organigramme du bureau exécutif de la Fédération de décembre 1928. Néanmoins, nous retrouvons dans l'organisme du comité de Neuillé-Pont-Pierre le député Louis Proust en tant que président et le sénateur René Besnard en tant que président d'honneur.

En revanche, les huit parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire jouèrent un rôle de premier plan dans la vie politique tourangelle, sur leurs territoires électoraux respectifs. En effet, si l'arrondissement de Tours est dominé par le sénateur et président de la Fédération radicale tourangelle René Besnard, l'arrondissement de Loches et de Chinon furent marqués chacun par l'empreinte d'Alphonse Chautemps puis d'Octave Foucher et Paul Germain. Sans oublier, naturellement, les députés de Chinon Camille Chautemps puis Léon Courson, le député du Lochois Paul Bernier et le député de Tours I Louis Proust.

⁴⁸⁴ Serge BERSTEIN, *op. cit.*, Paris, Editions P.F.N.S.P., 1980 (tome 1), p. 293.

Conclusion de la troisième partie

Dès maintenant, nous pouvons faire l'état de la question sur les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire et leur rôle dans la vie politique nationale et en Indre-et-Loire.

Concernant leur responsabilité dans la vie politique nationale (gouvernement, Parlement et Parti radical), sur les huit parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire, seul Camille Chautemps participa (quatre fois) à un gouvernement. De plus, il avait tout à la fois une activité parlementaire (la plus faible des quatre députés tourangeaux) et fait partie des instances nationale du Parti radical en étant le lieutenant d'Édouard Herriot (d'où le surnom que nous lui donnons de *herriotiste* tourangeau) pendant l'entre-deux-guerres (tout du moins, dans le cas de Camille Chautemps, entre 1919 et 1928). Quant à Louis Proust, il ne lui manqua que l'expérience ministérielle car, outre son activité de député entre 1919 et 1936, il était président du « comité Mascuraud » de 1931 à 1934. Pour le reste, seul René Besnard (parmi les quatre sénateurs) était ministre et, parmi les députés d'Indre-et-Loire (à l'exception notable de Louis Proust), ils étaient tous les trois ministres (Camille Chautemps, Paul Bernier et Léon Courson).

Concernant leur rôle dans la vie politique tourangelle, les huit parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire jouèrent un rôle politique déterminant dans leurs territoires électoraux respectifs. En effet, durant tout l'entre-deux-guerres, si l'arrondissement de Tours était mené par le sénateur et président de la Fédération radicale tourangelle René Besnard tandis que l'arrondissement de Loches l'était par Alphonse Chautemps, en revanche, l'arrondissement de Chinon fut marqué par Octave Foucher puis Paul Germain. Quant aux députés radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire, la circonscription de Chinon fut dominée Camille Chautemps (1919-1928) puis Léon Courson (1932-1942), celle du Lochois par Paul Bernier (1919-1942) puis celle de Tours I par Louis Proust (1919-1936). Mais, ce qui caractérise l'Indre-et-Loire, c'est un parti radical tourangeau commandé quasiment pendant tout l'entre-deux-guerres par le sénateur René Besnard. C'est lui qui imprimait la politique de la Fédération radicale tourangelle durant tout le temps de sa présidence. Durant l'entre-deux-guerres, René Besnard prôna successivement une politique pro (1919-1922) puis anti Bloc nationale (1922-1924), pro-cartelliste (1924-1926), pro (1926-1928) et anti Union nationale (1928-1932), pro-radical (1932-1934) pour ensuite passer à une politique anti-Front populaire et profondément anti-communiste (1934-1936) jusqu'à sa démission du 27 avril 1936.

CONCLUSION GÉNÉRALE

I. Synthèse des recherches

Ce mémoire de Master 2 a été consacré aux parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire pendant l'entre-deux-guerres. Comme nous l'avons précisé dans l'introduction générale, nous n'avons pas pu disposer des archives privées des huit parlementaires étudiés et de celles de la fédération radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire dans la mesure où ces dernières n'ont pas été déposées aux Archives départementales à Tours. Dans ces conditions, nous nous sommes reportés sur de la documentation de substitution. Aussi, pour la première partie, nous avons utilisé des ouvrages consacrés à l'histoire parlementaire et à celle de l'Indre-et-Loire. Pour la deuxième partie, les archives électorales ainsi que des mémoires de maîtrise nous ont été d'un grand secours. Enfin, dans la troisième partie, nous nous servons d'ouvrages sur l'histoire du Parti radical pendant l'entre-deux-guerres.

Dressons maintenant le bilan de nos recherches. En reprenant la publication dans la thèse de Serge Berstein (consacrée au Parti républicain radical et radical-socialiste en France de 1919 à 1939) les éléments concernant le département d'Indre-et-Loire, nous avons pu cerner et approfondir les données tourangelles du travail de Serge Berstein. Si nous avons le plus souvent, confirmé les apports de ce dernier, il nous est arrivé très rarement de les infirmer (comme par exemple, lorsque nous avons établi l'existence, durant la période choisie, de neuf comités cantonaux radicaux et radicaux-socialistes et non d'un seul comme l'a cru Serge Berstein). Cela étant dit, il convient maintenant de faire le point de façon très succincte sur l'apport de notre étude divisée en trois points.

Comme nous l'avons démontré dans la première partie, les huit parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire de l'entre-deux-guerres ont une grande assise politique en Touraine grâce à leurs quatre sénateurs (René Besnard, Alphonse Chautemps et Octave Foucher puis Paul Germain) et à leurs quatre députés (Paul Bernier, Louis Proust et Camille Chautemps puis Léon Courson). De plus, ayant passé en revue les parlementaires tourangeaux radicaux et radicaux-socialistes durant la période 1919-1940, nous mettons en lumière leur rôle prépondérant dans la direction du Parti local, favorisé en cela par leur origine socio-professionnelle. Cette influence sociologique et politique est renforcée par leurs liens avec la presse locale (René Besnard avec le quotidien *La Dépêche du Centre* ainsi que Paul Bernier et Léon Courson avec les hebdomadaires d'arrondissement *Le Lochois* puis *Le Progrès de Loches* et *Le Républicain de Chinon*). De

plus, à l'exception notable des sénateurs Alphonse Chautemps et Paul Germain, leur influence politique et électorale est couplée par leur appartenance à la franc-maçonnerie tourangelle en étant membre des principales loges du département (« Les Démophiles » de Tours, « La Démocratie lochoise » de Loches et « Les Enfants de Rabelais » de Chinon) qui appartiennent toutes au Grand Orient de France. En d'autres termes, les liens des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire avec la presse écrite et la vie associative locales sont très prégnants, et ce, durant tout l'entre-deux-guerres.

Dans la deuxième partie, nous avons mis en évidence que la représentation électorale des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire est particulièrement omniprésente, voire écrasante. En effet, à l'exception notable du sénateur René Besnard (qui est le seul parlementaire à ne posséder aucun mandat électif local), nous constatons que tous les parlementaires tourangeaux cumulent les mandats de maire et de conseiller général, pendant l'entre-deux-guerres (sauf Camille Chautemps qui député-maire de Tours puis député-conseiller général du canton de Chinon). De plus, en ce qui concerne les sénatoriales, les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux conservent non seulement leur emprise sur les sièges sénatoriaux du département mais ils gardent également les mêmes hommes à la Haute Assemblée, avec René Besnard (président de la Fédération républicaine radicale et radical-socialiste d'Indre-et-Loire), Alphonse Chautemps (vice-président de cette même Fédération), Octave Foucher et Paul Germain (successeur d'Octave Foucher et président d'honneur de la Fédération radicale d'Indre-et-Loire). Quant aux législatives, les députés radicaux et radicaux-socialistes conservent durant tout l'entre-deux-guerres la circonscription de Loches en la personne de Paul Bernier et tiennent durant quatre législatures (1919-1924, 1924-1928, 1928-1932 et 1932-1936) la circonscription de Tours I (avec Louis Proust) et la circonscription de Chinon (1919-1924, 1924-1928, 1932-1936 et 1936-1942) avec Camille Chautemps puis Léon Courson. Par conséquent, malgré la défaite d'avril-mai 1936, s'il est vrai que l'Indre-et-Loire a une sensibilité de gauche dominante, nous pouvons ajouter que ce dernier est profondément radical et radical-socialiste de par le vote des électeurs tourangeaux. Par conséquent, les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire dominent la vie politique et électorale de leur département pendant l'entre-deux-guerres.

Enfin, dans la troisième partie, nous observons que certains parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire ont eu une responsabilité dans la vie politique nationale (gouvernement, Parlement et Parti radical) et que tous ont eu plus ou moins une

responsabilité dans la vie politique tourangelle. Sur les huit parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire, seul Camille Chautemps participe (quatre fois) à un gouvernement, a une activité parlementaire (la plus faible des quatre députés tourangeaux) et fait parti des instances nationale du Parti radical en étant l'un des jeunes lieutenants d'Édouard Herriot (d'où le surnom d'*herriotiste tourangeau*) pendant l'entre-deux-guerres (tout du moins, dans le cas de Camille Chautemps, entre 1919 et 1928). Quant à Louis Proust, s'il lui manque l'expérience ministérielle, il exerce son activité de député entre 1919 et 1936 et il est président du « comité Mascuraud » de 1931 à 1934. Pour le reste, seul René Besnard (parmi les quatre sénateurs) est ministre et, parmi les députés d'Indre-et-Loire (à l'exception notable de Louis Proust), ils sont tous ministres (Camille Chautemps, Paul Bernier et Léon Courson). Concernant leur responsabilité dans la vie politique tourangelle, les huit parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire joue un rôle déterminant dans leurs territoires électoraux respectifs. En effet, durant tout l'entre-deux-guerres, si l'arrondissement de Tours est mené par le sénateur et président de la Fédération radicale tourangelle René Besnard tandis que l'arrondissement de Loches l'est par le sénateur Alphonse Chautemps, en revanche, l'arrondissement de Chinon est marqué par les sénateurs Octave Foucher puis Paul Germain. Quant aux députés radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire, la circonscription de Chinon est dominée d'abord par Camille Chautemps (1919-1928) puis par Léon Courson (1932-1942), celle du Lochois par Paul Bernier (1919-1942) puis celle de Tours I par Louis Proust (1919-1936). Mais, ce qui caractérise l'Indre-et-Loire, c'est que le parti radical tourangeau est dirigé pendant tout l'entre-deux-guerres (quasiment) par le sénateur René Besnard. C'est lui qui imprime la politique de la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste tourangelle durant tout le temps de sa présidence. Cela nous permet d'affirmer que la Fédération tourangelle est profondément herriotiste au point de suivre dans ses méandres son cheminement politique pour terminer proche de l'aile droite du Parti radical.

II. Bilan provisoire

Il faut également évoquer les points d'adéquation entre l'Indre-et-Loire et les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux. En effet, ces derniers dominant le département, sur le plan électoral, depuis au moins 1919⁴⁸⁵. Pour notre part,

⁴⁸⁵ Michel BOURROUX, *Les élections de 1924 dans l'Indre-et-Loire (essai d'étude de l'opinion publique)*, Tours, 1971, 172 p.

l'enracinement des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux s'explique en partie par l'adéquation entre l'idéologie véhiculée par ces derniers et les caractéristiques économiques, sociales et sociologiques de l'Indre-et-Loire. Depuis sa création le 23 juin 1901 à Paris⁴⁸⁶, le Parti républicain radical et radical-socialiste véhicule des idées qui restent encore valables jusqu'à la fin des années 30, au point que cette formation politique « [...] est en définitive parfaitement adaptée à l'époque et à l'état de la société : une société encore très rurale, très artisanale, une industrie très peu concentrée, une société très hiérarchisée, très cloisonnée »⁴⁸⁷. Cette analyse adaptée à la France métropolitaine, est également valable pour le département d'Indre-et-Loire. En effet, la Touraine reste encore, durant notre période, un département rural où l'agriculture — première activité économique de la Touraine — occupe entre la moitié et le tiers de la population active. Cette agriculture tourangelle est dominée essentiellement par la céréaliculture — première richesse agricole de département — et la viticulture qui tient une place considérable dans la valeur de la production agricole. De plus, le département est un pays de petites propriétés (près de 80% des exploitations possèdent moins de 20 ha en 1936) et où le faire-valoir direct est largement majoritaire (75% de propriétaires-exploitants en 1936). Dans ces conditions, il n'est pas étonnant de constater que l'empreinte radicale et radicale-socialiste soit si forte et que des thèmes comme la défense de l'agriculture et des propriétaires-exploitants, par exemple, aient trouvé un écho particulièrement favorable dans l'électorat tourangeau. C'est la raison pour laquelle le radicalisme tourangeau est avant tout un radicalisme rural durant tout l'entre-deux-guerres.

Par conséquent, il n'est pas surprenant d'observer que les trois sièges sénatoriaux de l'Indre-et-Loire soient tenus par trois sénateurs radicaux et radicaux-socialistes (René Besnard pour Tours, Alphonse Chautemps pour Loches et Octave Foucher puis Paul Germain pour Chinon). En l'occurrence, pour l'Indre-et-Loire, et ce durant tout l'entre-deux-guerres, les sénateurs radicaux et radicaux-socialistes sont les représentants par excellence de la ruralité tourangelle. Cette dernière est également traduite par les députés radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire. En effet, les circonscriptions les plus

⁴⁸⁶ Le Parti républicain radical et radical-socialiste fut non seulement la première formation politique créée en France mais aussi le premier parti de gauche français. Contrairement à la S.F.I.O. socialiste (créée le 25 avril 1905 à Paris) et à la S.F.I.C. communiste (créée le 30 décembre 1920 à Tours), le mouvement des radicaux et radicaux-socialistes n'est ni une formation ouvrière ni même un parti de masse avec des structures rigides.

⁴⁸⁷ Jean TOUCHARD, *La gauche en France depuis 1900*, Paris, Éditions du Seuil, 1977, p. 137.

rurales⁴⁸⁸ du département tourangeau (Loches, Chinon et Tours I) sur les cinq que compte l'Indre-et-Loire, durant l'entre-deux-guerres, sont détenues par des députés radicaux et radicaux-socialistes. Ainsi donc, Paul Bernier est député de la circonscription de Loches de 1919 à 1942 et Louis Proust, celle de Tours I, de 1919 à 1936⁴⁸⁹. Quant à la circonscription de Chinon, le siège de député est d'abord détenu par Camille Chautemps (1919-1928)⁴⁹⁰ puis par Léon Courson (1932-1942). En d'autres termes, il est légitime de parler d'un « radicalisme rural »⁴⁹¹ pour le radicalisme tourangeau et de caractériser les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire pendant l'entre-deux-guerres pour les tenants d'un « radicalisme rural » à la tourangelle.

En définitive, cette étude est l'occasion de faire écho à un ouvrage⁴⁹² placé sous la direction de François Dubasque⁴⁹³ et d'Éric Kocher-Marboeuf⁴⁹⁴ issu d'un colloque intitulé « Fiefs bastions, terres de mission et déserts électoraux de la Révolution à nos jours » qui s'est tenu à la Maison des sciences de l'homme et de la société à l'université de Poitiers, du 24 au 26 septembre 2009. Les auteurs d'aujourd'hui ne peuvent plus prendre pour argent comptant les liens supposés « naturels » entre les territoires et les résultats électoraux, entre telle ou telle population et tel ou tel comportement politique à l'instar d'André Siegfried et de son fameux *Tableau politique de la France de l'Ouest*, publié en 1913. L'ancienne géographie électorale avait tendance à insister sur des facteurs structurels permettant d'expliquer le vote, puisque le vote lui-même s'offrait comme une structure à faible variation, solidement inscrit dans un territoire bien défini. Les historiens d'aujourd'hui insistent beaucoup plus sur des variations de toutes sortes, qu'elles soient géographiques ou temporelles. Ils soulignent l'importance des aspects stratégiques et construits plutôt

⁴⁸⁸ *A contrario*, les circonscriptions les moins rurales (Tours II et Tours III) n'ont jamais eu de députés radicaux et radicaux-socialistes, durant l'entre-deux-guerres.

⁴⁸⁹ Durant la législature 1936-1942, le siège de Tours I fut détenu par le socialiste S.F.I.O. Marius Maffray. La perte de la circonscription de Tours I par les radicaux et radicaux-socialistes a constitué un tournant dans l'histoire du radicalisme tourangeau ainsi que dans la vie politique et électorale du département d'Indre-et-Loire. Ainsi, pour la première fois durant l'entre-deux-guerres (à l'exception de la législature de 1928-1932 où la circonscription de Chinon est détenue par un ancien radical), les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes ne possèdent plus la majorité des sièges d'Indre-et-Loire.

⁴⁹⁰ Durant la législature 1928-1932, le siège de Chinon fut occupé par le radical-unioniste Louis Dien, lui-même ancien membre de la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste présidée alors par le sénateur René Besnard.

⁴⁹¹ Serge BERSTEIN, *op. cit.*, Paris, Editions P.F.N.S.P., 1980 (tome 1), p. 297-302.

⁴⁹² François DUBASQUE et Éric KOCHER-MARBOEUF (dir.), *Terres d'élections. Les dynamiques de l'ancrage politique, 1750-2009*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, 426 p.

⁴⁹³ En 2009, François Dubasque était Maître de conférences en histoire contemporaine à l'université de Poitiers.

⁴⁹⁴ De même, Éric Kocher-Marboeuf était Maître de conférences en histoire contemporaine à l'université de Poitiers, en 2009.

qu'ils ne reprennent à leur compte les différentes voies du déterminisme qu'il soit social, religieux ou culturel. Plus que tout autre chose, c'est le travail politique qui permet d'expliquer la pérennité d'un élu ou la continuité territoriale d'une tendance politique. Là où l'on pouvait croire qu'un territoire se « donnait » tout entier à un homme (pour former un « fief ») ou à une tendance politique bien déterminée (un « bastion »), la plupart des auteurs insistent sur les nombreuses conditions politiques nécessaires à la construction et au maintien souvent difficile d'un « fief » électoral. Cinq facteurs peuvent être retenus.

Le premier facteur est d'ordre personnel qui associe le « fief » à l'élu. Les qualités individuelles d'entregent et de contact paraissent souvent indispensables. Mais l'inscription de ces qualités personnelles au sein de réseaux de différentes natures permettent d'en démultiplier l'impact : réseaux de type familial qui peuvent aller jusqu'à la constitution de véritables groupes de parenté, réseaux clientélares, associatifs (les loges maçonniques, la Ligue des droits de l'homme, la Ligue de l'enseignement, etc.) ou de type associatif. Sans oublier, tout simplement, les réseaux politiques (les réseaux d'élus). Aussi talentueux soit-il, un élu de la Troisième République ne pourra donc guère pérenniser sa position s'il n'emboîte pas les différents mandats comme des « poupées russes », et s'il ne bénéficie pas de solides soutiens.

Le deuxième facteur est lié à l'importance de la propagande en général et de la possession directe ou indirecte d'un organe de presse dévoué à l'élu en particulier ; c'est un élément incontournable de l'âge d'or de la presse locale et régionale et un facteur essentiel du maillage politique d'un territoire.

Le troisième facteur se rapporte à la fonction d'intercession. Placé entre l'administration et ses électeurs, l'élu doit prouver sa capacité à obtenir des avantages individuels au profit de ces derniers ou des biens collectifs qui viendront récompenser la fidélité électorale de la commune, du canton ou du département.

Le quatrième facteur est lié à la fonction de représentation. Rien de plus important pour un élu que de pouvoir monopoliser pendant le temps de son ou de ses mandats les rôles de maîtres de cérémonies, de porteur des discours officiels et d'inaugurations publiques diverses. Cette fonction peut lui permettre de se hisser au statut de personnalité locale, d'être vu comme celui qui incarne non plus seulement un parti ou une tendance mais la ville tout entière, le « pays » ou la petite patrie dans son ensemble, qui réussit à se placer « au-dessus des partis et des divisions ».

Enfin, le cinquième facteur est la fonction purement politique par laquelle un élu doit pouvoir contrôler dans son territoire tout ce qui ressort des manœuvres et des stratégies par lesquelles les tendances et les partis ne cessent de s'affronter. Il faut « tenir » son parti au niveau local, combattre les éventuelles candidatures dissidentes ou réduire le plus possible la concurrence électorale. Il faut contrôler la fédération départementale, s'il en existe une, ou bien en créer une de toute pièce. Il faut savoir négocier avec les autres partis la répartition des circonscriptions entre différents territoires. Ou bien, au contraire, il faut savoir tenir en lisière les partis, il faut accepter de reprendre « le chemin des débutants », aller de commune en commune à la rencontre directe des électeurs.

Entre ces cinq facteurs, les variations sont infinies. Toutes les dimensions ne sont pas obligatoirement présentes au même moment. Dans un « fief », comme le précisent plusieurs auteurs, la dimension personnelle et l'existence de réseaux attachés à l'individu apparaît prédominante. Dans un « bastion », où la même couleur politique parvient à être conservée au-delà de la variété des hommes, c'est l'organisation partisane ou bien le tempérament politique local qui joue le rôle le plus fort. Alors que dans le premier modèle républicain l'investiture venait le plus souvent d'en bas – par exemple par le fait d'un comité républicain chargé de procéder à l'élection du candidat local –.

En définitive, comme les différentes contributions le démontrent avec justesse, un « territoire » politique qu'il soit appelé « fief », « bastion » ou « terre de mission » apparaît beaucoup plus comme un phénomène construit que comme une donnée naturelle. Pour comprendre la nature d'un « fief », il faut mettre en lumière, derrière l'apparence d'une position inexpugnable, un travail politique de tous les instants qui apparaît finalement plus décisif que les phénomènes de déférence sociale dont bénéficiaient les notables à l'ancienne jusque dans les années 1880-1900. Du reste, le « fief » peut très bien s'écrouler une fois son détenteur disparu.

Bien que notre étude sur les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire pendant l'entre-deux-guerres ne nous ait pas permis de mettre en exergue les facteurs d'intercession et de représentation des élus, en revanche, elle illustre bien trois des cinq facteurs dégagés par le colloque de septembre 2009. En effet, si le département d'Indre-et-Loire constitue durant tout l'entre-deux-guerres un « bastion » radical, le facteur personnel des huit parlementaires radicaux et radicaux-socialistes joue un rôle déterminant comme nous avons tenté de le démontrer. Nous constatons la mise en place de réseaux de

type familial (avec le sénateur Alphonse Chautemps et son neveu et député Camille Chautemps) ou bien de type associatif (avec la franc-maçonnerie tourangelle ou la Fédération des Œuvres Laïques de Touraine) sans oublier l'emboîtement des mandats parlementaires successifs ainsi que le cumul des mandats municipaux et cantonaux. Le facteur de propagande lié à la possession directe ou indirecte d'un organe de presse local (les hebdomadaires d'arrondissement des députés Paul Bernier et Léon Courson) ou régional (comme *La Dépêche du Centre*), essentiel pour le maillage politique de l'Indre-et-Loire. Enfin, le facteur politique a été mis en valeur avec le fait que les parlementaires contrôlent leur territoire à l'instar du sénateur Alphonse Chautemps et du député Paul Bernier avec le Lochois ainsi que les sénateurs Octave Foucher et Paul Germain puis les députés Camille Chautemps et Léon Courson pour le Chinonais. Louis Proust n'est pas en reste avec sa mainmise sur la circonscription de Tours I. De plus, bien que le sénateur de Tours René Besnard n'ait aucun mandat municipal et cantonal, il contrôle son territoire en étant le président de la Fédération radicale et radicale-socialiste quasiment durant tout l'entre-deux-guerres.

Au cours de cette étude sur les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire pendant l'entre-deux-guerres, les difficultés rencontrées d'ordre théorique mais aussi pratique ont été nombreuses comme celles archives disponibles, comme dans toute recherche universitaire et historique. De plus, les contraintes de temps et de pages inhérentes à un mémoire de Master 2 ont laissé un certain nombre de questions en suspens. Par exemple, nous n'avons pas pu établir le patrimoine des huit parlementaires. Pour cela, il nous aurait fallu nous lancer dans une longue recherche sur l'histoire des propriétés immobilières de ces huit notables en consultant les archives notariales (actes de mutation de propriétés) ou bien les archives cadastrales, les registres de l'Enregistrement et ceux du Contrôle des Actes. Concernant la présence des parlementaires dans la composition des comités ou celle du bureau exécutif de la Fédération radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire, seul un dépouillement systématique de la presse radicalisante pourrait fournir ce genre d'informations utiles moyennant un travail de bénédictin aux archives départementales. Il est vrai qu'il faut cibler en priorité les périodes électorales où toutes les instances du parti radical local se mettent en ordre de bataille avant et après les campagnes électorales.

III. Prolongements et perspectives nouvelles

Avec ce travail sur les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire pendant l'entre-deux-guerres, il est évident qu'il serait indispensable de les resituer dans le contexte du parti républicain radical et radical-socialiste tourangeau (c'est-à-dire la Fédération) entre 1919 et 1940 ainsi que dans la vie politique et électorale tourangelle pendant cette même période. Cependant, pour expliquer l'enracinement du radicalisme dans le département d'Indre-et-Loire, il faudrait remonter chronologiquement beaucoup plus en amont. En effet, d'après les premiers éléments dont nous disposons, une étude du radicalisme en Touraine aux débuts de la Troisième République serait extrêmement intéressante. Ainsi, nous pouvons imaginer une étude ayant sur « La place du radicalisme d'Indre-et-Loire sous la Troisième République (1870-1940) » en abordant les évolutions, les enjeux et les influences sur l'ensemble des sept décennies.

En effet, comment et à quelle date le radicalisme tourangeau s'est-il imposé dans la vie politique et électorale de l'Indre-et-Loire alors que ce dernier était sous le règne soit de l'aristocratie foncière conservatrice soit des grandes dynasties bourgeoises (famille Gouin et Mame), sous le Second Empire (1851-1870) ? Si le département devint républicain dès les années 1870, il serait intéressant de montrer la montée du radicalisme tourangeau dans les communes, les cantons, les circonscriptions et les arrondissements. En outre, quand est apparu la hausse puis le déclin du radicalisme en Indre-et-Loire sur le plan électoral et politique ? Et au profit de qui (le socialisme S.F.I.O.) ?

Quant aux enjeux, quels furent-ils pour le département ? Le radicalisme tourangeau fut-il d'abord citadin pour devenir progressivement au fur et à mesure des décennies un radicalisme rural, dès la fin de la Première Guerre mondiale, voire même avant ? Quand l'idéologie radicale fut-elle en adéquation et à partir de quelle date fut-elle en inadéquation par rapport à la mentalité de leur électorat ? Et pourquoi ? Enfin, pour s'imposer sur le plan électoral et politique en Indre-et-Loire, de quelles influences le radicalisme tourangeau se réclame-t-il ? La presse et les associations telles que la franc-maçonnerie ont-elles joué un rôle déterminant, voire décisif ? Comme nous pouvons le voir, de nombreuses questions restent en suspens quant à la place du radicalisme tourangeau dans la vie politique et électorale de l'Indre-et-Loire sous la Troisième République. Peut-être que ces interrogations pourraient-elles également présenter quelques échos dans la société française actuelle ?

Sources et bibliographie

I- SOURCES :

A- Archives :

1- ARCHIVES DÉPARTEMENTALES D'INDRE-ET-LOIRE (A.D.I.L.) :

1°) Élections sénatoriales (partielles) :

a- Série 3 M 3 489 : archives des élections sénatoriales du 11 janvier 1920 (série B) :

– Rapport du préfet d'Indre-et-Loire au ministre de l'Intérieur du 20 décembre 1919.

– Résultats électoraux.

b- Série 3 M 490 : archives des élections sénatoriales du 06 janvier 1924 (série B) :

– Rapports du préfet d'Indre-et-Loire au ministre de l'Intérieur du 12 décembre 1923.

– Résultats électoraux.

c- Série 3 M 491 et 494 : archives des élections sénatoriales du 16 octobre 1932

(série B) :

– Rapport du préfet d'Indre-et-Loire au ministre de l'Intérieur du 6 octobre 1932.

– Résultats électoraux.

d- Série 3 M 495-496 : archives de l'élection sénatoriale (complémentaire) du 18 février 1934 (série B)

– Rapports du préfet d'Indre-et-Loire au ministre de l'Intérieur du 29 janvier et du 12 février 1934.

– Résultats électoraux.

2°) Élections législatives (générales) :

a- Série 3 M 517 : archives de l'élection législative (générale) du 16 novembre 1919 :

– Résultats électoraux.

b- Série 3 M 518 : archives de l'élection législative (générale) du 11 mai 1924 :

– Résultats électoraux.

c- Série 3 M 519 : archives des élections législatives (générales) des 22 et 29 avril 1928 :

– Rapports du préfet d'Indre-et-Loire au ministre de l'Intérieur des 18 et 25 avril 1928.

– Résultats électoraux.

d- Série 3 M 520 : archives des élections législatives (générales) des 1er et 8 mai 1932

– Déclarations de candidatures du premier et deuxième tour.

– Résultats électoraux.

e- Série 3 M 521 : archives des élections législatives (générales) des 26 avril et 3 mai 1936

– Déclarations de candidatures du premier et deuxième tour.

– Résultats électoraux.

3°) Élections cantonales (triennales) :

a- Série 3 M 576 : archives des élections cantonales (générales) des 14 et 21 décembre 1919

– Rapports du préfet d'Indre-et-Loire au ministre de l'Intérieur du 20 novembre ainsi que des 15 et 22 décembre 1919.

– Résultats du conseil général (première et deuxième série).

b- Série 3 M 578 : archives des élections cantonales (générales) des 14 et 21 juillet 1922

– Rapports du préfet d'Indre-et-Loire au ministre de l'Intérieur du 20 juin ainsi que des 15 et 22 juillet 1922.

– Résultats du conseil général (première série).

c- Série 3 M 582 : archives des élections cantonales (générales) des 19 et 26 juillet 1925

– Rapports du préfet d'Indre-et-Loire au ministre de l'Intérieur du 20 juin ainsi que des 20 et 27 juillet 1925.

– Résultats du conseil général (deuxième série).

d- Série 3 M 585 : archives des élections cantonales (générales) des 14 et 21 octobre 1928

– Rapports du préfet d'Indre-et-Loire au ministre de l'Intérieur du 20 septembre ainsi que des 15 et 22 octobre 1928.

– Résultats du conseil général (première série).

e- Série 3 M 587 : archives des élections cantonales (générales) des 18 et 25 octobre 1931

– Rapports du préfet d'Indre-et-Loire au ministre de l'Intérieur des 1^{er}, 19, 22 et 26 octobre 1931.

– Résultats du conseil général (deuxième série).

f- Série 3 M 590 : archives des élections cantonales (générales) des 7 et 14 octobre 1934 :

– Rapports du préfet d'Indre-et-Loire au ministre de l'Intérieur du 23 septembre ainsi que des 8 et 15 octobre 1934.

– Résultats du conseil général (première série).

g- Série 3 M 594 : archives des élections cantonales (générales) des 10 et 17 octobre 1937

– Rapports du préfet d'Indre-et-Loire au ministre de l'Intérieur des 11 et 18 octobre 1937.

– Résultats du conseil général (deuxième série).

4°) Élections municipales (générales) :

a- Série 3 M 838 : Élections municipales (générales) des 30 novembre et 7 décembre 1919 puis celles des 3 et 10 mai 1925 :

- Tableaux statistiques du nombre des conseils municipaux selon la nuance politique (entre 1914 et 1919 puis entre 1919 et 1925).
- Rapports du préfet d'Indre-et-Loire au ministre de l'Intérieur (décembre 1919 et mai 1925).
- Liste nominative des communes d'Indre-et-Loire classées selon la nuance politique des conseils municipaux à l'issue des élections municipales générales (décembre 1919 et mai 1925).

b- Série 3 M 839 : Élections municipales (générales) des 5 et 12 mai 1929 puis des 5 et 12 mai 1935 :

- Tableaux statistiques du nombre des conseils municipaux selon la nuance politique (entre 1925 et 1929 puis entre 1929 et 1935).
- Rapports du préfet d'Indre-et-Loire au ministre de l'Intérieur (du 15 mai et du 13 juin 1929 puis de mai 1935).
- Liste nominative des communes d'Indre-et-Loire classées selon la nuance politique des conseils municipaux à l'issue des élections municipales générales (mai 1929 et mai 1935).

2- SOURCES PRIVÉES :

a- Archives :

- Photocopie d'une photographie du sénateur Paul Germain donnée par M. Paul Benon (petit-fils du sénateur Paul Germain).
- Photocopie d'une photographie du député Léon Courson donnée par M. Achille Courson (petit-cousin du député Léon Courson).
- Photocopie d'une photographie du député Louis Proust donnée par M. Robert Proust (fils du député Louis Proust).

b- Entretiens :

- Entretien du mercredi 11 janvier 1989 au domicile de M. Jacques Feneant (spécialiste de la franc-maçonnerie tourangelle).
- Entretien téléphonique du mercredi 31 janvier 1989 avec M. Paul Benon (petit-fils du sénateur Paul Germain).

B. Sources imprimées :

1. RECUEILS DE DOCUMENTS : (A.D.I.L.)

— Annuaire de Tours et du département d'Indre-et-Loire :

- de 1926, Tours, Éditeurs René & Paul DESLIS, 1926, 2056 p. ;

- de 1928, Tours, Éditeurs René & Paul DESLIS, 1928, 2104 p. ;

- de 1931, Tours, Éditeurs René & Paul DESLIS, 1931, 2236 p. ;

- de 1933-1934, Tours, Éditeurs René & Paul DESLIS, 1934, 2196 p. ;

- de 1936, Tours, Éditeurs René & Paul DESLIS, 1936, 2216 p. ;

— SKORKA (Line), Les conseillers généraux d'Indre-et-Loire de 1833 à nos jours, Tours, Imprimerie départementale, 1984, 32 p.

2. COMPTES RENDUS OFFICIELS :

a- Les comptes rendus des congrès du Parti républicain radical et radical-socialiste :

Les publications des comptes rendus des congrès radicaux et radicaux-socialistes sont disponibles sous forme de microfilms.

— Compte rendu des débats du 30^e congrès ordinaire du Parti républicain radical et radical-socialiste, 30^e congrès du Parti républicain radical et radical-socialiste tenu à Vichy les 5, 6, 7 & 8 octobre 1933, Paris, Éditions au Siège du Comité Exécutif, 1933, 635 p.

— Compte rendu des débats du 1^{er} congrès extraordinaire du Parti républicain radical et radical-socialiste, congrès extraordinaire du Parti républicain radical et radical-socialiste tenu à Clermont-Ferrand les 11, 12 & 13 mai 1934, Paris, Éditions au Siège du Comité Exécutif, 1934, 270 p.

— Compte rendu des débats du 31^e congrès ordinaire du Parti républicain radical et radical-socialiste, 31^e congrès du Parti républicain radical et radical-socialiste tenu à Nantes les 25, 26, 27 et 28 octobre 1934, Paris, Éditions au Siège du Comité Exécutif, 1934, 473 p.

b- Les comptes rendus du conseil général d'Indre-et-Loire :

Les publications des comptes rendus du conseil général d'Indre-et-Loire sont consultables sous forme d'ouvrages au centre de documentation du Conseil Général d'Indre-et-Loire.

— Compte rendu du conseil général d'Indre-et-Loire (session extraordinaire de janvier 1920), tableau des résultats du renouvellement de la première et deuxième série sortante

des conseillers généraux d'Indre-et-Loire (élections cantonales générales des 14 et 21 décembre 1919), Tours, Imprimerie ARRAULT et C^{ie}, 1920, 184 p.

— Compte rendu du conseil général d'Indre-et-Loire (deuxième session ordinaire d'août 1922), tableau des résultats du renouvellement de la première série sortante des conseillers généraux d'Indre-et-Loire (élections cantonales générales des 14 et 21 juillet 1922), Tours, Imprimerie ARRAULT et C^{ie}, 1922, 236 p.

— Compte rendu du conseil général d'Indre-et-Loire (deuxième session ordinaire d'août 1925), tableau des résultats du renouvellement de la deuxième série sortante des conseillers généraux d'Indre-et-Loire (élections cantonales générales des 19 et 26 juillet 1925), Tours, Imprimerie ARRAULT et C^{ie}, 1925, 276 p.

— Compte rendu du conseil général d'Indre-et-Loire (deuxième session ordinaire de 1928), tableau des résultats du renouvellement de la première série sortante des conseillers généraux d'Indre-et-Loire (élections cantonales générales des 14 et 21 octobre 1928), Tours, Imprimerie ARRAULT et C^{ie}, 1928, 296 p.

— Compte rendu du conseil général d'Indre-et-Loire (deuxième session ordinaire de 1931), tableau des résultats du renouvellement de la deuxième série sortante des conseillers généraux d'Indre-et-Loire (élections cantonales générales des 18 et 25 octobre 1931), Tours, Imprimerie ARRAULT et C^{ie}, 1931, 315 p.

— Compte rendu du conseil général d'Indre-et-Loire (deuxième session ordinaire de 1934), tableau des résultats du renouvellement de la première série sortante des conseillers généraux d'Indre-et-Loire (élections cantonales générales des 7 et 14 octobre 1934), Tours, Imprimerie ARRAULT et C^{ie}, 1934, 307 p.

— Compte rendu du conseil général d'Indre-et-Loire (deuxième session ordinaire de 1937), tableau des résultats du renouvellement de la première série sortante des conseillers généraux d'Indre-et-Loire (élections cantonales générales des 10 et 17 octobre 1937), Tours, Imprimerie ARRAULT et C^{ie}, 1937, 255 p.

3. PÉRIODIQUES :

a. Périodique dépouillé :

Journal *La Dépêche du Centre*, Tours, Imprimerie ARRAULT et C^{ie}, 1928-1936, 8 pages.

A.D.I.L. : R 2030 : (quotidien régional radicalisant dépouillé systématiquement du 29 avril 1928 au 31 décembre 1934 et ponctuellement jusqu'en avril 1936)

b- Périodiques consultés :

- Mensuel : *Bulletin de la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire*, Tours, Imprimerie ARRAULT et C^{ie}, 1930-1932, 4 pages.

A.D.I.L. : R 2003 : 5 exemplaires disponibles :

- n° 2 : février 1931,
- n° 4 : avril 1931,
- n° 5 : mai 1931,
- n° 7 : août-septembre 1931,
- n° 10 : avril 1932.

- Hebdomadaires :

* *La République tourangelle* (Journal hebdomadaire, politique et agricole), Tours, Imprimerie ARRAULT et C^{ie}, 1932-1937, 4 pages.

A.M.T. : Hebdomadaire radical (mars - mai 1936)

* *Le Réveil* (Politique, syndicaliste, coopératif, organe hebdomadaire de la Fédération socialiste S.F.I.O. d'Indre-et-Loire, puis organe indépendant de défense et d'études coopératives et sociales), Tours, Imprimerie (non précisée), 1925-1938, 4 pages.

A.M.T. : Hebdomadaire socialiste S.F.I.O. (mars - mai 1936)

- Quotidien : Journal *Le Temps*, Paris, Imprimerie (non précisée), 1932, 8 pages.

B.U.F.R.H.A. : microfilm : 3 éditions consultées (quotidien national) :

- édition du lundi 17 octobre 1932,
- édition du mardi 18 octobre 1932,
- édition du mercredi 19 octobre 1932.

II- Ouvrages et articles modernes

(Etudes et travaux modernes) :

A- Ouvrages imprimés :

1- Histoire de la III^e République et de l'entre-deux-guerres :

— ABBAD Fabrice, *La France des années 20*, Paris, Éditions Armand Colin, 1993, 192 p. (Collection «Cursus», série « Histoire »).

— ADOUMIE Vincent, *De la république à l'Etat français (1918-1944)*, Paris, Éditions Hachette Supérieur, 2005, 256 p. (Collection «Carré», série « Histoire »).

— AZEMA Jean-Pierre, *De Munich à la Libération (1938-1944)*, Paris, Éditions du Seuil, 1979, 416 p. (Collection «Points-Histoire», H 114, Nouvelle histoire de la France contemporaine, n° 14).

— BEAUPRE Nicolas, *Les grandes guerres (1914-1945)*, Paris, Éditions Belin, 2012, 1144 p. (Collection «Histoire de France», sous la direction de Joël CORNETTE).

— BECKER Jean-Jacques et BERSTEIN Serge, *Victoires et frustrations (1914-1929)*, Paris, Éditions du Seuil, 1990, 462 p. (Collection «Points-Histoire», H 112, Nouvelle histoire de la France contemporaine, n° 12).

— BERNARD Philippe, *La fin d'un monde (1914-1929)*, Paris, Éditions du Seuil, 1975, 256 p. (Collection «Points-Histoire», H 112, Nouvelle histoire de la France contemporaine, n° 12).

— BERSTEIN Serge, *La France des années 30*, Paris, Éditions Armand Colin, 1988, 186 p. (Collection «Cursus», série « Histoire »).

— BERSTEIN Serge et MILZA Pierre, *Histoire de la France au XX^e siècle : I- 1900-1930*, Paris, Éditions Perrin, 2009, 590 p. (Collection «Tempus», n° 260).

— BERSTEIN Serge et MILZA Pierre, *Histoire de la France au XX^e siècle : II- 1930-1958*, Paris, Éditions Perrin, 2009, 746 p. (Collection «Tempus», n° 261).

— BONNEFOUS Édouard, *Histoire politique de la III^{ème} République (en 8 volumes)*,

- Tome III : L'après-guerre (1919-1924), Paris, Éditions P.U.F., 1959, 480 p.

- Tome IV : Cartel des gauches et Union nationale (1924-1929), Paris, Éditions P.U.F., 1960, 412 p.

- Tome V : La République en danger : des ligues au Front populaire (1930-1936), Paris, Éditions P.U.F., 1962, 476 p.

- Tome VI : Vers la guerre : Du Front populaire à la Conférence de Munich (1936-1938), Paris, Éditions P.U.F., 1965, 452 p.

- Tome VII : La course vers l'abîme : La fin de la Troisième République (1938-1940), Paris, Éditions P.U.F., 1967, 450 p.

— BORNE Dominique et DUBIEF Henri, *La crise des années 30 (1929-1938)*, Paris, Éditions du Seuil, 1989, 322 p. (Collection «Points-Histoire», H 113, Nouvelle histoire de la France contemporaine, n° 13).

— DARD Olivier, *Les années 30 : Le choix impossible*, Paris, Librairie Générale Française, 1999, 278 p. (Collection «Le Livre de Poche», L'histoire dans la série « Références », n° 556, La France contemporaine).

— DUBIEF Henri, *La crise des années 30 (1929-1938)*, Paris, Éditions du Seuil, 1976, 258 p. (Collection «Points-Histoire», H 113, Nouvelle histoire de la France contemporaine, n° 13).

— GOGUEL François, *La politique des partis sous la III^{ème} République (en 2 volumes)*,

- Tome 1 : (1871-1932), Paris, Éditions du Seuil, 1946, 429 p. (Collection «Esprit»).

- Tome 2 : (1933-1939), Paris, Éditions du Seuil, 1946, 350 p. (Collection «Esprit»).

— MAYEUR Jean-Marie, *La vie politique sous la III^{ème} République (1870-1940)*, Paris, Éditions du Seuil, 1984, 445 p. (Collection «Points-Histoire», H 73).

— MAYEUR Jean-Marie (sous la direction de), *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République (I. Études)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001, 278 p.

— MONNIER Frédéric, *Les années 20 (1919-1930)*, Paris, Librairie Générale Française, 1999, 222 p. (Collection «Le Livre de Poche», L'histoire dans la série «Références», n° 558, La France contemporaine).

— WINOCK Michel, *La fièvre hexagonale : Les grandes crises politiques (1871-1968)*, Paris, Éditions du Seuil, 1987, 470 p. (Collection «Points-Histoire», H 97).

2- Histoire du Parti républicain radical et radical-socialiste :

— BAAL Gérard, *Histoire du radicalisme*, Paris, Éditions La Découverte, 1994, 124 p. (Collection «Repères», n° 139).

— BARDONNET Daniel, *Évolution de la structure du parti radical*, Paris, Éditions Montchrestien, 1960, 294 p. (B.C.R.P.L.M.)

— BERSTEIN Serge, *Histoire du Parti Radical*,

- La recherche de l'âge d'or (1919-1926), Paris, Éditions P.F.N.S.P., 1980 (tome 1), 480 p.

- Crise du radicalisme (1926-1939), Paris, Éditions P.F.N.S.P., 1982 (tome 2), 666 p.

— BERSTEIN Serge et RUBY Marcel, *Un siècle de radicalisme*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, Collection « Histoire et civilisations » n° 860, 2004, 284 p.

— JEANNENEY Jean-Noël, *Leçon d'histoire pour une gauche au pouvoir : La faillite du Cartel (1924-1926)*, Paris, Éditions du Seuil, 1977, 158 p. (Collection «Points-Histoire», H 58).

— NICOLET Claude, *Le radicalisme*, Paris, Éditions P.U.F., 1957 (première édition), 124 p. (Collection Que Sais-Je ? n° 761).

— NORDMANN Jean-Thomas, *Histoire des radicaux (1820-1973)*, Paris, Éditions La Table Ronde, 1974, 533 p. (Collection «Mouvements d'idées»).

— NORDMANN Jean-Thomas, *La France radicale*, Paris, Éditions Gallimard/Julliard, 1977, 221 p. (Collection «Archives», n° 66).

— TOUCHARD Jean, *La gauche en France depuis 1900*, Paris, Éditions du Seuil, 1981, 412 p. (Collection «Points-Histoire», H 26).

3- Histoire régionale (Indre-et-Loire, Touraine, Tours) :

— CHEVALIER Bernard (sous la direction de), *Histoire de Tours*, Toulouse, Éditions Privat, 1985, 415 p. (collection «Univers de la France et des pays francophones»).

— CROUBOIS Claude (sous la direction de), *L'Indre et Loire : la Touraine des origines à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, Éditions BORDESSOULES, 1982, 470 p. (Collection «L'histoire par les documents»).

— LAURENCIN Michel, *Dictionnaire biographique de Touraine*, Chambray-les-Tours, Editions C.L.D., 1990, 628 p.

— LEVEEL Pierre, *Histoire de Touraine et d'Indre-et-Loire*, Chambray-les-Tours, Éditions C.L.D., 1988, 1006 p.

4- La presse et son histoire :

— CHAVARDES Maurice, *Une campagne de presse: la droite française et le 6 février 1934*, Paris, Éditions Flammarion, 1970, 122 p. (Collection «Questions d'histoire» n° 19).

— MANEVY Raymond, *La presse de la III^{ème} République*, Paris, Éditions Joseph FORET, 1955, 248 p. (B.S.H.U.T.)

— ROUX-BLUYSEN Maurice (sous la direction de), *Annuaire de la presse (française et étrangère et du monde politique)*, Paris, Éditeurs Ch. Lorilleux & C^{ie}, 1927, 1972 p. (B.M.T. et B.U.F.R.H.A.)

— VIVIER Robert et WATELET Jean, *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale (1865-1944) : Indre et Loire (37)*, Paris, Éditions Bibliothèque Nationale, 1970, 63 p.

5- La Franc-Maçonnerie et son histoire :

— DE JODE Marc & CARA Monique et Jean-Marc Daniel, *Dictionnaire universel de la Franc-Maçonnerie*, Paris, Éditions Larousse, 2011, 720 p. (Collection « à présent »).

— FENEANT Jacques, *Histoire de la Franc-Maçonnerie en Touraine*, Chambray-les-Tours, Éditions C.L.D., 1981, 348 p.

— GAUDART de SOULAGES Michel et LAMANT Hubert, *Dictionnaire des Francs-Maçons français*, Paris, Éditions Albatros, 1980, 590 p. (Collection «Lumière et tradition»).

(B.M.T.)

— LIGOU Daniel (sous la direction de), *Dictionnaire de la Franc-Maçonnerie*, Paris, Éditions P.U.F., 2004, 1360 p. (Collection «Quadrige», 1^{re} édition).

— SAUNIER Éric (sous la direction de), *Encyclopédie de la Franc-Maçonnerie*, Paris, Éditions Librairie Générale Française, 2000, 982 p. (Collection «Encyclopédies d'aujourd'hui», La Pochothèque, Le Livre de Poche).

6- Biographies :

— COLTON Joël, *Léon BLUM*, Paris, Éditions Arthème Fayard, 1967, 527 p. (Collection «Marabout Université» [M.U. 436] Histoire).

— CHAUTEMPS Bernard et Jacques, *Les Chautemps*, Millau, Imprimerie S.O.M.A.P., 1979, 92 p. (B.M.T.)

7- Outils de travail, dictionnaires et ouvrages biographiques :

— *Dictionnaire biographique illustré (Indre-et-Loire)*, Paris, R. WAGNER Éditeur, 1909, 612 p. (Collection «Les dictionnaires biographiques illustrés départementaux»).

(A.D.I.L. : usuel)

— *La France contemporaine, grand annuaire illustré et sélectionné*, Nantes, Imprimerie du Commerce, 1928-1930, 442 p. (B.M.T.)

— FREMY Dominique, *QUID des présidents de la République*, Paris, Éditions Robert Laffont S.A., 1985, 532 p.

— JOLLY Jean, *Dictionnaire des parlementaires français (1889-1940)*, Paris, Éditions P.U.F., 1960-1977 (en 8 volumes).

— LANCELOT Alain et Marie-Thérèse, *Atlas des circonscriptions électorales en France depuis 1875*, Paris, Éditions Armand COLIN, 1970, 96 p. (Collection « Cahiers de la F.N.S.P. » Série « Atlas » [b]). (B.M.T.)

8- Références iconographiques :

— VAN PEE Henry, *Tout-Tours 1933*, Tours, Imprimerie ARRAULT et C^{ie}, 1933, 203 p. (B.M.T. : C 1851 : n° 48)

— SARTORI Jean et VAN PEE Henry, *Figures tourangelles*, Tours, Imprimerie ARRAULT et C^{ie}, 1933, 64 p. (A.D.I.L.: 4°/417)

B- Chapitre dans un ouvrage imprimé :

— LAURENCIN Michel, XIX^e et XX^e siècles. In : Croubois Claude (sous la direction de), *L'Indre et Loire : la Touraine des origines à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, Éditions J.-M. BORDESSOULES, 2006, 428 p. (Collection « L'histoire des départements de la France »).

— BERSTEIN Gisèle, Les radicaux du sénat dans l'entre-deux-guerres. In : Berstein Serge et RUBY Marcel (eds), *Un siècle de radicalisme*, Villeneuve d'Asq, Presses Universitaires du Septentrion, 2004, 288 p. (Collection « Histoire et Civilisations », n° 860).

— VAVASSEUR-DESPERRIERS Jean, L'impossible retour à l'avant-guerre (1919-1931) et la crise des années 30. In : SIRINELLI Jean-François (eds), *La France de 1914 à nos jours*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995 (2^e édition revue et corrigée), 504 p. (Collection « Premier Cycle »).

C- Travaux universitaires :

1- Mémoires de maîtrise :

— ANIZAN Anne-Laure, *Les Radicaux tourangeaux au miroir du Front populaire (1934-1938)*, maîtrise d'histoire, IEP de Paris (section CRH), 1992, 162 p.

(<http://www.sudoc.fr/097238864>)

— BÉREL Jean-François, *Les Radicaux et radicaux-socialistes en Indre-et-Loire (29 avril 1928 - 31 décembre 1934)*, maîtrise d'histoire, Université de Tours, 1992, 335 p.

(B.U.F.R.H.A. : M 266)

— OERLEMANS Éveline, *Camille Chautemps : 10 années de la vie politique en Indre-et-Loire (1919-1928)*, maîtrise d'histoire, Université de Tours, 1968, 85 p.

(B.M.T. : G 2995)

— RADUGET Nicolas, *Camille Chautemps : l'influence et l'action de l'édile local (1912-1925)*, maîtrise d'histoire, Université de Tours, 2009, 134 p.

(B.U.F.R.H.A. : M 613 / HMC 18343)

2- Thèse :

— FENEANT Jacques, *Histoire de la Franc-Maçonnerie dans le Val de Loire (1745-1945)*, Thèse de doctorat d'État (en 3 volumes), Université de Dijon, 1985, 994 p.

(B.M.T. : T.C. 23/1 à 3)

D- Articles de périodiques imprimés :

— BERSTEIN Serge, « Les radicaux français dans l'entre-deux-guerres », in *L'Information historique*, mai-juin 1977, n° 3, p. 127-133.

— KUPFERMAN Fred, « L'affaire Stavisky », in *L'Histoire*, décembre 1978, n° 7, p. 43-51.

— RIGLET Marc, « Les partis politiques ont-ils perdu la mémoire ? », in *L'Histoire*, octobre 1986, n° 93, p. 64-69.

E- Articles de périodiques électroniques :

COMBES André, Maçonnerie et radicalisme. *Cahier d'Histoire du Radicalisme*, [en ligne], 1984, n° 1, [référence du 06 août 2013].
<http://memoireetmoderniteradicales.com/nosrubriques/dossiershistoriques/dossiers/MaçonnerieetRadicalisme.pdf>

F- Communication dans un congrès :

— BILLARD Yves, Pratiques socialistes et radicales des élus de terrain dans l'entre-deux-guerres (p. 97-106). In : CASTAGNEZ, Noëline et MORIN, Gilles (sous la direction de), *socialistes et radicaux : querelles de famille, Actes de la journée d'étude « Socialistes et radicaux au XX^e siècle. Confrontation, satellisation, acculturation, organisée par le Centre d'histoire de Sciences Po, le vendredi 30 septembre 2005*, Paris, Éditions de L'OURS, 2008, 190 p.

— ANCEAU Éric, Les écoles du Parlement. Les types de formation des parlementaires (p. 167-196). In : MAYEUR Jean-Marie, CHALINE Jean-Pierre et CORBIN Alain (sous la direction de), *Les Parlementaires de la Troisième République, Actes du colloque international organisé par le Centre de recherches en histoire du XIX^e siècle (universités Paris I et Paris IV, UMR 8072 du CNRS) les 18 et 19 octobre 2001*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003, 460 p.

G- Sites web consultés :

- www.parlements.org. [Référence du 8 août 2013],

http://www.parlements.org/travaux_universitaires/maitrise3.html

- www.france-politique.fr [Référence du 9 août 2013],

<http://www.france-politique.fr/histoire-parlementaire.htm>

- www.senat.fr [Référence du 16 août 2013],

http://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/besnard_rene0300r3.html

- www.senat.fr [Référence du 16 août 2013],

http://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/Chautemps_alphonse0309r3.html

- www.senat.fr [Référence du 16 août 2013],

http://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/foucher_octave0306r3.html

- www.senat.fr [Référence du 16 août 2013],

http://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/germain_paul0307r3.html

- www.assemblee-nationale.fr [Référence du 16 août 2013],

http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=1726

- www.assemblee-nationale.fr [Référence du 16 août 2013],

http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=6518

- www.assemblee-nationale.fr [Référence du 16 août 2013],

http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=707

- www.assemblee-nationale.fr [Référence du 16 août 2013],

http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=2507

- www.assemblee-nationale.fr [Référence du 16 août 2013],

http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=2030

Table des annexes

Annexe 1 : Le sénateur d'Indre-et-Loire René Besnard (1879-1952).....	195
Annexe 2 : Le sénateur d'Indre-et-Loire Alphonse Chautemps (1860-1944).....	196
Annexe 3 : Le sénateur d'Indre-et-Loire Octave Foucher (1862-1933).....	197
Annexe 4 : Le sénateur d'Indre-et-Loire Paul Germain (1858-1944).....	198
Annexe 5 : Le député d'Indre-et-Loire Paul Bernier (1866-1957).....	199
Annexe 6 : Le député d'Indre-et-Loire Louis Proust (1878-1959)	200
Annexe 7 : Le député d'Indre-et-Loire Camille Chautemps (1855-1963)	201
Annexe 8 : Le député d'Indre-et-Loire Léon Courson (1883-1950).....	202
Annexe 9 : Les sénateurs radicaux et radicaux-socialistes du département d'Indre-et-Loire (novembre 1919 – juillet 1940) : adresses à Paris et en Indre-et-Loire.....	203
Annexe 10 : Les députés radicaux et radicaux-socialistes du département d'Indre-et-Loire (novembre 1919 – juillet 1940) : adresses à Paris et en Indre-et-Loire.....	204
Annexe 11 : La répartition socio-professionnelle des parlementaires radicaux et radicaux- socialistes en métropole ainsi qu'en Indre-et-Loire (1919-1939) : (pourcentages classés selon un ordre décroissant).....	205
Annexe 12 : La « une » de <i>La Dépêche du Centre</i> du lundi 10 septembre 1934	206
Annexe 13 : Les caractéristiques du quotidien <i>La Dépêche du Centre</i>	207
Annexe 14 : Les bâtiments franc-maçonniques à Tours affiliés au Grand Orient De France (G.O.D.F.) (1919-1939).....	208
Annexe 15 : Les bâtiments franc-maçonniques en Indre-et-Loire affiliés au Grand Orient De France (G.O.D.F.) (1919-1939)	209
Annexe 16 : Le rapport du préfet d'Indre-et-Loire au ministre de l'Intérieur	210
Annexe 17 : Le tableau du renouvellement des conseils municipaux à l'issue des scrutins (annexe du rapport du préfet d'Indre-et-Loire au ministre de l'Intérieur).....	211
Annexe 18 : Le tableau des résultats électoraux des cantonales des 14 et 28 octobre 1928 : première série (annexes des comptes rendus du conseil général d'Indre-et-Loire) ...	212
Annexe 19 : La liste des membres du conseil général en exercice dans les arrondissements de Tours et de Chinon (annuaire de Tours et du département d'Indre-et-Loire).....	213
Annexe 20 : Les 25 élections générales en Indre-et-Loire (16 novembre 1919 - 5 avril 1939) : classement thématique	214

Annexe 21 : Les 25 élections générales en Indre-et-Loire (16 novembre 1919 - 5 avril 1939) : classement chronologique	215
Annexe 22 : Les limites administratives et électorales du département d'Indre-et-Loire (19 novembre 1919 - 26 juillet 1926).....	216
Annexe 23 : Les limites administratives et électorales du département d'Indre-et-Loire (26 juillet 1926 - 25 juin 1940).....	217
Annexe 24 : La carte des limites administratives et électorales du département d'Indre-et-Loire (26 juillet 1926 - 25 juin 1940).....	218
Annexe 25 : Taille et répartition des conseils municipaux d'Indre-et-Loire pendant l'entre-deux-guerres (Les élections municipales générales des 5 et 12 mai 1929).....	219
Annexe 26: Les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes élus maire en Indre-et-Loire (1919-1945)	220
Annexe 27 : Les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire : Les sénateurs maires et conseillers généraux (1919-1945).....	221
Annexe 28 : Les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire : Les députés maires et conseillers généraux (1919-1945).....	222
Annexe 29 : Résultats électoraux des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes élus conseiller général en Indre-et-Loire (1919-1940)	223
Annexe 30 : Les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire élus conseiller général en Indre-et-Loire (1919-1940)	224
Annexe 31 : Résultats électoraux des candidats parlementaires radicaux et radicaux-socialistes élus en Indre-et-Loire aux élections sénatoriales partielles et complémentaire (série B) (1919-1934).....	225
Annexe 32 : Les sénateurs du département d'Indre-et-Loire (série B) (1919-1941)	226
Annexe 33 : Résultat de l'élection sénatoriale complémentaire du 18 février 1934 (série B) en Indre-et-Loire.....	227
Annexe 34 : Résultats électoraux des candidats parlementaires radicaux et radicaux-socialistes élus en Indre-et-Loire aux élections législatives générales (1919-1936). 228	
Annexe 35 : Les députés du département d'Indre-et-Loire (1919-1942).....	229
Annexe 36 : Résultats électoraux de la circonscription de Tours I lors des élections législatives de 1932 et 1936	230
Annexe 37 : Résultats électoraux de la circonscription de Tours II lors des élections législatives de 1932 et 1936.....	231

Annexe 38 : Carte 21 : Géographie électorale du parti radical (1919-1936).....	232
Annexe 39 : Carte 22 : Les sénateurs radicaux en 1922 et 1938.....	233
Annexe 40 : L'activité parlementaire du sénateur d'Indre-et-Loire René Besnard (1920-1940).....	234
Annexe 41 : L'activité parlementaire du sénateur d'Indre-et-Loire René Besnard (1920-1940) bis.....	235
Annexe 42 : L'activité parlementaire du sénateur d'Indre-et-Loire René Besnard (1920-1940) ter.....	236
Annexe 43 : L'activité parlementaire du sénateur d'Indre-et-Loire Alphonse Chautemps (1920-1940).....	237
Annexe 44 : L'activité parlementaire du sénateur d'Indre-et-Loire Alphonse Chautemps (1920-1940) bis.....	238
Annexe 45 : L'activité parlementaire du sénateur d'Indre-et-Loire Octave Foucher (1920-1940).....	239
Annexe 46 : L'activité parlementaire du sénateur d'Indre-et-Loire Paul Germain (1920-1940).....	240
Annexe 47 : Les congrès du Parti républicain radical et radical-socialiste de l'année 1933 et 1934.....	241
Annexe 48 : L'exclusion du député d'Indre-et-Loire Louis Proust du Parti républicain radical et radical-socialiste (13 mai 1934).....	242
Annexe 49 : L'organigramme du Parti républicain radical et radical-socialiste durant l'entre-deux-guerres (1919-1939).....	243
Annexe 50 : Les membres des bureaux des comités cantonaux radicaux et radicaux-socialistes de Vouvray et de Neuillé-Pont-Pierre (1928 et 1931).....	244
Annexe 51 : Dates de réunions de la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire (fin décembre 1928 - fin octobre 1934).....	245

Annexes

Annexe 1 : Le sénateur d'Indre-et-Loire René Besnard (1879-1952)

LE SENATEUR D'INDRE-ET-LOIRE RENE BESNARD



RENE BESNARD (1879-1952)

Etat-civil

Né le 12 avril 1879 à Artannes (Indre-et-Loire, France)

Décédé le 12 mars 1952 à Paris (Paris, France)

Mort à 73 ans

Profession

(judiciaire et libérale)

Avocat

MANDATS PARLEMENTAIRES (1920-1941) :

SENATEUR D'INDRE-ET-LOIRE

(arrondissement de Tours)

DU GROUPE DE LA GAUCHE DEMOCRATIQUE RADICALE ET RADICALE-SOCIALISTE

1er MANDAT : (11 janvier 1920 - 06 janvier 1924) à l'âge de 41 ans

2e MANDAT : (06 janvier 1924 - 10 janvier 1933)

3e MANDAT : (10 janvier 1933 - 31 décembre 1941) *

* Le mandat des sénateurs de la série B (dont fait partie l'Indre-et-Loire d'après la liste alphabétique des départements) aurait dû prendre fin début janvier 1942 ; c'est-à-dire le jour de l'ouverture de la session ordinaire du Sénat. Finalement, devant la vacance du Parlement, le mandat des membres de la Haute Assemblée de la série B s'est terminé à la mi-octobre 1941, date à laquelle étaient prévues les élections sénatoriales pour le renouvellement de ces derniers.

MANDATS LOCAUX (1919-1939) :

Maire : néant

Adjoint au Maire : néant

Conseiller municipal : néant

Conseiller d'arrondissement : néant

Conseiller général : néant

L'illustration du document ci-contre est la reproduction d'une photographie extraite du site internet du Sénat dont les références sont les suivantes : www.senat.fr [Référence du 16 août 2013], http://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/besnard_rene0300r3.html

Annexe 2 : Le sénateur d'Indre-et-Loire Alphonse Chautemps (1860-1944)

LE SÉNATEUR D'INDRE-ET-LOIRE ALPHONSE CHAITEMPS



ALPHONSE CHAITEMPS (1860-1944)

Etat-civil

Né le 18 octobre 1860 à Valéry (Haute-Savoie, France)
Décédé le 24 avril 1944 à Saint-Jean-Saint-Germain (Indre-et-Loire, France)
Mort à 84 ans

Profession

(judiciaire et libérale)

Magistrat

MANDATS PARLEMENTAIRES (1920-1941) :

SENATEUR D'INDRE-ET-LOIRE

(arrondissement de Loches)

DU GROUPE DE LA GAUCHE DEMOCRATIQUE RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE

1^{er} MANDAT : (11 janvier 1920 - 06 janvier 1924) à l'âge de 60 ans

2^e MANDAT : (06 janvier 1924 - 10 janvier 1933)

3^e MANDAT : (10 janvier 1933 - 31 décembre 1941) *

* Le mandat des sénateurs de la série B (dont fait parti l'Indre-et-Loire d'après la liste alphabétique des départements) aurait dû prendre fin début janvier 1942 ; c'est-à-dire le jour de l'ouverture de la session ordinaire du Sénat. Finalement, devant la vacance du Parlement, le mandat des membres de la Haute Assemblée de la série B s'est terminé à la mi-octobre 1941, date à laquelle étaient prévues les élections sénatoriales pour le renouvellement de ces derniers.

MANDATS LOCAUX (1919-1945) :

Maire : St-Jean-Saint-Germain (Canton de Loches) : (1919-1925), (1925-1929), (1929-1935) et (1935-1945)

Adjoint au Maire : néant

Conseiller municipal : néant

Conseiller d'arrondissement : néant

Conseiller général : Canton de Ligueil (1^{re} série) : (Arrondissement de Loches)

(1903-1904), (1904-1910), (1910-1919) et (1919-1922)

Président du Conseil général d'Indre-et-Loire : (1917-1922)

L'illustration du document ci-contre est la reproduction d'une photographie extraite du site internet du Sénat dont les références sont les suivantes : www.senat.fr [Référence du 16 août 2013], http://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/chautemps_alphonse0309r3.html

Annexe 3 : Le sénateur d'Indre-et-Loire Octave Foucher (1862-1933)

LE SENATEUR D'INDRE-ET-LOIRE OCTAVE FOUCHER



Le docteur OCTAVE FOUCHER (1862-1933)

Etat-civil

Né le 5 février 1862 à Paris (Indre-et-Loire, France)

Décédé le 15 décembre 1933 à Paris (Paris, France)

Mort à 71 ans

Profession

(médicale)

Médecin

MANDATS PARLEMENTAIRES (1920-1933) :

SENATEUR D'INDRE-ET-LOIRE

(arrondissement de Chinon)

DU GROUPE DE LA GAUCHE DEMOCRATIQUE RADICALE ET RADICALE-SOCIALISTE

1er MANDAT : (11 janvier 1920 - 06 janvier 1924) à l'âge de 58 ans

2e MANDAT : (06 janvier 1924 - 10 janvier 1933)

3e MANDAT : (10 janvier 1933 - 15 décembre 1933) *

* Le troisième mandat du docteur Octave FOUCHER fut de courte durée car interrompu par sa mort survenue le 15 décembre 1933. Son décès est consécutif à une crise cardiaque qui eu lieu dans son domicile parisien le 13 décembre 1933. Le défunt eut pour successeur un autre radical-socialiste de l'arrondissement de Chinon en la personne de Paul GERMAIN.

MANDATS LOCAUX (1919-1933) :

Maire : Chinon : (1908-1919), (1919-1925), (1925-1929) et (1929-1933)

Adjoint au Maire : Chinon : (1898-1908)

Conseiller municipal : Chinon : (1892-1908)

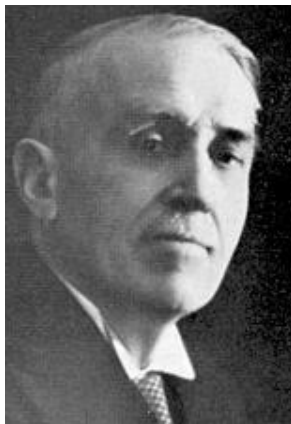
Conseiller d'arrondissement : néant

Conseiller général : Canton de Chinon (2^e série) : (Arrondissement de Chinon) : (1912-1919)

L'illustration du document ci-contre est la reproduction d'une photographie extraite du site internet du Sénat dont les références sont les suivantes : www.senat.fr [Référence du 16 août 2013], http://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/foucher_octave0306r3.html

Annexe 4 : Le sénateur d'Indre-et-Loire Paul Germain (1858-1944)

LE SENATEUR D'INDRE-ET-LOIRE PAUL GERMAIN



PAUL GERMAIN (1858-1944)

Etat-civil

Né le 20 novembre 1858 à Saint-Aubin-le-Cloud (Deux-Sèvres, France)

Décédé le 18 avril 1944 à Saint-Aubin-le-Cloud (Deux-Sèvres, France)

Mort à 86 ans

Profession

(agricole)

Viticulteur

MANDATS PARLEMENTAIRES (1934-1941) :

SENATEUR D'INDRE-ET-LOIRE

(arrondissement de Chinon)

DU GROUPE DE LA GAUCHE DEMOCRATIQUE RADICALE ET RADICALE-SOCIALISTE

SEUL MANDAT : (18 février 1934 – 31 décembre 1941) * à l'âge de 76 ans

* Le mandat des sénateurs de la série B (dont fait parti l'Indre-et-Loire d'après la liste alphabétique des départements) aurait dû prendre fin début janvier 1942 ; c'est-à-dire le jour de l'ouverture de la session ordinaire du Sénat. Finalement, devant la vacance du Parlement, le mandat des membres de la Haute Assemblée de la série B aurait dû se terminer à la mi-octobre 1941, date à laquelle était prévues les élections sénatoriales pour le renouvellement de ces derniers, mais il a été prorogé jusqu'au 31 décembre 1941.

MANDATS LOCAUX (1919-1945) :

Maire : Saint-Michel-sur-Loire : (1912-1919), (1919-1925), (1925-1929), (1929-1935) et (1935-1945)

Adjoint au Maire : néant

Conseiller municipal : néant

Conseiller d'arrondissement : néant

Conseiller général : Canton de Langeais (2^e série) : (Arrondissement de Chinon)

(1912-1919), (1919-1925), (1925-1931), (1931-1937) et (1937-1940)

Président du Conseil général d'Indre-et-Loire : (1922-1945)

L'illustration du document ci-contre est la reproduction d'une photographie extraite du site internet du Sénat dont les références sont les suivantes : www.senat.fr [Référence du 16 août 2013], http://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/germain_paul0307r3.html

Annexe 5 : Le député d'Indre-et-Loire Paul Bernier (1866-1957)

LE DEPUTE D'INDRE-ET-LOIRE PAUL BERNIER



PAUL BERNIER (1866-1957)

Etat-civil

Né le 10 juillet 1866 à Ligueil (Indre-et-Loire, France)
Décédé le 20 août 1957 à Mouzay (Indre-et-Loire, France)
Mort à 89 ans

Profession

(judiciaire et libérale)

Avocat

MANDATS PARLEMENTAIRES (1919-1942) :

DEPUTE D'INDRE-ET-LOIRE

(2e circonscription : Loches)

DU GROUPE REPUBLICAIN RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE

1er MANDAT : (16 novembre 1919 - 11 mai 1924) à l'âge de 53 ans

2e MANDAT : (11 mai 1924 - 29 avril 1928)

3e MANDAT : (29 avril 1928 - 08 mai 1932)

4e MANDAT : (08 mai 1932 - 03 mai 1936)

5e MANDAT : (03 mai 1936 - 01er juin 1942) *

* Par le décret du 29 juillet 1939, le président du Conseil radical-socialiste Edouard DALADIER s'est décidé de proroger le mandat des députés jusqu'au 1er juin 1942. Par conséquent, les élections législatives prévues pour mai 1940 ont été reportées à juin 1942. Seulement, celles-ci n'ont jamais eu lieu à cause de l'occupation de l'hexagone par les armées du IIIe Reich (Cf. à la p. 364 de l'ouvrage de : MAYEUR Jean-Marie, La vie politique sous la IIIème République (1870-1940), 1984, 450 p.).

MANDATS LOCAUX (1919-1945) :

Maire : Mouzay : (1908-1919), (1919-1925), (1925-1929), (1929-1935) et (1935-1945)

Adjoint au Maire : Mouzay : (1908-1919), (1919-1925), (1925-1929), (1929-1935) et (1935-1945)

Conseiller municipal : Mouzay : (1908-1919), (1919-1925), (1925-1929), (1929-1935) et (1935-1945)

Conseiller d'arrondissement : néant

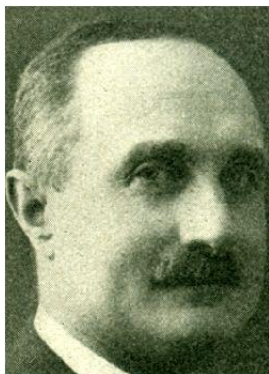
Conseiller général : Canton de Ligueil (1^{re} série) : (Arrondissement de Loches)

(1925-1928), (1928-1934) et (1934-1940)

L'illustration du document ci-contre est la reproduction d'une photographie extraite du site internet de l'Assemblée nationale dont les références sont les suivantes : www.assemblee-nationale.fr [Référence du 16 août 2013], http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=707

Annexe 6 : Le député d'Indre-et-Loire Louis Proust (1878-1959)

LE DEPUTE D'INDRE-ET-LOIRE LOUIS PROUST



LOUIS PROUST (1878-1959)

Etat-civil

Né le 04 juin 1878 à Oucques-la-Joyeuse (Loir-et-Cher, France)

Décédé le 31 décembre 1959 à Nice (Alpes-Maritime, France)

Mort à 81 ans

Profession

(judiciaire et libérale)

Magistrat

MANDATS PARLEMENTAIRES (1919-1936) :

DEPUTE D'INDRE-ET-LOIRE (3e circonscription : Tours I)

DU GROUPE REPUBLICAIN RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE

1er MANDAT : (16 novembre 1919 - 11 mai 1924) à l'âge de 41 ans

2e MANDAT : (11 mai 1924 - 29 avril 1928)

3e MANDAT : (29 avril 1928 - 08 mai 1932)

4e MANDAT : (08 mai 1932 - 03 mai 1936)

MANDATS LOCAUX (1919-1945) :

Maire : Neuillé-Pont-Pierre : (1908-1919), (1919-1925), (1925-1929), (1929-1935) et (1935-1945)

Adjoint au Maire : Neuillé-Pont-Pierre : (1908-1919), (1919-1925), (1925-1929), (1929-1935) et (1935-1945)

Conseiller municipal : Neuillé-Pont-Pierre : (1908-1919), (1919-1925), (1925-1929), (1929-1935) & (1935-1945)

Conseiller d'arrondissement : Chinon : Canton de Neuillé-Pont-Pierre (2^e série) : (1911-1919)

Conseiller général : Canton de Neuillé-Pont-Pierre (2^e série) : (Arrondissement de Tours)

(1919-1925), (1925-1931), (1931-1937) et (1937-1940)

L'illustration du document ci-contre est la reproduction d'une photographie extraite du site internet de l'Assemblée nationale dont les références sont les suivantes : www.assemblee-nationale.fr [Référence du 16 août 2013], http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=6518

Annexe 7 : Le député d'Indre-et-Loire Camille Chautemps (1855-1963)

LE DEPUTE D'INDRE-ET-LOIRE CAMILLE CHAUTEMPS



CAMILLE CHAUTEMPS (1885-1963)

Etat-civil

Né le 1^{er} février 1885 à Paris (Paris, France)

Décédé le 1^{er} juillet 1963 à Washington (Etats-Unis)

Mort à 78 ans

Profession

(judiciaire et libérale)

Avocat

MANDATS PARLEMENTAIRES (1919-1928) :

DEPUTE D'INDRE-ET-LOIRE (1re circonscription : Chinon)

DU GROUPE REPUBLICAIN RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE

1er MANDAT : (16 novembre 1919 - 11 mai 1924) à l'âge de 34 ans

2e MANDAT : (11 mai 1924 - 29 avril 1928)

MANDATS LOCAUX (1919-1929) :

Maire : Tours : (1919-1925)

Adjoint au Maire : Tours : (1912-1919)

Conseiller municipal : Tours : (1912-1919)

Conseiller d'arrondissement : néant

**Conseiller général : Canton de Chinon (2^e série) : (Arrondissement de Chinon)
(1928-1929)**

L'illustration du document ci-contre est la reproduction d'une photographie extraite du site internet de l'Assemblée nationale dont les références sont les suivantes : www.assemblee-nationale.fr [Référence du 16 août 2013], http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=1726

Annexe 8 : Le député d'Indre-et-Loire Léon Courson (1883-1950)

LE DEPUTE D'INDRE-ET-LOIRE LEON COURSON



LEON COURSON (1883-1950)

Etat-civil

Né le 21 octobre 1883 à Noyant-de-Touraine (Indre-et-Loire, France)

Décédé le 16 mai 1950 à Saint-Symphorien (Indre-et-Loire, France)

Mort à 67 ans

Profession

(agricole)

Viticulteur et négociant

MANDATS PARLEMENTAIRES (1932-1942) :

DEPUTE D'INDRE-ET-LOIRE (1^{ème} circonscription : Chinon)

DU GROUPE REPUBLICAIN RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE

1^{er} MANDAT : (08 mai 1932 - 03 mai 1936) à l'âge de 49 ans

2^e MANDAT : (03 mai 1936 - 01^{er} juin 1942) *

* Par le décret du 29 juillet 1939, le président du Conseil radical-socialiste Edouard DALADIER s'est décidé de proroger le mandat des députés jusqu'au 1^{er} juin 1942. Par conséquent, les élections législatives prévues pour mai 1940 ont été reportées à juin 1942 (Cf. à la p. 364 de l'ouvrage de : MAYEUR Jean-Marie, La vie politique sous la III^{ème} République (1870-1940), 1984, 500 p.).

MANDATS LOCAUX (1919-1945) :

Maire : Noyant-de-Touraine : (1925-1929), (1929-1935) et (1935-1945)

Adjoint au Maire : néant

Conseiller municipal : Noyant-de-Touraine : (1925-1929), (1929-1935) et (1935-1945)

Conseiller d'arrondissement : Chinon : Canton de Sainte-Maure-de-Touraine : (1922-1925)

Conseiller général : Canton de Sainte-Maure-de-Touraine (2^e série) :

(Arrondissement de Chinon)

(1925-1931), (1931-1937) et (1937-1940)

Secrétaire du Conseil général d'Indre-et-Loire (1931-1934)

L'illustration du document ci-contre est la reproduction d'une photographie extraite du site internet de l'Assemblée nationale dont les références sont les suivantes : www.assemblee-nationale.fr [Référence du 16 août 2013], http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=2030

Annexe 9 : Les sénateurs radicaux et radicaux-socialistes du département d'Indre-et-Loire (novembre 1919 – juillet 1940) : adresses à Paris et en Indre-et-Loire

LES SENATEURS RADICAUX ET RADICAUX-SOCIALISTES D'INDRE-ET-LOIRE
(adresses à Paris et en Indre-et-Loire & distinctions honorifiques)

Les adresses à Paris :

- * BESNARD (René) : mandatures sénatoriales : (1920-1924), (1924-1932) et (1932-1941)
BESNARD (René) : 49, rue de Miromesnil : Paris (8^{ème} arrondissement) : (1926) ;
(Plan de Paris : F 4).
- * CHAITEMPS (Alphonse) : mandatures sénatoriales : (1920-1924), (1924-1932) et (1932-1941)
CHAITEMPS (Alphonse) : 133, boulevard Montparnasse : Paris (14^{ème} arrondissement) : (1926) ;
(Plan de Paris : G 9).
- * FOUCHER (Octave) : mandatures sénatoriales : (1920-1924), (1924-1932) et (1932-1933)
FOUCHER (Octave) : 43, rue de Vaneau : Paris (7^{ème} arrondissement) : (1926) ;
(Plan de Paris : F 7).
puis 130, rue Lecourbe : Paris (15^{ème} arrondissement) : (1933) ;
(Plan de Paris : Q 9).
- * GERMAIN (Paul) : mandatures sénatoriales : (1934-1941)
GERMAIN (Paul) : pas d'adresse personnelle connue à Paris.

Les adresses en Indre-et-Loire :

- BESNARD (René) : Propriété du « Domaine de la Rudanay », commune de Pernay (1926)
(canton de Neuillé-Pont-Pierre, arrondissement de Tours).
- CHAITEMPS (Alphonse) : Propriété de « La Coudray », commune de Saint-Jean-Saint-Germain (1926)
(canton de Loches, arrondissement de Loches).
- FOUCHER (Octave) : commune de Chinon (1926)
(canton de Chinon, arrondissement de Chinon).
- GERMAIN (Paul) : Propriété de « La Rue Millet », commune de Saint-Michel-sur-Loire (1926)
(canton de Langeais, arrondissement de Chinon).

Les distinctions honorifiques :

- BESNARD (René) : Officier de la Légion d'Honneur (19??).
- CHAITEMPS (Alphonse) : pas de distinctions honorifiques connus.
- FOUCHER (Octave) : pas de distinctions honorifiques connus.
- GERMAIN (Paul) : Officier de la Légion d'Honneur (1926) ;
Commandeur du Mérite Agricole (1926).

Pour les adresses à Paris et en Indre-et-Loire des sénateurs radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux, le document ci-dessus a été élaboré à partir de :

la page 26 de l'Annuaire de Tours et du département d'Indre-et-Loire de l'année 1934 ainsi que de
la page 25 de l'Annuaire de Tours et du département d'Indre-et-Loire de l'année 1936.

Pour les distinctions honorifiques des sénateurs radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux, le document ci-dessus a été élaboré à partir de :

la page 37 de l'Annuaire de Tours et du département d'Indre-et-Loire de l'année 1926 et 1928 ainsi que de
la page 36 de l'Annuaire de Tours et du département d'Indre-et-Loire de l'année 1934 et 1936.

Les références de ces derniers sont les suivantes :

- Annuaire de Tours et du département d'Indre-et-Loire, Tours, Editieurs R. & P. DESLIS, 1926, 2056 p.
Annuaire de Tours et du département d'Indre-et-Loire, Tours, Editieurs R. & P. DESLIS, 1928, 2104 p.
Annuaire de Tours et du département d'Indre-et-Loire, Tours, Editieurs R. & P. DESLIS, 1934, 2196 p.
Annuaire de Tours et du département d'Indre-et-Loire, Tours, Editieurs R. & P. DESLIS, 1936, 2216 p.

Annexe 10 : Les députés radicaux et radicaux-socialistes du département d'Indre-et-Loire
(novembre 1919 – juillet 1940) : adresses à Paris et en Indre-et-Loire

(adresses à Paris et en Indre-et-Loire & distinctions honorifiques)

Les adresses à Paris :

* BERNIER (Paul) : députations : (1919-1924), (1924-1928), (1928-1932), (1932-1936) et (1936-1942)

BERNIER (Paul) : 110, boulevard Saint-Germain : Paris (7^{ème} arrondissement) : (1926) ;
(Plan de Paris : I 8).

* CHAITEMPS (Camille) : députations : (1919-1924) et (1924-1928),

CHAITEMPS (Camille) : 107, boulevard Raspail : Paris (6^{ème} arrondissement) : (1926) ;
(Plan de Paris : L 12).

* COURSON (Léon) : députations : (1932-1936) et (1936-1942)

COURSON (Léon) : pas d'adresse personnelle connue à Paris.

* PROUST (Louis) : députations : (1919-1924), (1924-1928), (1928-1932) et (1932-1936)

PROUST (Louis) : pas d'adresse personnelle connue à Paris.

Les adresses en Indre-et-Loire :

BERNIER (Paul) : Propriété de « La Chaumerie », commune de Mouzay : (1926)
(canton de Ligueil, arrondissement de Loches).

CHAITEMPS (Camille) : 50, rue d'Entraigues : Tours (Plan de Tours : J 14) : locataire (1911-1921)
70, rue Victor Hugo : Tours (Plan de Tours : J 14) : locataire (1921-1923)
77, rue d'Entraigues : Tours (Plan de Tours : J 14) : locataire (1923-1928)
Propriété « Le Porteau », commune de Cinq-Mars-La-Pile : (1926)
(canton de Langeais, arrondissement de Chinon).

COURSON (Léon) : commune de Noyant-de-Touraine : (1926)
(canton de Sainte-Maure-de-Touraine, arrondissement de Chinon).

PROUST (Louis) : 22, rue du Cimier (ou 22, rue Simier) : Tours (Plan de Tours : J 14) : (1926).

Les distinctions honorifiques :

BERNIER (Paul) : pas de distinctions honorifiques connues.

CHAITEMPS (Camille) : pas de distinctions honorifiques connues.

COURSON (Léon) : Officier d'Académie (1928) ;
Chevalier du Mérite Agricole (1934).

PROUST (Louis) : Officier des Palmes académiques (1926) ;
Chevalier (1926) puis Officier du Mérite Agricole (19??) ;
Officier du Mérite social (19??) ;
Croix de guerre (1919) ;
Officier de la Légion d'Honneur (1919) ;
Décoration coloniale (1926) .

Pour les adresses à Paris et en Indre-et-Loire des sénateurs radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux, le document ci-dessus a été élaboré à partir de :

la page 26 de l'Annuaire de Tours et du département d'Indre-et-Loire de l'année 1934 ainsi que de

la page 25 de l'Annuaire de Tours et du département d'Indre-et-Loire de l'année 1936.

Pour les distinctions honorifiques des sénateurs radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux, le document ci-dessus a été élaboré à partir de :

la page 37 de l'Annuaire de Tours et du département d'Indre-et-Loire de l'année 1926 et 1928 ainsi que de

la page 36 de l'Annuaire de Tours et du département d'Indre-et-Loire de l'année 1934 et 1936.

Les références de ces derniers sont les suivantes :

Annuaire de Tours et du département d'Indre-et-Loire, Tours, Editieurs R. & P. DESLIS, 1926, 2056 p.

Annuaire de Tours et du département d'Indre-et-Loire, Tours, Editieurs R. & P. DESLIS, 1928, 2104 p.

Annuaire de Tours et du département d'Indre-et-Loire, Tours, Editieurs R. & P. DESLIS, 1934, 2196 p.

Annuaire de Tours et du département d'Indre-et-Loire, Tours, Editieurs R. & P. DESLIS, 1936, 2216 p.

Annexe 11 : La répartition socio-professionnelle des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes en métropole ainsi qu'en Indre-et-Loire (1919-1939) : (pourcentages classés selon un ordre décroissant)

LA REPARTITION SOCIO-PROFESSIONNELLE
DES PARLEMENTAIRES RADICAUX ET RADICAUX-SOCIALISTES
(1919-1939)

(pourcentages classés selon un ordre décroissant)

1°) En métropole (y compris l'Indre-et-Loire) : (1)

- Professions libérales et journalistes	(catégorie IV)	: 52,5 %
- Fonctionnaires	(catégorie VI)	: 19,0 %
- Entrepreneurs et industriels	(catégorie III)	: 10,0 %
- Agriculteurs	(catégorie I)	: 10,0 %
- Commerçants, artisans et négociants	(catégorie II)	: 04,5 %
- Salariés du secteur privé ou cadres et employés	(catégorie V)	: 04,0 %
- Ouvriers	(catégorie VII)	: 00,0 %
- Retraités et divers	(catégorie VIII)	: 00,0 %

(1) Base 100 : 531 parlementaires métropolitains (1919-1939)

2°) En Indre-et-Loire : (2)

- Professions libérales et journalistes	(catégorie IV)	: 50,0 %
- Fonctionnaires	(catégorie VI)	: 25,0 %
- Agriculteurs	(catégorie I)	: 12,5 %
- Commerçants, artisans et négociants	(catégorie II)	: 12,5 %

(2) Base 100 : 8 parlementaires de l'Indre-et-Loire (1919-1939) dont le député radical-socialiste Camille CHAUTEMPS

Le document ci-dessus a été élaboré sur le modèle de l'étude de Serge BERSTEIN et les chiffres concernant la métropole sont tirés de la page 289 de l'ouvrage de :

Serge BERSTEIN, Histoire du Parti Radical, Paris, Éditions P.F.N.S.P., 1980 (tome 1), 480 p. ;

Quant à l'origine socio-professionnelle des parlementaires d'Indre-et-Loire radicaux-socialistes, ces renseignements ont été extraits des ouvrages de :

Jean JOLLY, Dictionnaire des parlementaires français (1889-1940), Paris, Éditions P.U.F.,

— 1962 (tome 2), 386 p.

— 1963 (tome 3), 382 p.

— 1968 (tome 5), 315 p.

— 1972 (tome 7), 452 p.



Le document ci-dessus est la réduction d'une annexe (p. I) extraite d'une étude universitaire dont les références sont : TONDEUX (Nathalie), *La crise des années 30 et la presse en Touraine*, Tours, 1983, 182 p. (mémoire de maîtrise M 134)

L A D E P E C H E

- Sous-titre ; "Grand Régional du Centre et de l'Ouest "
- Quotidien paraît tous les jours.
- Rédaction et administration : 6, rue de la Préfecture - TOURS
Bureaux à Paris : 7 rue Bourdaloue
Gérant : A. Pardoux
Imprimerie : E. Arrault et compagnie
- Présentation externe :
Format l = 43 cm L = 60 cm
8 Pages
6 colonnes/page.
- Présentation interne :
p.1 : éditorial , "opinipns" (tribune libre), revue de presse, nouvelles de France et de l'étranger.
p.2-3 : nouvelles des départements de la région
p.6,7,8 : rubriques de servitude, publicité.
Rédacteur en chef : E. ROBENNE
Collaborateurs principaux : Intérim (?) Jean Petit.
Collaborateurs occasionnels : René BESNARD Sénateur , Louis PROUST
Camille CHAUTERIPS (députés)
Docteur VILLEDIEU.
Parfois, paraît également l'éditorial du "Lochois", du député Paul BERNIER.
- Public :
 - . aire de diffusion : Indre et Loire, Loir et cher, Indre, Deux Sèvres.
 - . prix du n° : 15 centimes
Abonnements : 6 mois = 25 F ; 1 an = 50 F.
 - . tirage : 30 000 exemplaires.
 - . ligne politique : journal radicalisant, conservateur sur le plan social; très intransigeant sur les principes de la laïcité; pratique un anti-cléricalisme sommaire, mais jamais grossier.
- Histoire : quotidien de 1890 à 1944.
se dépolitise partiellement à partir de 1919.
- Conservation : A.D. nos reliés par année.
année 1924 : état médiocre, mais pas de lacunes.

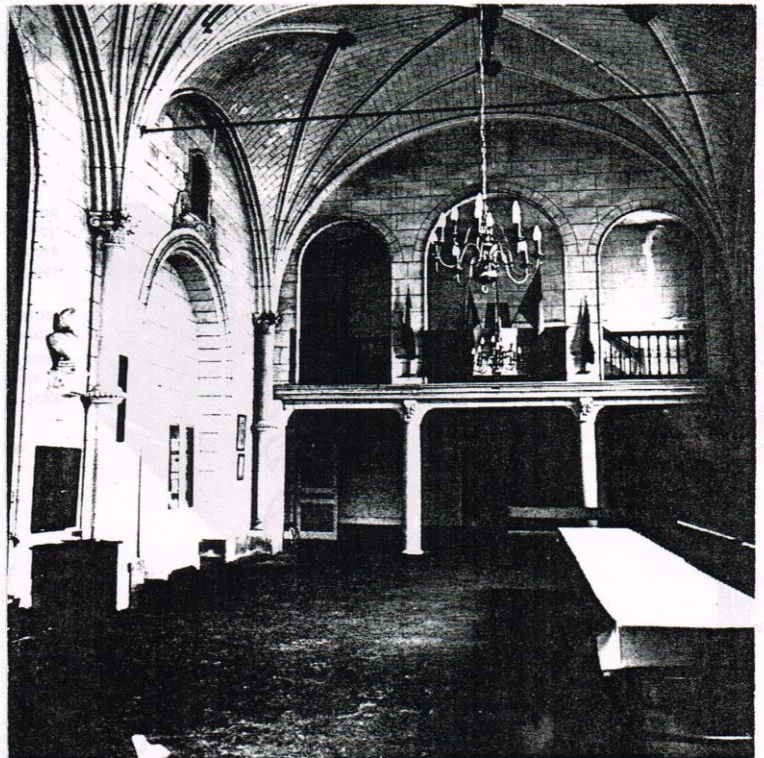
Le document ci-dessus est la réduction d'une annexe (p. 167) extraite d'une étude universitaire dont les références sont : BOUROUX (Michel), Les élections de 1924 dans l'Indre-et-Loire,

Tours, 1971, 172 p. (mémoire de maîtrise M 3)

Annexe 14 : Les bâtiments franc-maçonniques à Tours affiliés au Grand Orient De France (G.O.D.F.) (1919-1939)



La Loge des Démophiles
(état actuel ; Les bâtiments à l'origine
appartenaient au Refuge),
76, rue Georges-Courteline
à Tours.



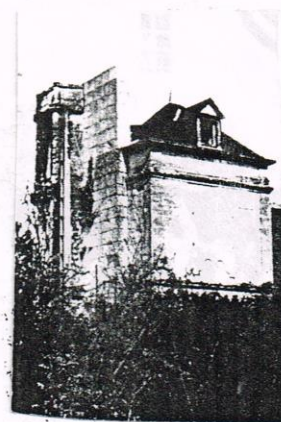
Les Parvis du temple
au 76 de la rue Georges-Courteline à Tours
(Le groupe Socialiste
s'est réuni dans cette salle
après la rupture du Congrès
de Tours en 1920).

FENEANT (Jacques), Histoire de la franc-maçonnerie en Touraine,
Chambray-les-Tours, Editions C.L.D., 1981, 348 p.
Photographies p. X et XI.

Annexe 15 : Les bâtiments franc-maçoniques en Indre-et-Loire affiliés au Grand Orient De France (G.O.D.F.) (1919-1939)



L'ancienne Loge
« La Démocrate Lochoise »
de Loches



La Loge
« Les Enfants de Rabelais »
à Chinon.



Les F.F.
des Démophiles
rue Michelet
à Tours
(archives G.O.D.F.)

FENEANT (Jacques), Histoire de la franc-maçonnerie en Touraine,
Chambray-les-Tours, Editions C.L.D., 1981, 348 p.
Photographies p. X et XI.

Annexe 16 : Le rapport du préfet d'Indre-et-Loire au ministre de l'Intérieur

Tours, le 20 septembre 1928.

Renouvellement
des Conseils généraux
et des Conseils
d'arrondissement.

à Monsieur le Ministre de l'Intérieur

(Direction du Personnel et de l'Administration
générale.- Bureau des Affaires Politiques)

Indre

J'ai l'honneur de vous adresser ~~ci-joint~~ les tableaux demandés par votre circulaire du 23 août dernier, et relatifs au renouvellement des séries sortantes du Conseil général et des Conseils d'arrondissement.

Je crois devoir vous signaler que les renseignements contenus dans ces tableaux sont ^{très} incomplets et ~~certains~~ ^{très} sont susceptibles de se trouver modifiés ^{avant} la consultation électorale.

En effet, s'il existe ~~des~~ ^{précises} dans les cantons ~~des~~ ^{de tout les candidats des communes} candidats ~~certains~~ ^(aucun d'eux n'a encore) officiellement actés ~~de~~ candidature. La presse est restée jusqu'ici complètement muette sur les prochaines consultations électorales; ~~plusieurs~~ ^{plusieurs} partis politiques ~~n'ont pas encore choisi~~ leur candidat. En un mot, la campagne électorale n'est pas ouverte dans le département.

Seule, la Fédération radicale et radicale-socialiste s'est réunie samedi dernier, à Tours, sous la présidence de M. BESMARD, sénateur d'Indre-et-Loire, ancien Ministre.

Au cours de cette réunion, il a été décidé qu'une nouvelle investiture serait accordée à tous les élus cantonaux du parti; ^{il n'a été fait exception pour}

Le document ci-dessus est la réduction de la première page du rapport du 20 septembre 1928. Il est rédigé par le préfet d'Indre-et-Loire Georges REMYON et destiné au ministre de l'Intérieur Albert SARRAUT (sénateur appartenant au groupe de la "Gauche radicale"); ce dernier fait partie du quatrième gouvernement de Raymond POINCARE (23 juillet 1926 - 6 novembre 1928). Cette correspondance traite de la préparation des élections cantonales des 14 et 21 octobre 1928 par les différentes formations politiques existant en Indre-et-Loire. Les références de ce document sont les suivantes :
A.D.I.L. : 3 M 397, archives des élections cantonales (générales) des 14 et 21 octobre 1928 ;
rapport du 20 septembre 1928.

Annexe 17 : Le tableau du renouvellement des conseils municipaux à l'issue des scrutins
(annexe du rapport du préfet d'Indre-et-Loire au ministre de l'Intérieur)

Département
d'Indre-et-Loire

RENOUVELLEMENT des CONSEILS MUNICIPAUX
(1er et 2ème tours réunis)

Annexe n° 3
de la circulaire
du 29 avril 1929

Comparaison entre les résultats des scrutins des 5 et 12 mai 1929
et la situation antérieure pour l'ensemble des communes.

Nombre de communes au 3 mai 1925) 282
Nombre de communes au 5 mai 1929) 282

Municipalités	Nombre de communes	Conseils municipaux où la majorité était avant le renouvellement composée de :							Doutoux	Nombre de communes	Conseils municipaux où la majorité est après le renouvellement composée de :							Doutoux	Observations	
		Communistes	Socialistes SFIO	Républicains socialistes	Radicaux et radicaux-socialistes	Républicains radicaux	Républicains de gauche	Républicains U.R.D.			Conservateurs	Communistes	Socialistes SFIO	Républicains socialistes	Radicaux et radicaux-socialistes	Républicains radicaux	Républicains de gauche			Républicains U.R.D.
Chefs-lieux d'Arrondissement ...	2	"	1	"	1	"	"	"	"	2	"	1	"	1	"	"	"	"	"	Sur les 12 Conseils municipaux et rad. socialistes l'estime la moitié peut-être dans les deux-tiers ne sont pas de parti pris hostiles au Gouvernement
Chefs-lieux de canton ...	20	"	1	"	16	1	"	2	"	20	"	1	7	13	1	7	3	"	"	
Communes entre lesquelles les chefs-lieux :	260	1	2	18	140	24	55	29	5	260	2	2	19	138	25	55	29	5	"	
Totaux :	282	1	4	18	157	25	55	24	5	282	2	4	19	153	26	56	25	5	"	
% :	100	0,3	1,4	3,3	55,7	8,5	19,5	8,5	1,8	100	0,7	1,4	4,2	53,9	9,2	19,9	8,9	1,8	"	

(1) Sur les 32 Conseils municipaux indiqués précédemment comme douteux, 20 ont pu être classés de la façon suivante :

Républicains socialistes: 6 - Radicaux-socialistes: 10 - Républicains radicaux: 5 - Républicains U.R.D.: 8

R. P. 10. 9

Le document ci-dessus est la réduction de l'annexe n° 3 de la circulaire du 29 avril 1929. Cette dernière accompagne le rapport du 13 juin 1929, rédigé par le préfet d'Indre-et-Loire Georges REMYON et destiné au ministre de l'Intérieur André TARDIEU (député "républicain de gauche"); ce dernier fait partie du cinquième gouvernement de Raymond POINCARÉ (11 novembre 1928 - 27 juillet 1929). Les références du document sont les suivantes :

A.D.I.L. : 3 M 466, archives des élections municipales (générales) des 5 et 12 mai 1929 ;
annexe n° 3 de la circulaire du 29 avril 1929.

Annexe 18 : Le tableau des résultats électoraux des cantonales des 14 et 28 octobre 1928 :
première série (annexes des comptes rendus du conseil général d'Indre-et-Loire)

CANTONS	NOMBRE D'ÉLECTEURS INSCRITS	VOTANTS	SUFFRAGES EXPRIMÉS	NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE de suffrages obtenus	RÉSULTATS
PREMIER TOUR DE SCRUTIN						
<i>Arrondissement de Tours.</i>						
Bléré	4.650	2.900	2.853	Faure (Emile)	1.587	ÉLU
				D ^r Vaubourdolle (Louis)	880	
Château-la-Vallière	3.030	2.055	2.019	Girard (Virgile)	207	ÉLU
				Loiseau (Jules)	169	
Grand-Pressigny (L.e)	2.366	1.798	1.776	Maufroy (Marius)	1.642	Ballottage.
				Naulet	469	
Ligueil.	2.740	1.858	1.602	Penot (Paul)	876	ÉLU
				Geoffroy (Jean)	629	
Montresor	2.843	1.925	1.876	Dardane (Alfred)	271	ÉLU
				Bernier (Paul)	1.602	
Neuvy-le-Roi	2.349	1.327	1.775	Bigot (Louis)	1.117	ÉLU
				Bidault (Maurice)	759	
Tours-Nord.	5.002	3.058	3.039	Cuvier (Camille)	1.061	Ballottage.
				de la Bouillerie (Robert)	712	
Tours-Sud	19.557	8.511	8.364	Goûin (André)	1.487	ÉLU
				Bezard (Louis)	1.214	
				Stanichit (Louis)	287	
				Tanguy (Jean)	99	
				Morin (Ferdinand)	5.541	
				Hénault (Robess-Pierre)	1.465	
				de la Taille (Xavier)	1.293	
<i>Arrondissement de Chinon.</i>						
Azay-le-Rideau.	3.221	2.111	2.037	Duret (Lucien)	1.464	ÉLU
				Taillard (Louis)	496	
Bourgueil.	2.954	2.012	1.989	Dubresson (Léon)	59	ÉLU
				Ory (Henri)	1.241	
Ile-Bouchard	2.500	1.989	1.950	Auger	470	ÉLU
				D ^r Juvigny (Arsène)	175	
Richelieu.	3.224	2.574	2.532	Bien (Jérémie)	1.290	ÉLU
				Dauléac (Georges)	028	
				Chauvin (Eugène)	1.696	ÉLU
				Perrot (Charles)	836	
DEUXIÈME TOUR DE SCRUTIN						
Grand-Pressigny (L.e)	2.366	1.847	1.829	Pe-dot (Paul)	015	ÉLU
				Geoffroy (Jean)	000	
Tours-Nord.	5.002	3.326	3.310	Goûin (André)	1.731	ÉLU
				Bézard (Louis)	1.509	
				Tanguy (Jean)	65	

Le document ci-dessus est la réduction de l'annexe se trouvant à la page 250 du compte rendu du conseil général d'Indre-et-Loire . Les références du document sont les suivantes :

Compte rendu du conseil général d'Indre-et-Loire (deuxième session ordinaire de 1928),
Tours, Imprimerie ARRAULT et C^{ie}, 1928, 296 p.

Annexe 19 : La liste des membres du conseil général en exercice dans les arrondissements de Tours et de Chinon (annuaire de Tours et du département d'Indre-et-Loire)

CONSEIL GÉNÉRAL. — LISTE DES MEMBRES		35
CONSEIL GÉNÉRAL		
MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL EN EXERCICE		
ARRONDISSEMENT DE TOURS		
AMBOISE.	Gouin, Q , maire d'Amboise.	
BLÉRÉ.	Faure, député, à Tours.	
CHATEAURENAULT.	Aron, Q , Q , maire du Boulay.	
CHATEAU-LA-VALLIÈRE.	Maffray, maire de Hommes.	
GRAND-PRESSIGNY (LE).	Penot (Paul), Q , maire de Betz-le-Château.	
LA HAYE-DESCARTES.	Vaillant, maire d'Abilly.	
LIGUEIL.	Bernier, député, maire de Mouzay.	
LOCHES.	Rousseaud, Q , Q L, conseiller municipal à Loches.	
MONTBAZON.	D ^e Delannay, O. Q , Q L, maire de Montbazon.	
MONTRÉSOR.	Bigot, Q , Q , à Nouans.	
NEUILLÉ-PONT-PIERRE.	Proust, Q , Q , Q , Q , député, maire de Neuillé-Pont-Pierre.	
NEUVY-LE-ROY.	Cuvier, maire de Neuvy-le-Roi.	
PREUILLY-SUR-CLAISE.	Tristan (de), O. Q , maire de Chambon.	
TOURS-CENTRE.	Dubourg, premier adjoint au maire de Tours.	
TOURS-NORD.	Gouin (André), maire de Fondettes.	
TOURS-SUD.	Morin, député, maire de Tours.	
VOUVRAY.	Pardou, Q , Q L, Q , maire de Noizay.	
ARRONDISSEMENT DE CHINON		
AZAY-LE-RIDEAU.	Duret, Q , maire de Lignéres.	
BOURQUEIL.	Ory, à Bourgueil.	
CHINON.	D ^e Maltrais, Q , adjoint au maire de Chinon.	
L'ÎLE-BOUCHARD.	Dien, Q , maire de l'Île-Bouchard.	
LANGEAIS.	Germain, O. Q , C. Q , maire de Saint-Michel.	
RICHELIEU.	Chauvin, Q , Q , maire de Braye-sous-Faye.	
SAINTE-MAURE.	Courson, Q , maire de Noyant.	
BUREAU DU CONSEIL GÉNÉRAL		
<i>Président :</i>	M. Germain.	
<i>Vice-Présidents :</i>	MM. Rousseaud et Chauvin.	
<i>Secrétaires :</i>	MM. Cuvier et Courson.	
COMMISSION DÉPARTEMENTALE		
<i>Président :</i>	M. Rousseaud.	
<i>Secrétaire :</i>	M. Duret.	
<i>Membres :</i>	MM. Aron, Bigot, Courson, Gouin, Maffray.	
Ordre de renouvellement du Conseil général.		
<i>1^{re} Série renouvelable en 1931.</i>		
Amboise, M. Gouin; Chateaufrenault, M. Aron; La Haye-Descartes, M. Vaillant; Loches, M. Rousseaud; Montbazon, D ^e Delannay; Neuillé-Pont-Pierre, M. Proust; Preuilly-sur-Claise, M. de Tristan; Tours-Centre, M. Dubourg; Vouvray, M. Pardou; Chinon, M. Maltrais; Langeais, M. Germain; Sainte-Maure, M. Courson.		
<i>2^e Série renouvelable en 1934.</i>		
Les autres cantons.		

Le document ci-dessus est la reproduction de la page 35 de l'Annuaire de Tours et du département d'Indre-et-Loire de l'année 1931. Les références de ce dernier sont les suivantes :
Annuaire de Tours et du département d'Indre-et-Loire de 1931, Tours, Editeurs René & Paul DESLIS, 1931, 2236 p.

Annexe 20 : Les 25 élections générales en Indre-et-Loire (16 novembre 1919 - 5 avril 1939) : classement thématique

I- LES ELECTIONS MUNICIPALES GENERALES EN INDRE-ET-LOIRE : (4 élections)

- 1°) Les élections municipales générales des 23 et 30 novembre 1919
- 2°) Les élections municipales générales des 3 et 10 mai 1925
- 3°) Les élections municipales générales des 5 et 12 mai 1929
- 4°) Les élections municipales générales des 5 et 12 mai 1935

II- LES ELECTIONS CANTONALES GENERALES EN INDRE-ET-LOIRE : (7 élections)

- 1°) Les élections cantonales générales des 14 et 21 décembre 1919 (1^{re} série et 2^e série)
- 2°) Les élections cantonales générales des 14 et 21 mai 1922 (1^{re} série)
- 3°) Les élections cantonales générales des 19 et 26 juillet 1925 (2^e série)
- 4°) Les élections cantonales générales des 14 et 28 octobre 1928 (1^{re} série)
- 5°) Les élections cantonales générales des 18 et 25 octobre 1931 (2^e série)
- 6°) Les élections cantonales générales des 07 et 14 octobre 1934 (1^{re} série)
- 7°) Les élections cantonales générales des 10 et 17 octobre 1937 (2^e série)

III- LES ELECTIONS LEGISLATIVES GENERALES EN INDRE-ET-LOIRE : (5 élections)

- 1°) Les élections législatives générales du 16 novembre 1919
- 2°) Les élections législatives générales du 11 mai 1924
- 3°) Les élections législatives générales des 22 et 29 avril 1928
- 4°) Les élections législatives générales des 1er et 8 mai 1932
- 5°) Les élections législatives générales des 26 avril et 3 mai 1936

IV- LES ELECTIONS SENATORIALES GENERALES EN INDRE-ET-LOIRE (de la série B) (3 élections)

- 1°) Les élections sénatoriales (de la série B) du 11 janvier 1920
- 2°) Les élections sénatoriales (de la série B) du 06 janvier 1924
- 3°) Les élections sénatoriales (de la série B) du 16 octobre 1932

V- LES ELECTIONS PRESIDENTIELLES : (6 élections)

- 1°) Les élections présidentielles du 17 janvier 1920
- 2°) Les élections présidentielles du 24 septembre 1920
- 3°) Les élections présidentielles du 13 juin 1924
- 4°) Les élections présidentielles du 13 mai 1931
- 5°) Les élections présidentielles du 10 mai 1932
- 6°) Les élections présidentielles du 5 avril 1939

A.D.I.L. : 3 M 838 et 839 : archives des élections municipales générales (1919-1935) ;
A.D.I.L. : 3 M 576, 578, 582, 585, 587, 590 et 594 : archives des élections cantonales générales (série 1 et 2)
A.D.I.L. : 3 M 517, 518, 519, 520 et 521 : archives des élections législatives générales (1919-1939) ;
A.D.I.L. : 3 M 489, 490 et 491-494 : archives des élections sénatoriales générales (1920-1939) ;
A.D.I.L. : néant : archives des élections présidentielles générales (1920-1939) ;

Annexe 21 : Les 25 élections générales en Indre-et-Loire (16 novembre 1919 - 5 avril 1939) :
classement chronologique

I- LES ANNEES 10 : (3 élections)

- 1°) Les élections législatives générales du 16 novembre 1919
- 2°) Les élections municipales générales des 23 et 30 novembre 1919
- 3°) Les élections cantonales générales des 14 et 21 décembre 1919 (1^{re} série et 2^e série)

II- LES ANNEES 20 : (12 élections)

- 4°) Les élections sénatoriales (de la série B) du 11 janvier 1920
- 5°) Les élections présidentielles du 17 janvier 1920
- 6°) Les élections présidentielles du 24 septembre 1920

- 7°) Les élections cantonales générales des 14 et 21 mai 1922 (1^{re} série)

- 8°) Les élections sénatoriales (de la série B) du 06 janvier 1924
- 9°) Les élections législatives générales du 11 mai 1924
- 10°) Les élections présidentielles du 13 juin 1924

- 11°) Les élections municipales générales des 3 et 10 mai 1925
- 12°) Les élections cantonales générales des 19 et 25 juillet 1925 (2^e série)

- 13°) Les élections législatives générales des 22 et 29 avril 1928
- 14°) Les élections cantonales générales des 14 et 28 octobre 1928 (1^{re} série)

- 15°) Les élections municipales générales des 5 et 12 mai 1929

III- LES ANNEE 30 : (10 élections)

- 16°) Les élections présidentielles du 13 mai 1931
- 17°) Les élections cantonales générales des 18 et 25 octobre 1931 (2^e série)

- 18°) Les élections législatives générales des 1er et 8 mai 1932
- 19°) Les élections présidentielles du 10 mai 1932
- 20°) Les élections sénatoriales (de la série B) du 16 octobre 1932

- 21°) Les élections cantonales générales des 07 et 14 octobre 1934 (1^{re} série)

- 22°) Les élections municipales générales des 5 et 12 mai 1935

- 23°) Les élections législatives générales des 26 avril et 3 mai 1936

- 24°) Les élections cantonales générales des 10 et 17 octobre 1937 (2^e série)

- 25°) Les élections présidentielles du 5 avril 1939

A.D.I.L. : 3 M 838 et 839 : archives des élections municipales générales (1919-1935) ;
A.D.I.L. : 3 M 576, 578, 582, 585, 587, 590 et 594 : archives des élections cantonales générales (série 1 et 2) (1919-1939) ;
A.D.I.L. : 3 M 517, 518, 519, 520 et 521 : archives des élections législatives générales (1919-1939) ;
A.D.I.L. : 3 M 489, 490 et 491-494 : archives des élections sénatoriales générales (1920-1939) ;
A.D.I.L. : néant : archives des élections présidentielles générales (1920-1939) ;

Annexe 22 : Les limites administratives et électorales du département d'Indre-et-Loire
(19 novembre 1919 - 26 juillet 1926)

LE DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE
(24 cantons et 282 communes)

I- L'ARRONDISSEMENT DE CHINON : (7 cantons et 87 communes)

A- CIRCONSCRIPTION ELECTORALE n° 1 : CHINON : (7 cantons et 87 communes)

- 1°) canton d'Azay-Le-Rideau
- 2°) canton de Bourgueil
- 3°) canton de Chinon
- 4°) canton de L'Ile-Bouchard
- 5°) canton de Langeais
- 6°) canton de Richelieu
- 7°) canton de Sainte-Maure-de-Touraine

II- L'ARRONDISSEMENT DE LOCHES : (6 cantons et 68 communes)

B- CIRCONSCRIPTION ELECTORALE n° 2 : LOCHES : (6 cantons et 68 communes)

- 8°) canton de La Haye-Descartes
- 9°) canton de Ligueil
- 10°) canton de Loches
- 11°) canton de Montrésor
- 12°) canton du Grand-Pressigny (Le)
- 13°) canton de Preuilly-sur-Claise

III- L'ARRONDISSEMENT DE TOURS : (11 cantons et 127 communes)

C- CIRCONSCRIPTION ELECTORALE n° 3 : TOURS (I) : (5 cantons et 56 communes)

- 17°) canton de Château-La-Vallière
- 19°) canton de Neuillé-Pont-Pierre
- 20°) canton de Neuvy-Le-Roy
- 22°) canton de Tours-Nord
- 24°) canton de Vouvray

D- CIRCONSCRIPTION ELECTORALE n° 4 : TOURS (II) : (2 cantons et 12 communes)

- 21°) canton de Tours-Centre
- 23°) canton de Tours-Sud

E- CIRCONSCRIPTION ELECTORALE n° 5 : TOURS (III) : (4 cantons et 59 communes)

- 14°) canton d'Amboise
- 15°) canton de Bléré
- 16°) canton de Château-Renault
- 18°) canton de Montbazou

Le document ci-dessus est la transcription de la page 37 d'un ouvrage dont les références sont les suivantes :

Annuaire de Tours et du département d'Indre-et-Loire de 1926, Tours, Editeurs René & Paul DESLIS, 1926, 2056 p.

Annexe 23 : Les limites administratives et électorales du département d'Indre-et-Loire
(26 juillet 1926 - 25 juin 1940)

LE DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE
(24 cantons et 282 communes)

I- L'ARRONDISSEMENT DE CHINON : (7 cantons et 87 communes)

A- CIRCONSCRIPTION ELECTORALE n° 1 : CHINON : (7 cantons et 87 communes)

- 1°) canton d'Azay-Le-Rideau
- 2°) canton de Bourgueil
- 3°) canton de Chinon
- 4°) canton de L'Ile-Bouchard
- 5°) canton de Langeais
- 6°) canton de Richelieu
- 7°) canton de Sainte-Maure-de-Touraine

II- L'ARRONDISSEMENT DE TOURS : (17 cantons et 195 communes)

B- CIRCONSCRIPTION ELECTORALE n° 2 : LOCHES : (6 cantons et 68 communes)

- 8°) canton de La Haye-Descartes
- 9°) canton de Ligueil
- 10°) canton de Loches
- 11°) canton de Montrésor
- 12°) canton du Grand-Pressigny (Le)
- 13°) canton de Preuilly-sur-Claise

C- CIRCONSCRIPTION ELECTORALE n° 3 : TOURS (I) : (5 cantons et 56 communes)

- 17°) canton de Château-La-Vallière
- 19°) canton de Neuillé-Pont-Pierre
- 20°) canton de Neuvy-Le-Roy
- 22°) canton de Tours-Nord
- 24°) canton de Vouvray

D- CIRCONSCRIPTION ELECTORALE n° 4 : TOURS (II) : (2 cantons et 12 communes)

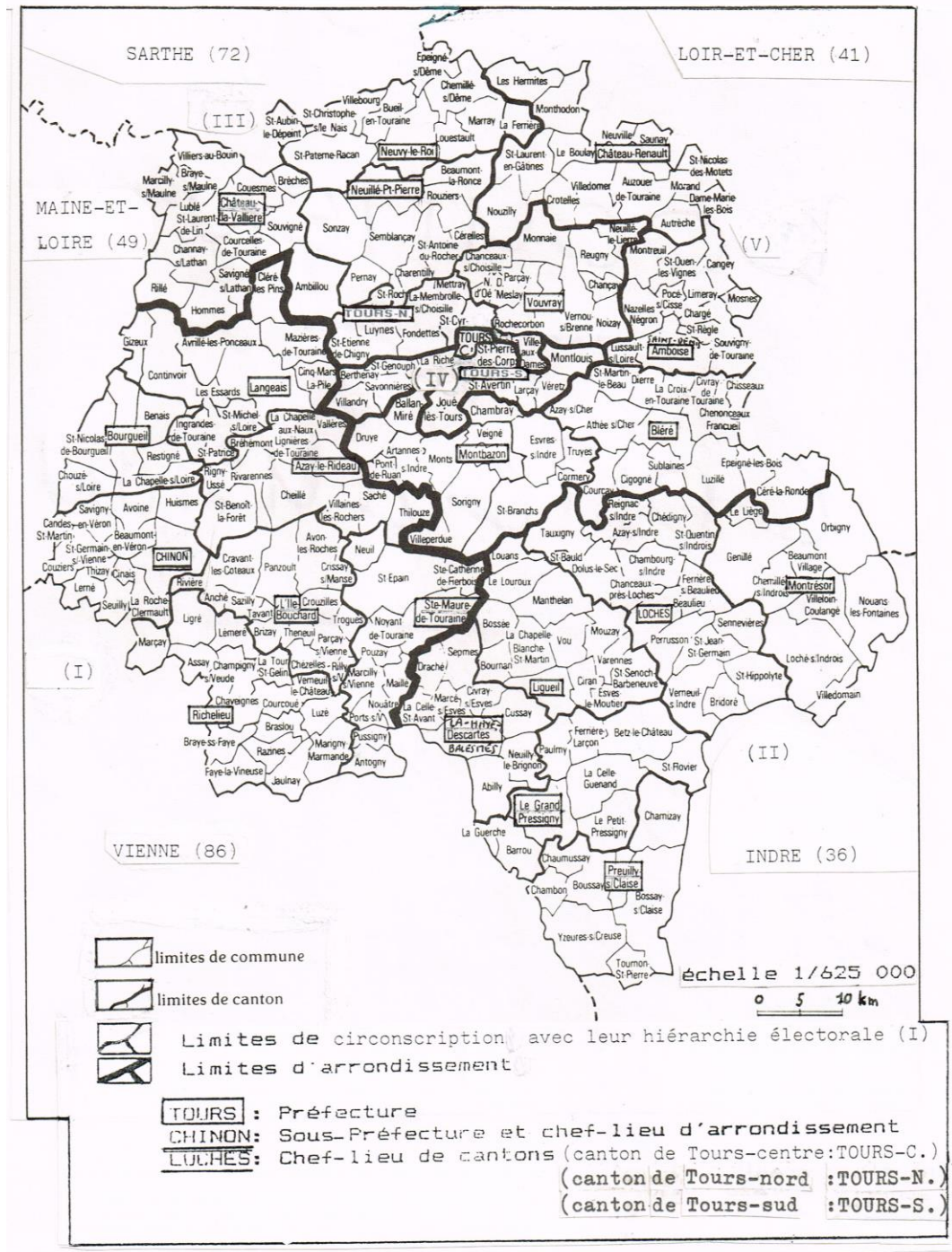
- 21°) canton de Tours-Centre
- 23°) canton de Tours-Sud

E- CIRCONSCRIPTION ELECTORALE n° 5 : TOURS (III) : (4 cantons et 59 communes)

- 14°) canton d'Amboise
- 15°) canton de Bléré
- 16°) canton de Château-Renault
- 18°) canton de Montbazou

Le document ci-dessus est la transcription de la page 37 d'un ouvrage dont les références sont les suivantes :
Annuaire de Tours et du département d'Indre-et-Loire de 1928, Tours, Editeurs René & Paul DESLIS, 1928,
2104 p.

Annexe 24 : La carte des limites administratives et électorales du département d'Indre-et-Loire (26 juillet 1926 - 25 juin 1940)



Le fond de carte est la reproduction de celle d'un ouvrage (p. 12) dont les références sont les suivantes : Jean-Mary COUDERC (sous la direction de), Dictionnaire des communes de Touraine, Chambray-les-Tours, Editions C.L.D., 1985, 967 p.

Annexe 25 : Taille et répartition des conseils municipaux d'Indre-et-Loire pendant l'entre-deux-guerres (Les élections municipales générales des 5 et 12 mai 1929)

CONSEILS MUNICIPAUX	NOMBRE EN MARS 1929		NOMBRE EN MAI 1929		DIFFERENCES			
	C.M.	CONSEILLERS	C.M.	CONSEILLERS	EN +		EN -	
					C.	Clers	C.	Clers
DE 10 MEMBRES	78	780	89	890	11	110		
DE 12 MEMBRES	162	1944	156	1872			6	72
DE 16 MEMBRES	29	464	23	368			6	96
DE 21 MEMBRES	5	105	7	147	2	42		
DE 23 MEMBRES	7	161	6	138			1	23
DE 27 MEMBRES								
DE 30 MEMBRES								
DE 32 MEMBRES								
DE 34 MEMBRES								
DE 36 MEMBRES	1	36	1	36				
TOTAUX	282	3490	282	3451	13	152	13	191
DELEGUES SENETARIAUX DE TOUT LE DEPARTEMENT		606		590				16

Le document ci-dessus est la transcription d'une pièce d'archive dont les références sont les suivantes :
A.D.I.L. : 3 M 466, archives des élections municipales générales des 5 et 12 mai 1929, annexe du rapport du préfet d'Indre-et-Loire Georges REMYON au ministre de l'Intérieur André TARDIEU (député "républicain de gauche") daté du 1^{er} mars 1929.

Annexe 26 : Les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes élus maire en Indre-et-Loire (1919-1945)

LES PARLEMENTAIRES RADICAUX ET RADICAUX-SOCIALISTES ELUS MAIRE EN INDRE-ET-LOIRE (1919-1945)				
(étiquettes politiques de la majorité des conseils municipaux et de leurs maires)				
Dates des élections municipales générales	30 novembre et 07 décembre 1919 (4)	3 et 10 mai 1925 (5)	5 et 12 mai 1929 (6)	5 et 12 mai 1935 (7)
Durée de la période municipale	(07 décembre 1919-10 mai 1925)	(10 mai 1925-12 mai 1929)	(12 mai 1929-12 mai 1935)	(12 mai 1935-13 mai 1945)
Durée du mandat	(1919-1925)	(1925-1929) (1)	(1929-1935) (2)	(1935-1945) (3)
COMMUNES	ARRONDISSEMENT DE CHINON (1919-1939) : (1 circonscription électorale)			
	CIRCONSCRIPTION ELECTORALE N° 1 : CHINON (7 cantons et 87 communes)			
	Canton de Chinon (13 communes)			
Chinon	radical et rad.-soc. Octave FOUCHER	radical et rad.-soc. Octave FOUCHER	radical et rad.-soc. Octave FOUCHER (4)	radical et rad.-soc. (?)
	Canton de Langeais (11 communes)			
St-Michel-sur-Loire	radical et rad.-soc. Paul GERMAIN	radical et rad.-soc. Paul GERMAIN	radical et rad.-soc. Paul GERMAIN	radical et rad.-soc. Paul GERMAIN
	Canton de Sainte-Maure-de-Touraine (12 communes)			
Noyant-de-Touraine	réactionnaire républicain U.R.D.	radical et rad.-soc. Léon COURSON	radical et rad.-soc. Léon COURSON	radical et rad.-soc. Léon COURSON
COMMUNES	ARRONDISSEMENT DE LOCHES (1919-1926) : (1 circonscription électorale)			
	ARRONDISSEMENT DE TOURS (1926-1939) : (1 circonscription électorale)			
	CIRCONSCRIPTION ELECTORALE N° 2 : LOCHES (6 cantons et 68 communes)			
	Canton de Ligueil (13 communes)			
Mouzay	radical et rad.-soc. Paul BERNIER	radical et rad.-soc. Paul BERNIER	radical et rad.-soc. Paul BERNIER	radical et rad.-soc. Paul BERNIER
	Canton de Loches (18 communes)			
St-Jean-St-Germain	radical Alphonse CHAUMPS	républicain radical Alphonse CHAUMPS	républicain radical Alphonse CHAUMPS	radical et rad.-soc. Alphonse CHAUMPS
COMMUNES	ARRONDISSEMENT DE TOURS (1919-1926) : (3 circonscriptions électorales)			
	ARRONDISSEMENT DE TOURS (1926-1939) : (4 circonscriptions électorales)			
	CIRCONSCRIPTION ELECTORALE N° 3 : TOURS I (5 cantons et 56 communes)			
	Canton de Neuillé-Pont-Pierre (10 communes)			
Neuillé-Pont-Pierre	radical et rad.-soc. Louis PROUST	radical et rad.-soc. Louis PROUST	radical et rad.-soc. Louis PROUST	radical et rad.-soc. Louis PROUST
COMMUNES	ARRONDISSEMENT DE TOURS (1919-1926) : (3 circonscriptions électorales)			
	ARRONDISSEMENT DE TOURS (1926-1939) : (4 circonscriptions électorales)			
	CIRCONSCRIPTION ELECTORALE N° 4 : TOURS II (2 cantons et 12 communes)			
	Canton de Tours-centre (1 commune)			
Tours-centre (ville)	rad. et rad.-soc. Camille CHAUMPS	socialiste S.F.I.O. Ferdinand MORIN	socialiste S.F.I.O. Ferdinand MORIN	socialiste S.F.I.O. Ferdinand MORIN
(1) Le mandat des conseillers municipaux a été porté de 6 à 4 ans.				
(2) Le mandat des conseillers municipaux a été porté de 4 à 6 ans.				
(3) Après l'éviction des élus municipaux communistes suite à la dissolution du P.C.F. par le troisième gouvernement d'Edouard DALADIER, le 26 septembre 1939, les mandats des maires et conseillers municipaux jugés hostiles envers l'Etat français ont été abrégés en mars 1940. Par la loi du 21 mars 1941, le mandat des élus municipaux restés en place est prorogé jusqu'à la fin du conflit, c'est-à-dire jusqu'aux prochaines élections municipales générales qui eurent lieu les 29 avril et 13 mai 1945.				
(4) Le sénateur-maire, Octave FOUCHER, ne put terminer son mandat de maire suite à son décès survenu le 15 décembre 1933, à Paris.				

Le document ci-dessus est la synthèse des résultats des élections municipales générales qui se sont déroulées en Indre-et-Loire pendant l'entre-deux-guerres. Ces chiffres ont été recueillis lors de nos recherches dans les archives électorales dont les références sont les suivantes :				
(4) AD.I.L. : 3 M 838, archives des élections municipales générales des 23 et 30 novembre 1919.				
(5) AD.I.L. : 3 M 838, archives des élections municipales générales des 3 et 10 mai 1925.				
(6) AD.I.L. : 3 M 839, archives des élections municipales générales des 5 et 12 mai 1929.				
(7) AD.I.L. : 3 M 839, archives des élections municipales générales des 5 et 12 mai 1935.				

Annexe 27 : Les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire : Les sénateurs maires et conseillers généraux (1919-1945)

LES SENATEURS-MAIRES :

FOUCHER Octave (1862-1933) soit 57 ans en 1919

***Sénateur : Arrondissement de Chinon :
(1920-1924), (1924-1932), (1932-1933)**

***Maire : Chinon (canton de Chinon) : (1908-1912), (1912-1919),
(1919-1925), (1925-1929) et (1929-1933)**

***Sénateur-maire de Chinon (canton de Chinon / arrondissement de Chinon) :
(1920-1933)**

LES SENATEURS-CONSEILLERS GENERAUX :

FOUCHER Octave (1862-1933) soit 57 ans en 1919

***Conseiller général : Canton de Chinon (2^e série) : (Arrondissement de Chinon)
(1912-1919)**

LES SENATEURS-CONSEILLERS GENERAUX ET MAIRES :

CHAUTEMPS Alphonse (1860-1944) soit 59 ans en 1919

***Sénateur : Arrondissement de Loches :
(1920-1924), (1924-1932), (1932-1941)**

***Conseiller général : Canton de Ligueil (1^{re} série) : (Arrondissement de Loches) :
(1903-1904), (1904-1910), (1910-1919) et
(1919-1922)**

Président du Conseil général d'Indre-et-Loire : (1917-1922)

***Maire : Saint-Jean-Saint-Germain (Canton de Loches) :
(1919-1925), (1925-1929), (1929-1935) et (1935-1945)**

***Sénateur-maire de Saint-Jean-Saint-Germain (canton de Loches / arrondissement de Loches) :
(1920-1941)**

GERMAIN Paul (1858-1944) soit 61 ans en 1919

***Sénateur : Arrondissement de Chinon : (1934-1941)**

***Conseiller général : Canton de Langeais (2^e série) : (Arrondissement de Chinon) :
(1912-1919),**

(1919-1925), (1925-1931), (1931-1937) et (1937-1940)

Président du Conseil général d'Indre-et-Loire : (1922-1945)

***Maire : Saint-Michel-sur-Loire (Canton de Langeais) : (1912-1919),
(1919-1925), (1925-1929), (1929-1935) et (1935-1945)**

***Sénateur-maire de Saint-Michel-sur-Loire (canton de Langeais / arrondissement de Chinon) :
(1934-1941)**

Le document ci-dessus est la liste des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire qui furent maires et conseillers généraux identifiées par nos soins à l'issue des élections municipales générales des 5 et 12 mai 1929 ainsi que des élections cantonales générales des 14 et 21 octobre 1928. Tous ces noms ont été recueillis lors de nos recherches dans les archives électorales dont les références sont les suivantes :
A.D.I.L. : 3 M 839, archives des élections municipales générales des 5 et 12 mai 1929 et
A.D.I.L. : 3 M 585, archives des élections cantonales générales des 14 et 21 octobre 1928.

Annexe 28 : Les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire : Les députés maires et conseillers généraux (1919-1945)

LES DEPUTES-MAIRES :

CHAUTEMPS Camille (1885-1963) soit 34 ans en 1919 : Tours

***Député : 1^{re} Circonscription (Chinon) : (1919-1924) et (1924-1928)**

***Maire : Tours : (canton de Tours-centre) : (1919-1925)**

***Député-maire de Tours : canton de Tours-centre / 1^{re} Circonscription (Chinon) : (1919-1925)**

LES DEPUTES-CONSEILLERS GENERAUX :

CHAUTEMPS Camille (1885-1963) soit 34 ans en 1919

***Député : 1^{re} Circonscription (Chinon) : (1919-1924) et (1924-1928)**

***Conseiller général : Canton de Chinon (2^e série) : (Arrondissement de Chinon) : (1925-1929)**

LES DEPUTES-CONSEILLERS GENERAUX ET MAIRES :

BERNIER Paul (1868-1957) soit 51 ans en 1919 : Mouzay (canton de Ligueil)

***Député : 2^e Circonscription (Loches) : (1919-1924), (1924-1928), (1928-1932), (1932-1936) et (1936-1942)**

***Maire : Mouzay : Canton de Ligueil (1^{re} série) : (Arrondissement de Tours) : (1908-1912), (1912-1919), (1919-1925), (1925-1929), (1929-1935) et (1935-1945)**

***Député-maire de Mouzay : canton de Ligueil / 2^e Circonscription (Loches) : (1919-1942)**

***Conseiller général : Canton de Ligueil (1^{re} série) : (Arrondissement de Tours) (1925-1928), (1928-1934) et (1934-1940)**

COURSON Léon (1883-1950) soit 36 ans en 1919

***Député : 1^{re} Circonscription (Chinon) : (1932-1936) et (1936-1942)**

***Maire : Noyant-de-Touraine (canton de Sainte-Maure-de-Touraine) : (1925-1929), (1929-1935) et (1935-1945)**

***Député-maire de Noyant-de-Touraine : canton de Sainte-Maure-de-Touraine / 1^{re} Circonscription (Chinon) : (1932-1942)**

***Conseiller général : Canton de Sainte-Maure-de-Touraine (2^e série) : (Arrondissement de Chinon) (1925-1931), (1931-1937) et (1937-1940)**

Secrétaire du Conseil général d'Indre-et-Loire (1931-1934)

PROUST Louis (1878-1959) soit 41 ans en 1919

***Député : 3^e Circonscription (Tours I) : (1919-1924), (1924-1928), (1928-1932) et (1932-1936)**

***Maire : Neuillé-Pont-Pierre : Canton de Neuillé-Pont-Pierre (2^e série) : (1908-1912), (1912-1919), (1919-1925), (1925-1929), (1929-1935) et (1935-1945)**

***Député-maire de Neuillé-Pont-Pierre : Canton de Neuillé-Pont-Pierre / 3^e Circonscription (Tours I) : (1919-1936)**

***Conseiller général : Canton de Neuillé-Pont-Pierre (2^e série) : (Arrondissement de Tours) (1919-1925), (1925-1931), (1931-1937) et (1937-1940)**

Le document ci-dessus est la liste des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire qui furent maires et conseillers généraux identifiées par nos soins à l'issue des élections municipales générales des 5 et 12 mai 1929 ainsi que des élections cantonales générales des 14 et 21 octobre 1928. Tous ces noms ont été recueillis lors de nos recherches dans les archives électorales dont les références sont les suivantes : A.D.I.L. : 3 M 839, archives des élections municipales générales des 5 et 12 mai 1929 et A.D.I.L. : 3 M 585, archives des élections cantonales générales des 14 et 21 octobre 1928.

Annexe 29 : Résultats électoraux des parlementaires radicaux et radicaux-socialistes élus conseiller général en Indre-et-Loire (1919-1940)

RÉSULTATS ELECTORAUX DES PARLEMENTAIRES RADICAUX ET RADICAUX-SOCIALISTES ELUS CONSEILLERS GENERAUX EN INDRE-ET-LOIRE (1919-1940) (1)										
Résultats des conseillers généraux radicaux et radicaux-socialistes des 14 et 21 décembre 1919 (1ère série et 2ème série)										
CANTONS	INSC.	ABST.	VOT.	B. ou N.	SUF. EXP.	CANDIDATS (+ étiqu. pol.)	1er TOUR		2ème TOUR	
1ère série							VOIX	%(SUF. EXP.)	VOIX	%(SUF. EXP.)
LIGUEIL (arrondissement : Loches)	2 830	886	1 944	197	1 747	CHAUTEMPS (Alphonse) : rad.-soc.	993 (élu)	56,8	/	/
2ème série							VOIX	%(SUF. EXP.)	VOIX	%(SUF. EXP.)
LANGEAIS (arrondissement : Chinon)	3 669	1 769	1 900	240	1 660	GERMAIN (Paul) : rad.-soc.	1 483 (élu)	89,3	/	/
NEUILLE-PONT-PIERRE (arrondissement : Tours)	2 560	1 012	1 548	76	1 472	PROUST (Louis) : rad.-soc.	1 417 (élu)	96,2	/	/
Résultats des conseillers généraux radicaux et radicaux-socialistes des 19 et 26 juillet 1925 (2ème série)										
CANTONS	INSC.	ABST.	VOT.	B. ou N.	SUF. EXP.	CANDIDATS (+ étiqu. pol.)	1er TOUR		2ème TOUR	
							VOIX	%(SUF. EXP.)	VOIX	%(SUF. EXP.)
CHINON (arrondissement : Chinon)						CHAUTEMPS (Camille) : rad.-soc.				
LANGEAIS (arrondissement : Chinon)	3 622	1 952	1 670	105	1 565	GERMAIN (Paul) : rad.-soc.	1 505 (élu)	96,2	/	/
NEUILLE-PONT-PIERRE (arrondissement : Tours)	2 335	1 078	1 257	151	1 106	PROUST (Louis) : rad.-soc.	1 106 (élu)	100,0	/	/
SAINTE-MAURE (arrondissement : Chinon)	2 690	688	2 002	34	1 968	COURSON (Léon) : rad.-soc.	1 302 (élu)	66,1	/	/
Résultats des conseillers généraux radicaux et radicaux-socialistes des 14 et 24 octobre 1928 (1ère série)										
CANTONS	INSC.	ABST.	VOT.	B. ou N.	SUF. EXP.	CANDIDATS (+ étiqu. pol.)	1er TOUR		2ème TOUR	
							VOIX	%(SUF. EXP.)	VOIX	%(SUF. EXP.)
LIGUEIL (arrondissement : Loches)	2 790	953	1 837	775	1 602	BERNIER (Paul) : rad.-soc.	1 602 (élu)	100,0	/	/
Résultats des conseillers généraux radicaux et radicaux-socialistes des 18 et 25 octobre 1931 (2ème série)										
CANTONS	INSC.	ABST.	VOT.	B. ou N.	SUF. EXP.	CANDIDATS (+ étiqu. pol.)	1er TOUR		2ème TOUR	
							VOIX	%(SUF. EXP.)	VOIX	%(SUF. EXP.)
LANGEAIS (arrondissement : Chinon)	3 496	1 499	1 997	84	1 913	GERMAIN (Paul) : rad.-soc.	1 769 (élu)	92,5	/	/
NEUILLE-PONT-PIERRE (arrondissement : Tours)	2 209	780	1 429	283	1 146	PROUST (Louis) : rad.-soc.	1 141 (élu)	99,6	/	/
SAINTE-MAURE (arrondissement : Chinon)	2 722	389	2 333	52	2 281	COURSON (Léon) : rad.-soc.	1 378 (élu)	60,4	/	/
Résultats des conseillers généraux radicaux et radicaux-socialistes des 7 et 14 octobre 1934 (1ère série)										
CANTONS	INSC.	ABST.	VOT.	B. ou N.	SUF. EXP.	CANDIDATS (+ étiqu. pol.)	1er TOUR		2ème TOUR	
							VOIX	%(SUF. EXP.)	VOIX	%(SUF. EXP.)
LIGUEIL (arrondissement : Loches)	2 734	595	2 139	2	2 137	BERNIER (Paul) : rad.-soc.	1 227 (élu)	57,4	/	/
Résultats des conseillers généraux radicaux et radicaux-socialistes des 10 et 17 octobre 1937 (2ème série)										
CANTONS	INSC.	ABST.	VOT.	B. ou N.	SUF. EXP.	CANDIDATS (+ étiqu. pol.)	1er TOUR		2ème TOUR	
							VOIX	%(SUF. EXP.)	VOIX	%(SUF. EXP.)
LANGEAIS (arrondissement : Chinon)	3 280	858	2 422	62	2 360	GERMAIN (Paul) : rad.-soc.	1 265 (élu)	53,6	/	/
NEUILLE-PONT-PIERRE (arrondissement : Tours)	2 139	453	1 686	84	1 602	PROUST (Louis) : rad.-soc.	1 080 (élu)	67,4	/	/
SAINTE-MAURE (arrondissement : Chinon)	2 674	515	2 159	56	2 103	COURSON (Léon) : rad.-soc.	1 123 (élu)	53,4	/	/
Légende des sigles :										
b. f. : ballottage favorable										
rad. : radical										
rad.-soc. : radical-socialiste										
(1) A.D.I.L. : 3 M576, 578, 582, 585, 587, 590 et 594 : archives des élections cantonales générales (série 1 et 2) (1919-1940)										

Annexe 30 : Les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes d'Indre-et-Loire élus conseiller général en Indre-et-Loire (1919-1940)

LES PARLEMENTAIRES RADICAUX ET RADICAUX-SOCIALISTES ELUS CONSEILLERS GENERAUX EN INDRE-ET-LOIRE (1919-1940)				
Dates des élections cantonales générales	14 et 21 décembre 1919 (série 1 et 2) (9)	14 et 21 mai 1922 (1ère série) (10)	14 et 21 octobre 1928 (1ère série) (11)	07 et 14 octobre 1934 (1ère série) (12)
Durée du mandat (6 ans)	(1919-1922)	(1922-1928) (1)	(1928-1934)	(1934-1940)
Les cantons d'I.-et-L. de la première série classés selon leur arrondissement	Prénom, nom et étiquette politique du conseiller général élu (2)	Prénom, nom et étiquette politique du conseiller général élu (2)	Prénom, nom et étiquette politique du conseiller général élu (2)	Prénom, nom et étiquette politique du conseiller général élu (2)
Ligueil (Loches) (3)	Alphonse CHAUTEMPS (radical-socialiste)	Auguste FAUVEAU (?) (5)	Paul BERNIER (radical-socialiste)	Paul BERNIER (radical-socialiste)
Dates des élections cantonales générales	14 et 21 décembre 1919 (série 1 et 2) (9)	19 et 26 juillet 1925 (2ème série) (13)	18 et 25 octobre 1931 (2ème série) (14)	10 et 17 octobre 1937 (2ème série) (15)
Durée du mandat (6 ans)	(1919-1925)	(1925-1931)	(1931-1937)	(1937-1940) (1)
Les cantons d'I.-et-L. de la première série classés selon leur arrondissement	Prénom, nom et étiquette politique du conseiller général élu (2)	Prénom, nom et étiquette politique du conseiller général élu (2)	Prénom, nom et étiquette politique du conseiller général élu (2)	Prénom, nom et étiquette politique du conseiller général élu (2)
Neuillé-Pont-Pierre (Tours)	Louis PROUST (radical-socialiste)	Louis PROUST (radical-socialiste)	Louis PROUST (radical-socialiste)	Louis PROUST (radical-socialiste)
Chinon (Chinon)	Emile SUARD (progressiste)	Camille CHAUTEMPS (6) (radical-socialiste)	Henri MATTRAIS (radical-socialiste)	Pierre LABUSSIERE (radical indépendant)
Langeais (Chinon)	Paul GERMAIN (radical-socialiste)	Paul GERMAIN (radical-socialiste)	Paul GERMAIN (radical-socialiste)	Paul GERMAIN (radical-socialiste)
Sainte-Maure-de-Touraine (Chinon)	Paul RAZOUS (républicain U.R.D.)	Léon COURSON (radical-socialiste)	Léon COURSON (radical-socialiste)	Léon COURSON (radical-socialiste)
(1) Les élections cantonales générales de la première série furent avancées et eurent lieu en mai 1922. Par conséquent, le mandat des conseillers généraux de la première série fut réduit de moitié et ne dura que 3 ans au lieu des 6 habituels.				
(2) Sauf exception, tous les conseillers généraux d'Indre-et-Loire de la première série, élus entre 1919 et 1938, l'ont été à l'issue du premier tour.				
(3) L'arrondissement de Loches, ainsi que sa sous-préfecture, furent supprimés par décret-loi du 10 juillet 1926 par le quatrième cabinet de Raymond POINCARÉ.				
(4) Conseiller général élu à l'issue du second tour.				
(5) Le conseiller général du canton de Ligueil, Auguste FAUVEAU (?), démissionna avant le terme de son unique mandat ; celui-ci fut poursuivi par le radical-socialiste Paul BERNIER (1925-1928). Ce dernier fut élu à l'issue du premier tour de l'élection cantonale partielle du 7 juin 1925.				
(6) Le conseiller général du canton de Chinon, Camille CHAUTEMPS (radical-socialiste), démissionna ; le mandat fut poursuivi par le radical-socialiste Henri MATTRAIS (1929-1931) qui fut élu au premier tour à l'issue de l'élection cantonale partielle du 6 octobre 1929.				

Le document ci-dessus est la synthèse des résultats des élections cantonales générales qui se sont déroulées en Indre-et-Loire pendant l'entre-deux-guerres. Ces renseignements ont été recueillis lors de nos recherches, d'abord, dans cet ouvrage dont les références sont les suivantes :				
(8) SKORKA (Line), Les conseillers généraux d'Indre-et-Loire de 1833 à nos jours, Tours, Imprimerie départementale, 1984, 32 p. ;				
puis, ensuite, dans les archives électorales dont les références sont les suivantes :				
(9) A.D.I.L. : 3 M 576, archives des élections cantonales générales des 14 et 21 décembre 1919 (série 1 et 2) ;				
(10) A.D.I.L. : 3 M 578, archives des élections cantonales générales des 14 et 21 mai 1922 (1ère série) ;				
(11) A.D.I.L. : 3 M 585, archives des élections cantonales générales des 14 et 21 octobre 1928 (1ère série) ;				
(12) A.D.I.L. : 3 M 590, archives des élections cantonales générales des 07 et 14 octobre 1934 (1ère série) ;				
(13) A.D.I.L. : 3 M 582, archives des élections cantonales générales des 19 et 26 juillet 1925 (2ème série) ;				
(14) A.D.I.L. : 3 M 587, archives des élections cantonales générales des 18 et 25 octobre 1931 (2ème série) ;				
(15) A.D.I.L. : 3 M 594, archives des élections cantonales générales des 10 et 17 octobre 1937 (2ème série) ;				

Annexe 31 : Résultats électoraux des candidats parlementaires radicaux et radicaux-socialistes élus en Indre-et-Loire aux élections sénatoriales partielles et complémentaire (série B) (1919-1934)

Résultats des candidats parlementaires radicaux et radicaux-socialistes élus en Indre-et-Loire aux élections sénatoriales (série B) (1919-1934)								
Résultats des candidats parlementaires radicaux et radicaux-socialistes élus en Indre-et-Loire aux élections sénatoriales (série B) du 11 janvier 1920 (1)								
ELECTIONS	INSCRITS	ABSTENTIONS	VOTANTS	BLANCS et NULS	SUFFRAGES EXPRIMES	CANDIDATS (+ étiquette politique)	1er et 2ème TOUR	
ARRONDISSEMENTS							VOIX	%(SUF. EXP.)
1ère (CHINON)						FOUCHER (Octave)		
1er tour de scrutin	663	5	658	0	658	radical-socialiste	(élu) 351	53,3
2ème (LOCHES)						CHAUTEMPS (Alphonse)		
1er tour de scrutin	663	5	658	0	658	radical-socialiste	(élu) 378	57,4
3ème (TOURS)						BESNARD (René)		
1er tour de scrutin	663	5	658	0	658	radical-socialiste	(élu) 416	63,2
Résultats des candidats parlementaires radicaux et radicaux-socialistes élus en Indre-et-Loire aux élections sénatoriales (série B) du 06 janvier 1924 (2)								
ELECTIONS	INSCRITS	ABSTENTIONS	VOTANTS	BLANCS et NULS	SUFFRAGES EXPRIMES	CANDIDATS (+ étiquette politique)	1er et 2ème TOUR	
ARRONDISSEMENTS							VOIX	%(SUF. EXP.)
1ère (CHINON)						FOUCHER (Octave)		
1er tour de scrutin	662	4	658	2	656	radical-socialiste	(élu) 350	53,4
2ème (LOCHES)						CHAUTEMPS (Alphonse)		
1er tour de scrutin	662	4	658	2	656	radical-socialiste	(élu) 413	62,9
3ème (TOURS)						BESNARD (René)		
1er tour de scrutin	662	4	658	2	656	radical-socialiste	(élu) 516	78,7
Résultats des candidats parlementaires radicaux et radicaux-socialistes élus en Indre-et-Loire aux élections sénatoriales (série B) du 16 octobre 1932 (3)								
ELECTIONS	INSCRITS	ABSTENTIONS	VOTANTS	BLANCS et NULS	SUFFRAGES EXPRIMES	CANDIDATS (+ étiquette politique)	1er et 2ème TOUR	
ARRONDISSEMENTS							VOIX	%(SUF. EXP.)
1ère (CHINON)						FOUCHER (Octave)		
1er tour de scrutin	663	1	662	7	655	radical-socialiste	(élu) 428	65,3
2ème (LOCHES)						CHAUTEMPS (Alphonse)		
1er tour de scrutin	663	1	662	7	655	radical-socialiste	(élu) 409	62,4
3ème (TOURS)						BESNARD (René)		
1er tour de scrutin	663	1	662	7	655	radical-socialiste	(élu) 400	61,1
Résultats des candidats parlementaires radicaux et radicaux-socialistes élus en Indre-et-Loire aux élections sénatoriales (série B) du 18 février 1934 (4)								
ELECTIONS	INSCRITS	ABSTENTIONS	VOTANTS	BLANCS et NULS	SUFFRAGES EXPRIMES	CANDIDATS (+ étiquette politique)	1er et 2ème TOUR	
ARRONDISSEMENTS							VOIX	%(SUF. EXP.)
1ère (CHINON)						GERMAIN (Paul)		
1er tour de scrutin	663	3	660	7	653		(4) 298	45,7
2ème tour de scrutin	663	5	658	4	654	radical-socialiste	(élu) 384	58,7
<p>Le document ci-dessus est la synthèse des résultats des élections sénatoriales qui se sont déroulées en Indre-et-Loire pendant l'entre-deux-guerres. Ces chiffres ont été recueillis lors de nos recherches dans les archives électorales dont les références sont les suivantes :</p> <p>(1) AD.I.L. : 3 M 489, archives des élections sénatoriales générales (série B) du 11 janvier 1920 ;</p> <p>(2) AD.I.L. : 3 M 490, archives des élections sénatoriales générales (série B) du 06 janvier 1924 ;</p> <p>(3) AD.I.L. : 3 M 494, archives des élections sénatoriales générales (série B) du 16 octobre 1932 ;</p> <p>(4) AD.I.L. : 3 M 496, archives de l'élection sénatoriale complémentaire (série B) du 18 février 1934 ;</p>								

Annexe 32 : Les sénateurs du département d'Indre-et-Loire (série B) (1919-1941)

LES SENATEURS DU DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (de la série B) PENDANT L'ENTRE-DEUX-GUERRES			
Dates des élections sénatoriales générales de la série B	11 JANVIER 1920 (1)	6 JANVIER 1924 (1)	16 OCTOBRE 1932 (1)
Durée de la période sénatoriale	(13 janvier 1920-13 janvier 1924)	(13 janvier 1924-10 janvier 1933)	(10 janvier 1933-10 juillet 1940)
Durée du mandat (9 ans)	(1920-1924) (2)	(1924-1933)	(1933-1941) (3)
ARRONDISSEMENTS			
CHINON (4)	Octave FOUCHER (radical-socialiste) <i>élu au 1er tour</i> groupe sénatorial de la Gauche démocratique radicale et radicale-socialiste	Octave FOUCHER (radical-socialiste) <i>élu au 1er tour</i> groupe sénatorial de la Gauche démocratique radicale et radicale-socialiste	Octave FOUCHER (5) (radical-socialiste) <i>élu au 1er tour</i> groupe sénatorial de la Gauche démocratique radicale et radicale-socialiste
LOCHES (4)	Alphonse CHAUTEMPS (radical-socialiste) <i>élu au 1er tour</i> groupe sénatorial de la Gauche démocratique radicale et radicale-socialiste	Alphonse CHAUTEMPS (radical-socialiste) <i>élu au 1er tour</i> groupe sénatorial de la Gauche démocratique radicale et radicale-socialiste	Alphonse CHAUTEMPS (radical-socialiste) <i>élu au 1er tour</i> groupe sénatorial de la Gauche démocratique radicale et radicale-socialiste
TOURS (4)	René BESNARD (radical-socialiste) <i>élu au 1er tour</i> groupe sénatorial de la Gauche démocratique radicale et radicale-socialiste	René BESNARD (radical-socialiste) <i>élu au 1er tour</i> groupe sénatorial de la Gauche démocratique radicale et radicale-socialiste	René BESNARD (radical-socialiste) <i>élu au 1er tour</i> groupe sénatorial de la Gauche démocratique radicale et radicale-socialiste
<p>(1) Suffrage universel indirect (hommes majeurs seulement) ; scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire d'arrondissement à 2 tours (majorité absolue) voire 3 tours (majorité relative).</p> <p>(2) Etant donné la durée de la période sénatoriale (1920-1924), le mandat des sénateurs de la série B a été donc inférieur aux neuf années habituelles.</p> <p>(3) Le mandat des sénateurs de la série B (dont fait partie l'Indre-et-Loire d'après la liste alphabétique des départements) aurait dû prendre fin début janvier 1942 ; c'est-à-dire le jour de l'ouverture prévue pour la session ordinaire du Sénat. Finalement, devant la vacance du Parlement décrétée depuis le 10 juillet 1940, le mandat des membres de la Haute Assemblée de la série B s'est terminé à la mi-octobre 1941, date à laquelle étaient prévues les élections sénatoriales pour le renouvellement de ces derniers.</p> <p>(4) Circonscriptions électorales valables de 1914 à 1958.</p> <p>(5) Le sénateur de l'arrondissement de Chinon, le docteur Octave FOUCHER, ne termina pas son troisième mandat consécutif car il décéda à Paris le 15 décembre 1933. Afin de pourvoir son siège resté vacant, une élection sénatoriale complémentaire (de la série B) eut lieu le dimanche 18 février 1934 qui consacra la victoire, au deuxième tour de scrutin, du radical-socialiste Paul GERMAIN ; ce dernier s'inscrit au même groupe sénatorial que son prédécesseur.</p>			
<p>Le document ci-dessus a été conçu d'après les notices biographiques de :</p> <p>-René BESNARD (tome 2 : p. 588 et 589),</p> <p>-Alphonse CHAUTEMPS (tome 3 : p. 1006 et 1007),</p> <p>-Octave FOUCHER (tome 5 : p. 1717),</p> <p>-Paul GERMAIN (tome 5 : p. 1824).</p> <p>Ces dernières ont été obtenues dans un ouvrage dont les références sont les suivantes :</p> <p>JOLLY (Jean), Dictionnaire des parlementaires français (1889-1940), Paris, Editions P.U.F.,</p> <p>-1962 (tome 2), 386 p.</p> <p>-1963 (tome 3), 382 p.</p> <p>-1968 (tome 5), 315 p.</p>			

Annexe 33 : Résultat de l'élection sénatoriale complémentaire du 18 février 1934 (série B)
en Indre-et-Loire

RESULTAT DE L'ELECTION SENATORIALE COMPLEMENTAIRE				
DU 18 FEVRIER 1934				
(DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE : SERIE B)				
ELECTEURS INSCRITS (INSC.)	663		663	
ABSTENTIONS (ABST.)	3		5	
VOTANTS (VOT.)	660		658	
VOTES BLANCS OU NULS (B. ou N.)	7		4	
SUFFRAGES EXPRIMES (SUF. EXP.)	653		654	
MAJORITE ABSOLUE (MAJ. ABS)	327		328	
CANDIDATS	1er TOUR		2ème TOUR	
	VOIX	% (1)	VOIX	% (SUF. EXP.)
GERMAIN (Paul) : rad.-soc.	298	45,7	(élu) 384	58,7
PROUST (Louis) : rad.-soc.	265	40,8	252	38,5
TORFOU (?) : com. S.F.I.C.	(2) 10	1,6	10	1,5
FAURE (Emile) : rép.-soc.	29	4,5	7	1,1
CAILLAULT (Pierre) : soc. S.F.I.O.	44	6,8	1	0,2
Divers	3	0,6	/	/
TOTAL	(3) 649	100	654	100
Légende des sigles :				
com. S.F.I.C. : communiste (Section Française de l'Internationale Communiste)				
soc. S.F.I.O. : socialiste (Section Française de l'Internationale Ouvrière)				
rad.-soc. : radical-socialiste				
rép.-soc. : républicain-socialiste				
(1) Les pourcentages des voix obtenues au 1er tour ont été calculés sur 649 et non sur 653.				
(2) Ce renseignement a été obtenu dans l'édition de "La Dépêche du Centre" du lundi 19 février 1934 (p. 1).				
(3) Bien que le nombre total de voix doit être égal à celui des suffrages exprimés, nous avons constaté une différence de 4 voix entre les deux données au 1er tour. Conscients de l'erreur, nous avons tenu malgré tout à restituer tous les chiffres notés dans les archives électorales.				

Le document ci-dessus est la synthèse des résultats obtenus lors de l'élection sénatoriale complémentaire de la série B du dimanche 18 février 1934 en Indre-et-Loire ; ces chiffres ont été recueillis lors de nos recherches dans les archives électorales dont les références sont les suivantes :				
A.D.I.L. : 3 M 342, archives de l'élection sénatoriale complémentaire de la série B du dimanche 18 février 1934.				
A.D.I.L. : R 2030 ; " La Dépêche du Centre " du lundi 19 février 1934, p. 1.				

Annexe 34 : Résultats électoraux des candidats parlementaires radicaux et radicaux-socialistes élus en Indre-et-Loire aux élections législatives générales (1919-1936)

Résultats des candidats parlementaires radicaux et radicaux-socialistes en Indre-et-Loire aux élections législatives générales (1919-1936)								
Résultats des candidats radicaux et radicaux-socialistes en Indre-et-Loire aux élections législatives générales du 16 novembre 1919 (1)								
ELECTIONS	INSCRITS	ABSTENTIONS	VOTANTS	BLANCS et NULS	SUFFRAGES EXPRIMES	CANDIDATS (+ étiquette politique)	1er et 2ème TOUR	
CIRCONSCRIPTIONS							VOIX	%(SUF. EXP.)
1ère (CHINON)						CHAUTEMPS (Camille)		
1er tour de scrutin	102 789	27 230	75 559	3 623	71 936	radical-socialiste	(élu) 24 894	34,6
2ème (LOCHES)						BERNIER (Paul)		
1er tour de scrutin	102 789	27 230	75 559	3 623	71 936	radical-socialiste	(élu) 22 232	30,9
3ème (TOURS I)						PROUST (Louis)		
1er tour de scrutin	102 789	27 230	75 559	3 623	71 936	radical-socialiste	(élu) 22 674	31,5
Résultats des candidats radicaux et radicaux-socialistes en Indre-et-Loire aux élections législatives générales du 11 mai 1924 (2)								
ELECTIONS	INSCRITS	ABSTENTIONS	VOTANTS	BLANCS et NULS	SUFFRAGES EXPRIMES	CANDIDATS (+ étiquette politique)	1er et 2ème TOUR	
CIRCONSCRIPTIONS							VOIX	%(SUF. EXP.)
1ère (CHINON)						CHAUTEMPS (Camille)		
1er tour de scrutin	99 304	16 178	83 126	2 316	80 810	radical-socialiste	(élu) 44 429	54,9
2ème (LOCHES)						BERNIER (Paul)		
1er tour de scrutin	99 304	16 178	83 126	2 261	80 810	radical-socialiste	(élu) 42 996	53,2
3ème (TOURS I)						PROUST (Louis)		
1er tour de scrutin	99 304	16 178	83 126	2 316	80 810	radical-socialiste	(élu) 43 697	54,1
Résultats des candidats radicaux et radicaux-socialistes en Indre-et-Loire aux élections législatives générales des 22 et 29 avril 1928 (3)								
ELECTIONS	INSCRITS	ABSTENTIONS	VOTANTS	BLANCS et NULS	SUFFRAGES EXPRIMES	CANDIDATS (+ étiquette politique)	1er et 2ème TOUR	
CIRCONSCRIPTIONS							VOIX	%(SUF. EXP.)
2ème (LOCHES)						BERNIER (Paul)		
1er tour de scrutin	18 231	2 338	15 893	492	15 401	radical-socialiste	(3) 6 689	43,4
2ème tour de scrutin	18 231	2 757	15 474	341	15 133		(élu) 9 616	63,5
3ème (TOURS I)						PROUST (Louis)		
1er tour de scrutin	16 539	2 348	14 191	412	13 779	radical-socialiste	(3) 6 696	48,6
2ème tour de scrutin	16 577	3 496	13 081	369	12 712		(élu) 8 680	68,3
Résultats des candidats radicaux et radicaux-socialistes en Indre-et-Loire aux élections législatives générales des 1er et 8 mai 1932 (4)								
ELECTIONS	INSCRITS	ABSTENTIONS	VOTANTS	BLANCS et NULS	SUFFRAGES EXPRIMES	CANDIDATS (+ étiquette politique)	1er et 2ème TOUR	
CIRCONSCRIPTIONS							VOIX	%(SUF. EXP.)
1ère (CHINON)						COURSON (Léon)		
1er tour de scrutin	21 836	2 960	18 876	323	18 553	radical-socialiste	(4) 9 038	48,7
2ème tour de scrutin	21 836	3 542	18 294	214	18 080		(élu) 11 132	61,6
2ème (LOCHES)						BERNIER (Paul)		
1er tour de scrutin	17 957	2 146	15 811	339	15 472	radical-socialiste	(4) 7 456	48,2
2ème tour de scrutin	18 038	4 269	13 769	2 282	11 487		(élu) 10 295	89,6
3ème (TOURS I)						PROUST (Louis)		
1er tour de scrutin	16 456	2 332	14 125	574	13 550	radical-socialiste	(4) 5 897	43,5
2ème tour de scrutin	16 456	2 710	13 746	354	13 392		(élu) 7 102	53,0
Résultats des candidats radicaux et radicaux-socialistes en Indre-et-Loire aux élections législatives générales des 26 avril et 3 mai 1936 (5)								
ELECTIONS	INSCRITS	ABSTENTIONS	VOTANTS	BLANCS et NULS	SUFFRAGES EXPRIMES	CANDIDATS (+ étiquette politique)	1er et 2ème TOUR	
CIRCONSCRIPTIONS							VOIX	%(SUF. EXP.)
1ère (CHINON)						COURSON (Léon)		
1er tour de scrutin	21 406	3 583	17 823	653	17 170	radical-socialiste	(5) 6 538	38,1
2ème tour de scrutin	21 595	3 576	18 019	619	17 400		(élu) 9 724	55,9
2ème (LOCHES)						BERNIER (Paul)		
1er tour de scrutin	18 110	2 687	15 423	813	14 610	radical-socialiste	(5) 6 004	41,1
2ème tour de scrutin	18 110	2 519	15 591	420	15 171		(élu) 9 069	59,8
Le document ci-dessus est la synthèse des résultats des élections municipales générales qui se sont déroulées en Indre-et-Loire pendant l'entre-deux-guerres. Ces chiffres ont été recueillis lors de nos recherches dans les archives électorales dont les références sont les suivantes :								
(1) A.D.I.L. : 3 M 517, archives des élections législatives générales du 16 novembre 1919 ;								
(2) A.D.I.L. : 3 M 518, archives des élections législatives générales du 11 mai 1924 ;								
(3) A.D.I.L. : 3 M 519, archives des élections législatives générales des 22 et 29 avril 1928 ;								
(4) A.D.I.L. : 3 M 520, archives des élections législatives générales des 1er et 8 mai 1932 ;								
(5) A.D.I.L. : 3 M 521, archives des élections législatives générales des 26 avril et 3 mai 1936.								

Annexe 35 : Les députés du département d'Indre-et-Loire (1919-1942)

LES DEPUTES DU DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE PENDANT L'ENTRE-DEUX-GUERRES					
Dates des élections	16 (et 30)		22 et 29 AVRIL	1er et 8 MAI	26 AVRIL et
législatives générales	NOVEMBRE 1919 (1)	11 MAI 1924 (1)	1928 (2)	1932 (2)	3 MAI 1936 (2)
Législatures (nombre)	XIIème législature	XIIIème législature	XIVème législature	XVème législature	XVIème législature
Législatures (durée)	(8 décembre 1919-13 avril 1924)	(8 juin 1924-1er avril 1928)	(28 mai 1928-28 avril 1932)	(1er juin 1932-31 mai 1936)	(4 juin 1936-10 juillet 1940)
Durée du mandat (4 ans)	(1919-1924) (3)	(1924-1928)	(1928-1932)	(1932-1936)	(1936-1942) (4)
CIRCONSCRIPTIONS					
1ère (CHINON) (5)	Camille CHAITEMPS (radical-socialiste) <i>élu au 1er tour</i> groupe rép. rad. et radical-socialiste	Camille CHAITEMPS (radical-socialiste) <i>élu au 1er tour</i> groupe rép. rad. et radical-socialiste	Louis-Jérémie DIEN (radical-unioniste) <i>élu au 2ème tour</i> groupe de la Gauche unioniste et sociale	Léon COURSON (radical-socialiste) <i>élu au 2ème tour</i> groupe rép. rad. et radical-socialiste	Léon COURSON (radical-socialiste) <i>élu au 2ème tour</i> groupe rép. rad. et radical-socialiste
2ème (LOCHES) (5)	Paul BERNIER (radical-socialiste) <i>élu au 1er tour</i> groupe rép. rad. et radical-socialiste	Paul BERNIER (radical-socialiste) <i>élu au 1er tour</i> groupe rép. rad. et radical-socialiste	Paul BERNIER (radical-socialiste) <i>élu au 2ème tour</i> groupe rép. rad. et radical-socialiste	Paul BERNIER (radical-socialiste) <i>élu au 2ème tour</i> groupe rép. rad. et radical-socialiste	Paul BERNIER (radical-socialiste) <i>élu au 2ème tour</i> groupe rép. rad. et radical-socialiste
3ème (TOURS 1) (5)	Louis PROUST (radical-socialiste) <i>élu au 1er tour</i> groupe rép. rad. et radical-socialiste	Louis PROUST (radical-socialiste) <i>élu au 1er tour</i> groupe rép. rad. et radical-socialiste	Louis PROUST (radical-socialiste) <i>élu au 2ème tour</i> groupe rép. rad. et radical-socialiste	Louis PROUST (radical-socialiste) <i>élu au 2ème tour</i> groupe rép. rad. et radical-socialiste	Marius MAFFRAY (socialiste S.F.I.O.) <i>élu au 2ème tour</i> groupe du Parti socialiste S.F.I.O.
4ème (TOURS 2) (5)	Ferdinand MORIN (socialiste S.F.I.O.) <i>élu au 1er tour</i> groupe du Parti socialiste S.F.I.O.	Ferdinand MORIN (socialiste S.F.I.O.) <i>élu au 1er tour</i> groupe du Parti socialiste S.F.I.O.	Ferdinand MORIN (socialiste S.F.I.O.) <i>élu au 2ème tour</i> groupe du Parti socialiste S.F.I.O.	Ferdinand MORIN (socialiste S.F.I.O.) <i>élu au 2ème tour</i> groupe du Parti socialiste S.F.I.O.	Ferdinand MORIN (socialiste S.F.I.O.) <i>élu au 2ème tour</i> groupe du Parti socialiste S.F.I.O.
5ème (TOURS 3) (5)	Charles VAVASSEUR (républicain modéré) <i>élu au 1er tour</i> groupe de la Gauche rép. démocratique	Emilien BRIGAULT (socialiste S.F.I.O.) <i>élu au 1er tour</i> groupe du Parti socialiste S.F.I.O.	Emile FAURE (républ.-socialiste) <i>élu au 2ème tour</i> groupe du Parti républ.-socialiste	Emile FAURE (républ.-socialiste) <i>élu au 2ème tour</i> groupe du Parti républ.-socialiste	Jean MEUNIER (socialiste S.F.I.O.) <i>élu au 2ème tour</i> groupe du Parti socialiste S.F.I.O.
(1) Suffrage universel direct (hommes majeurs seulement) ; scrutin proportionnel de liste départemental à 1 tour (Lors des élections législatives générales du 16 novembre 1919, un deuxième tour eu lieu le 30 novembre 1919 dans 13 circonscriptions métropolitaines et d'outre-mer).					
(2) Scrutin majoritaire uninominal d'arrondissement à 2 tours.					
(3) Etant donnée la durée de la douzième législature, le mandat des députés de la période législative (1919-1924) a été donc supérieure aux 4 années habituelles.					
(4) Par le décret du 29 juillet 1939, le président du Conseil radical-socialiste Edouard DALADIER s'est décidé de proroger le mandat des députés de la XVIème législature jusqu'au 1er juin 1942. Par conséquent, les élections législatives générales prévues pour mai 1940 ont été reportées à juin 1942. Finalement, devant la vacance du Parlement décrétée depuis le 10 juillet 1940, le mandat des membres de la Chambre des députés, de la XVIème législature, s'est terminé le 1er juin 1942.					
(5) Circonscriptions électorales valables de 1914 à 1958.					

Le document ci-dessus a été conçu d'après les notices biographiques de :					
-Paul BERNIER (tome 2 : p. 567 et 568), /-Marius MAFFRAY (tome 7 : p. 2328),					
-Emilien BRIGAULT (tome 2 : p. 765 et 766), /-Jean MEUNIER (tome 7 : p. 2448 et 2449),					
-Camille CHAITEMPS (tome 3 : p. 1007 à 1010), /-Ferdinand MORIN (tome 7 : p. 2520 et 2521),					
-Léon COURSON (tome 3 : p. 1165 et 1166), /-Louis PROUST (tome 7 : p. 2760 et 2761),					
-Louis-Jérémie DIEN (tome 4 : p. 1450), /-Charles VAVASSEUR (tome 8 : p. 3159).					
-Emile FAURE (tome 5 : p. 1659),					
Ces dernières ont été obtenues dans un ouvrage dont les références sont les suivantes :					
JOLLY (Jean), Dictionnaire des parlementaires français (1889-1940), Paris, Editions P.U.F.,					
-4962 (tome 2), 386 p./-4968 (tome 5), 315 p.					
-4963 (tome 3), 382 p./-4972 (tome 7), 452 p.					
-4966 (tome 4), 410 p./-4977 (tome 8), 415 p.					

Annexe 36 : Résultats électoraux de la circonscription de Tours I lors des élections législatives de 1932 et 1936

CIRCONSCRIPTION DE TOURS I : ELECTIONS LEGISLATIVES 1932

PREMIER TOUR											
S. E.	P. R.	%	S.F.I.O.	%	PC	%	RAD. IND.	%	AGRAIRE	%	
	PROUST	S.E.	MAFFRAY	S.E.	BOURGOGNON	S.E.	BONNARD	S.E.	TAFFONEAU	S.E.	
135511	5897	43,5 %	4434	32,7 %	336	12,5 %	79	10,6 %	2805	20,7 %	
DEUXIEME TOUR											
S.E.	PROUST	%	MAFFRAY	%	BOURGOGNON	%					
		S.E.		S.E.		S.E.					
13323	7102	53,5 %	6133	47,0 %	88	10,5 %					

P.R. = Parti Radical

S.F.I.O. = Section Française de l'Internationale Socialiste

PC = Parti Communiste SFIC

RAD. IND. = Radical Indépendant

S.E. = Suffrages Exprimés

CIRCONSCRIPTION DE TOURS I : ELECTIONS LEGISLATIVES 1936

	PREMIER TOUR											
	INSCRITS	S.E.	S.F.I.O.	%	FRONT	%	P.R.	%	INDEP.	%	PC	%
			MAFFRAY	S.E.	REP.	S.E.	CHAUTEMPS	S.E.	JUPEAU	S.E.	BONIN	S.E.
					VAVASSEUR							
TOTAL CIRCONSCRIPTION	16932	14170	4738	33,4%	4389	31,0%	2000	14,1%	2382	16,8%	661	4,7%
TOURS	555	468	198	42,3%	124	26,5%	54	11,5%	47	10,0%	45	9,6%

FRONT REP. = Front Républicain

Le tableau est la reproduction de celui d'un ouvrage (p. 104) dont les références sont les suivantes : Anne-Laure ANIZAN, *Les Radicaux tourangeaux au miroir du Front populaire (1934-1938)*, maîtrise d'histoire, IEP de Paris (section CRH), 1992, 162 p.

Annexe 37 : Résultats électoraux de la circonscription de Tours II lors des élections législatives de 1932 et 1936

DEUXIEME CIRCONSCRIPTION DE TOURS : ELECTIONS LEGISLATIVES 1932

PREMIER TOUR										
S.E.	P.R. MIRTEL	% S.E.	S.F.I.O. MORIN	% S.E.	PC HENAULT	% S.E.	REP.IND. HERPIN	% S.E.	RAD. IND. ARNAULT	% S.E.
22065	3220	14,5 %	9835	44,5 %	2130	9,7 %	6737	30,6 %	143	0,7 %

P.R. = Parti Radical

S.F.I.O. = Section Française de l'Internationale Socialiste

PC = Parti Communiste SFIC

REP.IND. = Républicain Indépendant

RAD. IND. = Radical Indépendant

S.E. = Suffrages Exprimés

DEUXIEME CIRCONSCRIPTION DE TOURS : ELECTIONS LEGISLATIVES 1936

	UN SEUL TOUR DE SCRUTIN							
	INSCRITS	S.E.	S.F.I.O. MORIN	% S.E.	PC HENAULT	% S.E.	REP.GAUCHE FLEURY	% S.E.
TOTAL CIRCONSCRIPTION	26904	23350	12348	52,9 %	3190	13,7 %	7295	31,2 %
TOURS	20904	17540	9250	52,7 %	1840	10,5 %	5933	33,8 %
	UN SEUL TOUR DE SCRUTIN (SUITE)							
	INSCRITS	S.E.	PART. NAT. POP. BRUNET	% S.E.	IND. JOUIE	% S.E.	IND. VAN PEE	% S.E.
TOTAL CIRCONSCRIPTION	26904	23350	288	1,2 %	198	0,8 %	31	0,1 %
TOURS	20904	17540	288	1,6 %	198	1,1 %	31	0,2 %

P.R. = Parti Radical

S.F.I.O. = Section Française de l'Internationale Socialiste

PC = Parti Communiste SFIC

REP. GAUCHE = Républicain de gauche

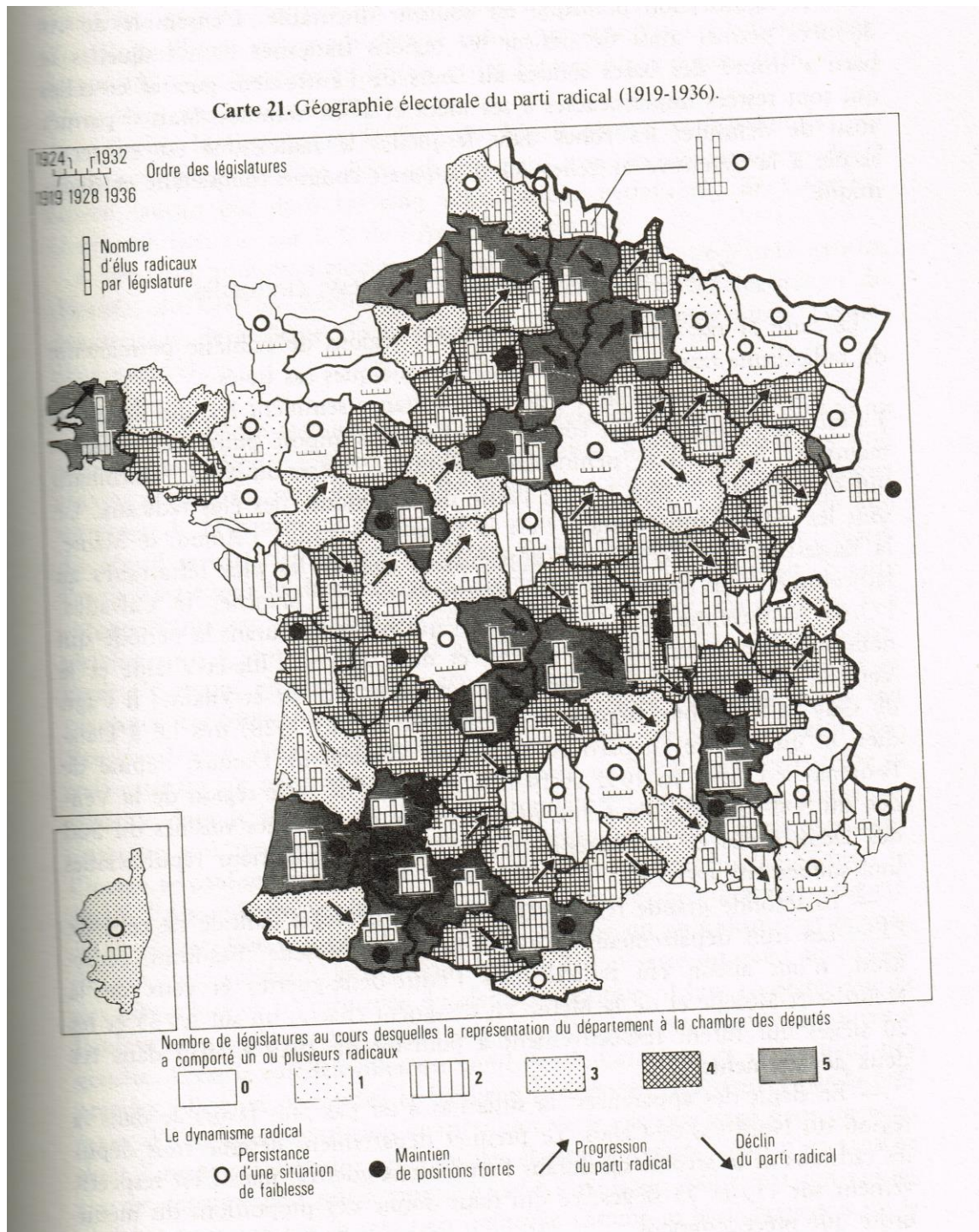
PART. NAT. POP. = Parti National Populaire

IND. = Indépendant

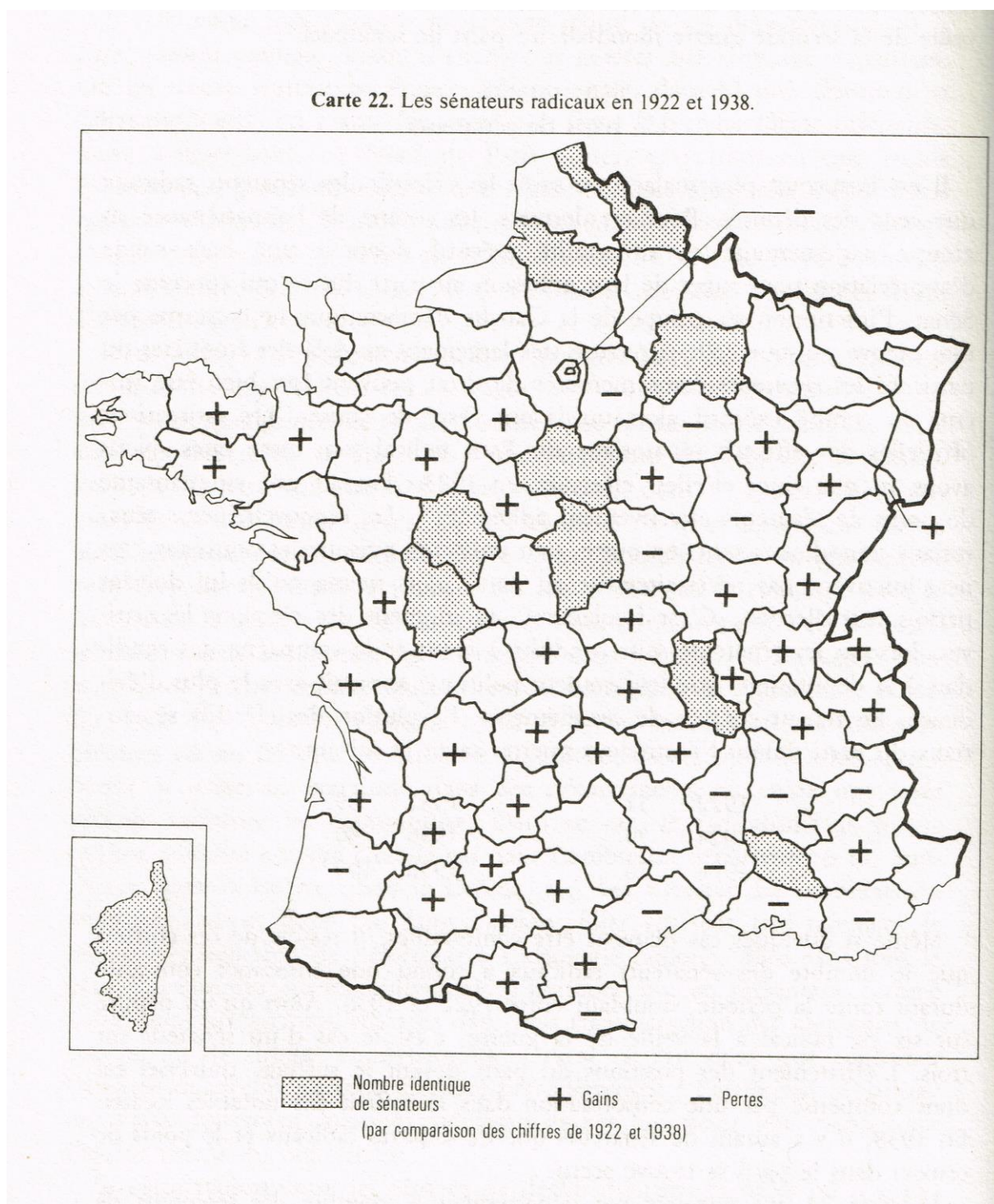
S.E. = Suffrages Exprimés

Le tableau est la reproduction de celui d'un ouvrage (p. 108) dont les références sont les suivantes :
Anne-Laure ANIZAN, *Les Radicaux tourangeaux au miroir du Front populaire (1934-1938)*, maîtrise d'histoire, IEP de Paris (section CRH), 1992, 162 p.

Annexe 38 : Carte 21 : Géographie électorale du parti radical (1919-1936)



Cette carte est la reproduction de celle d'un ouvrage (p. 303) dont les références sont les suivantes : Serge BERSTEIN, *Histoire du Parti Radical*, Paris, Editions P.F.N.S.P., 1980 (tome 1), 488 p.



Cette carte est la reproduction de celle d'un ouvrage (p. 314) dont les références sont les suivantes :
Serge BERSTEIN, *Histoire du Parti Radical*, Paris, Editions P.F.N.S.P., 1980 (tome 1), 488 p.

Annexe 40 : L'activité parlementaire du sénateur d'Indre-et-Loire René Besnard (1920-1940)

RENE BESNARD (1879-1952) : SENATEUR D'INDRE-ET-LOIRE (arrondissement de Tours) DU GROUPE DE LA GAUCHE DEMOCRATIQUE RADICALE ET RADICALE-SOCIALISTE

1^{er} MANDAT : (11 janvier 1920 - 06 janvier 1924)

BESNARD (René), *Indre-et-Loire*. - **1920** : est admis. - Dépose et lit le rapport sur l'élection de Tarn-et-Garonne [13 janvier] (A. t. I, p. 11 ; J. O., p. 9 et 18). - Parle dans la discussion du projet de loi sur l'éducation physique et la préparation militaire obligatoires [9 juillet] (A. t. I, p. 1287 ; J.O., p. 1158). - Membre d'une Commission ; Finances (F. 87).

BESNARD (René), *Indre-et-Loire*. - **1921** : Parle dans la discussion de propositions modifiant le Règlement du Sénat [18 janvier] (A. t. I, p. 19 ; J. O., p. 22). - Est élu membre suppléant de la Commission d'instruction de la Cour de Justice [22 février] (A. t. I, p. 146 ; J.O., p. 150). - Parle dans la discussion du budget de l'exercice 1921 : Loi de finances [12 avril] (A. t. I, p. 910 ; J. O., p. 812) ; [13 avril] (A. t. I, p. 929 ; J.O., p. 827). - Parle dans la discussion du projet de loi sur l'éducation physique [25 novembre] (A. t. II, p. 215 ; J.O., p. 1971). - Dépose le rapport sur le budget de l'Instruction publique (Exercice 1922) [23 décembre] (A. t. II, p. 501 ; J.O., p. 2221 ; I. n° 832). - Parle dans la discussion du budget de 1922 [28 décembre] (A. t. II, p. 636 ; J.O., p. 2344) [30 décembre] (A. t. II, p. 873 ; J.O., p. 2519). - Membre de Commissions : Affaires étrangères et politique générale des colonies et protectorats (F. 9). Finances (F. 94).

BESNARD (René), *Indre-et-Loire*. - **1922** : Est élu membre suppléant de la Commission d'instruction de la Cour de Justice [2 février] (A. t. I, p. 52 ; J.O., p. 61). - Dépose et lit un rapport, au nom de la Commission des finances, sur le projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, portant ouverture au Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts d'un crédit de 480.000 francs destiné à allouer des secours d'études aux étudiants roumains en France [9 février] (A. t. I, p. 63 ; J. O., p. 72 ; I. n° 67). - Dépose un avis de la Commission des finances, sur le projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, relatif à la création d'un Office national des recherches scientifiques, industrielles et agricoles et des inventions [9 février] (A. t. I, p. 65 ; J. O., p. 74 ; T. n° 79). - Parle dans la discussion du projet de loi relatif au régime des loyers [1^{er} Mars] (A. t. I, p. 183 ; J. O., p. 182). - Dépose un rapport, au nom de la Commission des finances, sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des Députés, tendant à accorder le traitement civil minimum aux élèves de certaines grandes écoles, liés envers l'Etat par un engagement décennal et ayant servi au delà de la durée légale du service militaire [4 juillet] (A. t. I, p. 1223 ; J. O., p. 1090 ; L n° 496). - Dépose un rapport, au nom de la Commission des finances, sur le projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, relatif à la participation de l'Etat à la commémoration à Strasbourg du centenaire de Pasteur [8 juillet] (A. t. I, p. 1293 ; J. O., p. 1154). - Dépose un avis, au nom de la Commission des finances, sur le projet de loi sur la fréquentation scolaire et sur la prolongation de la scolarité obligatoire (I. n° 652). - Dépose un rapport, au nom de la Commission des finances, sur le projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, portant ouverture au Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, sur l'exercice 1921, d'un crédit extraordinaire pour l'indemnité de dégâts à un immeuble privé occupé par la direction des recherches scientifiques et industrielles et des inventions [14 novembre] (A. t. II, p. 142 ; J.O., p. 1336 ; I. n° 651). - Dépose un rapport, au nom de la Commission des finances, sur le projet de loi, adopté, par la Chambre des Députés, portant annulation et ouverture, sur l'exercice 1922, des crédits concernant les services de l'instruction publique [16 novembre] (A. t. II, p. 178 ; J. O., p. 1366 ; I. n° 666). - Dépose un avis de la Commission des finances sur le projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, adopté avec modifications par le Sénat, modifié par la Chambre des Députés, relatif au mode d'avancement des fonctionnaires de l'enseignement public (primaire et secondaire) détachés dans des établissements scientifiques ou des établissements d'enseignement à l'étranger ou dans des pays de protectorat [30 novembre] (A. t. II, p. 228 ; J.O., p. 1413 ; I. n° 710). - Parle dans la discussion du projet de loi sur la fréquentation scolaire [22 décembre] (A. t. II, p. 374 ; J. O., p. 1542). - Membre de Commissions : Affaires étrangères et politique générale des colonies et protectorats (F. 5). Finances (F. 45).

BESNARD (René), *Indre-et-Loire*. - **1923** : Est élu membre de la Commission d'instruction de la Cour de Justice [30 janvier] (J. O., p. 167). - Parle dans la discussion du projet de loi sur le recrutement de l'armée [16 mars] (J. O., p. 599). - Dépose et lit un rapport, au nom de la Commission des finances, sur le projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, portant ouverture au Ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, sur l'exercice 1923, d'un crédit pour l'organisation des fêtes du centenaire de Pasteur [29 mars] (J.O., p. 707). - Dépose un rapport, au nom de la Commission des finances, sur le budget de 1923 (Instruction publique) [29 mars] (J.O., p. 714). - Parle dans la discussion du budget de 1923 [24 juin] (Instruction publique) (J.O., p. 1175). - Dépose un rapport, au nom de la Commission des affaires étrangères et de politique générale des colonies et protectorats, sur le projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, portant modification à la loi du 8 août 1920 fixant une nouvelle répartition des allocations destinées aux travaux prévus à la loi du 23 décembre 1913 autorisant le gouvernement général de l'Afrique occidentale française à contracter un emprunt de 167 millions de francs [15 juillet] (J. O., p. 1461 ; I. n° 603). - Dépose un rapport, au nom de la Commission des finances, sur le projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, portant ouverture au Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts d'un crédit pour l'observation en Amérique de l'éclipse du soleil en 1923 [10 juillet] (J. O., p. 1489 ; I. n° 640). - Dépose un avis, au nom de la Commission des finances, sur le projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, déterminant des mesures spéciales en faveur des instituteurs et institutrices demeurant sous la domination de l'ennemi et des membres de l'enseignement public dont l'entrée définitive dans les cadres a été retardée [10 juillet] (J.O., p. 1490 ; I. n° 641). - Dépose un rapport, au nom de la Commission des finances sur le projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, adopté avec modifications par le Sénat, modifié par la Chambre des Députés, portant ouverture au Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, sur l'exercice 1923, d'un crédit extraordinaire pour indemnité de dégâts à un immeuble privé occupé par la direction des recherches scientifiques et industrielles et des inventions [17 décembre] (J.O., p. 1915 ; I. n° 832). - Membre d'une Commission : Affaires étrangères et politique générale des colonies et protectorats (F.11).

Le document ci-contre est la reproduction des extraits de la table nominative dont les références sont les suivantes : www.senat.fr [Référence du 16 août 2013], http://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/besnard_rene0300r3.html

Annexe 41 : L'activité parlementaire du sénateur d'Indre-et-Loire René Besnard (1920-1940) bis

**RENE BESNARD (1879-1952) : SENATEUR D'INDRE-ET-LOIRE (arrondissement de Tours)
DU GROUPE DE LA GAUCHE DEMOCRATIQUE RADICALE ET RADICALE-SOCIALISTE**

2e MANDAT : (06 janvier 1924 - 10 janvier 1933)

BESNARD (René). *Indre-et-Loire.* - **1924** : est admis [10 janvier] (J.O., p. 6). - Est élu membre de la Commission d'instruction de la Cour de justice [5 février] (J.O., p. 80). - Parle dans la discussion du projet de loi relatif aux ressources fiscales [15 mars] (J.O., p. 356). - Dépose un avis au nom de la Commission des affaires étrangères et de politique générale des protectorats, sur le projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, tendant à autoriser le commissariat de la République au Cameroun à contracter un emprunt de 21 millions de francs applicable, concurremment avec les ressources ordinaires et les prélèvements sur la caisse de réserve du Cameroun, au prolongement du chemin de fer du Centre jusqu'à Yaoundé et à l'aménagement du port de Douala [2 avril] (J.O., p. 573 ; I. n° 270). - Parle dans la discussion de la proposition de loi relative aux baux d'immeubles à usage commercial ou industriel [2 avril] (J.O., p. 578). - Dépose un rapport au nom de la Commission des finances, sur le projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, portant ouverture au Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, sur l'exercice 1923, d'un crédit de 3.261.820 francs, en vue d'effectuer le versement rétroactif à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse des sommes nécessaires pour assurer la constitution des retraites aux fonctionnaires de l'Instruction publique entrés dans les cadres après l'âge de trente ans et ayant demandé leur affiliation à cette caisse par application des lois des 30 avril 1920 et 29 avril 1921 [3 avril] (J.O., p. 606 ; I. n° 292). - Dépose un rapport, au nom de la Commission des finances, sur le projet de loi, adopté par la Chambre des Députés : 1° approuvant un avenant à la convention conclue entre l'Etat et le département de la Seine pour la création, à Paris, d'un Institut médico-légal comprenant l'ensemble des services administratifs et d'enseignement installés dans les bâtiments de la Morgue (loi du 2 avril 1912) ; 2° portant ouverture de crédits additionnels aux crédits de l'exercice 1923, destinés à allouer au département de la Seine, en exécution dudit avenant, une subvention de 275.000 francs [31 juillet] (J.O., p. 1170 ; I. n° 589). - Est nommé ambassadeur à Rome par décret du 24 octobre 1924. - Commission : Affaires étrangères et politique générale des protectorats (F. 9).

Besnard (René). - **1927** : Parle : discuss. d'un projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1928 (Aéronautique) p. 1416.

BESNARD (René). *Indre-et-Loire.* -- **1928** : Dépose un rapport, au nom de la Commission des affaires étrangères et de politique générale des protectorats, sur le projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, portant approbation du traité de conciliation et d'arbitrage obligatoire conclu entre le Danemark et la France, à Paris, le 5 juillet 1926 [6 mars] (A. t. I, p. 535 ; J.O., p. 488 ; I. n° 247). - Dépose une demande d'interpellation sur la ruine partielle de la tour Charlemagne à Tours et les mesures que compte prendre le Gouvernement pour conserver ce monument historique [5 juin] (A. t. I, P. 1076 ; J.O., p. 841). -- Commission : Affaires étrangères et politique générale des protectorats (F. 5).

BESNARD (René). *Indre-et-Loire.* -- **1929** : parle sur l'article 3 (Aménagement des cadres de l'Administration préfectorale) [30 mars] (A. t. I, p. 454 ; J.O., p. 435). -- Dépose une demande d'interpellation sur les mesures que compte prendre le Ministre de l'Agriculture pour enrayer la baisse du prix du blé et obtenir une diminution du prix des engrais et de celui des transports ; parle sur la fixation de la date de la discussion [22 octobre] (A. t. II, p. 34 ; J.O., p. 1039). -- Parle dans la discussion du projet de loi relatif au commerce des blés [23 novembre] (A. t. II, p. 99, 107, 119 et suivantes ; J.O., p. 1113, 1120, 1127 et suivantes). -- Dépose une proposition de loi tendant à compléter l'article 2135 du Code civil en ce qui concerne l'hypothèque légale de la femme mariée en cas de divorce ou de séparation de corps [27 décembre] (A. t. p. 344 ; J.O., p. 1335 ; I. n° 746). -- Parle dans la discussion de la proposition de loi concernant les immeubles ou locaux à usage industriel ou commercial [27 décembre] (A. t. II, p. 354 ; J.O., p. 1343). -- Commissions : Affaires étrangères et politique générale des protectorats (F. 6) ; Ministère de l'Air (F. 28).

BESNARD René. *Indre-et-Loire.* **1930** : Dépose une proposition de loi tendant à compléter l'article 32 de la loi du 5 août 1920 (Taxes des coopératives agricoles). N° 301. (25 avril) (A. t. I, p. 140 ; J.O., p. 1207).- Commissions : Air (F. 7) ; Affaires étrangères et Politique Générale des Protectorats (F. 6) ; Armée (F. 6).

BESNARD René. *Indre-et-Loire.* **1931** : Dépose une proposition de loi tendant à modifier et à compléter l'article 631 du code de commerce et l'article 1004 du code de procédure civile (clause compromissoire). N° 778. (17 novembre) (A. t. II, p. 13 ; J.O., p. 1416).- Dépose un avis de la commission des affaires étrangères et de politique générale des protectorats sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, autorisant le ministre des finances à accorder la garantie de l'Etat et l'exonération fiscale à la tranche française de l'emprunt de 8.500.000 francs suisses que la commission européenne du Danube se propose de contracter.- N° 797. (24 novembre) (A. t. II, p. 52 ; J.O., p. 1452).- Commissions : Affaires Etrangères et Politique Générale des Protectorats (F. 6) ; Armée (F. 6) ; Air (F. 10).

BESNARD René. *Indre-et-Loire.* **1932** : Dépose un rapport, au nom de la commission des affaires étrangères et de politique générale des protectorats, sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant approbation de la convention d'établissement entre la France et l'Italie signée, à Rome, le 3 juin 1930. (1er Mars) (A. t. I, p. 223 ; J.O., P. 221).- Demande à interpellier M. le ministre de l'agriculture sur la crise du blé et présente des observations. (25 octobre) (A. t. II, p. 21 et suiv. ; J.O., p. 1217).- Dépose un amendement (disposition additionnelle) sur l'article 3 ; parle sur son amendement (Proposition de loi sur la révision des baux à ferme de longue durée). (17 novembre) (A. t. II, p. 133 ; J.O., P. 1325).- Commissions : Affaires Etrangères et Politique Générale des Protectorats (F. 6) ; Armée (F. 6) ; Air (F.7).

Le document ci-contre est la reproduction des extraits de la table nominative dont les références sont les suivantes : www.senat.fr [Référence du 16 août 2013], http://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/besnard_rene0300r3.html

Annexe 42 : L'activité parlementaire du sénateur d'Indre-et-Loire René Besnard (1920-1940) ter

**RENE BESNARD (1879-1952) : SENATEUR D'INDRE-ET-LOIRE (arrondissement de Tours)
DU GROUPE DE LA GAUCHE DEMOCRATIQUE RADICALE ET RADICALE-SOCIALISTE**

3e MANDAT : (10 janvier 1933 - 31 décembre 1941)

René BESNARD [Indre-et-Loire]. - **1933** : Est admis [11 janvier], p. 7 - Dépose et lit le rapport sur les élections sénatoriales du département de Loir-et-Cher [11 janvier], p. 8. Présente des observations sur l'art. 42 (Évaluation du revenu des propriétés foncières) (projet de loi portant ouverture de crédits provisoires pour mars 1933) [20 février], p. 242. - Parle sur les amendements de M. Pelletier et de M. Camille Reboul sur le chap. 114 bis (Calamités publiques) (Projet de loi portant ouverture et annulation de crédits sur l'Exercice 1932) [31 mars], p. 679. - Dépose, avec M. Vallier, un amendement sur l'art. 131 de la Loi de finances du Budget de l'Exercice 1933 [19 mai], p. 1187. Présente des observations sur la demande de disjonction de M. Louis Linyer et plusieurs de ses collègues à l'art. 6 du projet de loi sur la viticulture et le commerce des vins [6 juillet], p. 1679.

BESNARD René [Indre-et-Loire]. - **1934** - Dépose, au nom de, la Commission de l'armée, un rapport sur le projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, portant modification à l'art. 5 de la loi du 3 juillet 1877, relative aux réquisitions militaires, N° 128, [27 février], p. 241. Parle sur l'amendement de M. Joseph Faure et plusieurs de ses collègues à l'article 5 (Patente des coopératives) (Loi de finances) (Budget de l'Exercice 1934) [27 février], p. 252. - Parle sur le contre-projet de M. Henry Merlin à la proposition de loi sur l'interdiction de fabrication de vins mousseux dans la Champagne vinicole [13 mars], p. 430. - Dépose, avec MM. **Paul Germain et Alphonse Chautemps**, une proposition de loi sur la réforme du Marché du blé, N° 296 [17 mai], p. 566. -- Déposé, avec un certain nombre de ses collègues, une proposition de loi sur la fabrication des vins mousseux, N° 389 [21 juin], p. 725. - Dépose, avec MM. **Paul Germain et Alphonse Chautemps**, un contre-projet aux projet et propositions de loi sur le marché du blé. Parle sur ce contre-projet [29 juin], p. 894. Parle dans la discussion du Budget de l'Exercice 1935. Éducation nationale: chap. 65 Professeurs d'éducation physique [14 décembre], p. 1254 et 1255. -- Commissions: Affaires étrangères (25 janvier, -J. O., p. 78); Armée (25 janvier, J. O., p. 78); Air (25 janvier, J. O., p. 88); Réforme de l'État. (J. O. du 9 novembre, p. 11174).

René BESNARD [Indre-et-Loire]. - **1935** : Dépose un rapport, au nom de Commission des affaires étrangères ; sur le projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, portant approbation de : 1° la convention pour l'amélioration du sort des blessés et malades dans les armées en campagne ; 2° la convention relative au traitement des prisonniers de guerre ; 3° l'acte final de la conférence de Genève, signés à Genève le 27 juillet 1929, N° 124 [21 février] p. 157. - Dépose un avis de la Commission de l'armée sur : 1° la proposition de loi de M. Henry Chéron, tendant à réprimer les fausses nouvelles de nature à troubler la paix publique ; 2° le projet de loi tendant à modifier les articles 27 et 45 de la loi du 29 juillet 1881 ; N° 335 [26 mars], p. 396. - Dépose, avec MM. **Paul Germain, Alphonse Chautemps** et Dauthy, une proposition de loi tendant à l'assainissement du marché du blé, N° 488 [20 juin], p. 653. - Commissions : Affaire étrangères (24 janvier, J.O., p. 27) ; Armée (24 janvier, J.O., p. 27) ; (Vice-Président) (J.O. du 27 janvier, p. 997) ; Air (24 janvier, J.O., p. 39).

René BESNARD [Indre-et-Loire]. - **1936** : Parle sur l'article premier du projet de loi instituant la semaine de quarante heures [18 juin], p. 564. - Dépose, avec MM. **Paul Germain, Alphonse Chautemps** et Dauthy, un contre-projet à l'article premier du projet de loi relatif à l'Office national du blé [22 juillet], p. 774. - Parle sur l'article 11 du projet de loi monétaire [30 septembre], p. 1428. - Dépose un amendement sur l'article premier du projet de loi portant réforme fiscale. Parle sur son amendement [23 décembre], p. 1675. - Commissions : Affaires étrangères (4 février, J. O., p. 46) ; Armée (4 février, J. O., p. 46) (*Vice-Président*) (J. O. du 6 février, p. 1577) ; Air (4 février, J. O., p. 48).

René BESNARD [Indre-et-Loire]. - **1937** : Dépose un avis de la Commission des colonies sur le projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, portant approbation de la convention internationale pour la protection de la faune et de la flore en Afrique adoptée par la conférence internationale de Londres, le 8 novembre 1933, n° 377 [17 juin], p. 663. Parle sur l'amendement de MM. Gadaud, Lisbonne et Bels à l'article 5 du, projet de loi portant amnistie [17 juin], p. 668. Commissions : Colonies (J.O. du 27 janvier, p. 1127) ; Affaires étrangères (2. février, J.O., p. 72) ; Armée (2 février, J.O., p. 72) (*Vice - Président*) (J.O. du 4 février, p. 1494) ; Air (2 février, J. O. p. 83).

René BESNARD [Indre-et-Loire]. - **1938** : Explique son vote sur le projet de loi relatif à l'abolition des capitulations en Egypte [22 décembre] p. 807. - Parle dans la discussion du budget de 1939 (Santé publique) [29 décembre], p. 920, 922. Commissions : Affaires étrangères (25 janvier, p. 26) ; Armée (25 janvier, p. 26) (*Vice-président*) (J.O. du 27 janvier, p. 1192) ; Air (25 janvier, p. 29).

BESNARD (René) [Indre-et-Loire]. **1939** : Commissions : Affaires étrangères (27 janvier, p. 60) ; Armée (27 janvier, p. 60) (*vice-président*) J. O. du 2 février, p. 1581) ; Air (27 janvier, p. 61).

BESNARD (René) [Indre-et-Loire]. - **1940** : Commissions : Affaires étrangères (23 janvier, p. 44) ; Air (23 janvier, p. 44) ; Armée (23 janvier, p. 44) (*vice-président*) (J.O. du 26 janvier, p. 737).

Le document ci-contre est la reproduction des extraits de la table nominative dont les références sont les suivantes : www.senat.fr [Référence du 16 août 2013], http://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/besnard_rene0300r3.html

Annexe 43 : L'activité parlementaire du sénateur d'Indre-et-Loire Alphonse Chautemps (1920-1940)

**ALPHONSE CHAITEMPS (1860-1944) : SENATEUR D'INDRE-ET-LOIRE (arrondissement de Loches)
DU GROUPE DE LA GAUCHE DEMOCRATIQUE RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE**

1er MANDAT : (11 janvier 1920 - 06 janvier 1924)

CHAITEMPS. *Indre-et-Loire.* - **1920** : est admis [13 janvier] (A. t. I, p. 11; J.O., p. 9).

CHAITEMPS. *Indre-et-Loire.* - **1921** : Dépose un rapport, au nom de la Commission de législation civile et criminelle, sur le projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, ayant pour objet la suppression de la formalité de l'affirmation des procès-verbaux de délits dressés par les gardes des eaux et forêts [9 juin] (A. t. I, p. 1526 ; J.O., p.1336; I. n°416). Parle dans la discussion [23 décembre] (A. t. II, p. 498; J.O., p. 2218). - Membre de Commissions : Administration générale, départementale et communale (F. 9). Législation civile et criminelle (F. 9).

CHAITEMPS. *Indre-et-Loire.* - **1922** : Parle dans la discussion du projet de loi relatif au régime des loyers [7 mars] (A. t. I, p. 235 ; J.O., p. 227). - Membre de Commissions : Administration générale, départementale et communale (F. 5). Législation civile et criminelle (F. 5).

CHAITEMPS (Alphonse). *Indre-et-Loire.* - **1923** : Parle dans la discussion du budget de 1923 [23 juin] (Travaux publics) (J.O., p. 1123). - Parle dans la discussion de la proposition de loi tendant à accorder des croix de la Légion d'honneur aux maires et adjoints [29 juin] (J.O., p. 1366) [30 juin] (J. O., p. 1382). - Parle dans la discussion du projet de loi réformant le régime des pensions [13 décembre] (J.O., p. 1880). - Membre de Commissions : Législation civile et criminelle (F. 11) ; Administration générale, départementale et communale (F. 11).

2e MANDAT : (06 janvier 1924 - 10 janvier 1933)

CHAITEMPS (Alphonse). *Indre-et-Loire.* - **1924** : est admis [10 janvier] (J.O., p. 6). - Commissions : Administration générale, départementale et communale ; Législations civile et criminelle (F. 9). - 1925 : dépose un rapport, au nom de la Commission de législation civile et criminelle, sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des Députés, tendant à réprimer l'envoi des lettres anonymes [5 février] (J.O., p. 68 ; I. n° 49). - Parle dans la discussion [12 février] (J.O., p. 109). - Commissions : Administration générale, départementale et communale (F. 9) ; Législation civile et criminelle (F. 9). - 1926 : Commissions : Administration générale, départementale et communale (F. 11) ; Législation civile et criminelle (F. 11).

CHAITEMPS (Alphonse). *Indre-et-Loire.* -- **1927** : Commissions : Administration générale, départementale et communale (F. 5) ; Législation civile et criminelle (F. 5).

CHAITEMPS (Alphonse). *Indre-et-Loire.* -- **1928** : Commissions : Administration générale, départementale et communale (F. 5) ; Législation civile et criminelle (F. 5).

CHAITEMPS (Alphonse). *Indre-et-Loire.* -- **1929** : dépose une proposition de loi tendant à modifier les articles 70, 71 et 333, alinéa 2, du Code civil en ce qui concerne l'expédition de l'acte de naissance Produite pour mariage (renvoi à la Commission de législation Civile et criminelle) [26 février] (A. t. I, p. 169 ; J.O., p. 173 ; I. n° 102). -- Commissions : Colonies, Protectorats et Possessions ressortissant au Ministère des Colonies (F. 6) ; Administration générale, départementale et communale (F. 6) ; Législation civile et criminelle (F. 6). -- Question écrite au : Ministre de la Guerre [13 mars].

CHAITEMPS Alphonse. *Indre-et-Loire.* **1930** : Dépose avec MM. Sireyjol et Justin Godart un amendement à l'article 63 G de la loi de finances (routes), parle sur son amendement. (10 avril) (A. t. I, p. 1157-1160 ; J.O., p. 999).- Commissions : Colonies (F. 6) ; Administration Générale Départementale et Communale (F. 6) ; Législation civile et criminelle (F. 6).

CHAITEMPS Alphonse. *Indre-et-Loire.* **1931** : Dépose un avis de la commission de l'administration, départementale et communale sur la Proposition de loi de M. Cassez tendant à permettre aux communes de bénéficier du crédit agricole à long terme pour l'exécution de travaux de boisement et de reboisement. N0-125. (26 février) (A. t. Ie D. 182 ; J.O., P. 182).- Dépose, au nom de la commission de l'administration générale, départementale et communale, sur la proposition de loi de M. Tournan et plusieurs de ses collègues tendant à autoriser la création d'offices publics de reboisement. N° 170. (5 mars) (A. t. I, p. 241 ; J.O., p. 234).- Commissions : Administration Générale, Départementale et Communale (F.6) ; Législation civile et criminelle (F. 6).

CHAITEMPS Alphonse. *Indre-et-Loire.* **1932** : Dépose, avec MM. Damecour, Abel Lefèvre, Albert Fouilloux et un certain nombre de leurs collègues un contre-projet (régime des bouilleurs de cru) (31 Mars) (A. t. I, p. 835 ; J.O., p. 750).- Dépose, avec M. Dauthy et plusieurs de leurs collègues, un amendement sur l'article 2 (Proposition de loi sur la révision des baux à ferme de longue durée). (17 Novembre) (A. t. II, p. ; J.O., p. 1301).- Commissions : Administration Générale Départementale et Communale (F. 6) ; Législation civile et criminelle (F. 6).

Le document ci-contre est la reproduction des extraits de la table nominative dont les références sont les suivantes : www.senat.fr [Référence du 16 août 2013], http://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/chautemps_alphonse0309r3.html

Annexe 44 : L'activité parlementaire du sénateur d'Indre-et-Loire Alphonse Chautemps (1920-1940) bis

**ALPHONSE CHAITEMPS (1860-1944) : SENATEUR D'INDRE-ET-LOIRE (arrondissement de Loches)
DU GROUPE DE LA GAUCHE DEMOCRATIQUE RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE**

3e MANDAT : (10 janvier 1933 - 31 décembre 1941) *

Alphonse CHAITEMPS [Indre-et-Loire]. - **1933** : Est admis [11 janvier], p. 7.

Chautemps (Camille), *ministre de l'intérieur*. - Parle : discuss. d'un projet de loi portant ouverture d'un crédit supplémentaire de 100.000 fr., pour l'aménagement de la région parisienne, p. 584. - = discuss. d'une proposition de loi portant ouverture d'un crédit supplémentaire pour secours d'extrême urgence aux victimes de calamités publiques, p. 625, 627. - = discuss. d'une proposition de loi étendant aux préfets le droit de taxation du pain et de la viande attribué aux municipalités par la loi des 19-22 juillet 1791, p. 645. - = discuss. d'un projet de loi portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1932, au titre du budget général et des budgets annexes, p. 675, 677. 679. - = sur l'ajournement de la première délibération d'une proposition de loi, tendant à faciliter aux municipalités, en matière d'alimentation, la création d'organes destinés à lutter contre la cherté de la vie, p. 735; discuss. de ladite proposition de loi, p. 754, 755. - = discuss. d'un projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1933 (Intérieur), p. 927, 928, 929, 930, 931, 933, 934, 936, 937; (Justice), p. 1007, 1009. - = Discuss. d'un projet de loi tendant au rétablissement de l'équilibre budgétaire (discussion générale), p. 1988; (discussion des articles), p. 2007, 2014, 2015, 2019, 2033, 2045, 2050, 2052, 2056, 2136.

CHAITEMPS Alphonse [Indre-et-Loire]. **1934** - Dépose, avec MM. **Paul Germain et René Besnard**, une proposition de loi sur la réforme du marché du blé, N° 296 [17 mai], p. 566. - Dépose, avec MM. **Paul Germain et René Besnard**, un contre-projet aux projets et propositions de loi sur le marché, du blé [29 juin], p.891. - Commissions: Administration générale, départementale et communale (25 janvier, J. O., p. 78) ; Législation civile et criminelle (25 janvier, J. O., p. 79).

Alphonse CHAITEMPS [Indre-et-Loire]. - **1935** : Dépose, avec MM. **Paul Germain, René Besnard et Dauthy**, une proposition de loi tendant à l'assainissement du marché du blé, N° 488 [20 juin], p. 653. Commissions : Administration générale, départementale et communale. (24 janvier, J.O., p. 27) ; Législation civile et criminelle (24 janvier. L. O., p. 27).

Alphonse CHAITEMPS [Indre-et-Loire]. - **1936** : Dépose, avec MM. **Paul Germain, René Besnard et Dauthy**, un contre-projet à l'article 1^{er} du projet de loi concernant l'Office national du blé [22 juillet] p. 774. - *Commissions* : Administration générale, départementale et communale (4 février, J. O., p. 46) ; Législation civile et criminelle (4 février J. O. p. 47).

Alphonse CHAITEMPS [Indre-et-Loire]. **1937** : *Commissions* : Administration générale, départementale et communale (2 février, J.O., p. 72); Législation civile et criminelle (2 février, J.O., p. 73).

Alphonse CHAITEMPS [Indre-et-Loire]. - **1938** : *Commissions* : Administration générale, départementale et communale (25 janvier, p. 26) ; Législation civile et criminelle (25 janvier, p. 27).

CHAITEMPS (Alphonse) [Indre-et-Loire]. -**1939** : *Commissions* : Administration générale, départementale et communale (27 janvier, p. 60); Législation civile et criminelle (27 janvier, p. 60).

CHAITEMPS (Alphonse) [Indre-et-Loire]. **1940** : *Commission* : Législation civile et criminelle (23 janvier, p. 45).

* Le mandat des sénateurs de la série B (dont fait parti l'Indre-et-Loire d'après la liste alphabétique des départements) aurait dû prendre fin début janvier 1942 ; c'est-à-dire le jour de l'ouverture de la session ordinaire du Sénat. Finalement, devant la vacance du Parlement, le mandat des membres de la Haute Assemblée de la série B s'est terminé à la mi-octobre 1941, date à laquelle étaient prévues les élections sénatoriales pour le renouvellement de ces derniers.

Le document ci-contre est la reproduction des extraits de la table nominative dont les références sont les suivantes : www.senat.fr [Référence du 16 août 2013], http://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/chautemps_alphonse0309r3.html

Annexe 45 : L'activité parlementaire du sénateur d'Indre-et-Loire Octave Foucher (1920-1933)

Le docteur OCTAVE FOUCHER (1862-1933) : SENATEUR D'INDRE-ET-LOIRE (arrondissement de Chinon) DU GROUPE DE LA GAUCHE DEMOCRATIQUE RADICALE ET RADICALE-SOCIALISTE

1er MANDAT : (11 janvier 1920 - 06 janvier 1924)

FOUCHER. *Indre-et-Loire.* - **1920** : est admis [13 janvier] (A. t. I, p. 11 ; J.O., p. 9).

FOUCHER. *Indre-et-Loire.* - **1921** : Dépose et lit le rapport sur les élections des Ardennes [13 janvier] (A. t. I, p. 4; J.O., p. 6). - Membre d'une Commission : Hygiène, Assistance, Assurance et Prévoyance sociales (F. 9).

FOUCHER. *Indre-et-Loire.* - **1922** : Membre de Commissions : Hygiène, Assistance, Assurance et Prévoyance sociales (F. 5). Armée (F. 64).

FOUCHER. *Indre-et-Loire.* - **1923** : Parle dans la discussion du projet de loi concernant des douzièmes provisoires (mars 1923) [28 février] (J.O., p. 426). - Membre de Commissions : Armée (F. 11) ; Hygiène, Assistance, Assurance et Prévoyance sociales (F. 5) ; Armée (F. 64).

2e MANDAT : (06 janvier 1924 - 10 janvier 1933)

FOUCHER. *Indre - et - Loire.* - **1924** : est admis [10 janvier] (J.O., p. 6). - Commissions : Agriculture (F. 9) ; Armée (F. 9). - 1925 : Commissions : Agriculture (F. 9) ; Armée (F. 9). - 1926 : Commissions : Comptabilité (F. 6) ; Agriculture (F. 11) ; Armée (F. 11).

FOUCHER (Octave). *Indre-et-Loire.* -- **1927** : Commissions : Agriculture (F. 5) ; Armée (F. 5) ; Comptabilité (F. 7) ; Mandat de six ans pour la Chambre des Députés et scrutin uninominal (F. 12) ; Droit de vote des femmes (F. 13).

FOUCHER (Octave). *Indre-et-Loire.* -- **1928** : dépose un amendement à l'article 19 du projet de loi relatif au recrutement de l'armée ; parle sur son amendement [9 mars] (A. t. I, p. 724 ; J.O., p. 644). -- Commissions : Agriculture (F. 5) ; Armée (F. 5) ; Dépenses administratives du Sénat (F. 6).

FOUCHER (Octave). *Indre-et-Loire.* -- **1929** : Commissions : Dépenses administratives du Sénat (F. 6) ; Armée (F. 6) ; Agriculture (F. 6).

FOUCHER (Octave), *Indre-et-Loire.* **1930** : Dépose et lit le rapport sur les élections sénatoriales du département des Hautes-Alpes. (16 janvier) (A. t. I, p. 18 ; J.O., p. 15).- Commissions : Dépenses administratives du Sénat (F. 6) ; Agriculture (F. 6).

FOUCHER (Octave), *Indre-et-Loire.* **1931** : Dépose et lit le rapport sur l'élection sénatoriale du département du Rhône. (15 mai) (A. t. I, p. 1078 ; J.O., P. 965).- Commissions : Agriculture (F. 6).- Dépenses administratives du Sénat (F. 9).

FOUCHER (Octave), *Indre-et-Loire.* **1932** : Dépose un avis de la commission de l'agriculture sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant création d'un système d'encouragement à la production du chanvre en France. N° 103. (9 février) (A. t. I, p. 92 ; J.O., p. 95).- Donne l'avis de la commission de l'agriculture sur la proposition de loi relative aux encouragements à la production du chanvre (modification à la loi du 2 mars 1932). (31 mars) (A. t. I, p. 852 ; J.O., p. 762). Signe le contre-projet de M. Damecour (bouilleurs de cru). (31 mars) (A. t. I, p. 835 ; J.O., p. 750).- Commissions : Agriculture (F. 6) ; Dépenses administratives du Sénat (F. 6).

3e MANDAT : (10 janvier 1933 - 15 décembre 1933) *

FOUCHER (Octave) [*Indre-et-Loire*]. - **1933** : Est admis [11 janvier], p. 7. - Son décès est annoncé, p. 1967.

* Le troisième mandat du docteur Octave FOUCHER fut de courte durée car interrompu par sa mort survenue le 15 décembre 1933. Son décès est consécutif à une crise cardiaque qui eu lieu dans son domicile parisien le 13 décembre 1933. Le défunt eut pour successeur un autre radical-socialiste de l'arrondissement de Chinon en la personne de Paul GERMAIN.

Le document ci-contre est la reproduction des extraits de la table nominative dont les références sont les suivantes : www.senat.fr [Référence du 16 août 2013], http://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/foucher_octave0306r3.html



PAUL GERMAIN (1858-1944)
SENATEUR D'INDRE-ET-LOIRE
(arrondissement de Chinon)

**DU GROUPE DE LA GAUCHE DEMOCRATIQUE RADICALE ET RADICALE-
SOCIALISTE**

SEUL MANDAT : (18 février 1934 – 31 décembre 1941)

Extraits de la table nominative :

1934,

Germain (Paul). - Est admis, p. 153.- **1934** : Parle : discuss. d'un projet de loi relatif à l'organisation et à la défense du marché du blé, p. 891 ; son contre-projet, p. 891 ; son amendement, p. 917. - = discuss. d'un projet de loi tendant à l'assainissement du marché du blé, p. 1540. - = discuss. d'un projet de loi tendant à l'assainissement du marché des vins, p. 1594 ; son amendement, p. 1594.

1935,

Paul GERMAIN [Indre-et-Loire]. - **1935** : Dépose, avec MM. **René Besnard**, **Alphonse Chautemps** et Dauthy une proposition de loi tendant à l'assainissement du marché de l'Exercice 1936 du blé, N° 488 [20 juin] ; p. 653.

1936

Paul GERMAIN [Indre-et-Loire]. - **1936** : Dépose, avec MM. **Alphonse Chautemps**, **René Besnard** et Dauthy un contre-projet à l'article 1er, du projet de loi concernant l'Office national du blé ; parle sur le contre-projet et le retire [22 juillet], p. 774 et suiv. - Parle sur la nouvelle rédaction de l'article 8 (*Quantité de blé à importer annuellement*) ; sur l'article 9 (*Monopole de l'importation et de l'exportation des blés*) et sur l'amendement de M Patizel et plusieurs de ses collègues à l'article 12 bis (*Titre de Mouvement pour la circulation des blés*) (Office national du blé) [24 juillet], p. 844, 847, 862. - Dépose un amendement à l'article 7 ter (*Propriétés exploitées par métayage*) et le retire (Office du blé) [5 août], p. 1065. Dépose un amendement sur l'article 12 (*Ventes aux minoteries*) un article additionnel 12 bis (*Taux de blutage*). Parle sur son amendement et sur l'article additionnel. (Office du blé) [6 août], p. 1082, 1087.

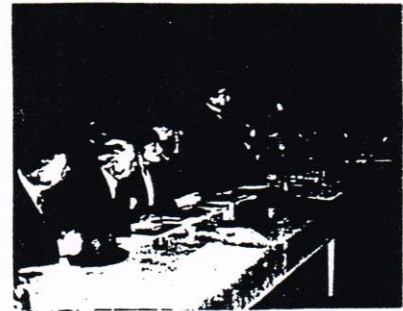
Le document ci-contre est la reproduction des extraits de la table nominative dont les références sont les suivantes : www.senat.fr [Référence du 16 août 2013], http://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/germain_paul0307r3.html

Annexe 47 : Les congrès du Parti républicain radical et radical-socialiste de l'année 1933 et 1934

Le 30^{ème} congrès ordinaire du Parti républicain radical et radical-socialiste à Vichy
(5 - 8 octobre 1933)



27/ L'arrivée des congressistes (Keystone).



26/ Daladier, président du Conseil, ouvre le congrès de Vichy, 1933 (Keystone).

Le 1^{er} congrès extraordinaire du Parti républicain radical et radical-socialiste à Clermont-Ferrand
(11 - 13 mai 1934)



29

29/ Herriot, « le grand mammouth », harangue le congrès de Clermont-Ferrand, 1934 (Viollet et Keystone).

Le document ci-dessus est la reproduction des photographies n° 26, 27 et 29 (p. XIV et XV) extraites d'un ouvrage dont les références sont les suivantes :

NORDMANN (Jean-Thomas), La France radicale, Paris, Editions Gallimard/Julliard, 1977, 221 p. (collection "Archives" n° 66).

Annexe 48 : L'exclusion du député d'Indre-et-Loire Louis Proust du Parti républicain radical et radical-socialiste (13 mai 1934)

"En ce qui concerne le cas de M. PROUST :

Considérant que le député Louis PROUST a, entre 1928 et 1933, accompli maintes démarches pour diverses affaires financières dont l'animateur était le nommé Serge ALEXANDRE ;

considérant que ces démarches constituent des imprudences morales d'autant plus inadmissibles que M. PROUST lui-même a reconnu avoir été, au cours de cette période, mis en garde contre l'activité et la personnalité d'ALEXANDRE ;

considérant en particulier qu'en intervenant à la demande de Serge ALEXANDRE pour la naturalisation de Lucien BARMAT et la nomination de CONSTANTIN comme contrôleur des caisses de crédit municipales, M. Louis PROUST a été l'une des causes indirectes de l'extension des escroqueries staviskiennes ;

considérant que par sa position de président d'un grand comité politico-économique, M. Louis PROUST devait, plus que tout autre, donner l'exemple de la délicatesse dans le choix de ses relations et de ses interventions,

la commission propose à l'unanimité de ne pas accepter la démission offerte par Louis PROUST et d'en prononcer l'exclusion du Parti Radical-socialiste. (*Vifs applaudissements.*)

M. LE PRESIDENT. — Quelqu'un demande-t-il la parole ?...

Je consulte le congrès sur le refus de la démission offerte par M. Louis PROUST.

(*Le congrès à l'unanimité, décide de ne pas accepter la démission de M. PROUST.*)

M. LE PRESIDENT. — Je mets aux voix la proposition de la Commission, tendant à l'exclusion de M. PROUST.

(*Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.*)

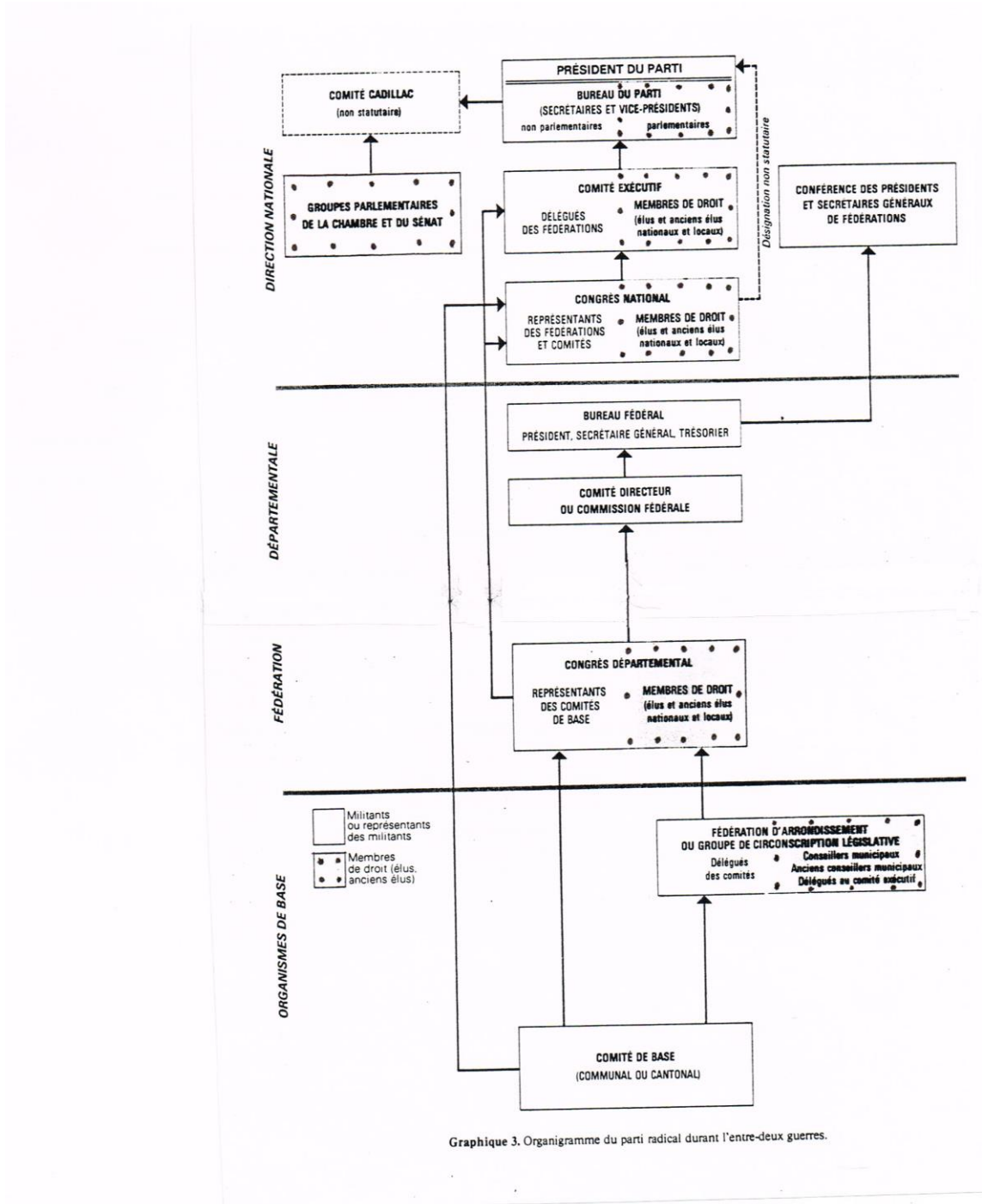
M. LE PRESIDENT. — En conséquence, M. Louis PROUST est exclu.

(*Vifs applaudissements.*)

(1) Le document ci-dessus est la reprise partielle des pages 225 et 226 extraites de l'ouvrage dont les références sont les suivantes :

Compte rendu des débats du 1^{er} congrès extraordinaire du Parti républicain radical et radical-socialiste, congrès extraordinaire du Parti républicain radical et radical-socialiste tenu à Clermont-Ferrand les 11, 12 & 13 mai 1934, Paris, Edition au Siège du Comité Exécutif, 1934, 270 p.

Annexe 49 : L'organigramme du Parti républicain radical et radical-socialiste durant l'entre-deux-guerres (1919-1939)



Graphique 3. Organigramme du parti radical durant l'entre-deux guerres.

Le document ci-dessus est la réduction du graphique 3 (p. 178-179) extrait de l'ouvrage de : BERSTEIN (Serge), Histoire du Parti Radical, Paris, Editions P.F.N.S.P., 1980 (tome 1), 480 p.

Annexe 50 : Les membres des bureaux des comités cantonaux radicaux et radicaux-socialistes de Vouvray et de Neuillé-Pont-Pierre (1928 et 1931)

COMITE CANTONAL DE VOUVRAY	! COMITE REPUBLICAIN D'ETUDES SOCIALES DU
	! CANTON DE NEUILLE-PONT-PIERRE
	!
(réunion du dimanche 7 octobre 1928)	! (réunion du dimanche 4 octobre 1931)
	!
	!
	! PRESIDENT D'HONNEUR: BESNARD René (3)
PRESIDENT : NOURRISSON (m. de Monnaie)	! PRESIDENT : PROUST Louis (1)
VICE-PRESIDENTS : DESCHAMPS (ct. de Vernou)	!
JAMAIN (c. mun. de Vouvray)	!
TRESORIER : VINCENDEAU (m. de Vouvray)	! TRESORIER : RAIMBAULT Jean
SECRETAIRES : LONDRIY (ct. de Rochecorbon)	! SECRETAIRE : GASNIER Honoré (4)
PROUST Louis (1)	!
PARDOU Octave (2)	!
	!
("La Dépêche du Centre" du 12 octobre 1928, p. 3)	! ("La Dépêche du Centre" du 9 octobre 1931, p. 3)

(1) député d'Indre-et-Loire (circonscription de Tours I)

(2) conseiller général du canton de Vouvray (1925-1931)

(3) sénateur d'Indre-et-Loire (arrondissement de Tours)

(4) conseiller d'arrondissement du canton de Neuillé-Pont-Pierre (1928-1934)

ct. : citoyen

c. mun. : conseiller municipal

m. : maire

Annexe 51 : Dates de réunions de la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire (fin décembre 1928 - fin octobre 1934)

CLASSEMENT CHRONOLOGIQUE DES REUNIONS SELON LEUR NATURE :

Réunions de l'Assemblée Générale (A.G.) :

- samedi 22 décembre 1928 : réunion de l'Assemblée Générale
- dimanche 28 janvier 1934 : réunion de l'Assemblée Générale (congrès départemental)
- dimanche 15 avril 1934 : réunion de l'Assemblée Générale
- samedi 20 octobre 1934 : réunion de l'Assemblée Générale

Réunions du Comité directeur (ou Comité Exécutif) :

- samedi 27 avril 1928 : réunion du Comité directeur
- dimanche 6 mai 1934 : réunion du Comité directeur
- lundi 8 octobre 1934 : réunion du Comité directeur

CLASSEMENT CHRONOLOGIQUE D'APRES LES DATES DE REUNION :

- samedi 27 avril 1928 : réunion du Comité directeur
("La Dépêche du Centre" du dimanche 8 avril 1928)
- samedi 22 décembre 1928 : réunion de l'Assemblée Générale
(à la salle du conseil de révision de l'hôtel de ville de Tours)
("La Dépêche du Centre" du vendredi 14 décembre 1928)
- dimanche 28 janvier 1934 : réunion de l'Assemblée Générale
(congrès départemental se déroulant à la salle du Manège à Tours)
("La Dépêche du Centre" du lundi 29 janvier 1934)
- dimanche 15 avril 1934 : réunion de l'Assemblée Générale
(à la salle du Manège à Tours)
("La Dépêche du Centre" du jeudi 19 avril 1934)
- dimanche 6 mai 1934 : réunion du Comité directeur
("La Dépêche du Centre" du mercredi 9 mai 1934)
- lundi 8 octobre 1934 : réunion du Comité directeur
("La Dépêche du Centre" du mardi 9 octobre 1934)
- samedi 20 octobre 1934 : réunion de l'Assemblée Générale
("La Dépêche du Centre" du mardi 23 octobre 1934)

(1) Les réunions de la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire ont été classées selon leur nature ainsi que de façon chronologique. Etant donné que les dates de réunion ont été établies d'après "La Dépêche du Centre" (A.D.I.L. : R 2030), la date de publication du journal est mise entre parenthèses et en caractères gras. Le dépouillement du quotidien a commencé à partir de l'édition datée du 30 avril 1928 pour se terminer avec celle du 31 décembre 1934 inclus.

Index (des personnes citées)

- A**
- ANIZAN (Anne-Laure), 9, 17
- B**
- BAAL (Gérard), 12
 BAILLEUL (Raymond), 154
 BARDONNET (Daniel), 11, 122, 146
 BARMAT (Julius), 139
 BAYET (Albert), 142
 BERNIER (Paul), 9, 31, 32, 33, 34, 36, 48, 74, 78, 80, 94,
 95, 96, 97, 128
 BERSTEIN (Serge), 10, 11, 12, 17, 46, 47, 48, 49, 51,
 148, 151, 152, 153, 168
 BERTON (?), 59, 64
 BESNARD (René), 9, 19, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 28, 34,
 37, 48, 74, 75, 77, 78, 79, 83, 84, 86, 89, 90, 93, 96,
 124, 125, 126, 127, 141, 150, 151, 155, 156, 160
 BEZARD (Louis), 155
 BLERIoT (Louis), 32, 129
 BONARDI (Pierre), 142, 143
 BONNAURE (Gaston), 142, 143
 BRIAND (Aristide), 21, 22, 39, 121, 132
- C**
- CADILLAC (Comité), 146, 156
 CATHALA (Pierre), 139
 CHAITEMPS (Alphonse), 9, 26, 27, 28, 29, 37, 49, 125
 CHAITEMPS (Camille), 8, 10, 23, 36, 37, 40, 45, 73, 74,
 77, 83, 84, 85, 90, 125, 131, 134, 139, 160, 162
 CHAITEMPS (Robert), 56, 155
 CHERON (Henry), 140
 CHEVET (Docteur), 156
 CHIAPPE (Jean), 142
 COINTET-LABROUSSE (Michèle), 7
 CONSTANTIN (?), 139, 143
 COURSON (Léon), 9, 19, 44, 45, 46, 49, 74, 80, 84, 85,
 95, 96, 97, 133, 179
- D**
- DALADIER (Edouard), 121, 134, 135
 DALIMIER (Albert), 142, 143
 DELMAS (Ernest), 150, 156
 DESCHAMPS (?), 150
 DIEN (Louis), 8, 9, 10, 40, 84, 94, 95, 157
 DOUMERGUE (Gaston), 30, 141
 DUBARRY (Albert), 139
 DUBOIS (?), 156
- F**
- FAURE (Emile), 88, 96, 97, 98, 99, 104, 109
 FEVRIER (?), 140
 FIOLET (?), 156
 FOUCHER (Octave), 9, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 36, 40, 74,
 77, 83, 84, 125, 126, 127
 FOURNIER (Maurice), 94
 FRANKLIN-BOUILLON (Henry), 157
- G**
- GARAT (Joseph), 142, 143
 GASNIER (?), 150
 GERMAIN (Paul), 9, 19, 29, 30, 49, 74, 78, 80, 85, 86,
 87, 88, 89, 127, 179
 GOUNIN (Emile), 85, 98, 102, 104, 108, 109, 156
 GUERNUT (Commission), 137, 138, 139
 GUIBOUD-RIBAUD (?), 139
- H**
- HERPIN (Félix), 96
 HERRIOT (Edouard), 121, 132, 134, 135, 136
 HESSE (André), 142, 143
 HULIN (Gaston), 139, 140, 142
- J**
- JAMAIN (?), 150
 JUVIGNY (Arsène), 78, 79, 157

- K**
- KAYSER (Jacques), 11
- L**
- LARMOUR (Peter), 12
 LAUNAY (?), 156
 LAVAL (Pierre), 94, 99, 103, 108
 LEGRAND (Jean-Charles), 137
 LERNER (Henri), 11
 LYON (Jacques), 94
- M**
- MAFFRAY (Marius), 104, 109, 110, 115
 MAISONNIER (Jules), 150, 156
 MALVY (Jean-Louis), 143
MASCURAUD (Comité), 137
 MEUNIER (Jean), 59, 61, 109, 115
 MIRTIL (Marcel), 95, 96, 139
 MONDON (?), 150, 156
 MORIN (Ferdinand), 8, 38, 73, 190
- N**
- NOURISSON (?), 150
- O**
- OERLEMANS (Eveline), 8, 9, 151
 OHEIX (Maurice), 86, 89, 156
- P**
- PAINLEVE (Paul), 22, 121, 134
- PARDOU (Octave), 80, 150
 PAUL-BONCOUR (Joseph), 32, 41, 121, 129
 PIC-PARIS (Eugène), 37
 POINCARE (Raymond), 70, 123, 157
 PROUST (Louis), 9, 30, 33, 34, 35, 36, 45, 46, 48, 74, 78,
 80, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 94, 95, 96, 97, 127, 130,
 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 150, 179,
 194, 243
 PUIS (?), 139, 140
- R**
- RAIMBAULT (Jean), 150
 Remyon (Georges), 75
 RENOULT (René), 140, 142, 143
 RUBY (Marcel), 12
- S**
- SCHLESINGER (Mildred S.), 11
 SEITZ (Emile), 142
- T**
- TISSIER (?), 137, 138
- V**
- VINCENDEAU (?), 150
- W**
- WAGRET (Paul), 154

N.B. Tous les noms propres cités dans le texte ont été relevés dans le présent index. N'ont pas été retenus les noms cités en note, dans les documents ou annexes.

Table des matières

Remerciements	4
Sommaire.....	5
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	6
I. Point de départ de la recherche.....	7
II. Historiographie et épistémologie.....	10
III. Un questionnement multiple.....	12
Abréviations	15
PREMIÈRE PARTIE : Biographies & liens avec la presse locale et les associations tourangelles.....	16
Introduction à la première partie	17
CHAPITRE I : Etude biographique et socio-professionnelle.....	18
I. Etude biographique	19
A. Les quatre sénateurs : l'ancienne génération de députés et d'élus locaux.....	19
1. René Besnard (1879-1952).....	19
2. Octave Foucher (1862-1933).....	24
3. Alphonse Chautemps (1860-1944).....	26
4. Paul Germain (1858-1944).....	29
B. Les quatre députés : la nouvelle génération de parlementaires locaux.....	31
1. Paul Bernier (1868-1957).....	31
2. Louis Proust (1878-1959).....	33
3. Camille Chautemps (1885-1963).....	36
4. Léon Courson (1883-1950).....	44
II. Étude socio-professionnelle	46
A. Les résultats des données nationales et de celles de l'Indre-et-Loire.....	46
B. L'interprétation	48
CHAPITRE II : Leurs liens avec les associations proches du Parti radical tourangeau et la presse radicalisante en Indre-et-Loire.....	52
I. Leur influence dans la presse radicalisante tourangelle	53

A. <i>La Dépêche du Centre</i> : un quotidien puissant.....	53
B. Les hebdomadaires des trois arrondissements d'Indre-et-Loire (<i>La République tourangelle</i> , <i>Le Républicain de Chinon</i> , <i>Le Lochois</i> et <i>Le Progrès de Loches</i>).....	55
II. Leur influence auprès des associations proches du Parti radical tourangeau	57
A. Leurs rapports avec la Franc-maçonnerie tourangelle.....	58
B. Leurs rapports avec la Fédération des Œuvres Laïques de Touraine.....	62
C. Leurs rapports avec le Cercle Républicain tourangeau.....	63
Conclusion de la première partie	66

DEUXIÈME PARTIE : Représentation électorale en Indre-et-Loire.....68

Introduction à la deuxième partie	69
CHAPITRE III : Les élections locales : les municipales et les cantonales générales en Indre-et-Loire.....	71
I. Les élections municipales générales en Indre-et-Loire	71
A. Les caractéristiques et les enjeux des municipales	71
B. Leur mandat de maire	72
1. Les élections municipales générales des 23 et 30 novembre 1919 en métropole ainsi qu'en Touraine et à Tours.....	72
2. Les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes ayant la charge de maire (1919-1945).....	73
3. Le bilan en métropole et en Indre-et-Loire : un recul relatif (1919-1935).....	74
II. Les élections cantonales générales en Indre-et-Loire	76
A. Les caractéristiques et les enjeux des cantonales.....	76
B. Leur mandat de conseiller général	77
1. Les élections cantonales générales des 14 et 21 décembre 1919 : la domination des radicaux et radicaux-socialistes au conseil général d'Indre-et-Loire.....	78
2. Les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes ayant la charge de conseiller général (1919-1940).....	79
3. Le bilan des cantonales en Indre-et-Loire : une stabilité remarquable (1919-1937).....	80

CHAPITRE IV : Les élections parlementaires à suffrage indirect et direct : les sénatoriales et les législatives générales en Indre-et-Loire	82
I. Les élections parlementaires à suffrage indirect : les sénatoriales de la série B en Indre-et-Loire.....	82
A. Les caractéristiques et les enjeux des sénatoriales.....	82
B. L'hégémonie des sénateurs radicaux et radicaux-socialistes en Indre-et-Loire	83
C. Les circonstances et les conséquences de l'élection sénatoriale complémentaire du 18 février 1934	84
1. La candidature contestée de Louis Proust.....	84
2. Le déroulement de l'élection sénatoriale complémentaire du 18 février 1934....	87
3. La défaite de Louis Proust et ses conséquences.....	89
II. Les élections parlementaires à suffrage direct : les législatives générales en Indre-et-Loire	90
A. Les caractéristiques et les enjeux des législatives.....	90
B. Une présence majoritaire des députés radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux en Indre-et-Loire (1919-1936).....	92
1. Les élections législatives générales au scrutin de liste départemental à un seul tour (16 novembre 1919 et 11 mai 1924).....	92
2. Les élections législatives générales au scrutin uninominal par arrondissement à deux tours (avril 1928 et mai 1932).....	93
C. Les élections législatives générales des 26 avril et 2 mai 1936 et l'impact en Indre-et-Loire : adhésion à reculons des radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux au Front populaire	98
1. Pendant la campagne électorale et jusqu'au lendemain du premier tour de scrutin : attitude toujours ambiguë des radicaux et radicaux-socialistes.....	98
2. Ralliement des radicaux et radicaux-socialistes tourangeaux au Front Populaire à l'occasion du second tour de scrutin.....	108
III. Géographie électorale du Parti radical d'Indre-et-Loire (1919-1936).....	110
A. L'Indre-et-Loire : une zone de force électorale radicale.....	110
B. L'Indre-et-Loire : un radicalisme rural et sénatorial ?.....	112
Conclusion de la deuxième partie.....	116

TROISIÈME PARTIE : Rôle dans la vie politique nationale et en Indre-et-Loire.....	118
Introduction à la troisième partie.....	119
CHAPITRE V : Leur influence dans la vie politique nationale	120
I. Présence gouvernementale	120
A. Les sénateurs : la fonction ministérielle de René Besnard	120
B. Les fonctions ministérielles des députés (Camille Chautemps, Paul Bernier et Léon Courson)	120
II. Leur activité au Parlement	122
A. La primauté et l'indépendance des sénateurs ainsi que des députés envers leur parti.....	122
B. L'activité parlementaire des sénateurs.....	124
1. René Besnard : sénateur d'Indre-et-Loire (1920-1941).....	124
2. Alphonse Chautemps : sénateur d'Indre-et-Loire (1920-1941).....	125
3. Octave Foucher : sénateur d'Indre-et-Loire (1920-1933).....	126
4. Paul Germain : sénateur d'Indre-et-Loire (1934-1941).....	127
C. L'activité parlementaire des députés.....	128
1. Paul Bernier : député d'Indre-et-Loire (1919-1942).....	128
2. Louis Proust : député d'Indre-et-Loire (1919-1936).....	130
3. Camille Chautemps : député d'Indre-et-Loire (1919-1928).....	131
4. Léon Courson : député d'Indre-et-Loire (1932-1942).....	133
III. Leur rôle dans le parti radical national	134
A. Camille Chautemps : le <i>herrioriste</i> tourangeau (1919-1928).....	134
B. Louis Proust : président du « comité Mascuraud » (1931-1934).....	137
1. L'affaire Stavisky-Proust : la révélation du scandale en Indre-et-Loire ainsi que l'attitude de <i>La Dépêche du Centre</i> et de la Fédération radicale tourangelle (mars-décembre 1934).....	137
2. Le congrès extraordinaire de Clermond-Ferrand : l'échec de l'épuration et l'exclusion de Louis Proust (7-13 mai 1934).....	141
CHAPITRE VI : Leur influence dans leur parti et la vie politique tourangelle.....	146
I. Leur rôle dans le parti radical tourangeau	146
A. Leur présence dans les comités.....	147

1. Un nombre incertain de comités.....	147
2. Activité des comités et leurs caractéristiques (cadre géographique et composition numérique, structure socio-professionnelle, indépendance en matière d'organigramme et de statut).....	149
B. Leur rôle au sein de la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste d'Indre-et-Loire	151
1. La Fédération d'Indre-et-Loire : une existence controversée selon les sources.	151
2. Activité de la Fédération d'Indre-et-Loire et ses caractéristiques (aire géographique et effectifs, statuts, structures, dirigeants et relations avec les instances nationales).....	152
3. La Fédération d'Indre-et-Loire et la scission radicale-unioniste d'avril 1928...	157
4. La Fédération d'Indre-et-Loire et le Front populaire en Touraine : un psychodrame en trois actes.....	158
II. Leur influence dans leur parti et la vie politique tourangelle.....	160
A. Les sénateurs radicaux et radicaux-socialistes.....	160
1. René Besnard : le sénateur de Tours, mentor de Camille Chautemps et leader du radicalisme tourangeau (1919-1941).....	160
2. Alphonse Chautemps : le sénateur du Lochois (1919-1941).....	161
3. Octave Foucher et Paul Germain : les sénateurs du Chinonais (1919-1941)....	161
B. Les députés radicaux et radicaux-socialistes	162
1. Camille Chautemps et Léon Courson : les députés du Chinonais (1919-1942).....	162
2. Louis Proust : le député de Tours I à la carrière politique nationale injustement stoppée (1919-1936).....	163
3. Paul Bernier : le député du Lochois (1919-1942).....	164
Conclusion de la troisième partie	165
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	166
I. Synthèse des recherches.....	167
II. Bilan provisoire.....	170
III. Prolongements et perspectives nouvelles.....	176

Sources et bibliographie	176
Table des annexes.....	191
Annexes	194
Index (des personnes citées).....	246
Table des matières	249